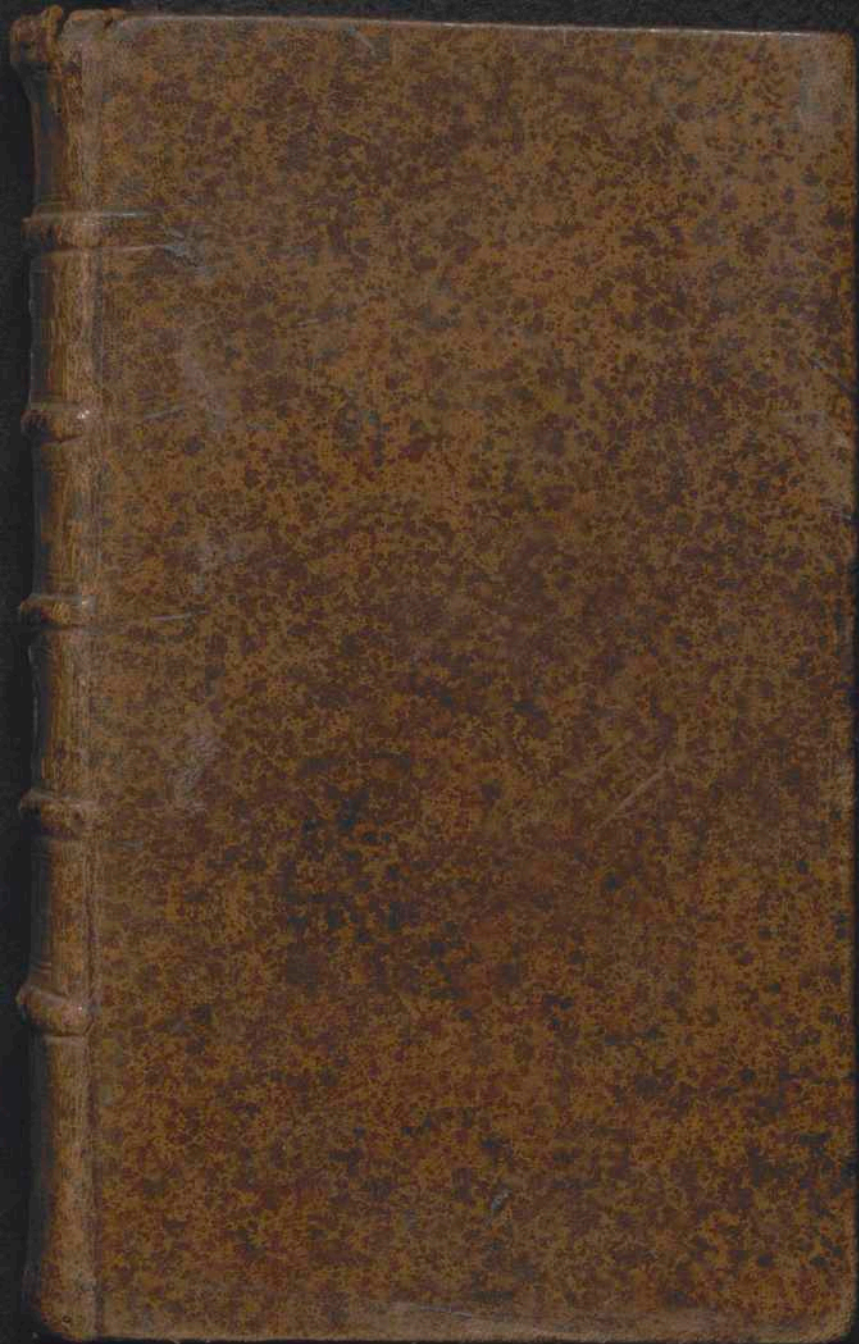
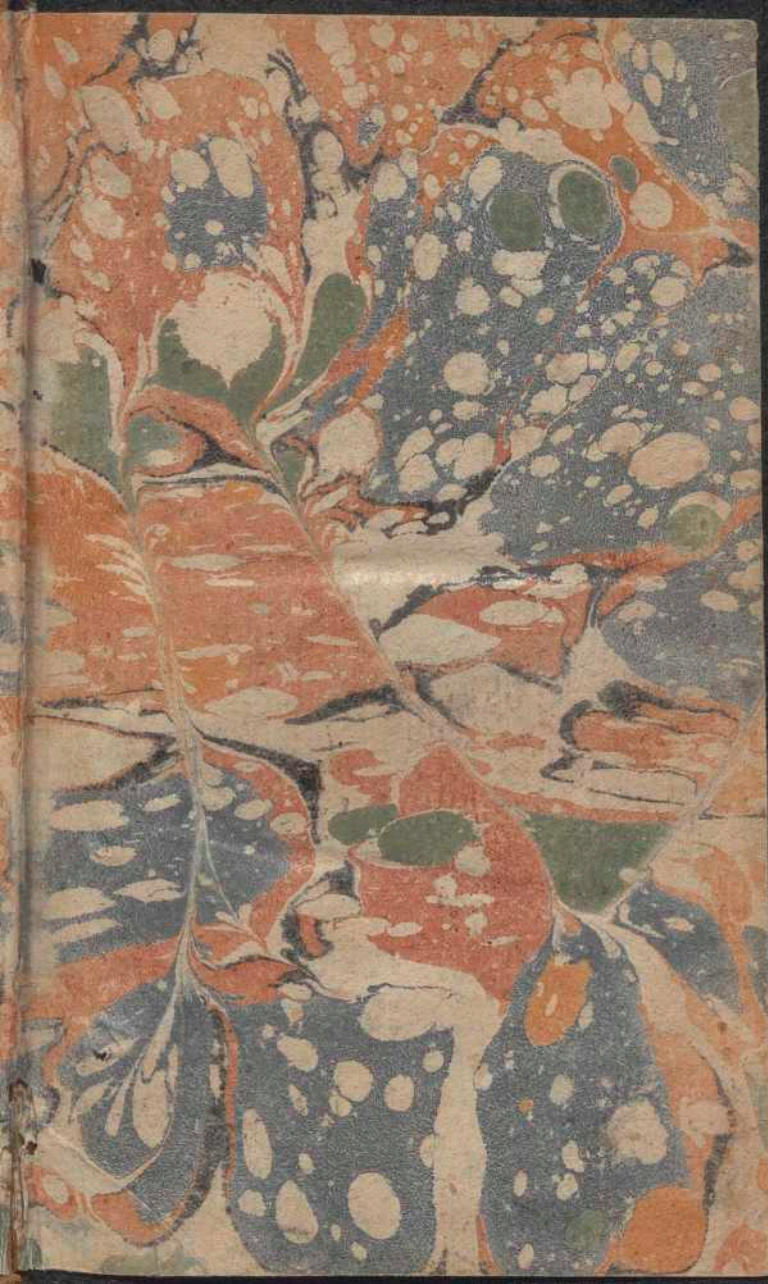
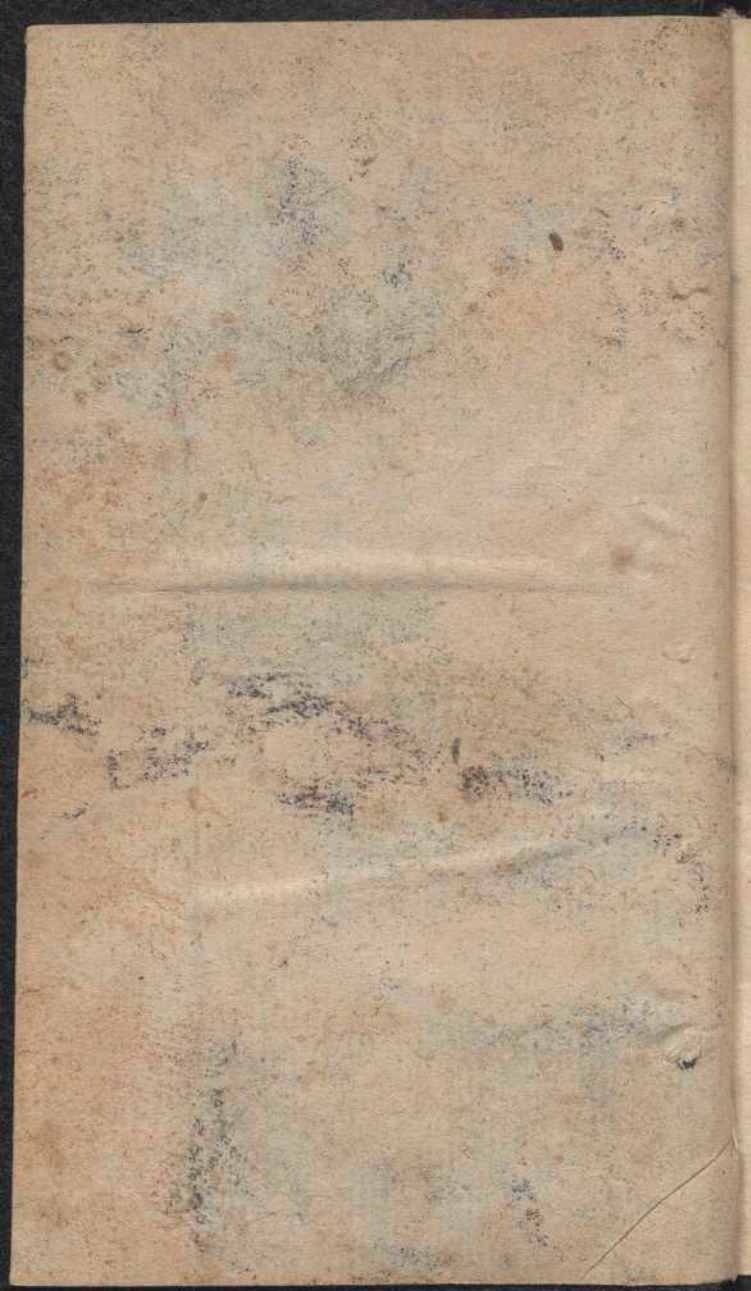




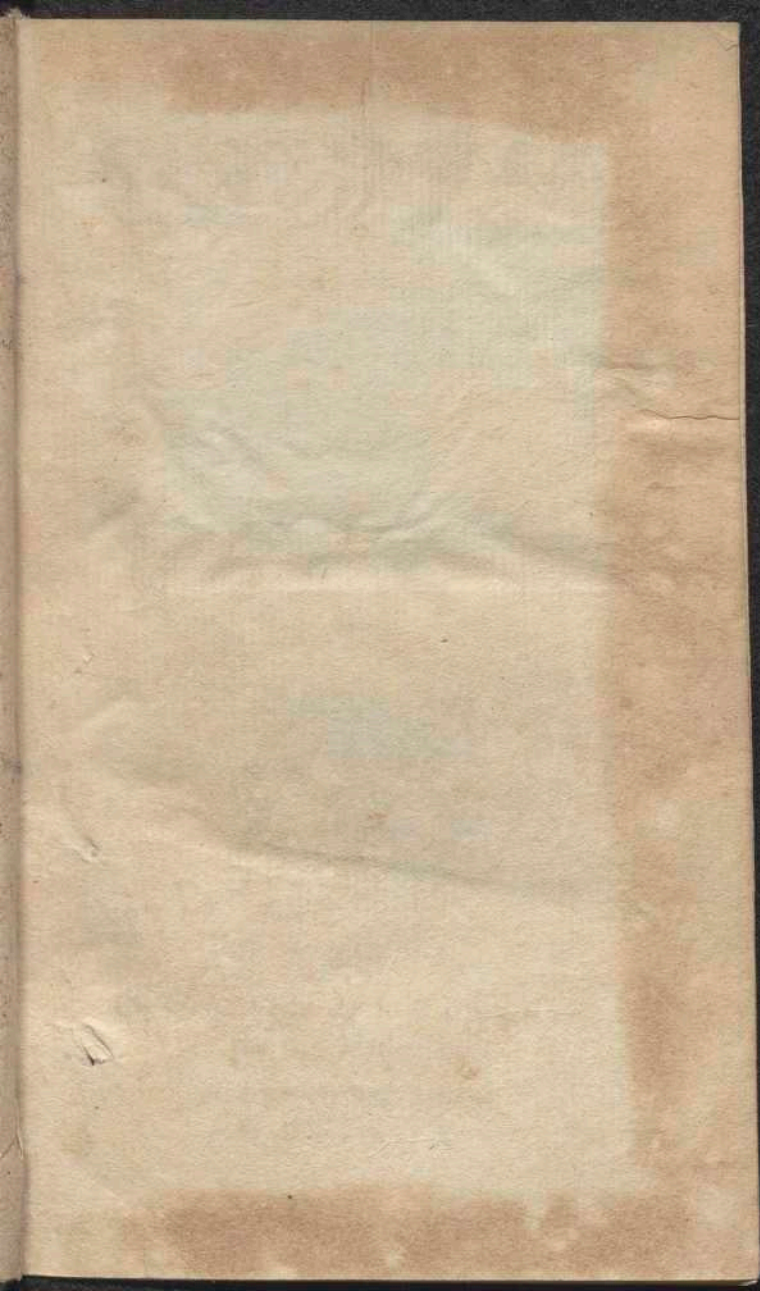


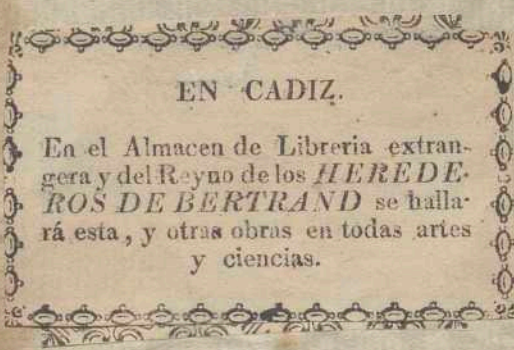












EN CADIZ.

En el Almacén de Librería extran-  
gera y del Reyno de los *HEREDE-  
ROS DE BERTRAND* se halla-  
rá esta, y otras obras en todas artes  
y ciencias.



DP 1996 250

QUINTILIEN,  
DE  
L'INSTITUTION  
DE L'ORATEUR,

*Traduit par M. l'Abbé GÉDOYN,  
de l'Académie Française.*

Edition faite d'après un exemplaire corrigé  
par l'Auteur.

TOME I.



A PARIS,

De l'Imprimerie de J. BARBOU,  
rue des Mathurins.

M DCC LXX.

OF THE

ION

FOR

DOES

the

ONE

18

De

the

18



A SON ALTESSE ROYALE  
MONSEIGNEUR  
DUC D'ORLEANS,  
RÉGENT DU ROYAUME.

MONSEIGNEUR,

PENDANT qu'appliqué sans relâche à  
réparer les malheurs qui sont la suite iné-  
vitable des longues guerres, Vous assurez  
le repos de l'Etat, en éloignant si sage-  
ment tout ce qui pourroit le troubler, soit  
au dedans, soit au dehors; les gens de  
lettres peuvent-ils mieux faire, que de con-  
courir avec VOTRE ALTESSE ROYALE  
au bien général du Royaume, en y fi-  
xant pour toujours cet amour des Scien-



ces & des beaux Arts , qui y regne ,  
particulièrement depuis un siècle , & qui  
n'a pas moins contribué à sa splendeur ,  
que la puissance & les conquêtes de ses der-  
niers Rois ? C'est dans cete vue , MON-  
SEIGNEUR , que je donne au Public  
la Traduction d'un Livre universellement  
estimé , & que l'on a toujours regardé  
come le plus propre quil y eût à former  
l'esprit , le goût & les mœurs des homes.  
Mais à qui puis-je la consacrer plus jus-  
tement qu'à un Prince , qui a lui-même  
tant de goût pour les Sciences & les  
beaux Arts ; qui s'en est fait un amu-  
sement tant qu'il lui a été permis , &  
qui aujourd'hui dépositaire de l'Autorité  
Royale , les protège , en procure l'avan-  
cement par ses bienfaits , & les met en  
crédit par son estime encore plus précieu-  
se que ses bienfaits ? A dire le vrai ;  
MONSEIGNEUR , il est bien juste que  
vous favorisiez les Lettres , après en avoir  
été si favorisé : car ces grandes qualités  
que nous admirons en VOTRE ALTESSE

## É P I T R E.



ROYALE ; cete application continuelle aux besoins de l'Etat ; cete pénétration à qui rien n'échape ; cet amour du travail que les difficultés ne rebutent point ; ce soin pénible d'entrer dans le détail des affaires , soin si rare dans les Princes , & sans lequel néanmoins ils sont si sujets à se tromper ou à être trompés ; ce désintéressement parfait , marque certaine d'une grande ame , qui ne se réserve que la gloire & le plaisir de bien faire ; ces manieres asables & populaires , si propres à Vous gagner les cœurs ; tout cela , MONSEIGNEUR , je ne sais si vous ne le devez point au commerce que vous avez toujours entretenu avec les Lettres , autant qu'à votre heureuse Naissance. C'est du-moins par ces précieux dons qu'elles récompensent d'ordinaire leurs favoris ; c'est ainsi qu'elles embéllissent l'esprit & l'ame de ceux qui les cultivent. Au contraire , les Princes qui menent une vie frivole & désocupée , come ils se refusent aux Sciences , aussi les Sciences

leur refusent-elles leurs secours & leurs lumieres. Livrés à l'ignorance & à toutes ses suites , à la superstition , au faste , au luxe , aux fausses idées de Grandeur , ils sont incapables de se conduire , & de conduire les autres : s'ils veulent se communiquer , ils se dégradent , ils s'avilissent : s'ils se renferment en eux-mêmes , ils tombent dans l'autre extrémité ; à force de jouer le personnage de Princes , ils oublient qu'ils sont homes ; & malgré les respects qu'ils nous arachent , ils nous font presque haïr en leur persone , ce que nous sommes naturellement portés à aimer jusqu'à l'adoration. Aussi différent d'eux , MONSEIGNEUR , que votre éducation & votre vie ont été différentes de la leur , Vous n'avez aucun de ces défauts , graces aux Lettres & aux Sciences qui ont pris soin de vous éclairer l'esprit. L'Ouvrage que je vous présente , est fait pour en inspirer l'amour , & n'a d'autre but que d'apprendre aux homes à bien penser , à bien parler , & à bien faire ; en quoi



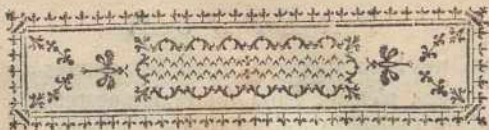
consiste tout le mérite que peut comporter la condition humaine. Vous jugez bien, **MONSEIGNEUR**, qu'un tel Ouvrage ne sauroit manquer d'être infiniment utile au Roi, dans un âge où l'on ne peut trop cultiver les heureuses inclinations qu'il fait paroître, & qui nous remplissent d'une si douce espérance. Monsieur le Duc de Chartres, ce Prince aimable, qui paroît déjà si digne de son auguste naissance, y retrouvera aussi les grands principes, que les personnes d'un mérite distingué, qui ont si heureusement travaillé à son éducation, lui ont inspirés, soit pour les Sciences, soit pour les mœurs. Ainsi je n'aurai pas regret à dix années de travail que cet Ouvrage m'a coûté, & j'en tirerai du-moins une satisfaction digne de tout honête homme qui se mêle d'écrire. Heureux, **MONSEIGNEUR**, si faisant des vœux aussi sinceres que j'en fais pour la prospérité de **VOTRE RÉGENCE**, je puis voir le succès répondre à vos généreuses inten-

*tions. Nos maux invétérés semblent y mettre tous les jours de nouveaux obstacles ; mais, MONSEIGNEUR, Vous les surmonterez ; & cependant la France qui a été si agitée dans tous les temps de Minorité, reconoîtra que si elle ne jouît pas encore de tout le bonheur que Vous lui voudriez procurer, du-moins Vous est-elle déjà redevable de la tranquillité la plus parfaite. Je suis avec un profond respect,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE ROYALE,

Le très humble & très obéissant  
Serviteur, GÉDOYN.



## P R É F A C E.

L'ÉLOQUENCE Romaine , après avoir été portée à la plus haute perfection par plusieurs grands Orateurs , mais sur-tout par Hortensius & par Cicéron , éprouva bientôt le sort de toutes les choses humaines , qui ne demeurent pas long-temps au même état ; & qui ne sont jamais plus près de leur déclin , que lorsqu'elles semblent avoir atteint le point d'acroissement & de grandeur qui leur étoit réservé. Cependant Messala & Pollion la soutinrent encore quelque temps. Mais après eux on la vit pencher de plus en plus vers sa ruine ; si-bien que depuis ce temps-là , jusques à Quintilien qui en fut le restaurateur , à peine peut-on compter deux ou trois Orateurs qui se soient fait quelque nom. Plusieurs Auteurs ont recherché la cause d'une si prompte décadence , & Quintilien lui-même fit un Livre , qu'il intitula *des causes de la corruption de l'Eloquence* , où en découvrant le mal , il tâchoit d'y apporter le remede. Cet Ouvrage n'est point venu jusques à nous ; celui qui porte un titre semblable , & dont nous avons



un très-beau fragment parmi les œuvres de Tacite , n'étant , selon toutes les apparences , ni de Quintilien , ni de Tacite.

Pour moi , quand je porte mon esprit sur les homes de ce temps-là , particulièrement sur ceux dont l'exemple devoit entraîner les autres , il me semble que je trouve dans leur propre caractère , la raison du changement qui se fit à l'Eloquence. On changea de goût , & en changeant de goût , on changea aussi de maniere ; car l'un suit toujours de l'autre. C'est une chose qui se dit comunément , qu'il ne faut point disputer des goûts : sans doute parce que cela est inutile , tout home trouvant son goût bon , & ne l'ayant même que parce qu'il le trouve bon. Cependant on convient qu'il y a un bon & un mauvais goût. Si donc le goût qui régnoit du temps de Cicéron & de Virgile étoit bon , il faut conclure que celui qui régna ensuite étoit mauvais ; puisqu'il étoit non-seulement différent , mais même contraire.

Or je ne fais si celui qui contribua le plus à changer le goût de son siècle , ne fut point Ovide. C'étoit le plus bel esprit de son temps , & le plus galant. Jamais Poëte n'a fait des vers avec une facilité si heureuse. Tous les sujets qu'il traitoit , quelque stériles , quelque bizarres même qu'ils fussent , devenoient riches , gracieux & fleuris entre ses mains. Mais

come il avoit infiniment d'esprit, il en mettoit par tout jusques à l'excès. Se plaignoit-il de ses malheurs ? il songeoit bien plus à être ingénieux, qu'à s'atirer de la compassion. Ecrivoit-il des lettres amoureuses ? c'étoient pensées sur pensées, de l'esprit à chaque mot ; par conséquent peu de sentiment, peu de passion.

Jusques-là on n'avoit guere connu que la bele & noble simplicité. Le genre d'écrire d'Ovide comença à se faire goûter. Un défaut revêtu de tant de graces se prend aisément pour vertu. On l'imita donc. Mais ceux qui l'imiterent, n'ayant pas l'esprit d'Ovide, & voulant pourtant en avoir en dépit de la nature, gâterent tout par une affectation ridicule, qui est de tous les vices le plus insupportable aux personnes qui ont du goût. Voilà donc l'Eloquence déjà corompue par l'affectation. Car quoique je parle d'un Poëte, c'est toujours l'Eloquence sous une forme différente.

D'un autre côté, Mécénas, favori d'Auguste, si célèbre par la protection généreuse qu'il acorderoit aux gens de Lettres, & home de Lettres lui-même, ne laissa pas de nuire à l'Eloquence. Il étoit de ces voluptueux qui raffinent sur le plaisir & qui le cherchent en tout. Son style par une suite assez naturelle, se ressentoit de la mollesse de son ame. Il re-

cherchoit dans l'arangement des mots & dans sa composition, une certaine cadence mole, & je ne fais quels nombres qui flatoient agréablement l'oreille, mais qui n'avoient nul soutien. On dit même qu'il affectoit ce badinage jusques dans les choses les plus sérieuses & les plus tristes. Nous en avons une preuve dans quelques-unes de ses paroles, que Quintilien nous a conservées, come celles-ci, *ne exequias quidem unus inter miserrimos viderem meas*. Sur quoi ce Rhéteur dit, *quod inter hæc pessimum est, quia in re tristi ludit compositio*.

Tel étoit le goût de Mécénas. Un Ministre, un favori n'a guere de vices qui ne soient contagieux. Souvent même on les érige en vertus, pour les imiter plus librement. Pollion & Messala, Virgile, Varius, & Horace se sauverent de la contagion. Mais il est à croire que ceux qui n'avoient pas la même supériorité de génie, voulurent plaire à leur Protecteur, du-moins par la conformité de leur stile avec le sien. Voilà come la molesse & l'aféterie infecterent peu à peu l'Eloquence.

Tibere, successeur d'Auguste, fut, come on fait, un Prince fort concerté, artificieux, cruel, de ces Politiques qui ne font rien sans dessein, & qui ne veulent point être pénétrés. Avec un tel Maître les Romains eurent besoin d'une dissimulation profonde. Ils s'a-



coutumerent à déguiser leurs pensées , à dire une chose pour en faire entendre une autre , au hazard de n'être pas entendus. Cet art devint encore plus nécessaire sous les Empereurs suivans , Caligula , Claude , Néron ; la plainte ouverte étoit un crime qui ne demeurait point impuni. Cependant on vouloit se plaindre , & qu'y a-t-il de plus naturel aux malheureux ? Qu'ariva-t-il ? on parla , pour ainsi dire , par énigmes. Les discours figurés furent goûtés , & devinrent à la mode ; j'entends ces discours , où l'on dit une chose sans que l'on puisse être accusé de l'avoir dite. Ces ambiguïtés passèrent bientôt de la conversation dans les écrits. Ainsi l'obscurité , si contraire au beau stile & à l'éloquence , y fut introduite par le besoin que l'on en eut , & gardée apparemment par l'habitude qui s'en contracta. Témoin les ténèbres de Perse , les obscures allégories de Pétrone , & les profondeurs de Tacite qui est un excellent Historien , mais qu'il faut souvent deviner.

Quoique l'Eloquence fût déjà si différente de ce qu'elle étoit peu auparavant , les Romains conservoient toujours de l'amour & de l'inclination pour un si bel Art. On en tenoit des Ecoles publiques à Rome. On peut dire même qu'il n'y eut jamais tant de Maîtres , qui fissent profession de l'enseigner. Ces Maîtres étoient ce que l'on apeloit des *Déclamateurs*.

teurs ; & les discours d'éclat qu'ils faisoient de temps en temps , s'apeloient des *Déclamations*. Ce furent eux qui acheverent de corrompre & de perdre l'Eloquence. Car aux vices déjà établis , ils en ajouterent deux autres , l'enflure & les pointes.

Au-lieu d'exercer les jeunes gens sur des sujets raisonnables , qui eussent pu les préparer aux fonctions du Bareau , ils ne leur en propofoient que d'extraordinaires & de bizarres , qui n'avoient rien d'intéressant , rien d'utile. C'étoient tantôt des réponses d'Oracles , qui auroient à peine trouvé croyance dans les temps fabuleux ; tantôt des Loix imaginaires , sur lesquelles ils bâtissoient des matières de Controverse , qui ne pouvoient jamais avoir d'application , parce que le fondement en étoit chimérique. Eux-mêmes traitoient ces sujets avec toute l'emphase , ou tous les raffinements imaginables. Il ne faut que voir le portrait que nous fait Pétrone d'un de ces Déclamateurs , ou jeter les yeux sur les dix-neuf *Déclamations* que l'on attribue communément à Quintilien , & qui sont si peu de lui , que dans ses livres de l'institution de l'Orateur , il se déchaîne sans cesse contre l'esprit & le stile de ces misérables pieces.

Malgré cela ces Déclamateurs imposaient à la multitude , & surprenoient son admiration par des expressions hardies , par des exa-



gérations outrées , par une vaine pompe , enfin par une prononciation bruyante & factieuse : car la présomption fut toujours compagne de l'ignorance. Le mal se communiqua bientôt , & aux Ecrivains , & aux Orateurs. La Jeunesse Romaine formée par de si mauvais Maîtres , porta les manières de l'Ecole au Bareau , & les retint par la force de l'habitude & des préjugés.

Ce fut alors que le mauvais goût s'empara de presque tous les esprits , & qu'il régna avec une pleine & entière liberté. Un discours naturel & judicieux trouva peu d'Approbateurs. On vouloit des jeux de mots , des pointes d'esprit , de ces obscurités mystérieuses qui laissent à l'Auditeur tout le plaisir de la pénétration : ou bien on vouloit un discours qui fût brillant d'un bout à l'autre. On croyoit chercher le grand & le merveilleux ; mais on ne songeoit pas que cete grandeur étoit , dit Quintilien , plutôt bouffissure que santé , plutôt enflure qu'embonpoint.

Delà naquirent la Pharsale de Lucain , & les Epigrammes de Martial. Non que ces deux Ecrivains soient à mépriser ; mais l'un est toujours monté , pour ainsi dire , sur des échasses ; & tout faiseur d'Epigrammes , je dis faiseur de profession , lors même qu'il plaît , ne sauroit guere manquer de déplaire en même



temps, par l'affectation qui est inséparablement attachée à cete sorte d'ouvrage.

Je crois avoir touché les causes les plus naturelles & les plus probables de la corruption du goût chez les Romains. On en pourroit ajouter beaucoup d'autres (\*); mais il y en a une sur-tout que je ne dois pas oublier; c'est l'admiration aveugle que l'on eut pour un célèbre Ecrivain de ce temps-là, qui ne la méritoit pas. Rien n'est si séduisant & si dangereux que l'esprit dans un Ecrivain qui n'a point de goût. Les traits de lumiere dont brillent ses écrits, frappent tout le monde; & le défaut de goût n'est remarqué que d'un petit nombre de gens sensés, qui ont puisé leurs idées & leur goût dans les plus pures sources.

Sénèque devenu l'unique objet de l'estime publique, par une espece d'illusion, dont il se voit des exemples presque en chaque siècle, est une preuve singuliere de l'empire que les qualités spécieuses prennent sur la plupart des homes. Cet Auteur parut aux Romains come un nouvel astre, qui venoit les éclairer. Aussi-tôt tout fut éfacé devant lui. Ce caractère moral & sentencieux qu'il affectoit, étoit aparament un caractère qu'ils n'a-

(\*) Je les passe sous silence pour ne pas copier Longin qui en a parlé si judicieusement dans son *Traité du Sublime*.

voient point encore vu, & qui eut pour eux le charme de la nouveauté. Ils ouvrirent les yeux à ses perfections, car il en avoit de grandes, & ils les fermerent à ses défauts, qui pour avoir une sorte d'agrément & de douceur, n'en étoient pas moins des défauts : *dulcibus abundabat vitiis*, dit Quintilien lui-même.

En éfet avec beaucoup d'esprit il n'avoit nul goût, nule idée de la véritable Eloquence. Son stile étoit un stile décousu, où l'on ne trouvoit ni nombre, ni harmonie, rien de périodique, rien de soutenu. Cependant Sénèque étoit entre les mains de tout le monde. On ne lisoit, on n'admiroit, on n'imitoit plus que Sénèque. Jamais Auteur n'a joui d'une plus grande réputation. Pour s'en assurer la possession, il s'avisâ de décrier les Anciens, & de traiter d'Ecrivains médiocres ces grands homes, par qui Rome s'étoit vue presque égale à Athènes. Il ne cessoit de se déchaîner contre ces grands modeles, dit Quintilien, (\*) parce qu'il se doutoit bien que sa maniere d'écrire, qui étoit si différente de la leur, ne pouroit jamais plaire, tant que la leur plairoit.

Telle étoit l'Eloquence Romaine, lorsque Quintilien forma le dessein de lui rendre son

(\*) *Quos ille non desisteat incessere, cum diverso sibi conscius genere, placere se in dicendo posse iis, quibus illi placerant, diffideret. Lib. 10.*

premier lustre. Il combatit le mauvais goût de son siècle, prit la défense des Anciens, soutint hardiment qu'il étoit dangereux de vouloir avoir plus d'esprit que Démosthène & que Cicéron, qu'Homere, que Virgile, & qu'Horace; que ces vains ornemens dont on étoit si amoureux, faisoient une Eloquence fardée, qui n'avoit plus rien de naturel; enfin, que l'affectation, l'obscurité, l'aféterie, & l'enflure étoient incompatibles avec le beau stile. Lui-même il retraça aux yeux des Romains l'image d'une éloquence mâle, noble & solide, qui songe moins à plaire, qu'à se rendre utile. Il la fit refleurir au Barreau par ses propres plaidoyers, qui en étoient des modeles achevés. Le vrai mérite a des droits qui se font reconnoître tôt ou tard. Quintilien fut écouté à son tour. On lui aplaudit, on l'admira, on revint au bon sens, à l'amour du naturel & du vrai. Le Public désabusé, en perdant plus de la moitié de l'estime qu'il avoit pour Sénèque, retint justement celle qu'il meritoit, & qu'il a eue depuis dans la Postérité.

Les Romains furent tant de gré à Quintilien, d'avoir fait revivre l'éloquence & le goût du siècle d'Auguste, qu'ils l'engagerent à enseigner un Art qu'il possédoit si parfaitement, & lui assignerent des appointemens sur le Trésor public; honneur qu'ils n'avoient en-



core fait à personne. Les fonctions du Bareau étoient beaucoup plus brillantes & plus nobles. Quintilien en bon Citoyen les quita sans peine pour prendre un emploi, où il ne doutoit pas qu'il ne fût beaucoup plus utile au public. Il s'appliqua donc à former la Jeunesse Romaine, & s'y prit de manière, que l'on vit bientôt sortir de son école plusieurs grands homes, qui firent beaucoup d'honneur, & à leur Maître, & à leur siècle.

Il est quelquefois dangereux de servir si bien le public. On ne cesse pas quand on veut; il faut se sacrifier. Quintilien exerça son emploi vingt ans durant, mais avec tant de réputation & de succès, que la plupart des Ecrivains de ce temps-là & des siècles suivants, Romains ou autres, Pline, Martial, Juvénal, Ausone, S. Jérôme, Apollinaris Sidonius, Cassiodore, ont parlé de lui, come du plus grand Rhéteur, & de l'home le plus éloquent que l'on eût vu depuis Cicéron. Devenu vieux, & ne soupirant qu'après le repos, il lui fut enfin permis de se retirer. Mais son repos ne fut point oisif.

Ce fut dans sa retraite, qu'à la sollicitation de ses amis, il se mit à composer les douze Livres de l'Institution de l'Orateur, pour servir éternellement de règle à ceux qui s'adonneroient à l'Eloquence, & de préservatif contre le mauvais goût, source de tous les vices

qui l'empoisonent , & qui entraînent enfin la ruine. Cet ouvrage fut interrompu par des malheurs domestiques , qu'il déplore dans l'avant-propos de son sixieme Livre ; & par l'honneur que lui fit l'Empereur Domitien , de le donner pour Précepteur à deux Princes ses neveux , qui lui tenoient lieu d'enfants.

Ce sont ces douze Livres de l'institution de l'Orateur , qui vont paroître en notre langue pour la premiere fois ; car l'ouvrage de l'Abé de Pure est à compter pour rien , & c'est ce que l'on en peut dire de mieux. Une Traduction parfaite est quelque chose de si difficile & de si rare , que je suis bien éloigné de croire que la mienne porte ce caractère. Mais si j'étois parvenu à la rendre au moins passable , je croirois avoir beaucoup fait. Car l'Original , quoique généralement estimé ; quoique chéri particulièrement de nos Magistrats les plus éclairés , & des personnes de goût ; quoique regardé come l'ouvrage le plus propre à rendre un home supérieur aux autres , par les talents de l'esprit & de la parole , est néanmoins fort peu lu : ce qui vient sans doute du peu de conoissance que l'on en donne aux jeunes gens dans les Coleges.

D'ailleurs nous naissons tous avec un secret orgueil , qui nous porte à croire dans la suite , que pour réussir en fait d'ouvrages d'esprit & d'éloquence , il n'est pas besoin



de tant de préceptes ; qu'il ne faut que du génie , du naturel , & de l'aplication. C'est sur-tout la maniere de penser aujourd'hui. On se révolte contre les regles. Le seul nom de précepte blesse notre amour-propre. On ne songe pas que ces regles , soit de Poétique , soit d'Eloquence , ne tirent point leur autorité de ceux qui nous les donent , mais de ceux qui les ont pratiquées avec succès ; que ce sont de pures observations sur ce qui a bien ou mal réussi aux célèbres Ecrivains des siècles passés ; & pour tout dire en un mot , que ce n'est autre chose que le fruit de l'expérience ; qu'ainsi , vouloir faire un beau Poëme , qui soit contre les regles de la Poétique d'Aristote , ou d'Horace , c'est vouloir réussir en marchant par une route , directement opposée à celle qu'ont tenue les plus grands Poètes : ce qui n'est pas possible. Car on arrive bien au même terme par des chemins différents , mais non pas par des chemins tout contraires.

Cependant , si l'on y prend garde , on trouvera que ces excellents traités de Poétique & d'Eloquence , que nous ont laissés ces grands Maîtres de l'Antiquité , Cicéron , Denis d'Halicarnasse , Quintilien , Longin , Aristote & Horace , ne sont point lus aujourd'hui par ceux qui se donent pour Orateurs ou pour Poètes ; mais par un petit nombre de Sa-



vants, qui ne se mêlent ni de parler en public, ni de Poësie. C'est aussi, selon moi, ce qui fait la différence de la plupart des Ecrivains de nos jours, à ceux dont nous ne pouvons assez regréter la perte ; je veux dire, les Corneilles, les Molières, les Racines, les Patrus, les Pélissons, les Despréaux ; tant d'autres grands homes que l'on a vu fleurir presque en même temps, & qui faisoient leurs délices de la lecture de ces mêmes Anciens, dont on veut nous dégoûter aujourd'hui ; car véritablement l'esprit est de tous les temps. Mais on peut se tromper au choix de la nourriture qu'on lui donne ; le goût change, & l'amour des Sciences se perd. Maintenant nous présumons trop de nos forces ; & pour ne pas rougir de notre ignorance, nous prenons le parti de condamner ce que nous avons négligé d'apprendre.

Pour revenir à Quintilien, présentement qu'il est traduit en langue vulgaire, il y a lieu de croire qu'on le lira, & que le grand sens & la beauté de l'original feront passer la Traduction, toute médiocre qu'elle est. Si le Public trouve que je lui aie donné un ouvrage utile, il est juste que je lui apprene qu'il en a obligation à un célèbre Académicien (M. de Sacy,) qui m'a porté à l'entreprendre, & qui l'auroit sans doute exécuté beaucoup mieux que moi, si d'autres vues

jointes aux devoirs de la profession , qu'il remplit si dignement & avec tant d'éclat , ne l'en eussent détourné.

Mais il ne faut pas compter que dans un ouvrage come celui-ci , tout soit également beau ou utile. Il y a des choses qui se traitent seulement pour une plus grande exactitude. Celles-là rebutent souvent un Lecteur , quand il les voit dans l'éloignement , & détachées du raport qu'elles ont au temps où l'Auteur écrivoit. Si à présent , come autrefois , l'Eloquence étoit un moyen sûr pour parvenir à de grandes fortunes , aux dignités , aux honeurs ; un Ecrivain qui nous en donneroit des préceptes , ne pourroit jamais être trop exact. Il faut donc se prêter à la considération des temps & des lieux. Quintilien ne manque guere l'ocasion de combattre plusieurs abus qui régnoient parmi les Déclamateurs. Cela l'oblige quelquefois à entrer dans des détails qui nous paroissent bizarres. Mais ces détails n'en étoient pas moins nécessaires. Il dit beaucoup de choses qui regardent uniquement la Langue Latine , & dont il n'y a tout au plus qu'une partie qui se puisse appliquer à la nôtre. C'est qu'il écrivoit pour les Romains , & non pas pour nous.

Par cette raison un savant home (\*) qui

(\*) M. Rollin , Professeur en Eloquence au College Royal , & de l'Académie des Inscriptions & des Beles Lettres.

m'a communiqué les lumieres, avec autant de politesse que de bonté, n'a pas fait difficulté de retrancher divers endroits de Quintilien, dans l'édition abrégée qu'il en a donnée au Public. Il a cru que cet Auteur, qui est si propre à former l'esprit & les mœurs de la jeunesse, en seroit mieux goûté, s'il étoit débarrassé de ce qu'il a d'épineux. Pour moi je n'ai pas dû prendre la même liberté. Mais bien-loin d'être amoureux de tout ce qui se trouve dans l'Institution de l'Orateur, j'avoue que si j'avois osé, j'aurois supprimé plusieurs choses. Cependant, come l'Auteur écrit avec beaucoup d'art, il lui arrive rarement de traiter des matieres épineuses ou subtiles, sans dédomager bientôt son Lecteur, soit par quelques traits de la plus vive Eloquence, soit par des Chapitres entiers, où l'agréable & l'utile sont mêlés avec un égal tempérament. Car sans m'éloigner du dessein que j'ai pris dans cete Préface, d'éviter tout éloge fastueux, & de ne parler de Quintilien qu'historiquement, je crois pouvoir dire que peu d'Ecrivains ont su come lui, le secret de plaire & d'instruire en même temps. Il ne me reste plus qu'à ajouter quelque chose de sa personne, de ses mœurs, de son caractère d'esprit & de son stile.

Les Historiens contemporains ne nous ayant appris ni sous quel regne est né Quintilien,



ni en quel temps il est mort, ni même de quel pays il étoit ; on ne peut en parler que par conjecture. Si nous en croyons Aufone, S. Jérôme, Cassiodore, & quelques autres dont Monsieur de Tillemont a suivi le sentiment, Marcus Fabius Quintilianus étoit de Calahorra, petite Ville d'Espagne, devenue célèbre par la valeur de Sertorius, qui y soutint un siège contre le Grand Pompée. Quoique ces autorités soient considérables, je tiens avec Vossius que Quintilien étoit Romain. Il ne faut que le lire pour en être convaincu. En plusieurs endroits de son Institution, il parle des Maîtres qu'il a eus, de la manière dont il a été instruit, des personnes qu'il a vues ; & tout ce qu'il en dit, montre assez qu'il n'a point été élevé autre part qu'à Rome.

D'ailleurs il ne paroît point vraisemblable, qu'un Etranger eût pu acquérir une connoissance aussi profonde, que celle qu'il avoit de la Langue Latine, des Loix, des Coutumes, & de l'Histoire des Romains. Ajoutez que Martial, qui étoit Espagnol, n'auroit pas manqué de le comprendre avec plusieurs de ses Compatriotes, qu'il loue dans une Epigramme : au lieu qu'il fait un éloge de Quintilien à part, (\*) sans doner à sa Patrie l'hon-

(\*) *Quintiliane vagæ moderator summe Juventæ ;*

*Gloria Romanæ, Quintiliane, Togæ.*

*Tome I.*

*B*

neur d'avoir produit un si bel esprit. Enfin si Quintilien étoit Espagnol, on sera réduit à croire qu'il avoit oublié sa propre Langue ; puisque dans le premier Livre de son Institution, en parlant des mots étrangers qui ont passé dans la Langue Latine, & entre autres du mot *gurdus*, (i. e. *stolidus*), il avoue qu'il ne le conoît pas ; j'ai ouï dire, dit-il, que ce mot nous étoit venu d'Espagne.

Cependant au rapport de S. Jérôme, non-seulement Quintilien étoit Espagnol, mais il fut amené à Rome par Galba, l'an de Notre Seigneur 69, ce qui est visiblement faux. Car Quintilien dit lui-même que, dans sa grande jeunesse, il a vu Domitius Afer, qu'il l'a même fréquenté ; qu'il se l'étoit proposé pour modele, & s'étoit attaché à lui, come au plus grand Orateur de son temps. Or Tacite nous apprend que Domitius Afer mourut l'an de Jésus-Christ 59. Il ne faut donc chercher à conoître Quintilien, que dans Quintilien même. Si l'on rassemble diverses particularités qui regardent sa personne, & qu'il raconte dans le cours de son ouvrage, on n'aura pas de peine à fixer le temps de sa naissance.

Nous savons par son propre témoignage qu'il a vu quelque temps Domitius Afer, & qu'il étoit même en âge d'avoir une sorte de liaison avec ce grand home. Nous savons aussi qu'il composoit ses Livres de Rhétori-

que , vers le temps que les Philosophes furent chassés de Rome par Arêt du Sénat ; ce qui arriva la treizieme anée du Regne de Domitien , & l'an de Notre Seigneur 94. Nous savons enfin qu'il étoit déjà vieux , lorsqu'il se mit à composer cet ouvrage. Il se hâtoit de le finir , dit-il , à cause de son âge avancé , & afin que s'il venoit à mourir , ses enfans ne laissassent pas de l'avoir toujours pour conducteur & pour maître. De tout cela on peut raisonablement inférer que Quintilien est né sur la fin de Tibere , l'an 37 de Notre Seigneur. De cete sorte on trouvera qu'il avoit vingt-deux ans , lorsque Domitius Afer mourut ; & près de soixante , lorsqu'il composa ses Livres de l'Institution de l'Orateur ; qui est l'âge où les homes peuvent regarder leur fin , come n'étant pas éloignée. Je me suis un peu étendu sur ces deux points , parce que persone jusqu'ici n'a pris la peine de les éclaircir , & que de célèbres (\*) Ecrivains se sont lourdement trompés en l'un & en l'autre.

On n'est pas plus d'accord sur la fortune de ce Rhéteur. D'un côté Juvénal (\*\*) nous parle de Quintilien , come d'un home né sous

(\*) M. Dodwel savant Anglois s'y est trompé come les autres , dans son livre intitulé , *Annales Quintilianei*.

(\*\*) *Sat. 7. v. 189, &c.*



l'étoile la plus heureuse ; comblé de biens & d'honneurs ; seul excepté de la comune destinée des Orateurs de son temps , que l'on ne payoit que d'une vaine & stérile admiration ; enfin come d'un home privilégié , qui n'étant rien moins que Sénateur & que Patricien , portoit cependant les mêmes marques d'honneur , que s'il eût été l'un ou l'autre (\*).

Aufone ajoute que Quintilien obtint les ornements Consulaires par le moyen de Clémens. (\*\*) Il veut dire aparemment Flavius Clémens , proche parent de Domitien ; ce qui est encore une preuve que Quintilien jouissoit d'une fortune considérable. Autrement c'eût été avilir un tel honneur. Et ce témoignage d'Aufone , pour le dire en passant , sert à faire entendre le vers de Juvénal. Car Quintilien ayant obtenu les ornements Consulaires , on voit assez qu'il avoit droit de porter la chaussure que portoient les Magistrats du premier ordre , & les Sénateurs ; laquelle chaussure étoit , come on fait , un soulier de cuir noir , orné d'un croissant par derriere à l'endroit du talon , & surmonté d'une petite botine qui aloit jusques à la moitié de la jambe (\*\*\*) .

(\*) C'est ce qu'il a voulu dire par ce vers ,  
*Adpositam nigra Lunam subtexit alutæ.*

(\*\*) *Quintilianus Consularia per Clementem ornamenta sortitus , &c.* Auf. in Paneg.

(\*\*\*) C'est pourquoi Horace dit : *Nam ut quisque infans nigris medium impedit crus pelliis.*

Voilà donc Quintilien riche, selon Juvénal.

D'un autre côté parmi les Lettres de Pline le jeune, lesquelles ont été si bien traduites par Monsieur de Sacy, nous en avons une que Pline écrit à Quintilien, où il le suppose si peu en état de marier sa fille, qui étoit recherchée par un homme de condition, qu'il lui offre dix mille sesterces pour contribuer à sa dot, & le prie instamment de les accepter. Il me semble que l'on ne tient pas ce langage à un homme qui est dans l'opulence. Lequel donc croire des deux, Pline le jeune, ou Juvénal ? Tous deux étoient contemporains de Quintilien. Tous deux avoient même été ses disciples.

Pour moi j'avoue que le titre de cete Lettre m'a toujours été fort suspect ; en voici la raison. Quintilien dans l'Avant-propos de son fixieme Livre, ouvrant son cœur à son ami Victorius, s'attendrit sur le malheur qu'il avoit eu de perdre en très-peu de temps, & presque à la fois, sa femme & ses enfants ; premièrement sa femme, qui étoit, dit-il, ornée de toutes les graces & de toutes les vertus que l'on peut desirer dans une femme ; ensuite le plus jeune de ses fils, qu'il peint des traits de l'amour paternel le plus tendre ; & enfin son fils aîné, dont il nous fait un prodige, & qui ayant été élevé par un pere si habile en l'art de former la jeunesse, pou-



voit en éfet doner de grandes efpérances.

Cet Avant-propos eft come une hiftoire domeftique de la famille de Quintilien. Or il n'y dit pas un mot de cete fille , dont il eft parlé dans Pline. Si cete fille étoit morte , pourquoi ne lui done-t-il pas des larmes , come à fes autres enfans ? Si elle étoit encore vivante , pourquoi ne s'en fait-il pas un fujet de confolation ? fi elle étoit indigne de fa tendrefle , pourquoi ne s'en plaint-il pas à fon ami , come de fes autres difgraces ? Enfin , pourquoi dit-il , *que tel eft fon malheur , que fes biens , fes écrits , le fruit d'une vie longue & pénible , tout fera pour des étrangers ?* Il me femble qu'il n'y a point de replique à cela.

Je fuis donc perfuadé que cete lettre de Pline ne s'adrefle point à Quintilien , & que la fufcription eft une faute , come beaucoup d'autres plus importantes , qui ont paffé dans les anciens manufcrits par la négligence des Copiftes. S'il m'étoit permis de pouffer plus loin mes conjectures , je croirois qu'au lieu de *Plinius Quintiliano* , il faudroit lire *Plinius Quintiano* , parce que Pline parle de ce Quintianus dans une autre lettre , come d'un home de mérite qui étoit fort fon ami ; & come dans une autre lettre précédente , il eft auffi parlé de *Quintilianus* , la reflemblance des deux noms a fort bien pu causer cete méprife.



Ces neveux ou petits-neveux de Domitien, fils ou petits-fils de sa sœur, desquels Quintilien dit que l'éducation lui fut confiée, donnent lieu à une autre difficulté. Il est certain que l'histoire ne fait point mention de ces Princes ; & il ne paroît pas même que Domitien ait jamais eu de sœur, à en juger par les médailles que nous avons de cet Empereur & de sa famille. Le savant Pere Hardouin, faute d'un monument incontestable, fait assez connoître ce qu'il pense de cette particularité. Mais on peut lui répondre que le témoignage de Quintilien en cette occasion est un assez bon titre. Quoi qu'il en soit, la plus commune opinion est, que ces Princes étoient fils de Flavius Clémens, & de Flavia Domitilla, sœur ou niece de Domitien.

Nous savons encore moins en quel temps est mort Quintilien. Il y a pourtant bien de l'apparence que c'est sous Trajan. Quelques-uns même ont cru qu'il n'avoit publié ses livres de l'Institution de l'Orateur que sous ce Prince. Mais c'est une erreur. Les louanges de Domitien n'étoient plus alors de saison. L'idole étant renversée, le culte avoit cessé. Quintilien ne se seroit pas deshonoré gratuitement par la flatterie la plus basse & la plus honteuse. J'ai regret qu'un Personage comme lui, n'ait pas été exempt de ce vice de son temps, non plus que le Vulgaire. C'est une

lâcheté que je ne saurois lui pardonner.

Mais aussi il faut avouer que c'est le seul reproche que l'on ait à lui faire. Car du reste l'amour de la vérité, le désintéressement, la justice, l'humanité, la bienfaisance, la pudeur, la modestie ; en un mot, l'honneur & la probité reluisent par-tout dans son Ouvrage. Quelque passion qu'il eût pour les Lettres, il met toujours l'honête homme au dessus de l'homme d'esprit, la vertu & les mœurs au dessus de la Science & des talents. Son seul projet marque une grande Ame, & des sentimens élevés. S'il entreprend de former un Orateur, c'est pour doner à la République un Philosophe, un Sage d'une nouvelle espèce, tout occupé du bien public, non de lui-même ; un véritable homme d'Etat, capable de porter ses Concitoyens à tout ce qui est de leur devoir, par le charme de ses paroles, & par la force de ses exemples.

Ces Avocats imprudens, qui épousent les passions des Plaideurs, & qui d'un procès font une querelle irréconciliable entre les Parties, apprendront d'un homme nourri dans le Paganisme, jusqu'où doit aller leur circonspection, pour ne jamais rien dire d'injurieux en plaidant, sans une extrême & visible nécessité. Ils verront de quel nom l'on apeloit alors (\*)

(\*) *Canina eloquentia*, une éloquence de chien enragé.

ces ontrageux plaidoyers qu'ils se permettent tous les jours, sans respecter ni la naissance, ni le rang, ni la dignité des personnes. Enfin ils conoîtront que plus leur profession est honorable par elle-même, plus ils doivent s'étudier à en soutenir la dignité.

Le caractère d'esprit de Quintilien, c'est d'être sensé. Tout ce qu'il dit paroît si judicieux, si naturel, qu'il ne semble pas au Lecteur que l'on puisse ni penser, ni dire autrement. Il décide en plus d'un endroit la fameuse question qui partage depuis si long-temps les esprits, sur le mérite des Anciens & des Modernes : c'étoit alors la même question qu'aujourd'hui ; & sa décision est si raisonnable, qu'il y a bien de l'apparence que le Public n'en apélera pas.

Quant à son stile, c'est un stile mâle, ennemi de toute affectation ; mais si serré qu'il devient un peu obscur pour les personnes qui n'y sont pas acoutumées, ou qui n'ont pas une grande conoissance de la Langue Latine. Jamais il ne court après les ornemens ; mais quand ils se présentent, il ne les dédaigne pas. Rarement donc-t-il des préceptes, sans les pratiquer lui-même. Sa maniere d'écrire est toujours proportionnée à son sujet. Lorsque sa matiere s'élève, il s'élève aussi. Alors il est fécond en métaphores, en comparaisons, en similitudes ; les expressions sont fortes, & sont



toujours une image à l'esprit ; ce qui dans toutes les nations , a été regardé come la marque d'un beau génie.

Je ne parle que de ses Livres de l'Institution de l'Orateur , parce que tous les autres Ouvrages qu'on lui attribue , ne sont certainement point de lui , ni les dix-neuf Déclamations qui portent son nom , & que l'on joint d'ordinaire avec son Institution ; ni ces Controverses que Pierre Pithou dona au Public en 1580, & qu'il a cru lui-même être plutôt du pere , ou de Paëul de Quintilien , que de Quintilien même ; ni ce Dialogue des Orateurs , qui se trouve parmi les œuvres de Tacite , non que ce Dialogue ne soit très digne de Quintilien ; mais ce n'est point son stile , & la matiere n'y est qu'effleurée ; au-lieu qu'elle étoit approfondie (\*) & détaillée dans le Livre des Causes de la Corruption de l'Eloquence.

Ces douze Livres de l'Institution de l'Orateur avoient été come perdus par l'injure des temps , jusques en l'an 1415, que le Pogge qui étoit à Constance durant la tenue du Concile , en recouvra heureusement un exemplaire ; non dans la boutique d'un Charcutier , come on le dit sur la foi de Paul Jove ; mais dans le fond d'une tour du Monastere de S. Gal. Cet exemplaire , qu'il porta en Italie , est

(\*) Cela paroît par l'idée qu'il en done dans son Institution.

présentement à Londres , dans la Bibliothèque de M. le Comte de Sunderland , à ce que m'a assuré un home de qualité d'Ecosse (\*); que j'ai eu l'honneur de voir chez M. l'Abé Fraugier , dont l'érudition & le mérite ne sont pas moins connus dans les Pays étrangers , que dans nos Académies.

C'est sur ce précieux Manuscrit comparé avec d'autres , (\*\*) qui se sont aussi retrouvés , que l'on a fait les diverses éditions que nous avons de Quintilien. Mais je n'en ai pas encore vu une seule , qui fût bien corecte , par la raison que le texte est quelquefois si corrompu , qu'il n'est pas possible de le rétablir. Il s'en imprime actuellement une en Hollande , qui sera aparament la meilleure. Si l'on y a fait quelques nouveles découvertes , j'en profiterai avec plaisir , pour rendre ma Traduction encore plus exacte.

Quintilien dans le cours de son Ouvrage cite beaucoup de Vers Latins , particulièrement de Virgile. Mais il ne les cite que come autant d'exemples des préceptes qu'il donne , non come de beaux Vers. C'est pourquoi je les ai traduits tout simplement , sans autre vue que de faire entendre la pensée de mon Auteur. Et lorsque ces Vers se sont trouvés rai-

(\*) M. Fletcher de Selton , Gentilhomme d'un mérite distingué. Il est mort depuis.

(\*\*) Il y en a un dans la Bibliothèque du Roi.

xxxvj *P R É F A C E.*

sonablement bien traduits dans Monsieur de Segrais, je les ai raportés tels qu'ils sont dans sa Traduction. Mais d'ordinaire j'ai été obligé de les changer ou entièrement, ou en partie.

A l'égard des Notes, j'aurois volontiers imité quelques-uns de nos plus célèbres Ecrivains (\*), qui par des remarques également étendues & judicieuses, ont éclairci les Auteurs dont ils nous ont doné des Traductions. Mais cela auroit considérablement grossi un volume, qui n'est déjà que trop gros par lui-même. Ainsi je me suis réduit à des Notes marginales; encore n'en ai-je guere mis qu'aux endroits où je n'ai pu me dispenser d'en mettre. J'ai suppléé les autres, par la clarté que j'ai tâché de doner à mon Ouvrage.

(\*) M. & Madame Dacier, M. l'Abé Mongault, &c.







# MÉMOIRE

*S U R*

L A V I E

*DE MONSIEUR*

L'ABÈ GÉDOYN.

NICOLAS GÉDOYN, Prêtre  
Chanoine de la Sainte Chapelle  
de Paris, Abé Comendataire de  
Notre-Dame de Baugency, l'un  
des Quarante de l'Académie fran-  
çoise, & Pensionnaire de l'Aca-  
démie des Inscriptions & Beles-  
Lettres, naquit à Orléans le 17  
Juin 1667. Il eut pour pere, Phi-  
lippe Gédoyne, Chevalier, Sei-  
gneur de Bélan, Maréchal des

camps & armées du Roi, Gouverneur de Baugency ; & pour mere, Marie \* Mareau, Dame de Pully \*\*.

J'avoue que la généalogie d'un home de Lettres, quelque brillante qu'elle soit, est ce qui nous intéresse le moins dans son Eloge. La postérité avide de s'instruire dans les écrits des savants, a besoin qu'on lui conserve l'histoire de leurs ouvrages, & qu'on lui fasse le détail de leurs talents, plutôt que l'énumération de leurs Ancêtres. Mais il y auroit autant d'affectation à vouloir passer cet article sous silence, quand il est avantageux à l'écrivain dont on parle, qu'il y auroit de fote vanité à vouloir en tirer des confé-

\* Voyez l'histoire de la Chancellerie de France, au nom *Mareau*.

\*\* Et non pas de Sully, comme M. d'Hofier l'a écrit. *Armorial. 2. Registre Avril. La planche de Mortiers.*

quences trop fortes en sa faveur.

On ne dira que la plus exacte vérité, & la mieux prouvée par des Titres authentiques, en avançant que M M. Gédoyne étoient d'anciens Gentilshomes de l'Orléanois, connus, & avec distinction, dès le quinzième siècle. Etienne Gédoyne, commandoit l'arrière-ban de Touraine à la bataille de Montlhéry en 1465.

Robert son fils, Baron du Tour, fut Secrétaire des Finances sous Louis XII & sous François I. On fait que ce titre \* répondoit alors à celui de *Secrétaire d'Etat*, qui n'a commencé que sous Henri II, en la personne de M. de l'Aubespine, au Traité de Câteau-Cambrésis l'an 1559.

\* Voyez l'Abrégé chronologique de l'histoire de France de M. le Président Hénault, première édition, pages 197 & 221.



Robert Gédoyne souſcrivit en cete qualité le contrat de Mariage de François de Valois, Comte d'Angoulême, (François I), avec Madame Claude de France, Fille du Roi Louis XII, paſſé au Montils-lès-Tours le 22 Mai 1506, & il fut l'un des Ambaſſadeurs de François I, pour le Traité qui fut ſigné à Bruxeles le 3 Décembre 1516, entre le Roi & l'Empereur Maximilien.

Pour donner une idée précife du caractère de ce Miniſtre, qui fut un citoyen vertueux, il ſuffira de rapporter ſon épitaphe, tele qu'on la trouve dans les Poéfies de Marot.

Sais-tu, Paſſant, de qui eſt ce tombeau ?  
D'un, qui jadis en cheminant tout beau,  
Monta plus haut que tous ceux qui ſe hâtent.  
C'eſt le tombeau, là où les vers s'apâtent  
Du bon vieillard agréable & heureux,  
Dont tu as vu tout le monde amoureux.

Ci gît hélas ! plus je ne le puis taire ,  
Robert Gédoyne excéleut Secrétaire ,  
Qui quatre Rois servit sans désarroi ;  
Maintenant est avecque le grand Roi ;  
Où il repose après travail & peine.

Or a vécu persone d'âge pleine ,  
Pleine de biens & vertu honorable ;  
Puis a laissé ce monde misérable ,  
Sans le regret qui souvent l'home mord.  
O vie heureuse ! O bienheureuse mort !

Je n'ai pu m'empêcher de m'entendre un peu sur ce Robert Gédoyne dont nous venons de parler. La réputation de probité qu'il a laissée, & le monument honorable qui en reste dans les œuvres de Marot, exigeoient cete légère digression , qui même en considérant les choses du côté philosophique , ne doit point paroître étrangere à notre sujet. En éfet , si l'on peut regarder come médiocre , l'avantage de descendre d'un home puissant , il ne peut être in-

différent pour personne de descendre d'un homme vertueux. C'est dans ce cas que la nature & la raison permettent de tirer du bonheur de sa naissance une gloire moins propre à nourrir l'orgueil, qu'à encourager la vertu.

Revenons présentement à M. l'Abé Gédoyne, qui est ici notre unique objet. Il fut élevé à Paris, au College des Jésuites ; les progrès rapides & brillants qu'il fit dans ses premières études, donnèrent de lui de hautes espérances. Les Jésuites souhaitèrent de l'avoir parmi eux, & il désira lui-même avec ardeur d'être admis dans cette Société respectable. Son naturel porté à la religion & à la vertu, n'oposoit point chez lui les passions fougueuses de la jeunesse au goût de la vie Religieuse. Assez mal partagé des biens de la fortune, il n'avoit point



à combattre du côté du monde, des espérances brillantes qui auroient pu faire chanceler sa vocation, son pere n'ayant laissé à onze enfans qu'il avoit, qu'un bien peu considérable; ainsi tout conspiroit à entraîner M. l'Abé Gédoyne du côté où son inclination l'apeloit. Sa famille s'oposa vainement à son dessein. Il entra au Noviciat des Jésuites, en l'année 1684, c'est-à-dire, dès qu'il eut fini ses Classes.

Il a souvent avoué, qu'il devoit tout ce qu'on trouvoit d'estimable en lui, aux dix années qu'il passa dans cete excélente école. Il y forma ses mœurs & son esprit, & y puisa un amour constant de la vertu, un attachement inviolable à ses devoirs, & une conoissance très étendue des Beles-Lettres. Mais la vie dure & rigoureuse que prescrit la Rè-

gle qu'il avoit embrassée , convenoit mal à son tempérament foible & délicat : sa poitrine en parut considérablement altérée, & il s'aperçut avec chagrin qu'elle étoit peu propre à fournir une si pénible carriere. Ainsi les Jésuites n'eurent d'espérance de le conserver pour eux, & pour lui, qu'en le perdant pour leur Société. Mais s'il a cessé d'être inscrit au nombre de ses enfants, il n'a jamais cessé de lui appartenir par des sentiments d'attachement & de reconnaissance, qui font également son éloge & celui de la Société.

M. l'Abé Gédoyne se vit, au sortir des Jésuites, transporté sur un théâtre bien différent. Placé au milieu du plus grand monde, il n'y fut point étranger. Il eut bientôt pris ce *Ton de la bone Compagnie*, dont tant de gens parlent, souvent sans l'avoir, presque

toujours sans le bien conoître ,  
qui ne dépend ni de l'esprit , ni  
des graces de la figure , & que  
le comerce du monde ne done  
qu'à ceux à qui la nature l'a déjà  
doné,

La maison de Mademoiselle de  
l'Enclos, ( cete célèbre Ninon , )  
étoit le rendez-vous de ce que  
la Cour & la Ville avoient de  
gens polis & estimables par leur  
esprit. Les meres les plus ver-  
tueuses briguoient pour leurs fils  
qui entroient dans le monde, l'a-  
vantage d'être admis dans une so-  
ciété aimable , qu'on regardoit  
come le centre de la bone Com-  
pagnie. M. l'Abé Gédoyne n'eut  
qu'à s'y montrer pour y être goû-  
té : il y aquit des amis , qui s'in-  
téresserent vivement à sa réputa-  
tion & à sa fortune.

Un Canoniat de la Ste Cha



pele fut la premiere grace qu'il obtint de la Cour. Il fut nommé à ce Bénéfice en 1701 ; la maison Canoniale qu'il alla habiter , lui donna lieu par le voisinage , de former une liaison étroite avec un home très estimable , Monsieur Arouet , pere de l'illustre M. de Voltaire. M. L'abé Gédoyne vit les premiers essais du jeune écrivain ; il fut découvrir le grand home dans les efforts d'une Muse naissante , & dès-lors il annonça cete éclatante réputation que M. de Voltaire a si justement méritée & qu'il confirme chaque jour par de nouveaux succès.

Les talents de M. l'Abé Gédoyne lui frayoient la route des Académies. En 1711, l'Académie des Beles-Lettres l'adopta , & il justifia l'honneur qu'il en reçut par son assiduité aux Assemblées , par son exactitude à fournir chaque

année , suivant les Réglements ,  
deux Dissertations , ce qui fait  
dans l'espace de trente-trois ans  
un grand nombre d'Opuscules ,  
dont la plupart sont imprimés dans  
les Mémoires de cete Académie.

Un ouvrage plus considérable ,  
& qui parut en 1718 , emporta ,  
pour le moins , dix années de  
son loisir. C'est une traduction de  
Quintilien. Il en composa la plus  
grande partie à la campagne chez  
MM. de Billy, & de Bachaumont,  
ses Parents , à qui il étoit encore  
infiniment plus cher par les liens  
de l'amitié que par ceux du sang.  
Peut-être quelques endroits de sa  
traduction se sentent-ils de ce sé-  
jour. On n'a pas à la campagne  
comme à Paris le secours des gran-  
des Bibliothèques ; d'ailleurs l'ex-  
célente édition , donnée par M. Ca-  
peronnier , n'avoit pas encore  
paru.

Tel fut cependant le succès de cete traduction , qu'elle ouvrit à M. l'Abé Gédoyne les portes de l'Académie françoise. Il y fut nommé en 1719 , & cet honneur littéraire lui atira de la part de la Cour une autre récompense , moins brillante peut-être , mais que l'état trop modeste de sa fortune rendoit importante pour lui. Il fut nommé à l'Abaye de S. Sauve de Montreuil , ordre de S. Benoît , Diocèse d'Amiens.

Quoique son assiduité à deux Académies , & les travaux à quoi cela l'engageoit ; fussent bien capables de l'occuper tout entier , il trouva encore du temps pour faire un autre ouvrage de longue haleine , la traduction de Pausanias : ouvrage plus utile qu'agréable , mais qui n'en doit pas être moins estimé.



Peu après l'édition de ce livre, qui parut en 1731, il fut nommé à l'Abaye de Notre-Dame de Baugenci, en remettant celle qu'il possédoit auparavant. Il comença alors à jouir d'une aisance qui n'auroit pas assouvi les desirs d'un ambitieux, mais qui pouvoit contenir les besoins d'un Philosophe. l'Eglise auroit pu lui offrir des dignités brillantes ; mais il ne tourna jamais ses regards de ce côté-là, & ne voulut point contracter des engagements augustes & étendus, que l'on craint d'autant plus qu'on est plus en état de les remplir.

Il nous reste à parler de sa mort. Le six Août de l'année 1744, M. l'Abé Gédoyne allant à son Abaye de Baugenci, s'arêta au château de Fontpertuis, dans le dessein de passer quelques jours chez M. Angran de Fontpertuis son ami,

à qui il étoit attaché depuis longtemps. Le 8 il eut d'assez vives douleurs d'estomac, qu'il crut d'abord être la suite d'une indigestion ; mais l'opression qui accompagnait ces douleurs, ayant résisté à une saignée, il répondit à M. de Fontpertuis qui le félicitoit sur le soulagement de ses douleurs, que l'opression subsistant toujours, il n'étoit pas temps de se rassurer, que la vie lui étoit assez indifférente, que parvenu à l'âge où il étoit, le peu qu'il pouvoit avoir à vivre ne valoit pas la peine d'être regreté : que toutes ses affaires étoient en ordre, qu'il avoit fait toutes ses dispositions, & qu'il étoit sans inquiétude sur l'issue de sa maladie. Il disoit vrai, & quand on conut que le danger devenoit plus pressant, on n'eut pas besoin, pour l'avertir de son état, de prendre ces détours si usés & si rebatus qu'exige la foiblesse des mourants.

Il avoit déclaré qu'il ne vouloit pas être trompé, & il ne le fut point. Il demanda les Sacrements qui lui furent administrés le lundi. Voyant ses domestiques affligés, il leur dit : *Consolez-vous, je ne vous ai pas oubliés dans mon Testament.* Une heure après il dit encore : *Voilà mon dernier moment,* & il expira. Il étoit âgé de 77 ans.

Le lendemain qui étoit le onze du mois, il fut enterré dans le Chœur de son Abaye qui est proche de Fontpertuis.

Il institua pour son héritier par un Testament Olographe M. du Four son neveu, fils de sa niece, à la charge de porter le nom & les armes \* de Gédoyne ; il ne reste plus personne de ce nom.

\* Les Armes de M M. Gédoyne sont écartelées d'or & d'azur, à la croix recroisetée de même l'un sur l'autre, c'est-à-dire, or sur azur, & azur sur or.



liij *Mémoire sur la Vie, &c.*

La probité, la franchise, la candeur formoient le fonds de son caractère : il joignit à cela une extrême politesse, sans ombre d'affectation. Son ame jouissoit toujours de cete paix, qui est la compagne ordinaire de la vertu : mais avec un naturel si doux, il étoit vif & impétueux dans la dispute : contraste que l'on rencontre souvent, parce que, peut-être, il naît moins d'entêtement ou d'orgueil, que d'un amour sincere de la vérité.





DE  
L'INSTITUTION  
DE L'ORATEUR.

---

LIVRE PREMIER.

---

AVANT-PROPOS,

*Où l'Auteur expose son dessein, & donne  
une idée générale de l'Ouvrage.*

APRÈS avoir employé vingt ans à l'instruction de la jeunesse, avec le travail & l'étude que demande un tel emploi, il me fut enfin permis de me reposer. Come je fus alors un peu plus maître de moi, mes amis me presserent de composer quelque traité de Rhétorique. Je m'en défendis long-temps, mais en vain. J'eus beau leur dire que nous avions entre les mains les livres de quan-

tité de célèbres écrivains, & grecs & latins, qui ont traité la matiere à fond. Cete raison que je croyois devoir les contenter, ne fit que les rendre encore plus pressants. Ils aléguoient que dans une si grande diversité d'opinions, souvent même contraires les unes aux autres, il étoit difficile de savoir à quoi s'en tenir: que si je n'avois rien de nouveau à dire, je ne pouvois du-moins me dispenser de porter mon jugement sur ce qui avoit été dit. Il faut avouer la vérité. J'eus honte de les refuser, & cete honte, plutôt que l'espérance de réussir, me fit consentir à ce qu'ils souhaitoient. Voilà comme je me suis mis à écrire. Mais dans la suite, à mesure que mon sujet s'est développé, j'ai entrepris de moi-même beaucoup plus que je n'avois promis; & deux raisons m'y ont engagé. La première, parce que j'ai cru ne pouvoir trop faire, pour des personnes dont l'amitié m'est si chere; la seconde, pour n'être pas obligé dans un chemin si battu, de marcher précisément sur les pas de ceux qui l'ont déjà tenu avant moi. En-éfet, jusqu'ici, presque tous ceux qui ont écrit de l'art oratoire, s'y sont pris come si le lecteur étoit pleinement instruit de toutes les autres sciences, &



qu'il ne lui manquât plus, s'il faut ainsi dire, qu'une dernière façon pour être un parfait orateur. C'est qu'aparament ils regardoient come des bagateles, tout ce que nous aprenons avant que d'en venir là ; ou qu'ils ne croyoient pas que ces comencements fussent du ressort de leur profession, ( chaque maître ayant en éfet ses fonctions particulieres ) ; ou, ce qui est plus vraisemblable, c'est que ne songeant qu'à se faire de la réputation dans le monde, ils y jugeoient peu propres ces sortes de choses, qui sont à la vérité nécessaires ; mais qui faute d'éclat, se dérobent à la vue des hommes : come dans un édifice il n'y a guère que les parties plus élevées qui frappent les yeux, & que les fondements sont cachés. Pour moi, à qui rien de tout ce qui est nécessaire à l'orateur, ne paroît indigne de l'art oratoire, & qui ne crois pas que l'on puisse atteindre à la perfection de quelque art que ce soit sans comencements, je ne ferai pas difficulté de m'abaisser aux plus petites choses, qui quand on les néglige, ne laissent pas lieu d'en attendre de plus considérables. En un mot, je ferai come si j'avois entre les mains un orateur à former ; je le prendrai au berceau, & je

comenceraï à diriger ses études dès son enfance.

C'est à vous que je consacre mon ouvrage, Marcellus Victorius. En quoi je ne consulte pas seulement notre ancienne amitié, ni la passion que vous avez pour les Lettres, quoique ces deux titres vous rendent bien digne de recevoir ce gage de mon estime ; mais je considère encore qu'ayant un fils à élever, qui dans sa plus grande jeunesse promet infiniment, & qui paroît visiblement né pour se distinguer un jour par la beauté de l'esprit & par l'éloquence, mes réflexions ne vous seront peut-être pas inutiles pour son éducation : puisque mon dessein est dans cet ouvrage, de m'attacher à l'orateur dès qu'il commence pour ainsi dire à bégayer ; de le conduire par tous les degrés & par toutes les sciences qui peuvent lui être de quelque secours, & de ne le point quitter qu'il ne soit arrivé à la perfection. Ce que j'entreprends encore d'autant plus volontiers, qu'il a déjà paru sous mon nom deux livres de Rhétorique, à la publication desquels je n'ai eu nulle part, & qui même n'ont jamais été faits pour voir le jour. Car le premier, ce sont mes Ecoliers qui l'ont tiré d'un discours

dont je les avois entretenus deux jours durant sur cete matiere ; & l'autre, ce sont encore eux qui, recœuillant toutes mes paroles à la dérobée, autant que l'art d'abrégé en écrivant y peut suffire, en composerent eux-mêmes un Traité come ils purent ; & par zele pour la gloire de leur Maître, rendirent cet écrit public sans ma participation. C'est pourquoy on verra dans cet ouvrage-ci, quelques endroits semblables à ce que l'on a déjà vu : mais on y en verra aussi beaucoup de changés, plusieurs autres ajoutés, & généralement tout y sera le plus travaillé & le plus châtié qu'il me sera possible.

Or quand je parle d'un Orateur parfait, je le prétends tel qu'il n'y ait que l'home de bien qui le puisse être. Je ne demande pas seulement en lui un rare talent pour l'éloquence, mais j'exige encore toutes les vertus : & je ne puis approuver le sentiment de ceux qui s'imaginent qu'une vie honête & vertueuse est le partage des seuls Philosophes. Je soutiens au contraire qu'un home d'Etat, un home vraiment né pour le bonheur des autres, également propre aux affaires de la République & des particuliers, capable de gouverner une Ville par ses



conseils, de l'afermir par de sages loix, de la réformer par de bons réglemens; je soutiens, dis-je, qu'un home de ce caractère n'est autre que l'Orateur. Ainsi donc j'avoue que je mêlerai ici bien des préceptes qui se trouvent dans les livres des Philosophes : mais je prétends qu'ils ne sont pas moins essentiels à mon ouvrage & qu'ils appartiennent en propre à l'art Oratoire. En effet toutes les fois qu'il faudra parler de la Force, de la Justice, de la Tempérance & d'autres vertus semblables ; come il n'est presque point de sujet où il n'entre naturellement quelqu'une de ces choses, qui toutes ont besoin du secours de l'Invention & de l'Elocution pour être bien traitées ; peut-on douter que ces endroits, étant poussés avec beaucoup de force d'esprit & d'éloquence, ne soient aussi ceux où triomphe particulièrement l'Orateur ? Cicéron l'a fort bien démontré (\*). Toutes ces parties sont unies par la nature, come elles sont liées par le besoin qu'elles ont mutuellement les unes des autres, & c'est une nécessité que le sage ne soit point distingué de l'Orateur. Aussi ne le furent-ils pas dans le commencement. Depuis, les soins se

(\*) Dans le troisieme Livre de l'Orateur.

partagerent ; mais ce fut certainement un éfet de notre lâcheté , qui d'un art feul , en fit deux : car celui de bien parler étant devenu un métier , & ceux qui en faisoient profefſion començant à pervertir l'uſage des meilleures choſes , l'Eloquence fut auffi-tôt ſéparée de la Morale , qui alors ſe vit come en proie aux eſprits médiocres. Quelques-uns dans la fuite mépriſerent le ſoin de l'Eloquence à leur tour , & revinrent à la Morale. Ils s'appliquerent à former les mœurs & à régler la vie des homes ; ſe réſervant parmi les fonctions de l'Orateur , celle qui véritablement ſeroit la plus importante & la meilleure , ſi on pouvoit les diviſer. Ce furent eux qui ſe croyant les ſeuls amateurs de la ſageſſe , uſurpèrent hardiment le nom de Philoſophes ; nom que ni les plus fameux Capitaines , ni les plus grands Politiques n'avoient jamais oſé prendre , plus ſoigneux de faire de bones actions que d'en promettre. Il eſt vrai que parmi les anciens Philoſophes , il y en a eu pluſieurs qui ont doné d'excellentes maximes & qui les ont pratiquées. Mais la plupart de ceux de notre temps , ont caché de grands vices ſous un ſi beau nom (\*). Car ils

(\*) Les Philoſophes furent tous chaffés de Rome

s'étoient fait la réputation de Philosophes , non pas par leur vertu & leur application ; mais par un visage triste & sévère , par une singularité d'habit & de manieres , qui servoient de masque à des mœurs très corompues.

Présentement chacun se mêle de parler de Philosophie. Qui est-ce en éfet, même parmi les plus méchants , qui ne raisonne pas sur les loix , sur l'équité , sur le souverain bien ? & y a-t-il home si grossier , qui ne fasse quelquefois des questions sur les causes naturelles ? Pour ce qui est de la Dialectique , qui examine la force des mots , leur différence , leur propriété ; l'étude en est commune à tous ceux qui cultivent tant soit peu leur langue. Mais l'Orateur saura tout cela parfaitement , & en parlera de même. Et plût aux Dieux qu'il y en eût eu quelqu'un d'accompli , nous ne serions pas obligés d'aler chercher des préceptes de vertu dans les écoles des Philosophes. Maintenant il nous faut recourir à ceux qui , come j'ai dit , se sont emparés de la meilleure partie de l'Eloquence dans le temps qu'elle étoit abandonnée. C'est à eux qu'il la faut re-

sous Domitien , par un décret du Sénat. C'est apparemment pourquoi Quintilien les ménage si peu.



demander, non pour nous parer de leurs dépouilles, mais pour faire voir qu'ils se sont approprié un bien qui ne leur appartenait pas.

Je veux donc que l'Orateur soit tel, qu'il mérite le nom de Sage ; parfait non seulement dans ses mœurs (car quoi qu'en disent quelques-uns, je ne crois pas que cela fût) mais aussi dans toutes les sciences & dans tout ce qui peut contribuer à le rendre plus éloquent ; tel enfin qu'il ne s'en est peut-être pas encore trouvé un. Mais je n'en ferai pas moins mes efforts pour le conduire à la perfection, à l'exemple des Anciens, qui n'ont pas laissé de donner des préceptes de sagesse, bien qu'ils ne crussent pas qu'il y eût jamais eu un seul Sage. Car après tout, ce n'est pas une chimère que cette Eloquence parfaite, & la nature de l'esprit humain n'empêche point qu'on n'y puisse parvenir. Que si on n'est pas assez heureux pour cela, il est certain du-moins, que plus on fera d'efforts, plus haut on s'élèvera ; au-lieu que ceux qui se défient trop de leurs forces, s'arrêtent incontinent d'eux-mêmes, ou sont toujours rampants. C'est pourquoi on me pardonera, si dans cet ouvrage, je descends jusques à des minuties, ne voulant

rien omettre de tout ce que je croirai nécessaire à mon dessein. Car le premier livre comprendra tout ce qui précède la fonction du Rhéteur. Dans le second, je parlerai des premiers éléments & de la nature même de la Rhétorique. Les cinq livres suivans sont destinés à l'invention & à la disposition que je fais suivre immédiatement. Je traiterai dans les quatre autres, de l'Elocution, de la Mémoire & de la Prononciation. Enfin le dernier regardera la personne même de l'Orateur. J'y enseignerai queles doivent être ses mœurs ; ce qu'il doit observer dans les causes qu'il entreprend , qu'il étudie , qu'il plaide ; quel genre d'Eloquence il y doit employer, en quel temps il doit songer à se retirer ; queles doivent être ses occupations dans sa retraite. Voilà ce que je me propose d'exécuter ici, autant que mon peu de lumieres & de capacité me le pourra permettre.

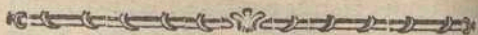
J'acomoderai aussi ma maniere d'écrire à la nature des choses qui se présenteront : car je ne dois pas me borner à doner simplement au Lecteur ces conoissances, qui seules, au sentiment de quelques-uns, composent l'art dont il est question ; ni lui enseigner la Rhétorique, come on enseigne le Droit. Mais je dois

écrire de telle sorte, que la lecture de mon Ouvrage puisse nourrir son stile & fortifier son éloquence. En effet il arrive pour l'ordinaire que ces préceptes (quand on les traite d'une manière si nue & si subtile) desséchent l'esprit, ne laissent ni force ni agrément au discours, & en font come un corps maigre & sec, qui n'offre à la vue que des os. Véritablement il faut qu'il y en ait, & qu'ils soient étroitement serrés par les nerfs; mais aussi ne faut-il pas qu'ils soient décharnés. C'est pour cela que je ne donne pas un traité en racourci, come ont fait la plupart des autres : au contraire, tout ce que j'ai cru utile à former l'orateur, je l'ai inféré dans ces douze livres, sans m'étendre pourtant beaucoup sur chaque partie : car autrement ce ne seroit jamais fait.

Mais il faut que je comence par avertir que tout l'art & tous les préceptes seront inutiles, si on manque de dispositions naturelles ; ainsi cet ouvrage sera pour ceux qui sont nés sans esprit, ce que les préceptes d'Agriculture sont pour les terres stériles. Il y a d'autres avantages naturels qui sont encore fort nécessaires, come la voix, la santé, la grace, un esprit & un corps capables d'une forte application. A l'égard de ces



derniers, pour peu que l'on en soit pourvu, ils peuvent s'augmenter par l'industrie; mais ils manquent quelquefois à un point, que toutes les lumieres de l'esprit, tant acquises que naturelles, en sont obscurcies: come aussi ces avantages sans un habile maître, sans un travail opiniâtre, sans un exercice continuel de lire, d'écrire, de parler, ne vont pas bien loin.



## CHAPITRE PREMIER.

*Quelle espérance un pere doit concevoir de son fils dès son bas âge; & quelles précautions il doit prendre pour sa première éducation.*

DÈS que vous aurez un fils, je veux que vous comenciez par concevoir de lui de grandes espérances. Vous en ferez dès-là plus soigneux de son éducation. Certainement on a tort de se plaindre de la nature; come si elle ne favorisoit qu'un très-petit nombre d'hommes, des talents qui sont nécessaires pour faire du progrès dans les sciences, & que la plupart perdissent leur temps & leur peine, faute d'intelligence. On en voit au

contraire une infinité qui conçoivent aisément & qui aprenent de même. C'est que l'home est fait pour cela. Come il est naturel aux oiseaux de voler, aux chevaux de courir, aux bêtes sauvages de nuire ; de même l'esprit & l'industrie nous sont donés en partage ; ce qui a fait croire que nos ames avoient une origine céleste. Pour ce qui est de ces esprits, nés stupides & indisciplinables, ils ne sont pas moins contre la nature que les monstres. Aussi sont-ils fort rares : en voici une preuve. C'est que dans les enfants on voit briller je ne sais queles lumieres qui sont attendre beaucoup d'eux ; & lorsque ces lumieres s'éteignent avec l'âge, n'est-il pas manifeste que ce n'est pas la nature qui a manqué, mais le soin ? Les uns pourtant ont plus d'esprit que les autres. Que s'ensuit-il ? Que les uns peuvent plus, les autres moins ; mais tous sont capables de quelque chose avec de l'aplication. Un pere qui fera ces réflexions, si-tôt que les Dieux lui auront acordé un fils, plein d'espérance de le voir un jour un Orateur accompli, s'appliquera tout entier à le bien élever. En premier lieu, qu'il prene garde de le donner à des nourices qui parlent mal. Chrysippe les fouhaitoit savantes, s'il y avoit

moyen. Il veut du-moins qu'on choisisse les plus sages & les plus vertueuses. Sans doute c'est à leurs mœurs qu'on doit regarder principalement : mais il faut aussi qu'elles parlent bien. C'est la nourrice qui se fait entendre d'abord à un enfant : ce sont ses paroles qu'il tâchera de rendre & d'exprimer par l'imitation. Or ce que l'on apprend à cet âge s'imprime naturellement dans l'esprit & y demeure. Il en est come d'un vase neuf qui conserve long-temps l'odeur de la premiere liqueur que vous y mettez : & come des laines qui ne recouvrent jamais leur premiere blancheur, quand elles ont été une fois à la teinture. Malheureusement encore, les mauvaises habitudes sont celles qui se perdent le plus difficilement ; car il est aisé de tourner le bien en mal : mais quand vient-on à bout de se défaire des vices, & de mettre les vertus à la place ? Qu'on n'acoutume donc point un enfant, non pas même dans ses plus tendres anées, à un langage qu'il lui faudra désapprendre.

Pour ce qui est des parents, je voudrois en eux beaucoup de savoir ; je ne parle pas seulement des peres : car il est constant que l'éloquence des Gracques ne fut pas peu aidée par Cornélie



leur mere, dont l'érudition a passé jusqu'à nous avec ses lettres. On dit aussi que la fille de Lélius ne parloit pas moins bien que son pere. Pour la fille d'Hortensius, on en peut juger par la harangue qu'elle prononça devant les Triumvirs, & qui lui feroit honneur indépendamment de son sexe. Mais ce n'est pas à dire que les Peres qui ne sont pas savants, doivent être moins soigneux de faire étudier leurs enfants. Au contraire, c'est cela même qui doit les rendre plus attentifs à ce qui regarde leur éducation.

Ce que j'ai dit des nourices, je le dis aussi des enfants, parmi lesquels il faut faire élever celui de qui l'on a conçu de si hautes espérances.



## CHAPITRE II.

*Quels Précepteurs il faut donner aux enfants ; quelle langue il faut leur montrer d'abord ; & à quel âge on doit commencer à les instruire.*

**A** L'égard des précepteurs qu'on donne aux enfants, ce que j'ai à recommander le plus, c'est qu'ils soient véritablement habiles, ou qu'ils sachent du-moins qu'ils

ne le font pas. Car je ne vois rien de pis au monde, que ces gens, qui parce qu'ils ont quelque légère teinture des lettres, s'imaginent être fort savants, & se donent pour tels. C'est en vain que vous voudrez les redresser. Ils croient en savoir plus que tous les maîtres; & fiers de leur autorité, come ils sont ordinairement, ils insistent sur leurs sotises, jusqu'à se mettre en fureur contre qui ose les contredire. Souvent même leur ignorance ne nuit pas moins aux mœurs. Témoin Alexandre, qui, au rapport de Diogène de Babilone, avoit pris de son gouverneur Léonide certains défauts qui le poursuivirent jusques dans l'âge où on les pardonne le moins, sur-tout à un si grand Roi. Si quelqu'un trouve que j'exige trop, je le prie de considérer qu'il s'agit ici de l'éducation d'un Orateur, à quoi il est extrêmement difficile de réussir; & que quand même nous ne manquerions à rien dans ces commencements, il nous reste encore beaucoup plus à faire dans la suite. Car nous avons besoin & d'une application continuele, & des plus excellents maîtres, & de bien des sortes de sciences. C'est pourquoi il faut doner les meilleurs préceptes. Si on n'a pas le courage de les

suivre, du-moins le mauvais succès ne pourra pas être imputé à l'art, & l'on ne s'en prendra qu'à soi-même. S'il arive néanmoins qu'on ne puisse donner à un enfant des nourices, des camarades & des précepteurs tels que je les demande; que l'on mette du-moins auprès de lui un homme de confiance qui ne l'abandonne pas un moment, & qui soit assez éclairé pour reprendre ceux-ci, lorsqu'il leur échape de parler mal en présence de son disciple, afin qu'il ne se régle pas sur eux; pourvu qu'on sache que de ces deux conseils, l'un est un bien, & l'autre un remede.

Je suis d'avis que l'on comence par le Grec, parce que le latin étant notre langue, nous l'apprenons pour ainsi dire malgré nous: outre que c'est des Grecs que nous avons tiré toutes nos sciences. Mais il ne faut pas observer cela scrupuleusement, come je vois faire à quelques personnes, qui tiennent long-temps un enfant à n'apprendre & à ne parler que le Grec. Car il naît delà un inconvénient, qui est, qu'en parlant continuellement une langue étrangere, on s'acoutume à une maniere de prononcer & à des tours qui sont vicieux dans la nôtre, & dont on a de la peine à se



coriger. Il faut donc que le latin suive de près, & qu'on cultive les deux langues presque en même temps & avec un égal soin, afin qu'elles ne se nuisent pas l'une à l'autre.

Quelques-uns ont cru qu'il falloit attendre que les enfants eussent au moins sept ans, pour les appliquer à l'étude ; persuadés qu'avant cet âge ils n'ont ni la force de corps, ni l'ouverture d'esprit nécessaires pour apprendre. Et l'on a attribué ce sentiment à Hésiode, jusqu'au temps du Gramairien Aristophane, qui le premier a nié que l'ouvrage où ce précepte est contenu, fût véritablement d'Hésiode. Mais plusieurs autres Auteurs ont prescrit la même chose, entre lesquels est Eratosthène.

Pour moi j'aime mieux m'en rapporter à ceux qui ont cru avec Chrysipe, qu'il n'y avoit dans la vie de l'homme aucun temps qui ne demandât du soin & de la culture. Car quoique ce philosophe donne trois ans aux nourrices, il veut pourtant que dès cet âge on accoutume les enfants au bien. Or qui empêche qu'on ne cultive leur esprit, si on peut cultiver leurs mœurs ? Je fais bien qu'on fera plus dans la suite en un an, que l'on n'aura pu faire durant tout le temps qui

a précédé. Mais il me paroît néanmoins que ceux qui ont tant ménagé les enfans , ont prétendu ménager encore plus les maîtres. Après tout , que veut-on que fasse un enfant depuis qu'il commence à parler ? Car enfin il faut bien qu'il fasse quelque chose : & si l'on peut tirer de ses premières années quelque avantage , si petit qu'il soit , pourquoi le négliger ? En effet , pour peu qu'il ait appris avant sept ans , n'est-il pas vrai que c'est autant d'avance , & qu'à sept ans on pourra l'appliquer à de plus grandes choses , au-lieu qu'il faudroit commencer par les plus petites ? & cela continué d'une année à l'autre , ne devient-il pas considérable à la longue ? En un mot , ce que l'on pourra prendre sur l'enfance , c'est autant de gagné pour l'âge qui suit. Il en est de même de tous les temps de la vie. Tout ce qu'il faut savoir , qu'on l'apprene toujours de bonne heure. Ne souffrons donc point qu'un enfant perde ses premières années dans l'oisiveté. Songeons que pour ces commencemens de lettres , il ne faut que de la mémoire ; & que non-seulement les enfans en ont , mais qu'ils en ont même beaucoup plus que nous.

Mais aussi ne suis-je pas si mal instruit

de la portée de chaque âge , que de vouloir qu'on tourmente d'abord un enfant, & qu'on lui demande plus qu'il ne peut, car il faut se garder sur-tout de lui faire haïr les sciences, dans un temps où il ne peut encore les aimer ; de peur qu'il ne soit rebuté pour toujours par l'amertume qu'on lui aura fait une fois sentir. L'étude doit être un jeu pour lui. Je veux qu'on le prie, qu'on le loue, qu'on le caresse, & qu'il soit toujours bien-aîsé d'avoir appris ce que l'on veut qu'il sache, Quelquesfois ce qu'il refusera d'apprendre, on l'enseignera à un autre ; cela piquera sa jalousie : il voudra le surpasser, & on lui laissera croire qu'il a réussi. Cet âge est sensible à de petites récompenses ; que l'on se serve encore de cete amorce. Voilà de bien petits préceptes pour un aussi grand dessein que celui que je me suis proposé. Mais les études ont aussi leur enfance. Come les corps les plus robustes ont eu de foibles commencements, tels que sont le lait & le berceau : de même l'éloquence la plus sublime a comencé par des cris, par des paroles confuses & mal formées, & s'est vue arêtée aux lettres de l'alphabet. Parce qu'il ne suffit pas de savoir une chose ; dira-t-on qu'il n'est pas nécessaire de l'apprendre ?



l'apprendre ? & si perſone ne blâme un pere qui ne néglige pas les moindres bagateles dans ſon fils , pourquoi trouvera-t-on mauvais qu'un Auteur publie ce qu'il ſeroit loué de pratiquer chez-lui ? Ajoutez à cela que ces petites choſes ſont plus proportionnées à l'eſprit des enfans. Enfin come le corps ne ſe dresse bien , & n'eſt ſuſceptible de certains mouvemens , que lorsqu'il eſt encore tendre & délicat ; de même l'eſprit, s'il n'eſt bien manié d'abord , & ſi on ne le rend ſouple , contracte avec l'âge une certaine dureté qui le rend inhabile à bien des choſes. Philipe , Roi de Macédoine , ne voulut-il pas que ſon fils apprît à lire d'Ariſtote , qui étoit le plus grand philoſophe de ſon temps ? Et ce grand home dédaigna-t-il cet emploi ? C'eſt qu'ils ſavoient l'un & l'autre , qu'il importe infiniment que ces premiers fondemens de lettres & d'études ſoient jetés par une habile main. Représentons-nous donc Alexandre , cet enfant ſi cher , ſi digne de ſoins , & quel enfant n'eſt pas cher à ſon pere ! Imaginons-nous qu'on l'ôte d'entre les bras des femmes pour me le doner à inſtruire. Si j'ai quelque ſecret pour apprendre à lire en peu de temps , aurai-je honte de le mettre en uſage ?

Car j'avoue que je n'aime point la maniere dont je vois qu'on se sert ordinairement, de faire apprendre aux enfans les noms & la suite des lettres, avant que de leur en montrer la forme & le caractere. Je suis persuadé que cela leur en rend la conoissance plus difficile. Come ils savent leurs lettres par cœur, ils songent bien moins ensuite à ce qu'ils voient, qu'à ce qu'ils ont dans la mémoire, qui va plus vîte que leurs yeux. C'est pourquoi on conseille avec raison de ne pas leur présenter toujours les lettres de l'alphabet dans leur ordre naturel ; mais de les mêler, de les transporter en plusieurs façons, jusqu'à ce qu'ils en distinguent parfaitement les caracteres. Ils aprenent à conoître les gens qu'ils voient par le visage & par l'habit ; il faut qu'il en soit de même en quelque maniere des lettres ; mais ce qui est un obstacle à la conoissance des lettres, n'en est pas un pour les filabes.

C'est un artifice connu de tout le monde, de faire jouer les enfans avec des lettres d'ivoire, pour les mettre en humeur d'apprendre. Je ne blâme point cela, ni tous les autres petits jouets de cete nature, s'il y en a qui leur fassent encore plus de plaisir, qu'ils aiment à nomer, à tenir, à regarder.

Lorsqu'ils comenceront à écrire, il fera bon de faire graver le mieux qu'on pourra toutes les lettres sur une planche, afin que la trace des caracteres dirige leur stile (a). De cete façon ils n'estropieront point la figure des lettres, come il arive sur de la cire ; leur main trouvant une égale résistance aux extrémités, ne fortira point de son modele ; & à force d'imiter des caracteres fixes, ils l'auront bientôt sûre, sans qu'il soit besoin d'un maître qui la conduise. Ce n'est pas une chose de si peu de conséquence qu'on s' imagine, de savoir écrire bien & vite ; ce que les personnes de condition négligent un peu trop. En éfet l'exercice le plus considérable qu'il y ait dans les études, & le seul qui puisse produire un fruit durable & solide, c'est de beaucoup écrire. Or une main pesante arête la vivacité de l'esprit, & quand l'écriture est mauvaise, ou qu'elle n'est pas nete, on n'y conoît rien ; d'où il arive une autre incomodité, d'être obligé de dicter ce que l'on veut transcrire. On se trouvera toujours bien de l'avis que je done ; mais sur-tout lorsqu'on écrit

(a) C'étoit un poinçon, ou une grosse aiguille, avec la pointe de laquelle les Anciens écrivoient sur des tablettes enduites de cire,



à ses amis, à qui on mande souvent bien des choses que l'on n'est pas bien aisé qu'un autre sache.

Pour ce qui est des syllabes, il n'y faut point de méthode abrégée : c'est une nécessité que les enfants les apprenent toutes ; & il ne faut pas même différer à leur montrer les plus difficiles, sous prétexte qu'elles se présenteront assez d'elles-mêmes dans les mots qu'on leur donnera à écrire. Je ne veux pas non plus qu'on s'en fie d'abord à leur mémoire ; il vaut mieux leur faire répéter plusieurs fois la même chose ; & quand ils liront, qu'on ne les presse point, ni pour articuler les mots, ni pour les joindre ensemble ; à moins qu'ils ne voient tout d'un coup & sans hésiter la liaison des lettres. Alors on pourra leur permettre de dire un mot tout entier, & même plusieurs de suite. Il n'est pas croyable combien la précipitation nuit à la lecture, & combien on retarde les enfants pour les vouloir trop avancer : car delà vient qu'ils hésitent, qu'ils répètent, qu'ils s'interrompent eux-mêmes : tout cela parce qu'ils veulent dire mieux qu'ils ne peuvent. Et quand une fois il ont manqué, ils ne disent plus qu'en tremblant les choses mêmes qu'ils savent le mieux.

Qu'ils comencent donc par conoître parfaitement leurs lettres, ensuite par les favoir lier les unes avec les autres ; & qu'on les acoutume à lire lentement pendant un fort long-temps, jusqu'à ce qu'à force d'exercice, ils parviennent à lire vite & bien tout à la fois.

Quant à ce que recomandent tous les maîtres (a), de regarder toujours à droite en lisant, la raison & l'usage sont également d'acord là-dessus. Car on ne peut venir à ce qui suit que par ce qui précède ; autrement il faudroit partager son application, au hazard de prononcer un mot, pendant que les yeux en liroient un autre. Quand le temps sera venu de leur faire écrire des noms, come c'est la coutume, au-lieu de leur doner des mots comuns, & tels qu'ils se présentent fortuitement, il sera bon de les mettre tout d'un coup à ce que les Grecs apelent

(a) On fait que les Hébreux écrivoient & par conséquent lisoient de droite à gauche. Cete maniere passa aux Phéniciens, & des Phéniciens aux Grecs, qui y firent quelque changement. Car ils écrivoient la premiere ligne de droite à gauche & la seconde de gauche à droite, observant toujours le même ordre : ce qui faisoit une espece de sillons dans leur écriture, aussi cela s'apeloit-il *βασιροφνδὸν γράφειν*, écrire par sillons : usage qui passa sans doute aux premiers Latins : & c'est là dessus qu'est fondée la remarque de Quintilien.

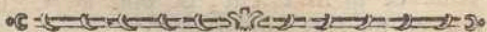
des Gloses , qui est une interprétation de ce qu'il y a de mots plus difficiles dans une langue. Ils tireront delà un grand avantage. Car en badinant & sans y penser, il apprendront une chose qui dans la suite demanderoit un temps & un soin tout particulier.

Puisque nous sommes en train de donner de petits préceptes, en voici encore un pour le temps qu'ils apprenent à écrire. Que les exemples qu'on leur donne, ne soient point de ces pensées frivoles & bizarres, qui n'ont rien d'utile; mais qu'ils renferment plutôt quelque moralité: leur mémoire conservera ces importantes leçons jusques dans la vieillesse, & ces premières idées reçues dans une ame qui n'est encore imbue d'aucune autre, s'y graveront plus profondément, & les mœurs s'en ressentiront. Qu'on leur fasse apprendre aussi par manière de divertissement les paroles mémorables des grands hommes, & quelques endroits choisis, particulièrement des Poëtes; car c'est ce qui fait le plus de plaisir aux enfants: tout cela exerce la mémoire, qui come je dirai en son lieu, est extrêmement nécessaire à l'Orateur, & ne s'entretient que par l'exercice. Outre qu'à cet âge où les enfants ne



peuvent rien produire d'eux-mêmes, la mémoire est la seule chose qui soulage un maître.

Mais afin qu'ils ayent la langue plus libre & la prononciation plus nette, il faudra les obliger à répéter avec le plus de vitesse & de volubilité qu'il sera possible, certains noms barbares, dont les syllabes mal assorties semblent être enchaînées come par force, plutôt qu'unies naturellement ensemble : de même certaines phrases & certains vers composés de mots rudes qui se heurtent & s'entre-choquent. On traitera peut-être cela de bagatelle : cependant faute de prendre cete précaution, il se glisse dans la prononciation une infinité de défauts, qui lorsqu'on n'y remédie pas dans ces premières années, s'enracinent à tel point, qu'il n'est plus possible de s'en corriger.



### CHAPITRE III.

*Lequel vaut le mieux, de faire étudier les enfants chez soi, ou de les envoyer aux Ecoles.*

**I**NSENSIBLEMENT notre élève sort de l'enfance. Il est temps de le sevrer des douceurs que demande l'âge tendre,

& il faut désormais qu'il comence à étudier sérieusement. C'est ici le lieu de traiter une question ; savoir lequel est le plus utile , de faire élever un enfant dans la maison paternelle , ou de l'envoyer aux écoles publiques. Il me paroît que les plus grands législateurs & les auteurs les plus célèbres ont été du dernier avis. Je ne saurois pourtant dissimuler qu'il y a des personnes qui se croient bien fondées à s'éloigner en cela , d'une coutume qui est presque généralement suivie. Deux raisons principales , autant que j'en puis juger , semblent les autoriser dans leur sentiment : l'une que ce seroit exposer les mœurs d'un enfant , que de le jeter dans une foule de jeunes gens , qui par leur âge sont fort enclins au vice , & dont on prétend que le commerce est une source continuele de dérèglements. Car voilà ce qu'ils disent , & plût au Ciel que ce fût sans fondement : l'autre est , qu'un maître , quel qu'il soit , qui n'est chargé que du soin d'un enfant , a bien plus de temps à lui donner , que s'il étoit obligé de se partager entre plusieurs. La première de ces deux raisons est certainement considérable : car s'il étoit vrai que les écoles fussent utiles aux études , mais préjudiciables aux mœurs , je serois

d'avis qu'un enfant aprît plutôt à bien vivre, qu'à bien parler. Mais je crois que ces deux choses ont une si étroite liaison ensemble, que nul ne peut être Orateur s'il n'est home de bien; & quand cela pourroit être autrement, je ne le voudrois pas. Examinons d'abord cete premiere raison dans toute son étendue.

Ils disent donc que tous les enfants se gâtent aux écoles. Affurément cela arive quelquefois; mais ne se gâtent-ils point chez leurs peres? Combien d'exemples nous prouvent que, soit aux écoles, soit dans la maison paternelle, un jeune home peut également conserver & perdre son innocence. Les inclinations qu'il apporte en naissant, & l'éducation qu'on lui done en font toute la différence. Qu'un enfant soit porté au mal; qu'on ait peu de soin de former ses mœurs, & de veiller sur ses actions dans la premiere jeunesse; les endroits les plus écartés ne le mettront pas à couvert du vice. En éfet, le précepteur à qui on le confie, ne peut-il pas être lui-même de mauvaises mœurs, & cet enfant sera-t-il plus en sûreté parmi des esclaves vicieux, qu'avec des compagnons peu retenus? Mais s'il est bien né, si l'assoupissement, ou plutôt la lé-



thargie des peres n'est pas encore un mal désespéré, ne peut-on pas lui choisir pour précepteur un home de probité ; ( car c'est le premier soin des personnes sages ), l'acoutumer à une discipline exacte , & mettre encore auprès de lui ou bien un gouverneur affectionné , qui s'atire de l'autorité par sa sagesse , ou quelque afranchi d'une fidélité éprouvée , dont la présence tiene en respect ceux-mêmes de qui la compagnie nous est suspecte ?

Il y auroit un remede encore plus aisé. Plût aux Dieux que l'on ne pût pas nous imputer à nous-mêmes le dérèglement de nos enfans ! Nous amolissons d'abord leur enfance par toute sorte de délicatesse. Cete éducation mole que nous couvrons du nom d'indulgence , leur énerve l'esprit & le corps. A quoi ne porteront pas leurs desirs dans un âge plus avancé , des enfans acoutumés à fouler la pourpre ? à peine peuvent-ils bégayer quelques mots , qu'ils savent déjà demander ce qu'il y a de plus friand & de plus exquis (a). Nous leur aprenons à goûter les bons morceaux , avant que de leur apprendre à parler. Ils croissent assis dans des chaises roulantes ; & s'ils mettent les

(a) Il y a ici différentes manieres de lire le Texte. J'ai suivi celle qui m'a paru la plus naturelle.

pieds à terre, incontinent des femmes  
 empressées les tiennent suspendus & les  
 balancent nonchalamment. S'ils disent quel-  
 que chose de licencieux, c'est un diver-  
 tissement pour nous. Des paroles qui ne  
 seroient pas supportables dans la bouche  
 des plus voluptueux, nous font plaisir  
 dans celles des enfants ; on en rit, on  
 leur applaudit, on les baise. Je ne m'en  
 étone pas, puisque c'est de nous qu'ils  
 les ont apprises, & qu'ils ne font que  
 répéter ce qu'ils nous entendent dire. Ils  
 sont témoins de nos passions, de nos  
 plaisirs les plus criminels. Il n'y a point  
 de repas (a), point de table qui ne reten-  
 tisse du bruit des plus infâmes chansons.  
 Des choses que je n'oserois dire sans  
 rougir, sont exposées en spectacle à leurs  
 yeux. Tout cela passe en habitude, bien-  
 tôt après en nature. Les pauvres enfants  
 se trouvent vicieux avant que de savoir  
 ce que c'est que le vice. Ensuite ne res-  
 pirant que luxe & que mollesse, l'esprit  
 & le corps apefantis, ils viennent languir  
 à nos écoles. Y prennent-ils ces mœurs ?  
 non ; mais ils les y apportent.

Venons aux études. Un précepteur,  
 dit-on, qui n'a qu'un enfant à élever,

(a) Ne diroit on pas que ce sont nos mœurs que  
 Quintilien dépeint ?

lui donera bien plus de temps. Premièrement, qui empêche qu'on en donne un à ceux que l'on envoie aux écoles ? Mais si on ne peut faire l'un & l'autre, j'aimerois encore mieux le grand jour d'une honête & nombreuse assemblée, que les ténèbres & la solitude des maisons particulières. Car tout bon maître aime à se voir beaucoup d'auditeurs, & se croit digne d'un grand théâtre. Il n'y a pour l'ordinaire que des homes d'une capacité médiocre, qui daignent s'attacher à l'éducation d'un seul enfant, & faire l'office de Pédagogue, parce qu'ils se sentent incapables d'un emploi plus relevé. Mais je veux que par argent, par crédit, par amitié même, on vienne à bout d'avoir chez soi un home d'un mérite rare. Cet home sera-t-il tout le jour après un enfant ? & son disciple sera-t-il continuellement appliqué sans se lasser ? Un regard fixe & continuel fatigue les yeux. Il en est de même de l'esprit ; outre que l'étude le plus souvent demande qu'on soit seul. Car un enfant apprend sa leçon, il écrit, il pense, il médite : à tout cela il ne faut point de maître ; & quiconque vient, pendant ce temps là, précepteur ou autre, il le trouble, il l'interrompt. Cet enfant n'a



besoin non plus du secours de personne , pour bien des sortes de lectures. Autrement quand auroit-il aquis la conoissance de tant d'auteurs ? Il ne reste donc presque plus qu'à lui doner sa tâche , s'il faut ainsi dire , & qu'à lui prescrire ce qu'il doit faire dans la journée ; ce qui ne demande pas un grand temps. C'est pour cela qu'en instruisant un enfant , on en peut instruire plusieurs. Tele est en éfet la nature de bien des choses , que la même voix les porte & les comunique à tous. Je passerai si l'on veut sous silence les matieres d'amplification & les déclamations de nos rhéteurs dont il est bien sûr que chacun peut faire son profit dans un grand nombre d'auditeurs , come dans un petit. Car il n'en est pas de la voix d'un maître come d'un repas , qui diminue à mesure que croît le nombre des convives. Mais il en est come du soleil , qui distribue également par-tout sa lumiere & sa chaleur. Qu'un gramairien fasse une dissertation sur la langue ; qu'il débrouille une question ; qu'il explique un poëte , un historien , il n'y a aucun de ceux qui l'écoutent , qui n'en puisse profiter.

Mais, dira-t-on, le moyen qu'un home entende tous les jours tant d'enfants , &

qu'il ait le loisir de voir, d'examiner, de corriger ce qu'ils font ? Quand je conviendrois qu'il ne le pourroit pas, où ne trouve-t-on pas des inconveniens ? nous comparerons tantôt celui-ci avec les avantages qui le peuvent balancer. Mais je ne prétends pas aussi que l'on envoie un enfant à une école, où l'on croit qu'il sera négligé ; outre qu'un bon maître ne se chargera jamais d'un trop grand nombre d'écoliers. Et ce maître nous devons sur-tout faire en sorte de l'avoir, je ne dis pas seulement pour ami, mais pour ami particulier ; afin qu'en instruisant nos enfants, il agisse moins par la vue de son devoir, que par un secret mouvement de son affection. De cete maniere ils ne seront point confondus dans la foule. Ajoutez à cela qu'un enfant qui a de l'esprit & de l'aplication, ne court aucun risque d'être oublié. Son maître ne manquera pas de s'attacher à lui, come à un sujet capable de lui faire honneur ; & pour sa propre gloire il en prendra un soin tout particulier. Mais quand il seroit vrai que les écoles nombreuses ne seroient pas les meilleures, chose dont je ne conviens pas, lorsque c'est le mérite & la réputation d'un maître qui attirent ce concours : il ne s'ensuit pas qu'il les

faillie condanner toutes : car on peut du-moins choisir celles qui plaisent davantage. J'ai réfuté jusqu'ici, ce que l'on a coutume d'objecter contre les écoles publiques. Il me reste maintenant à dire ce que j'en pense.

Je veux pour moi qu'un homme qui se destine aux fonctions du bareau, à vivre par conséquent au milieu des affaires, & à jouer un rôle considérable dans le monde ; je veux, dis-je, qu'il s'accoutume de bone heure à ne point craindre la multitude, & qu'il se donne bien de garde de contracter une certaine pusillanimité qu'inspire naturellement une vie solitaire & retirée. Il faut toujours que l'esprit s'élève & s'évertue, au-lieu que dans la retraite & dans les ténèbres il languit, il s'abat, il se rouille, pour ainsi dire ; ou bien on tombe dans une extrémité opposée, qui est de s'enfler d'un sot orgueil, & de s'entêter de soi-même : car c'est une nécessité qu'un homme s'en fasse acroire, qui ne se compare avec personne. Ensuite s'agit-il de faire montre de ses études ? il demeure interdit, le grand jour le blesse, tout lui est nouveau, tout l'embarasse ; c'est qu'il n'est jamais sorti de son cabinet, & qu'il n'a appris que dans la solitude,



ce qu'il doit pratiquer aux yeux de tout le monde. Je ne parlerai point des connoissances ni des liaisons que l'on fait aux écoles, & qui se conservent jusques dans la dernière vieillesse avec une sorte de religion ; car rien n'est plus sacré, plus inviolable. On diroit que d'avoir étudié ensemble, c'est être initié aux mêmes mystères.

Mais ce que nous apelons le sens commun, où le prendra-t-on, quand on fuira la société qui est si naturelle non seulement aux hommes, mais même aux animaux, tout muets qu'ils sont ? De plus, il est certain qu'un enfant ne peut apprendre chez lui que ce qu'on lui enseigne, & qu'aux écoles il apprend encore ce qu'on enseigne aux autres. Il verra tous les jours son maître approuver une chose, corriger l'autre, blâmer la paresse de celui-ci, louer la diligence de celui-là. Tout lui servira ; l'amour de la gloire lui donnera de l'émulation ; il aura honte de céder à ses égaux ; il voudra même surpasser les plus avancés : voilà ce qui donne de l'ardeur à de jeunes esprits ; & quoique l'ambition soit un vice, bien souvent pourtant elle produit la vertu. Je me souviens d'une coutume que mes maîtres observoient dans

mon enfance avec succès. Ils nous partageoient en différentes classes, qu'ils régloient eux-mêmes selon nos forces : ainsi chacun disputoit dans sa place, qui étoit plus élevée, à mesure qu'il surpassoit les autres, & qu'il avoit fait plus de progrès. Cela s'examinoit fort sérieusement, & c'étoit à qui remporteroit l'avantage. Mais d'être le premier de la classe & à la tête des autres, c'étoit, sur-tout, ce qui faisoit l'objet de notre ambition. Au-reste ce n'étoit point une affaire décidée sans retour : à la fin du mois, celui qui avoit été vaincu, pouvoit prendre sa revanche & renouveler la dispute, qui n'en devenoit que plus échauffée ; car l'un dans l'attente d'un nouveau combat, n'oublioit rien pour conserver son avantage ; & l'autre trouvoit dans sa honte & dans sa douleur des forces pour se relever avec éclat. Je fais bien que cela nous donoit plus de courage & d'envie d'apprendre, que tout ce qu'auroient pu faire & nos maîtres & nos précepteurs, & tous nos parents ensemble.

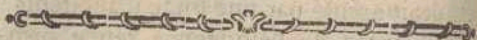
Mais come rien ne sert tant à avancer les enfants que l'émulation, il faut aussi remarquer que ceux qui comencent, se mesurent plus volontiers avec leurs ca-

marades, qu'avec leur maître. En éfet, qu'un enfant qui n'en est encore qu'aux premiers éléments, ait tout d'un coup l'audace d'aspirer à l'éloquence d'un homme qu'il regarde come infiniment au dessus des autres, il n'y a pas d'apparence. Il s'attachera bien plutôt à ce qu'il trouve à sa portée, come une jeune vigne à la faveur d'un arbre qui lui sert d'appui, s'élève de branche en branche & monte enfin jusqu'au faite. Aussi un bon maître qui songe plus à se rendre utile qu'à briller, doit seindre d'abord & ne pas montrer tout son savoir ; afin de s'acomoder à la foiblesse de son disciple, & de ne le pas acabler. Si vous versez de l'eau avec précipitation dans un vase qui ait l'ouverture étroite, rien n'entre ; mais versez-la doucement & goutte à goutte, vous le remplissez insensiblement. Il en est de même des enfants, il faut voir de quoi ils sont capables. Des choses trop relevées & qui passent leur intelligence, n'entreront pas dans leur esprit qui n'est pas encore assez ouvert pour les recevoir. Il est donc avantageux d'avoir quelqu'un que l'on puisse imiter, jusqu'à ce qu'on soit en état de le surpasser. C'est par ces degrés que l'on peut espérer de monter & de s'élever fort haut dans la suite.



J'ajoute une réflexion ; c'est qu'un Maître qui n'a qu'un enfant à instruire ne donnera jamais à ses paroles le poids, le feu & la vivacité qu'elles auroient, s'il étoit animé par une foule d'auditeurs ; car la force de l'éloquence réside principalement dans l'ame. Il faut que l'ame soit touchée vivement, qu'elle se fasse des images des choses, & qu'elle se transforme, pour ainsi dire, en celles dont nous avons à parler. Or plus l'ame est grande & élevée, plus elle a besoin d'un grand spectacle pour s'ébranler. C'est pour cela que la louange lui fait prendre son vol plus haut ; que l'effort qu'elle fait lui donne de nouvelles forces, & qu'elle ne se plaît qu'à de nobles entreprises. On sent une secrète indignation, ou plutôt je ne sais quel dédain d'employer pour un seul auditeur, ce grand talent de la parole qui coûte tant de peines & de travaux. C'est l'avilir, c'est le profaner ; & l'on a honte de donner un air si magnifique à un simple entretien. Figurons-nous en effet un homme qui déclame ou qui prononce un discours, sa voix, sa mine, sa démarche, sa prononciation, son geste : voyons-le se saisir, se transporter, se fatiguer, se tourmenter, tout cela pour une personne qui

l'écoute. Nous paroîtra-t-il bien sage ? Certainement il n'y auroit point d'éloquence parmi les homes, s'ils n'avoient jamais à parler qu'en particulier.



## CHAPITRE IV.

*Comment on conoît l'esprit des enfans, & de  
quele maniere on les doit gouverner.*

IL faut qu'un habile maître qui a un enfant entre les mains, comence par bien conoître son caractere d'esprit & son naturel. La principale marque d'esprit à cet âge, c'est la mémoire qui consiste en deux choses, à aprendre aisément, & à bien retenir. Une autre marque & que je n'estime guere moins, c'est l'imitation ; car il n'appartient qu'à un naturel souple & flexible, de bien imiter. En sorte pourtant qu'un enfant exprime & peigne naïvement les choses qu'il aprend, & non pas les manieres & la mine des gens, ni les défauts qu'il remarque en eux. Je n'aurai jamais bone opinion de celui qui fait le plaisant, & qui met son étude à faire rire, par ce talent de contrefaire. Un enfant, pour avoir véritablement de l'esprit selon moi,

doit être bon & vertueux : autrement je l'aimerois mieux un peu tardif, qu'avec un méchant esprit. Mais je mets une grande différence entre ce que j'apele un enfant bon & vertueux, & un enfant lâche, pesant, endormi. Celui dont je me fais l'idée apprendra sans peine tout ce qu'on lui montre. Il fera quelquefois de petites questions ; mais son alure sera plutôt de suivre, que de courir devant : car ces esprits si avancés, come les fruits précoces, ne viennent presque jamais à une parfaite maturité. On les conoît à la facilité qu'ils ont pour les petites choses. Ils sont hardis, & ils en donent d'abord toutes les marques dont ils sont capables. Par exemple, ( & voilà de quoi ils sont capables ), lorsqu'ils aprenent à lire, plus entreprenants que les autres, ils joindront plusieurs mots ensemble ; ils les prononceront avec un air de confiance, sans hésiter, sans nule crainte de dire mal : ce qu'ils font est peu de chose ; mais ils ont bientôt fait. Ces caracteres d'esprit sont fort superficiels ; ce n'est point une véritable force qui agit en eux ; ils n'ont pas poussé d'assez profondes racines. Come ces petites graines que l'on ne fait que jeter sur la surface de la terre, & qui levent incontinent ;



ou come ces mauvaises herbes qui imitent le blé , elles jaunissent avant la moisson ; mais aussi n'apportent-elles que des épis vides & inutiles. Cependant on est charmé de voir un enfant si avancé pour son âge. Erreur. Ce progrès merveilleux cesse tout-à-coup ; & on revient bientôt de l'admiration où l'on étoit.

Après qu'on aura connu l'esprit d'un enfant , on examinera comment il veut être gouverné ; car l'un veut être pressé , menacé ; l'autre au contraire veut qu'on le prie , qu'on le flate , & se révolte contre le joug de l'autorité. Il y en a tel que la crainte retient , & tel aussi que la crainte décourage. On en voit qui ne réussissent qu'à force de temps & d'étude : d'autres qui font plus par une certaine impétuosité ennemie de la persévérance. Pour moi je veux un enfant que la louange excite , qui soit sensible à la gloire , qui pleure quand il se voit vaincu. Il ne faudra qu'entretenir en lui ces sentiments nobles ; un reproche , une réprimande le piquera jusqu'au vif , l'honneur lui fera tout faire ; la paresse ne sera jamais à craindre pour lui.

Mais il leur faut doner à tous quelque sorte de divertissement , non seule-

ment parce qu'il n'y a rien qui soit à l'épreuve d'un travail continuel, & que les choses, même inanimées, ne se maintiennent, qu'autant que le repos succède à l'agitation ; mais encore parce que l'envie d'apprendre est dans la volonté qu'on ne peut contraindre. C'est pour cela qu'après s'être un peu délassés, ils se remettent plus gaiement à l'étude ; ils sont animés d'un nouveau courage, & l'esprit qui pour l'ordinaire se souleve contre la contrainte, devient traitable avec ces ménagements. Le jeu ne me déplaît point dans les enfants ; c'est une marque de vivacité en eux. Un enfant que je verrai toujours triste & morne, même en jouant, me trompera bien s'il étudie de bon cœur ; puisqu'il languit dans la chose du monde la plus naturelle à cet âge, & à quoi les autres se portent avec le plus d'ardeur. Mais en cela come en tout, il y a un milieu à garder ; car si vous ne leur donnez point de divertissement, ils prennent l'étude en aversion ; si vous leur en donnez trop, ils s'acoutument à l'oïfiveté. Il y a des amusements qui peuvent servir à leur aiguïser l'esprit ; come lorsqu'on leur propose de petits problèmes sur quantité de choses, & qu'ils s'empressent à

l'envi d'en trouver la solution. Le jet nous sert encore à découvrir leurs inclinations & leurs mœurs. C'est-là particulièrement qu'ils se donent à conoître, pourvu qu'on sache qu'il n'y a point d'âge qui ne soit capable de bien & de mal; & que le véritable temps de former les enfants, c'est lorsqu'ils ignorent encore l'art de feindre, & qu'ils sont plus dociles. Car vous romprez bien plutôt que vous ne redresserez, tout ce qui s'est fortifié dans un mauvais pli. C'est pourquoi on ne sauroit avertir trop-tôt un enfant, de ne rien faire par passion, par méchanceté, par emportement; & il faut se souvenir toujours de ce que dit (a) Virgile de ces jeunes plantes qu'on élève.

Il y a une chose que je ne puis souffrir, quoique l'usage l'autorise, & que Chrysipe ne la désapprouve pas; c'est de fouéter les enfants: ce châtiment me paroît bas & servile; & il faut convenir qu'à un autre âge, ce seroit un affront cruel. D'ailleurs un enfant mal né, qui n'est point touché de la réprimande, s'endurcira bientôt aux coups come les plus vils esclaves. Ajoutez à cela que si un précepteur est assidu au-

(a) *Aded in teneris consuescere multum est.* Georg. Lib 2.



près de son disciple, & soigneux de lui faire rendre compte de ses études, il ne sera pas obligé d'en venir à cete extrémité. C'est souvent la négligence du maître qui rend l'écolier punissable : on ne le châtie pas pour l'obliger à faire son devoir, mais parce qu'il ne l'a pas fait. Enfin si vous n'avez point d'autre secret pour réduire un enfant, que ferez-vous quand il sera grand ? car alors il n'aura rien à craindre de ce côté-là, & cependant il entrera dans une carriere bien autrement difficile. Ajoutez-encore que dans le temps qu'on punit ainsi les enfants, la crainte ou la douleur leur fait faire des indécences qui ne se peuvent honêtement rapporter, & qui les couvrent d'infamie. Ensuite honteux, confus, ils n'osent plus se montrer ; ils perdent courage, ils fuient la lumiere qu'ils ne souffrent qu'à regret. Mais ce sera bien pis, si l'on n'a pas réussi au choix des gens qu'on a mis auprès d'eux. Je n'oserois dire jusqu'où va la dépravation de ces indignes maîtres ni à quel point ils abusent du droit de châtier les enfants ; & l'appréhension continuelle où sont ces petits malheureux est quelquefois une occasion à d'autres, pour faire de semblables attentats. Je n'apuierei

pas davantage là-dessus : on m'entend, c'en est trop. Il me suffit d'avertir qu'il ne doit être permis à personne de trop entreprendre sur un âge si foible & si exposé à l'injure.

Je vais parler maintenant des arts & des connoissances qui sont nécessaires à l'Orateur, & je marquerai le temps auquel je suis d'avis qu'il comence à apprendre chaque chose.



## CHAPITRE V.

*De la Gramaire.*

*Des lettres de l'Alphabet, & de leur valeur.*

*Des parties de l'Oraison, &c.*

DÈS qu'un enfant saura lire & écrire, il faudra le mettre à la gramaire. Il n'importe que je parle du grec ou du latin : mon sentiment est que le grec aille devant ; mais le chemin qui mène à l'un, mène à l'autre. Quant à la gramaire, elle comprend deux parties ; savoir l'art de parler correctement ; & l'explication des Poètes. Ainsi elle a dans le fond plus d'étendue qu'elle n'en promet d'abord : car à l'art de parler correctement, est joint celui de bien écrire ;

& l'explication des poètes présuppose qu'on sache lire parfaitement : choses qui demandent toutes un discernement juste & une critique sûre. Les anciens gramairiens exerçoient cete critique avec tant de sévérité, que s'érigeant en censeurs, ils marquoient dans les livres, les endroits qui ne leur plaisoient pas ; ils démêloient les véritables ouvrages d'un Auteur, d'avec ceux qui lui étoient faussement attribués : traitant ceux-ci comme des enfants supposés, qu'on chasseroit d'une maison pour faire place aux légitimes ; ils passaient en revue tous les Auteurs (a), mettoient les uns en meilleur ordre, & donoient une entiere exclusion aux autres.

Mais il ne suffit pas à un gramairien d'avoir lu les poètes ; je veux aussi qu'il ait feuilleté, qu'il ait épluché, pour ainsi dire, tout ce qu'il y a d'écrivains : non-seulement pour les traits d'histoire qui s'y rencontrent ; mais aussi pour les mots, qui tirent souvent toute leur force de l'autorité de ceux qui s'en sont servis. De plus, sans un peu de musique, il

(a) Quelques comentateurs ont entendu cet endroit autrement. Mais je trouve que leur explication est forcée, & j'ai mieux aimé suivre un sens plus littéral.



ne sauroit être parfait dans son art , puisqu'il est obligé de doner des leçons sur les *Mesures* (a) & sur les *Rythmes*. Et s'il ne fait de l'astronomie , il n'entendra pas même les poëtes , qui parlent si souvent du lever & du coucher des astres , pour marquer les différentes saisons. C'est encore une nécessité qu'il soit versé dans la Philosophie , à cause d'une infinité d'endroits que l'on trouve dans presque tous les Poëtes , & qui sont tirés de ce qu'il y a de plus subtil , dans la recherche des causes naturelles ; outre qu'Empédocle parmi les Grecs ; & parmi les Latins Varron & Lucrèce qui ont traité des matieres de philosophie en vers , rendent cete conoissance absolument nécessaire. Enfin il ne lui faudra pas une éloquence médiocre , pour parler de toutes ces choses facilement & en bons termes. On peut juger par là s'il faut écouter ceux qui se moquent de cet art , come s'il ne rouloit que sur des bagateles , & qu'il n'y en eût pas de plus mince. Je tiens pour moi que si notre Orateur n'y est consommé , le

(a) La mesure consiste dans la proportion des temps , dans un certain arangement de pieds , propre à faire un vers. Le Rythme observe seulement la proportion des temps.

grand édifice que nous méditons d'élever, aura la destinée de tous les édifices qui manquent par les fondements. En un mot la grammaire est nécessaire aux enfants ; elle peut même plaire aux personnes les plus avancées en âge, & a de quoi nous occuper agréablement dans la solitude, par une infinité de recherches curieuses dont elle est remplie : d'autant plus estimable que de tous les genres d'étude auxquels on peut s'appliquer, c'est peut-être le seul qui ait plus de fond & de solidité que de brillant & d'ostentation.

Que personne donc ne méprise les principes de la grammaire, come une chose de peu de conséquence ; non qu'il soit difficile de distinguer les consonnes d'avec les voyelles, & de savoir qu'elles se divisent en demi-voyelles, & en muettes ; mais parce que, si on prend la peine d'approfondir cete matiere, on y trouvera plus de mystère qu'on ne pense ; & qu'elle renferme mille subtilités, qui non-seulement sont fort propres à aiguïser l'esprit des enfants, mais qui peuvent aussi exercer la plus profonde érudition. Croit-on en effet qu'il apartienne à tout le monde d'exiger les vrais sons de chaque lettre & sa juste valeur ? Et moi

je crois qu'il ne faut pas moins d'oreille pour cela, que pour faire la différence des sons que rendent les cordes d'un instrument.

Du-moins faut-il convenir que tout gramairien est obligé de descendre dans ce détail, savoir si nous manquons de quelques lettres nécessaires ; je ne dis pas quand nous écrivons de certains mots qui sont tirés du grec ; car alors nous empruntons des Grecs mêmes deux lettres (l'y & le z), mais je dis dans notre langue : par exemple, si nous avons besoin du Digamma Eolique (a) en quelques mots, come dans *servus* & *vulgus*. Il est certain aussi qu'il y a un son qui tient le milieu entre l'u & l'i ; car nous ne prononçons point *optimum* come *opimum* : & dans le mot *herè* (b) ni l'e ni l'i ne se prononcent pleinement.

Il examinera d'un autre côté, si nous n'avons point de lettres qui soient super-

(a) Le Digamma Eolique étoit une lettre particulière aux Eoliens, laquelle ressembloit à notre F, & en avoit toute la force : pour *ἐλένη*, ils disoient *Feλένη*, & pour *ῥοδόν* *Fροδόν*. A leur imitation les anciens Latins ufoient de l'f come d'une aspiration, & disoient *fædum* pour *ædum*. Le Digamma tiroit son origine du *Vav* des Phéniciens. C'étoit proprement deux gamma l'un sur l'autre F, d'où il avoit pris son nom.

(b) Ils disoient alors *herè* pour *heri*.



flues, outre cete marque d'aspiration,  $\vdash$ , que l'on ne peut recevoir sans admettre la marque oposée  $\dashv$ . J'entends donc particulièrement le K, qui est encore la lettre caractéristique de quelques noms (a), & le Q qui pour la forme & pour l'éset est tout semblable au  $\text{κόπρω}$  (b) des Grecs, avec cete seule différence, que le Q chez nous a une figure plus oblique, & que le  $\text{κόπρω}$  (c) chez les Grecs ne sert plus présentement que de marque dans leur arithmétique. J'entends enfin l'X qui est la dernière lettre de notre alphabet, & dont nous nous passerions bien, si nous ne l'avions pas été chercher.

(a) Ils écrivoient *Karthago*, *Kalenda*.

(b) Cet endroit du texte est tellement corrompu, que personne jusqu'ici n'en a pu tirer un sens raisonnable ; j'en dois l'intelligence à un savant Magistrat du Parlement de Dijon, qui l'a heureusement rétabli, dans une dissertation qu'il a faite sur l'alphabet des Grecs & des Latins, & qui est imprimée à la fin de la Paléographie du célèbre écrivain D. Bernard de Montfaucon.

(c) Le  $\text{κόπρω}$  ou *Kofé* étoit une des six lettres que Cadmus avoit apportées aux Grecs. L'illustre Magistrat dont je viens de parler, prouve par ce passage de Quintilien que le  $\text{κόπρω}$  des Grecs étoit à peu près de même figure que le Q des Latins. Les Grecs ne s'en servoient plus come d'une lettre, mais come d'une note d'arithmétique qui signifioit le nombre de 90, c'étoit un pur  $\text{ἐπίσημον}$ , dont la figure étoit telle 7.

A l'égard des voyèles, c'est au grammairien de voir si l'usage n'a point donné force de consonnes à quelques-unes : puisque l'on écrit *jam* come *tam*, & *vos* come *cos*. Il examinera aussi de quelle manière on les joint ensemble. Car par le moyen de cette jonction, tantôt on fait une voyèle longue, come il se voit par la manière d'écrire des Anciens, qui doubloient un voyèle (*a*), en sorte que ce redoublement tenoit lieu d'accent ; & tantôt on les faisoit longues toutes deux, ce qui ne peut aler plus loin ; à moins qu'on ne s'imagine qu'il y a des syllabes composées de trois voyèles, ce qui ne sauroit jamais être, si l'une de ces voyèles ne fait l'office de consonne.

Il recherchera aussi comment deux voyèles ont la propriété de s'unir ensemble (*b*) ; au-lieu que de deux consonnes qui se suivent, on ne peut unir l'une avec

(*a*) Les anciens Latins ont dit *loumen* pour *lumen*, *rees* pour *res*, *doonum* pour *donum*.

(*b*) Quintilien veut dire que deux voyèles étant jointes ensemble, soit par redoublement come dans *rees*, soit dans une diphthongue, come dans *aj*, chacune d'elles conserve sa nature. Au-lieu que deux consonnes de même nature ne peuvent s'unir dans une même syllabe ; & de nature différente, come dans *frangit*, elles se nuisent l'une à l'autre.

l'autre, sans que le son de l'une des deux n'en demeure afoibli. Cependant deux *i* s'unissent fort bien ensemble ; c'est pourquoy de *jacit* on fait *conjicit*. Il en est de même de deux *u* dans *vulgus* & *servus*, come ils écrivent aujourd'hui (a), & à ce sujet il fera remarquer à son disciple que Cicéron aimoit à mettre deux *i* en quelques mots où les autres n'en mettent qu'un, come dans *aïjo* & *Maija*, auquel cas il faut que l'un des deux soit consone.

Qu'un enfant aprene donc ce que chaque lettre a de propre & de particulier ; ce qu'elle a aussi de comun avec d'autres, & queles sont celles qui ont de l'asinité entre elles. Il ne sera plus surpris de voir *scabellum* formé de *scamnum*, & *bipennis* qui signifie une hache à deux tranchants, de *pinna*, (c'est tout ce qui se termine en pointe) & il ne tombera pas dans l'erreur de ceux qui croyant que *bipennis*, une hache, est ainsi dite à cause des deux ailes qu'elle a, veulent par cete raison que l'on dise aussi *pinnae* pour signifier les ailes d'un oiseau.

On ne l'instruira pas seulement des

(a) L'Empereur Claudius avoit introduit l'usage du Digamma Eolique dans la prononciation de ces mots, & de quelques autres.



changements qui arivent aux verbes par la conjugaison, ou par le moyen d'une préposition que l'on ajoute, come *secat secuit, cedit excidit, cedit cecidit, calcat exculcat*, & de *lavare lotus, illotus*, &c. mais aussi de ceux qui avec le temps se sont faits dans les cas directs, autrement appelés nominatifs; car come on dit maintenant *Valerii & Furii*, au-lieu de *Valesii & Fusii* qu'on disoit autrefois; de même *arbos, labos, vapos* même & *clamos & lases* ont eu leur temps. Et cete même *s* qui s'est vue chassée de ces mots-là, a pris en d'autres la place d'une autre lettre; car on disoit *mertare & pultare*, pour *mersare & pulsare* que l'on dit à present. Bien plus, anciénement les Latins disoient *fordeum & fædus* pour *hordeum & hædus*, employant l'*f* ou quelqu'autre lettre semblable, pour toute aspiration; au contraire les Grecs aspirent leur *φ*, & delà vient que Cicéron se moque d'un témoin qui ne pouvoit prononcer la premiere lettre du nom de *Fundanius*.

N'y a-t-il pas eu un temps aussi où nous mettions un *B* à la place de quelques autres lettres? delà *Burrhus, Bruges, & Balæna*, pour *Pyrrhus, Phryges, & Phalæna*. C'est pour cela que de *duel-*

*lum*, on a fait *bellum*, & quelques-uns même ont osé dire *Bellios* pour *Duellios*. Je ne dis rien de quelques autres usages qui sont encore plus extraordinaires (a).

Pour le *T* il est en quelque sorte de communauté avec le *D* ; ainsi il ne faut pas s'étonner si, sur de vieux édifices de notre ville, & en quelques-uns de nos temples les plus célèbres, on trouve écrit *Alexanter* pour *Alexander*, & *Cassentra* pour *Cassendra*. L'*o* & l'*u* de même se sont souvent mis l'un pour l'autre, non-seulement dans les mots grecs, come *Hecoba*, *Culchydes*, *Pulyxena*, mais en latin, *dederont*, *probaveront*, ainsi d'*o-durceis* les Éoliens ont fait *o'udurceis*, & les Latins *Ulysses*. L'*e* n'a-t-il pas tenu aussi la place de l'*i* en beaucoup de mots, come en *Menerva*, *Leber*, *Magester*, *Dijove*, *Vejove* ; pour *Dijovi*, & *Vejovi* ? Il me suffit d'indiquer les choses sur lesquelles il faut insister ; car je ne fais pas ici la fonction de maître, je donne seulement des avis à celui qui la doit faire.

Delà donc il passera aux syllabes, sur quoi je ferai quelques observations, lorsque je traiterai de l'orthographe. Ensuite il examinera combien il y a de parties d'oraison, & queles elles sont,

(a) Come *alocum* & *aliter*, pour *locum* & *liet*.

bien qu'on s'accorde peu sur leur nombre. Car les anciens, come Aristote entre autres & Théodecte, n'en ont admis que trois, savoir les verbes, les noms, & les conjonctions : fondés sur ce que la force du discours est dans les verbes, la matiere dans les noms (l'un en effet est ce qui se dit, & l'autre ce dont il se dit); & qu'enfin il ne se peut faire d'assemblage de l'un avec l'autre, sans un lien commun qui les unisse, d'où naissent les conjonctions. Mais peu-à-peu les philosophes, & sur-tout les Stoïciens ont augmenté le nombre de ces parties. En premier lieu, aux conjonctions on a ajouté les articles, ensuite les prépositions; puis on a ajouté aux noms l'appellation, ensuite le pronom; enfin on a mêlé le participe avec le verbe, & on a joint aux verbes mêmes les adverbes. Notre langue ne demande point d'articles; c'est pourquoi ils sont confondus avec les autres parties de l'oraison; mais à celles que j'ai nommées on a ajouté encore l'interjection.

Quelques-uns néanmoins n'en reçoivent que huit, en quoi ils ont pour eux de forts bons Auteurs, come, Aristarque, & de notre temps Palémon, qui ont compris l'un & l'autre, le *vocabulum*,



ou l'appellation sous le nom, come des especes sous leur genre. Mais ceux qui ont mis de la différence entre le nom & ce que nous apelons *vocabulum*, sont obligés d'en admettre neuf. Il y en a qui subtilisent encore davantage, & qui distinguent entre *vocabulum* & *appellatio*; en sorte que le premier soit pour les choses qui se peuvent voir & toucher, come *maison*, *lit*, &c. Le second pour celles qui manquent de l'une des deux qualités, ou de toutes les deux ensemble, come *vent*, *ciel*, *Dieu*, *vertu*, &c. Ils ajoutent encore deux autres parties (a), que je ne puis aprouver. De savoir maintenant si le mot grec *μεροσυγία* doit être rendu par *vocabulum* ou par *appellatio*, & s'il faut le rapporter au nom come à son genre; la question étant peu importante, je laisse au gramairien la liberté de prendre là-dessus tel parti qu'il lui plaira.

Mais sur-tout qu'un enfant sache parfaitement décliner les noms, conjuguer les verbes, sans quoi il ne pourra jamais faire de progrès considérables. Il seroit même inutile d'en avertir ici, sans la précipitation fastueuse de la plupart des

(a) L'une étoit l'affirmation come *heu*; & l'autre une espece d'adverbe collectif, come *fascetum*.

maîtres, qui comencent par une chose qui ne doit aler qu'après, & qui pour faire briller un enfant par des connoissances spécieuses, se servent de méthodes abrégées, qui bien loin de l'avancer, le retardent & l'embarassent ; mais si un maître a la capacité nécessaire, & ce qui n'est guere moins rare, s'il veut bien prendre la peine de montrer ce qu'il fait, il ne se contentera pas d'enseigner à son disciple qu'il y a trois genres dans les noms, ni quels sont les noms qui ont les deux genres, & même tous les trois. Pour moi j'exige de lui bien autre chose, & je ne croirai pas que ce soit un home à qui rien n'échape, parce qu'il aura fait observer qu'il y a des noms comuns, qui se donent également au mâle & à la femelle, & qui comprennent les deux sexes ; d'autres qui avec une terminaison féminine, sont pourtant masculins, come *Murena* ; & d'autres qui avec une terminaison neutre, sont de genre féminin, come *Glicerium*.

Un habile gramairien (a) recherchera l'origine d'une infinité de surnoms ; car les uns ont été imposés pour quelque défaut corporel, *Rufus*, *Longus*, &c.

(a) Il s'est ici glissé tant de fautes dans le texte, qu'il en faut deviner le sens.

parmi lesquels il y en a dont la raison ne se decouvre pas si aisément, come *Sulla*, *Burrhus*, *Galba*, *Plancus*, *Pansa*, *Scaurus*, &c. D'autres viennent de quelque accident qui sera arivé à la naissance d'une persone, come *Agrippa*, *Opiter*, *Postumus*, *Vopiscus*, &c. D'autres enfin de plusieurs autres causes, *Scipion*, *Cotta*, *Lenas*, *Serranus*, &c. Il en sera de même des noms de peuples, de villes, de certains lieux, & de beaucoup d'autres choses, lesquels noms ont une pareille origine.

Il parlera aussi d'une sorte de nom que l'on donoit autrefois à nos esclaves, & qui se prenoit du nom de leurs maîtres, (a) *Marcipores*, *Publipores*, &c. C'est encore à lui de voir si chez les Grecs, il y a quelque chose qui ait force d'un fixieme cas, & parmi nous d'un septieme; car lorsque je dis qu'un homme a été blessé d'un dard, à proprement parler, je n'use point de la nature de l'ablatif, non plus que de celle du datif, quand j'exprime la même chose en Grec (*τῷ δορί.*)

Quant aux verbes, il n'y a personne qui ne sache qu'ils ont leurs qualités, leurs modes, leurs temps, leurs personnes,

(a) *Marcipores*, id est, *pueri vel servi Marci.*



leurs nombres , & leurs genres ; c'est ce qu'on apprend aux petites écoles , & rien n'est si trivial. Mais bien des gens se trouveront embarrassés de certains verbes qui ne se conjuguent point à la manière des autres.

De plus il y a des participes dont on peut raisonnablement douter s'ils sont participes verbaux , ou seulement des noms, come *lectus*, *sapiens*, parce qu'ils peuvent être l'un & l'autre selon l'occasion. Et de même il y a des verbes que l'on prendroit pour des noms appellatifs, come *fraudator*, *nutritor*.

Que dirons-nous de ceux qui ont un passif contre toutes les règles ? *Itur in antiquam sylvam*, &c. ne méritent-ils pas une attention particulière ? car ils ne se disent point à la première personne : *fletur* est encore de même espèce. Et puisque nous en sommes sur les verbes passifs, il est à remarquer qu'ils s'emploient fort diversement ; les uns ont une signification passive plus générale, *panditur insereæ domus omnipotentis olympi* ; les autres sont pris impersonnellement, *totius usque adeo turbatur agris* : les autres enfin sont neutres passifs, & ont une emploi personnel, *campus curritur*, *mare navigatur*.

Que dirai-je de certains participes qui ont une terminaison passive, & qui signifient tout le contraire de ce qu'ils semblent signifier, come *pransus*, *potus*? Ajoutons encore qu'il y a des verbes défectueux, c'est-à-dire, qui manquent de plusieurs inflexions; d'autres qui changent absolument en quelques-uns de leurs temps, *fero*, *tuli*: d'autres qui ne se disent qu'à la troisieme persone, *licet*, *piget*; & quelques-uns dont la terminaison devient semblable à celle de certains mots qui se prennent adverbialement: car nous disons *dictu* & *factu*, come *noctu* & *diu*; mais ils ne laissent pas d'être des verbes (a), quoique dans une espece de participes, différente des participes *dicto* & *facto*.

## CHAPITRE VI.

*Des perfections & des vices de l'Oraison.*

APRÈS avoir parlé des parties de l'Oraison (b), il nous faut maintenant parler

(a) Du temps de Quintilien on ne conoissoit pas encore de *supin*. C'est un nom inventé après ce rhéteur. De son temps on apeloit participe tout ce qui se décline dans le verbe, à la façon des noms.

(b) Quoique ces chapitres de grammaire soient pour

de ses perfections & de ses vices. Toute oraison doit être corecte, claire, & ornée. Pour la convenance qui est sa principale beauté, je n'en dis rien : parce que la plupart la comprennent dans l'ornement. Ces trois perfections ont autant de vices oposés, que la Gramaire se propose d'examiner, come faisant son premier devoir de doner des regles pour apprendre à parler corectement. Or ces regles concernent les mots, soit pris séparément & considerés en eux-mêmes, soit joints ensemble & en tant qu'ils se rapportent les uns aux autres. Les mots (a) pris séparément sont du fonds de la langue ou étrangers ; simples ou composés ; propres ou transportés d'un emploi à un autre ; usités & comuns, ou de notre invention & nouveaux. Mais chaque mot considéré de la sorte est plus susceptible de vice que de beauté : car lors même que nous disons quelque chose de propre, de beau, de sublime, aucune de ces qualités ne se trouve que

la langue latine, on en peut néanmoins appliquer une partie à toutes les langues, & sur-tout à la nôtre.

(a) Le mot latin *verbum* pouvant également signifier un mot & un verbe, Quintilien démêle ici cete équivoque ; mais come elle ne se trouve point en notre langue, je me suis ataché au sens & non pas à la lettre.



dans le tissu de l'oraison ; puisque nous ne louons les termes que par la convenance qu'ils ont avec les choses ; de sorte que détachés de ce rapport ils n'ont rien de remarquable, qu'un certain son qui est plus ou moins parfait, & qui fait que de deux mots qui ont la même signification, la même (a) valeur, on choisit celui qui sone le mieux.

Ayons soin premièrement que l'oraison soit exemte de barbarisme & de solécisme. Mais come ces vices sont quelquefois excusés ou par la coutume, ou par l'autorité, ou par l'antiquité, ou enfin pour la ressemblance qu'ils ont avec quelque vertu (car souvent il n'est pas aisé de les démêler d'avec les figures) de crainte qu'on ne soit trompé à une observation si glissante & si dangereuse ; plus cete différence est délicate, plus un gramairien doit s'étudier à la bien marquer. J'en parlerai moi-même plus au long dans le traité des figures ; cependant tout vice qui tombe sur les mots en particulier, nous l'apellerons barbarisme.

Il me semble voir quelqu'un dire en lui-même, que fait cet home qui nous avoit promis de si grandes choses ? Et

(a) Ευφωρία.

qui ne fait pas qu'il y a des barbarismes qui se font en écrivant, d'autres qui se font seulement en parlant ? par la raison que tout ce qui s'écrit mal, c'est une nécessité qu'il se dise mal ; & qu'au contraire ce qui se dit d'une manière vicieuse, il ne s'ensuit pas toujours qu'il pèche dans l'écriture. Qui ne fait pas aussi que les premiers viennent d'une lettre ou d'une syllabe qu'on ajoute, qu'on retranche, qu'on change, ou qu'on transpose ? & les seconds, de quelques syllables qu'on divise, qu'on assemble, qu'on aspire, ou enfin qu'on prononce mal.

Il est vrai, ces remarques font peu de chose ; mais ce sont encore des enfants que nous enseignons, & des grammairiens que nous avertissons de leur devoir. Si parmi ces derniers il y en a quelqu'un qui, pour n'avoir qu'une très-légère connoissance de cet art, se borne à montrer ce que contiennent certains abrégés, ouvrage hâté & superficiel de quelques Professeurs ; ceux qui sont plus profonds n'en demeureront pas-là. Par exemple, ils apprendront à un enfant qu'il y a diverses sortes de barbarismes ; l'une qui naît d'un mot étranger, Africain si vous voulez, ou Espagnol, qu'on emploie pour un mot de la langue ;

tel est *canthus* qui signifie cete bande de fer que l'on met autour d'une roue, duquel mot néanmoins Perse a usé come d'un mot reçu. Tel est encore *ploxemum* que Catule a employé, quoiqu'il ne se dise qu'aux environs du Pô. Tel est encore ce mot gaulois *casnar*, (*id est, affectator*), qui se trouve dans l'oraison de Labiénus, ou si on veut de Cornélius-Gallus contre Pollion; car pour *mastruca* qui est un mot Sardien (a), Cicéron s'en est servi exprès, & par plaisanterie. La seconde sorte est celle que nous affectons, pour doner à entendre qu'un home, en ne suivant que sa colere & son emportement, s'est exprimé dans les termes les plus grossiers & les plus barbares. La troisieme est une espee de barbarisme dont il y a une infinité d'exemples, & dont il est aisé de s'en imaginer autant qu'on voudra: il ne faut qu'ajouter une lettre ou une sylabe à quelque mot que ce soit, ou en ôter une autre, ou bien mettre l'une pour l'autre, ou placer la même autrement qu'elle n'est. Mais quelques-uns pour faire montre de leur érudition, ont coutume de tirer des exemples d'un poëte; & en lisant le texte de ce poëte, come on fait

(a) Dans l'oraison pour Scaurus.



d'abord, ils comencent par lui faire son procès. Cependant un enfant doit favoir que ces fautes en vers sont excusables. & qu'elles tournent même quelquefois en beauté ; c'est pourquoi il faut plutôt choisir des exemples moins ordinaires, come celui de Tinca (a) qui, au raport de Hortensius, disoit *precula* pour *pergula*, & faisoit deux barbarismes dans un seul mot, par le changement d'une lettre & par la transposition d'une autre : au lieu qu'Ennius qui tombe deux fois dans les mêmes fautes, en deux mots consécutifs (b), est justifié par le droit qu'ont les poëtes.

Mais en prose même, il y a certains changements qui sont reçus présentement. Cicéron n'a-t-il pas dit l'armée des *Canopites*, quoique les gens du pays disent *Canobites* ; & plusieurs auteurs n'écrivent-ils pas *Tharsomène* pour *Thrasymène*, en quoi ils font une transposition ? Il en est de même de beaucoup d'autres mots ; car Sisenna a dit le premier *assentio* pour *assentior* ; & soit qu'il eût raison ou non, plusieurs l'ont imité, & outre son autorité, ont suivi encore l'a-

(a) Célèbre Orateur, dont il est parlé dans Cicéron

(b) *Metico*, *suffetico*, pour *Metio* & *suffetio*.

nalogie; mais ceux qui tiennent pour *as-*  
*sentior* ont le plus grand nombre de leur  
 côté. Or un gramairien ignorant s'ima-  
 gina qu'il y a ou une lettre ajoutée  
 en l'un, ou une retranchée en l'autre.  
 N'y a-t-il pas aussi des mots composés,  
 dont chaque partie prise séparément fe-  
 roit sans doute vicieuse, & qui dans leur  
 composition n'ont rien de mauvais : car  
 tout le monde a dit jusqu'ici *duapondo*,  
*trepondo*, & Messala soutient qu'ils se  
 disent bien. Séparez-les, vous faites deux  
 ou trois barbarismes de différent genre.  
 Il paroîtra peut-être absurde de dire que  
 le barbarisme, qui est le vice d'un seul  
 mot, tombe sur les nombres & sur les  
 genres : cependant il y a des mots qui,  
 sans qu'on change, qu'on retranche, ni  
 qu'on ajoute aucune lettre, sont mau-  
 vais ; par la seule raison que les uns  
 étant pluriels, on les met au singulier ;  
 come *scala* & *scopa*, pour *scalæ* & *scopæ* :  
 les autres étant singuliers, on les met  
 au pluriel, come *hordea* & *mulsa* pour  
*hordeum* & *mulsum* ; & les autres qui  
 sont masculins, on les fait neutres, come  
*gladia* pour *gladii* ; mais je me con-  
 tente de remarquer cela en passant, pour  
 ne pas ajouter une nouvele question à  
 un art qui n'est déjà que trop embrouillé

par la faute de quelques opiniâtres.

A l'égard des barbarismes qui se font dans la prononciation, il faut plus de pénétration pour les connoître ; parce que l'on n'en peut guere donner d'exemples par écrit, si ce n'est lorsqu'ils se rencontrent en vers ; come ceux qui naissent de la *diérèse*, dont le propre est de diviser les sylabes & d'une seule en faire deux, par exemples *Europæi* pour *Europæ* : ou du vice contraire que les Grecs nomment *synérèse* ou *synalèphe* : & que nous pouvons apeler nous du mot d'union, parce qu'il unit les sylabes & de deux n'en fait qu'une, come on peut voir dans ces vers de Varron, *Cùm te flagranti dejectum fulmine Phaeton*. En effet, si c'étoit de la prose, on pourroit prononcer toutes les lettres, & conserver chaque sylabe.

Les fautes aussi qui regardent les temps & la mesure des sylabes, come lorsqu'une sylabe breve est employée pour une longue, *Italiam fato profugus* ; ou qu'une longue est employée pour une breve *unius ob noxam & furias* : ces fautes aussi, dis-je, ne se font remarquer qu'en vers ; encore même en vers, ne sont-elles pas regardées come des fautes. Mais pour celles qui alterent les sons,



il n'y a que l'oreille seule qui en puisse juger. Cependant on peut demander, si dans notre langue, quand ces fautes viennent d'une aspiration ôtée ou ajoutée mal-à-propos, elles ne passent point jusqu'à l'écriture, supposé que l'h soit une lettre & non pas seulement une marque ; car on a souvent varié là-dessus. Les anciens se servoient très-rarement de l'h, même avec les voyelles, écrivant *ædos* & *ircos* pour *hædos* & *hircos*. Ensuite on a long-temps observé de ne la pas employer avec les consonnes ; alors on disoit *gracci* & *triumpi* pour *gracchi* & *triumphi*. Mais tout-à-coup l'usage en fut porté à l'excès, de sorte qu'on mettoit l'h par-tout ; come il se voit par beaucoup de mots qui sont restés dans de vieilles inscriptions, *choronæ*, *chenturiones*, *præchones* : ce qui a donné lieu à cete ingénieuse Epigrame (a) de Catule, que tout le monde fait. Delà ont passé jusqu'à nous plusieurs mots où l'h s'est toujours conservée depuis, *vehementer*, *comprehendere*, *mihi* ; car on disoit autrefois ; *mehe* pour *me*, & il y en a des exemples dans les vieux poëtes tragiques.

(a) *Chommoda dicebat, si quando commoda vellet  
Dicere, & Hinfidias Arius infidias. Catul.*

Il est encore plus difficile d'observer ici toutes les fautes qui se comettent dans les tons ou dans les accents (a), lorsqu'une filabe qui doit avoir un accent aigu, est mise pour une qui a un accent grave, come dans *Camillus*, si on donnoit un accent aigu à la premiere ; ou lorsqu'un accent grave se met pour un circonflexe, come dans *Cèthegus*, si on relevoit la premiere filabe ; car alors celle du milieu changeroit de nature ; ou enfin lorsqu'on met un circonflexe pour un grave, come font quelques-uns. Encore même confondent-ils les deux dernieres filabes en une, mais cela ne se fait guere que dans des noms grecs, come *Atreus*, *Terei*, *Nerei* (b), qu'ils marquent d'un accent circonflexe, en quoi ils péchent doublement. Cependant je me souviens que dans ma jeunesse, de doctes vieillards prononçoient ces mêmes mots avec un accent aigu sur la premiere filabe, de sorte que la seconde étoit nécessairement grave ; & teles étoient les regles des accents. Aujourd'hui néanmoins, je vois que de savants

(a) *Tenores*, & anciénement *tonores*.

(b) Quintilien veut dire que quelques-uns prononçoient ces mots grecs, come s'ils n'avoient que deux filabes en latin, au-lieu qu'ils en ont trois,

Grammairiens observent de donner quelquefois un son aigu à la dernière syllabe d'un mot, pour le distinguer d'un autre avec lequel on pourroit le confondre ; par exemple dans ce vers de Virgile ,

*quæ circum littora , circum  
Pisces scopulos , &c.*

ils relevent la syllabe finale de *circum* , afin que l'on voie que c'est une préposition , & non pas l'acusatif de *circus*. Par une raison semblable , ils marquent d'un accent grave la dernière syllabe de *quale* & de *quantum* , lorsqu'ils servent à interroger ; & d'un accent aigu , lorsqu'ils sont pris pour termes de comparaison. Mais ils ne pratiquent guere cet usage qu'à l'égard des adverbes , des prépositions & des pronoms ; & ils suivent la règle générale par-tout ailleurs. Pour moi , je crois que l'exception vient de ce qu'en ces endroits , nous joignons deux mots ensemble ; car je regarde la préposition jointe à son régime , come ne faisant qu'un seul mot , & en effet on les prononce d'une manière peu distincte ; ainsi on relève alors la syllabe , come on feroit si ce n'étoit qu'un seul mot ; ce qui a lieu encore en d'autres occasions , par exemple , ici , *Trojæ qui primus ab*



*oris*. Il arive auffi que le befoin du vers change l'accent, & que l'on prononce une filabe breve avec un accent aigu, come dans cete fin de vers, *pecudes, pictaque volucres*; parce qu'encore que cete filabe foit breve de fa nature, elle devient pourtant longue par pofition, pour ne pas faire un iambe que le vers héroïque n'admet point; mais fi l'on fépare ces mots, ils rentrent dans la regle; ou fi la coutume l'emporte, il faut abolir les ancienes lois de la prononciation.

Ces lois font d'une obfervation plus difficile chez les Grecs, à caufe de leurs différents idiomes qu'ils apelent dialectes, & parce qu'un même mot eft tantôt bien dit, tantôt mal; mais en latin la pratique en eft très fimple: car il ne peut y avoir trois filabes de fuite dans un même mot, qu'il n'y en ait une aiguë; foit que ces trois filabes compofent tout le mot, ou qu'elles en foient feulement les dernières: & de ces trois, la filabe aiguë, eft toujours la pénultième ou l'antépénultième. Si celle du milieu eft longue, elle aura un accent aigu ou un circonflexe: fi elle eft breve, elle aura un accent grave; & par cete raifon ce fera la filabe de devant, c'eft-à-dire, l'antépénultième, qui deviendra

aiguë. Enfin dans tous les mots de plusieurs filabes, il y en a toujours une qui a un accent aigu ; mais jamais plus d'une, & jamais la dernière ; ainsi dans les mots de deux filabes, c'est toujours la première. De plus, jamais la même filabe n'a un accent aigu & un circonflexe, parce que le circonflexe se forme du grave & de l'aigu ; c'est pourquoi un mot latin ne sauroit avoir sur la dernière filabe un accent aigu, ni un circonflexe : je dis un mot de plusieurs filabes ; car pour ceux qui n'en ont qu'une, ils l'auront toujours marquée d'un aigu, ou d'un circonflexe ; afin qu'il soit vrai de dire, qu'il n'y a pas un seul mot qui n'ait un accent aigu.

Il resteroit encore à parler de certains défauts, qui affectent les sons, & qui viennent d'une prononciation vicieuse ; par exemple, de la peine qu'on a à prononcer un double *i* ou une double *l* ; ou de ce qu'une lettre nous échape, ou de ce que nous donnons un son trop (a) grossier & trop épais à une autre ; ou de ce que la voix se fait entendre dans l'enfoncement de la bouche : mais ces défauts

(a) C'est ce qu'ils apelent *ιottaκιτμος*, *λαμβδακιτμος*, *ισχυρότης*, *πλαταιασμος*, *κοιλοσομία*. *ἀρθρωπεία*.

ne se peuvent marquer par écrit ; & même pour les exprimer, nous sommes obligés d'avoir recours aux Grecs, qui sont infiniment plus heureux que nous à inventer des termes. Enfin il y a des sons ou plutôt des accents que nous reprochons à toute une nation, tant ils sont inévitables & come atachés à ceux qui les ont. Tous ces défauts banis de l'oraison, il en résulte un parler corect, qui consiste, si je ne me trompe, à employer des mots qui soient tous bons, tous bien prononcés, & mêlés d'un certain agrément ; car l'idée d'un parler corect nous fait entendre tout cela.

Les autres vices naissent tous de l'assemblage des mots & particulièrement le solécisme. Cependant on chicane encore là-dessus : car ceux-mêmes qui conviennent que le solécisme a lieu dans le tissu de l'oraison, come souvent il se corige par le changement d'un seul mot, veulent que le vice soit alors dans le mot & non dans l'oraison. Ils aportent pour exemple, *amaræ corticis*, & *medio cortice*, prétendant que l'un des deux pèche dans le genre : pour moi je ne blâme ni l'un ni l'autre, puisqu'ils sont fondés sur l'autorité de Virgile. Mais supposé que l'un des deux soit mal dit,



& qu'on y remédie en disant *amari corticis*, ou bien *media cortice*, il ne s'enfuit pas pour cela que la faute soit dans les mots ; car ces mots *amari corticis* & *media cortice*, pris séparément, sont bons, & ne deviennent mauvais que parce qu'ils sont joints ensemble. Or cete jonction n'est-ce pas ce qui fait le tissu de l'oraison ?

Mais on propose une question plus savante, c'est à savoir si le solécisme peut tomber sur un seul mot ? par exemple, si quelqu'un pour apeler une personne disoit, *venite* ; ou si pour en congédier plusieurs, il disoit, *abi* ; ou *discede* ; ou bien si intérogeant une personne en ces termes, *quem video* ? cete personne répondoit, *ego*. Quelques-uns vont encore plus loin, & soutiennent que c'est faire un solécisme, que d'exprimer une chose par la parole, & d'en faire entendre une autre, soit par un signe de tête, soit par quelque autre geste. Pour moi je ne suis pas tout-à-fait de ce sentiment, ni ne m'en éloigne pas non plus tout-à-fait ; car il est vrai que le solécisme peut se trouver dans un mot ; mais il faut pourtant convenir qu'il y a quelque chose de sous-entendu, qui tient lieu de plusieurs autres mots. De maniere que ce vice est

roujours dans l'assemblage de ce qui sert à nous faire entendre les choses, ou à nous marquer l'intention de celui qui parle. Pour éviter toute subtilité, je crois que le solécisme est quelquefois dans un mot, mais jamais précisément dans un mot seul.

De savoir maintenant combien de sortes il y en a, c'est un point sur lequel on n'est pas plus d'accord. Ceux dont la division me paroît la plus juste, en font quatre especes, qui sont les mêmes que celles du barbarisme, & consistent dans un mot ajouté, come *veni de Susis in Alexandriam*, ou retranché, come *Ægypto venio, ambulo viam, ne hoc fecit*; ou transposé de façon que l'ordre en soit renversé, come *quoque ego, enim hoc voluit, autem non habuit*. Et au sujet de la transposition, on demande si le mot *igitur*, mis au commencement du discours, doit être traité de solécisme; à quoi il n'est pas aisé de répondre, parce que les meilleurs écrivains sont partagés là-dessus; les uns l'employant souvent de la sorte, & les autres ne l'employant jamais. Ces trois premières especes sont honorées du nom de tropes & de figures, par quelques auteurs qui apelent la première un *pléonasme*, c'est-à-dire, une adjection;

la seconde, *une ellipse*, c'est-à-dire, une détraction ; la troisieme, *une anastrophe*, c'est-à-dire, une inversion ; & qui prétendent que s'il faut les regarder come des especes de solécisme, on ne peut se dispenser d'y ajouter aussi l'hyperbate, qui est de même nature. Pour la quatrieme espece, on en convient, & c'est lorsqu'on met un mot pour un autre ; ce qui arive à toutes les parties de l'oraison, mais plus fréquemment au verbe ; parce que c'est celle de toutes qui souffre le plus de changements : ainsi le verbe est susceptible de solécisme dans ses personnes, dans ses temps, dans ses modes, que les uns apelent ses différents états, les autres ses qualités, & qui sont au nombre de six, come il plaît aux uns ; ou de huit, come il plaît aux autres : & ce vice prendra autant de formes, que l'on comptera de sortes de changements qui se peuvent faire.

Ajoutons encore les nombres : Nous autres Latins nous n'en avons que deux ; mais les Grecs en ont un troisieme, qui est le duel. Quelques-uns néanmoins ont voulu nous doner aussi un duel, & s'imaginoient l'avoir trouvé dans *scripsère*, *legère* ; ne faisant pas réflexion que cete terminaison n'est soufferte, que parce



qu'elle est quelquefois moins rude ; come par la même raison les Anciens ont dit pour *malè mereris*, *malè merère*. Aussi notre prétendu duel n'occupe que ces deux places, au-lieu que celui des Grecs règne dans toute la suite du verbe & dans les noms, quoique malgré cela ils s'en servent très rarement ; mais pour le nôtre, aucun de nos auteurs ne s'est avisé jusqu'ici d'en faire la distinction. Au contraire quand ils ont dit ; *devenere locos*, *conticuere omnes*, *confedere duces*, nous voyons manifestement qu'il ne s'agit point du nombre de deux. Et notre *dixere*, qui termine les plaidoyers, & qu'Antonius Rufus cite come une preuve du sentiment contraire, il est certain que l'Huissier le dit d'un plus grand nombre d'Avocats, come de deux. Ne lisons-nous pas dans Tite-Live, presque dès le commencement de son premier livre, *tenuere arcem Sabini* : & peu-à-près, *in adversum Romani subiere*. Mais quele autorité nous faut-il après celle de Cicéron, qui s'en explique si nettement dans ses livres de l'Orateur ? je ne blâme pas, dit-il, *scripsere*, mais je crois que *scripserunt* est plus naturel.

Le solécisme a lieu pareillement dans les noms, soit appellatifs ou autres, quand

on met un genre, un nombre, & particulièrement un cas pour un autre. En général, on peut dire que ce vice étend son empire sur tous les changements qui arivent aux noms : ainsi non-seulement le comparatif & le superlatif y sont sujets ; mais aussi le nom primitif & le nom possessif, toutes les fois qu'on emploie l'un pour l'autre. A l'égard de la faute où l'on tombe lorsque pour un nom entier on se sert d'un diminutif, par exemple, si l'on disoit *magnum peculium*, il y en a qui la traitent aussi de solécisme ; pour moi je doute s'il ne feroit point mieux de l'appeler un nom impropre ; parce que ce diminutif pèche dans la signification, & que le solécisme n'est pas dans le sens, mais, come j'ai dit, dans l'assemblage des mots. Quant au participe il peut pécher dans ses genres & dans ses cas, come le nom ; dans ses temps come le verbe, & dans ses nombres come l'un & l'autre. Le pronom a semblablement ses genres, ses nombres, & ses cas, qui peuvent n'être pas exemts de ce défaut.

Il se fait encore une infinité de solécismes dans les autres parties de l'oraison ; mais il ne suffit pas de cete observation générale, il faut que le maître

de gramaire viene au détail, afin qu'un enfant ne s'imagine pas qu'il n'y a de solécisme, que quand on met une partie pour l'autre, par exemple, un verbe pour un nom, un adverbe pour un pronom & ainsi du reste : car parmi ces parties d'oraison, il y en a qui ont de l'afinité entre elles, c'est-à-dire, qui sont comprises sous le même genre, dont il n'y a pas moins de mal à changer l'espece qu'à changer le genre même. *An* & *aut* sont des conjonctions ; cependant on ne peut pas se servir indifféremment de toutes les deux en intérogeant. *Ne* & *non* sont adverbes, mettez l'un à la place de l'autre, vous faites une faute ; parce que l'un est une pure négation, & qu'on emploie l'autre pour défendre à quelqu'un de faire une chose. *Intrò* & *intùs* sont des adverbes de lieu ; néanmoins qui mettroit le premier avec un verbe de repos (a), & le second avec un verbe de mouvement, feroit un solécisme. La même chose arive dans l'usage des pronoms, des interjections, & des prépositions, dont la diversité done occasion aux mêmes méprises ; car le solécisme considéré dans une période ou dans une phrase, n'est autre chose qu'un as-

(a) Come *eo intùs* & *intrò sum*.



semblage vicieux de ce qui précède avec ce qui suit.

Il y a pourtant certaines locutions qui ont une apparence de solécisme, sans être mauvaises, come *ludi floralia*, *ludi Megalesia*, *tragædia Thyestes*. Les Anciens n'ont jamais parlé autrement, quoiqu'aujourd'hui l'usage soit changé. On peut donc appeler ces locutions des figures, qui à la vérité sont plus familières aux Poètes qu'aux Orateurs; mais qui sont aussi fort permises à ceux-ci. Une figure au-reste est presque toujours fondée en raison, come on verra dans le traité où je me suis réservé d'en parler. Mais ces mêmes expressions qui passent pour figures, ne sont pas à couvert du blâme, quand elles échappent imprudement. On peut rapporter à la même espèce quelques noms dont j'ai parlé plus haut, dont les uns avec une terminaison féminine sont masculins, les autres avec une terminaison neutre sont féminins, quoique du reste ils n'aient rien de figuré. Voilà ce que j'avois à dire sur le solécisme; car je ne prétends pas donner ici un traité de grammaire: mais cet art s'étant présenté à son rang, je n'ai pas voulu aussi le passer sans lui faire honneur.

Pour suivre l'ordre que je me suis prescrit, il faut maintenant que je parle des mots étrangers ; car j'ai fait remarquer que parmi les mots dont on se sert, les uns étoient du fond de la langue, les autres empruntés. Or par mots étrangers, on entend ceux qui nous viennent de toutes sortes de nations come les homes, & come beaucoup d'institutions & de coutumes. Je passerai sous silence tous les mots que nous avons pris des Toscans, des Sabins, & même des Préneftins ; car Lucilius reproche à Vectius de parler leur langage, de même que Pollion a cru remarquer en Tite-Live je ne fais quoi qui sentoit le terroir de Padoue & son étranger. Pour moi je ne regarde point come étrangères les langues qui se parlent en Italie, & je ne les distingue point ici de celle qui se parle à Rome ; mais il s'y est introduit plusieurs mots Gaulois que l'usage a adoptés. Tels sont, par exemple, *rheda* & *petoritum*, dont l'un se trouve dans Cicéron, & l'autre dans Horace. Notre mot de *mappa*, si usité dans le Cirque, les Carthaginois se l'approprient, & celui de *gurdus* dont le peuple se sert pour signifier un home sans esprit, sans adresse, passe pour un

mot espagnol. Mais ma division a particulièrement en vue la Langue Grecque, d'où la nôtre est tirée pour la plus grande partie. Nous employons même des mots purement grecs dans les occasions où les nôtres manquent, come les Grecs en empruntent quelquefois de nous. Delà naît une question, si ces mots grecs doivent se décliner de la même maniere que les mots latins. D'abord un Gramairien qui sera grand zélateur de l'antiquité, ne manquera pas de dire qu'il ne faut rien changer à la maniere latine; parce que les Grecs n'ayant point d'ablatif, il convient peu de se servir de cinq de leurs cas & d'y en ajouter un sixieme des nôtres. Il louera même le zele de ceux qui ont tâché d'enrichir notre langue, & qui ne croyant pas qu'elle fût obligée de recourir à des usages étrangers, prononçoient dans *Castorem* la syllabe du milieu longue, parce que tous nos noms propres dont le nominatif est en *or*, se prononcent de même: qui vouloient de plus que come on dit *Palæmo*, on dît aussi, *Telamo* & *Plato*; car Cicéron même l'apele ainsi, fondés sur ce qu'ils ne trouvoient aucun mot latin qui fût terminé en *on*. Par une raison semblable, ils ne finissoient pas vo-



lontiers en *as*, le nominatif des noms masculins qui ont cete terminaison en grec : c'est pourquoi nous lisons dans Célius, *Pelia Cincinnatus* ; dans Messala *bene fecit Euthia* ; & dans Cicéron *Her-magora*.

Ainsi nous ne devons pas être surpris que la plupart des Anciens aient dit, *Ænea & Anchisa*. En éfet, si l'on disoit *Æneas & Anchisas*, come *Mæcenas*, *Suf-fenas & Asprenas*, ils auroient le génitif non en *æ*, mais en *atis*. Delà vient aussi que dans *Olympus & Tyrannus*, qui sont des mots grecs, ils prononçoient la filabe du milieu avec un accent aigu : parce qu'une filabe breve suivie d'une ou de deux longues, ne peut avoir d'accent aigu, selon le génie de notre langue. Delà vient enfin qu'ils disoient au génitif, (a) *Achilli*, *Ulyssi*, & qu'ils s'éloignoient des Grecs en beaucoup d'autres choses. Maintenant les Modernes ont établi la coutume de décliner les noms grecs en latin, come font les Grecs mêmes ; ce qui pourtant ne se peut pas toujours pratiquer. Pour moi je crois qu'il faut suivre la maniere des Latins, tant que la bienféance le permet ;

(a) Du Nominatif *Achilleus*, *Ulysseus*, au génitif *Achillei*, *Ulyssi*, & par contraction *Achylli*.

car je ne voudrois pas dire présentement *Calypsonem*, come *Junonem*, quoique C. César ait usé de cete façon de décliner à l'exemple des Anciens ; mais l'usage a prévalu sur l'autorité. A l'égard des noms qui se pourront dire d'une & d'autre maniere, si quelqu'un aime mieux s'en tenir à l'usage des Grecs, véritablement il ne parlera pas latin ; mais aussi ne le blâmera-t-on pas.

J'ai dit en second lieu qu'il y avoit des mots simples & des mots composés ; les mots simples sont ceux qui conservent leur premier état, & à la nature desquels on n'a rien ajouté : les composés se joignent tantôt avec une préposition, come *innocens*, tantôt avec deux, qui même quelquefois semblent être incompatibles, come *imperfertitus* ; mais quand elles n'ont rien de contraire, on peut en joindre deux de suite, come *incompositus*, *reconditus*, & *subabsurdum*, qui est un mot dont se sert Cicéron : quelquefois aussi ce sont deux mots qui s'unissent & s'incorporent ensemble, come *maleficius* ; car d'en composer un seul de trois autres, je ne le permettrois pas à notre langue, quoiqu'on en aporte des exemples, come *capsis*, qui, si nous en croyons Cicéron, est composé de *cape*

*fi vis*, & *Lupercalia*, qui, selon quelques-uns, vient de ces trois mots, *luere per caprum* ; car pour *solitaurilia*, on ne doute plus qu'il ne soit formé de *sus*, *ovis*, & *taurus* : & en éfet ce sont les trois animaux que l'on immole dans ce sacrifice, come Homere lui-même en fait foi (a). Mais ces exemples sont moins composés de trois mots, que de trois particules de mots. Et Pacuve (b), qui a voulu joindre à deux mots, non un troisieme, mais seulement une préposition, pour en former un seul mot, a fait un assemblage insupportable. Il faut donc se contenter d'unir tout au plus deux mots ensemble.

Or ce mélange se fait ou de deux mots latins entiers, come *superfui*, *subterfugi* ; encore ne convient-on pas que ce soient deux mots entiers ; ou d'un mot entier & d'un mot corompu, come *malevolus* ; ou d'un mot corompu & d'un mot entier, come *noctivagus* ; ou de deux mots corompus, come *pedissequus* ; ou d'un mot latin & d'un mot étranger, come *biclinium* ; ou d'un mot étranger & d'un mot latin, come *epitogium*, *Anticato* ; ou de deux mots

(a) Au huitieme livre de l'Odyssée.

(b) *Nerei repandi rostrum incurvicervicum pecus.*



étrangers, come *epirhedium* : car encore que ce mot viene d'une préposition grecque & de *rheda*, qui est Gaulois, ni les Grecs ni les Gaulois ne se servent du composé ; & les Romains prenant des uns & des autres ce qui les acommode, ils en ont fait un mot, dont ils usent come du leur.

Mais il faut remarquer que les prépositions mêmes, sont souvent altérées par ce mélange, come il paroît en plusieurs mots, dans la composition desquels elles entrent, *amisit*, *abstulit*, *aufugit*, qui sont composés de la seule préposition *ab* ; *coit*, qui est composé de *cum* ; *ignavi*, *erepti*, & généralement parlant on peut dire que cet aliage de mots différents, dont on en compose un seul, réussit fort aux Grecs & peu à nous ; non, à mon avis, que cela viene du génie de notre langue, mais parce que nous sommes plus portés d'inclination pour les étrangers. C'est pourquoi après avoir admiré le *συνταυχέω* des Grecs, nous avons peine à nous empêcher de rire, quand nous lisons *incurvicervicum* dans Pacuve.

Je reviens à ma division. Les mots propres sont ceux qui signifient ce qu'ils doivent signifier selon leur première inf-

titution, & nous apelons mots métaphoriques ceux qui sont transférés d'un usage à un autre, & qui portent naturellement une idée à l'esprit, & une autre eu égard au lieu où ils sont.

Pour ce qui est des mots usités, on entend ce que c'est; & il n'y en a point dont on se serve plus sûrement; au contraire les mots nouveaux ne s'inventent point sans quelque danger; s'ils passent, ils sont d'un médiocre ornement au discours; & s'ils sont rejetés ils nous donnent même du ridicule. Cependant (a) on peut quelquefois en hasarder; car come dit Cicéron, ceux qui d'abord ont paru durs (b), s'adoucisent par l'usage; mais il ne nous est point du tout permis de caractériser les choses par de nouveaux noms. En éfet, qui pourroit souffrir que nous employassions des expressions, come quelques-unes qu'on loue avec justice dans Homere & dans les Anciens? Nous en avons même dont peut-être on ne se serviroit pas aujourd'hui, si elles n'avoient l'antiquité pour garant.

(a) C'est ce que les Grecs apelent *ὀνομαστική*, come *λιγυρισμός*, & *σιζισφθαλμία*. Iliad. lib. 9. Odiss. 1.

(b) Fels sont, dit-il, *balare* & *hinniree*.

## CHAPITRE VI.

*De quatre choses principales qui servent  
de fondement à toutes les langues.*

IL y a des observations à faire pour bien parler, & il y en a à faire pour bien écrire : remarquons en premier lieu que chaque langue est fondée sur la raison, sur l'antiquité, sur l'autorité, & sur l'usage. La raison, en fait de langue, se tire particulièrement de l'analogie, & quelquefois aussi de l'étymologie. L'antiquité est respectable par une certaine majesté, & pour ainsi-dire, une certaine religion, qui en est come inséparable. Par autorité, j'entends celle des Orateurs & des Historiens ; car les Poëtes sont souvent obligés de donner quelque chose au besoin & à la nécessité du vers ; si ce n'est en quelques occasions, où pouvant également se servir de deux expressions, ils préfèrent l'une à l'autre, ce semble contre les regles. Il y en a plusieurs exemples dans Virgile, come *imo de stirpe recisum ; aëria quo congefsero palumbes : silice in nuda connixa reliquit*. Et l'on peut fort bien les imiter, parce que le jugement des



grands homes, en ce qui regarde l'éloquence, tient lieu de raison ; & qu'il ne peut être que glorieux de suivre de si excellents guides, dût-on même s'égarer avec eux.

A l'égard de l'usage, on peut dire que c'est un grand maître ; il en est du langage come de la monnoie, qui pour avoir cours doit être marquée au coin public. Toutes ces choses néanmoins demandent beaucoup de discernement, surtout l'analogie, que l'on peut apeler en notre langue du mot de rapport. Elle consiste à rapporter ce qui est douteux, à quelque chose de semblable dont on ne doute point, afin de prouver l'incertain par le certain ; ce qui se fait en deux manieres, par voie de comparaison & par la considération du diminutif. On compare deux mots semblables, principalement par rapport à leurs dernières syllabes ; & c'est pour cela, dit-on, qu'il ne faut pas demander raison de ceux qui n'ont qu'une syllabe. Cete comparaison sert dans les noms, à nous en decouvrir le genre & la déclinaison ; le genre, par exemple, veut on savoir si *funis* est masculin ou féminin ? il n'y a qu'à le comparer avec *panis* qui est tout semblable. La déclinaison ; doute-t-on s'il

faût dire *hac domu*, ou bien *hac domo* & *domuum*, ou bien *domorum*; *anus* & *manus* étant de même espece, on jugera de l'un par l'autre. Le diminutif nous fait conoître le genre seulement; ainsi pour m'en tenir au même exemple, *funiculus* prouve que *funis* est masculin.

Mais la comparaison a lieu dans les verbes. Si quelqu'un donc, à la maniere des Anciens, faisoit dans *fervere* la syllabe du milieu breve, on s'apercevroit qu'il parle mal, parce que tous les verbes qui ont la premiere persone de l'indicatif en *eo*, & qui à l'infinitif conservent un *e* dans leur pénultieme, ont cete pénultieme longue, *prandeo*, *pendeo*, *spondeo*; *prandere*, *pendere*, *spondere*. Et au contraire, ceux qui à la premiere persone de l'indicatif se terminent seulement en *o*, ont l'*e* bref à l'infinitif; *lego*, *dico*, *curro*; *legere*, *dicere*, *currere*, quoi qu'en dise Lucilius (a); car avec tout le respect que je dois à un si savant home, s'il veut qu'on dise *servit*, come *currit* & *legit*, il faudra dire *servo* come *curro* & *lego*, ce qui est inoui:

(a) Lucilius mettoit de la différence entre *fervere* long, & *fervere* bref, come il paroît par ce vers que Quintilien cite; *Fervit aqua & fervet: servit nunc, fervet ad annum*.

aussi n'est ce pas la vraie comparaison qu'il en falloit faire. Il devoit comparer *servit* avec *servit*, & suivant cete analogie, ce sera une nécessité de dire *servire* come *servire*.

J'ajoute que par le moyen des temps obliques, on découvre quelquefois la premiere personne du présent de l'indicatif; & je me souviens que m'étant servi une fois du mot *pepigi*; come quelques gens le blâmoient, j'eus recours à cete regle pour les convaincre que c'étoit bien dit: car ils demeuroient d'accord que de célèbres Ecrivains s'en étoient servis, aussi bien que moi; mais ils soutenoient que c'étoit contre la raison; parce que la premiere personne de l'indicatif étant *pacifcor*, qui a la nature d'un verbe passif, le prétérit devoit être *pacfus sum*: pour moi, outre l'autorité des Orateurs & des Historiens, qui me donoit gain de cause, je disois que l'analogie favorisoit encore mon sentiment; qu'en éfet nous lisons dans les douze tables, *ne ita pagunt*, & que *pagunt* étoit entièrement semblable à *cadunt*; d'où il paroissoit que la premiere personne de l'indicatif, quoiqu'abolie par le temps, étoit *pago*, come *cado*; & qu'ainsi il n'y avoit pas à douter qu'on ne dût dire *pepigi*, come *cecidit*. Mais



Mais souvenons-nous qu'on ne peut pas toujours recourir à l'analogie, parce qu'elle est contraire à elle-même en bien des occasions. Il est vrai que quelques Savants la soutiennent tant qu'ils peuvent; par exemple, quand on leur objecte que *lepus* & *lupus*, dont le nominatif est semblable, sont néanmoins fort différents dans leurs cas & dans leur nombre; ils vous répondent que ces deux noms ne sont pas de même espèce, parce que *lepus* est épïcène (a), & *lupus* masculin; bien que Varron, dans le livre où il traite des commencements de la ville de Rome, ait fait le dernier féminin, après Ennius & Pictor Fabius. Si vous leur demandez pourquoi *aper* fait au génitif *apri* & *pater patris*, ils vous diront que le premier est un nom absolu, & le second un nom relatif. De plus, come ils sont tous deux tirés du grec, ils en apportent encore cete raison, & prétendent que le Latin n'a fait que suivre la déclinaison grecque (b). Mais que peuvent-ils répondre, quand on leur montre que

(a) On apele épïcène tout nom qui, sous un même genre, & une même terminaison, comprend les deux sexes; come en François, *Aigle*, *Perdrix*, *Souris*.

(b) *πατήρ*, *patris*, *πάτερ*, *apri*.

les noms, je dis même les féminins dont le nominatif se termine en *us*, n'ont jamais le génitif en *eris*, & que cependant *Venus* fait *Veneris*; que ceux qui se terminent en *es*, quelque diversifié que soit leur génitif, ne l'ont jamais non plus en *eris*, & qu'on ne laisse pas de dire *Ceres Cereris*? sans parler de quantité de noms & de verbes qui, semblables en aparence, c'est-à-dire, à en juger par le nominatif ou par la première personne de l'indicatif, ont néanmoins des inflexions toutes différentes, come *Alba*, d'où viennent *Albani* & *Albenses*; *volo* qui fait au prétérit *volui* & *volavi*; car pour ce qui est du prétérit des verbes qui ont la première personne de l'indicatif en *o*, l'analogie nous apprend elle-même, qu'il se forme très diversement, *cado*, *cecidî*; *pingo*, *pinxi*; *lego*, *legi*; *pono*, *posui*; *frango*, *fregi*; *laudo*, *laudavi*.

Il ne faut donc pas s'imaginer qu'au moment que les homes ont été créés, cete analogie soit descendue du Ciel pour leur apprendre à parler; bien-loin de cela, elle n'a été inventée que depuis l'institution des langues, & depuis qu'on a remarqué dans le langage les diverses inflexions des mots qui le composent,

& la variation qui se trouve dans leurs définences. Ainsi elle n'est pas appuyée sur la raison, mais sur l'exemple. Ce n'est point une loi, mais une pure observation ; de sorte que l'analogie elle-même tire son origine de l'usage & non d'autre chose. Quelques-uns néanmoins par une opiniâtreté insupportable, qu'ils traitent d'exactitude, aimeront mieux dire *audaciter* qu'*audacter*, contre le sentiment de tous les Orateurs ; *emicavit*, qu'*emicuit*, & plusieurs autres mots (a). Souffrons donc aussi qu'ils disent toujours *audivisse* & *scivisse* ; & *tribunale* & *faciliter* : qu'ils conservent précieusement, *frugalis*, au-lieu de *frugi* ; car comment feroient-ils *frugalitas* ? qu'ils se sachent bon gré de trouver deux solécismes en certaines expressions (b), où l'on met non-seulement un cas, mais un nombre pour un autre : aparament que nous ne le savions pas, & quand nous parlions come tout le monde parle, ce n'étoit pas pour déferer à l'usage & à la bienfiance, come il arive en tant d'autres façons de parler, que Cicéron dans ses Livres de l'Orateur, détaille parfaitement bien, ainsi que tout le reste.

(a) *Conire* pour *coire*.

(b) Come *centum millia nummum*, *fidem Deum*.



Mais après tout, nous voyons qu'Auguste même écrivant à Caius César son neveu, le reprend de ce qu'il disoit *calidum*, plutôt que *Caldum* ; non, dit-il, que le premier ne soit latin, mais parce qu'il déplaît & qu'il est d'une affectation frivole ; car c'est ce que signifie le mot grec (*καλίστονον*) dont il se sert. Voilà pourtant, si nous en croyons ces gens, la seule maniere de bien parler. Pour moi je ne l'exclus point du tout ; car qu'y a-t-il de si nécessaire dans le langage qu'une expression régulière ? je crois donc qu'il s'y faut atacher tant que l'on peut, qu'il faut même s'opposer long-temps à ceux qui veulent innover ; mais lorsque des mots sont absolument hors d'usage, de vouloir les retenir, il me semble qu'il y a à cela ou de l'éfronterie, ou je ne fais que de la vanité puérile : car ce Savant qui en saluant ses amis, leur dira *avete* (a), sans aspiration & faisant la seconde syllabe longue, come autrefois, & qui ai-

(a) Cet endroit est remarquable. Car il s'ensuit que du temps de Quintilien, on disoit *havete*, & que l'on faisoit breve la pénultième, dont pourtant je n'ai trouvé d'exemple nulle part : ce verbe étoit apparemment, come plusieurs autres que l'on faisoit tantôt de la seconde conjugaison & tantôt de la troisième.

mera mieux dire *calefacere*, & *conservavisse*, que come nous disons aujourd'hui, il pourra se servir aussi de *face* pour *fac*, de *dice* pour *dic*, & d'autres impératifs semblables. C'est le chemin le plus droit; qui le nie? mais il y en a un tout contre, & qui est plus aisé & plus battu.

Ce qui m'étonne le plus, c'est de les voir se doner la liberté, je ne dis pas, de deviner le nominatif par les cas obliques, mais de le changer. Par exemple, au-lieu d'*ebur*, & de *robur* que nos meilleurs Ecrivains ont toujours écrits & prononcés ainsi, de dire *ebor* & *robor*, parce qu'ils font au génitif *eboris*, *roboris*; tandis qu'ils laissent l'*u* dans le génitif de *sulfur* & de *guttur*, fondé sur le même principe; & c'est aussi pourquoi ils ne conviennent pas de la terminaison de *jecur* & de *femur*. Je trouve pour moi que cete licence qu'ils prennent n'est pas moindre, que si dans *sulfuris* & *gutturis*, ils changeoient l'*u* de la pénultieme en *o*; par la raison qu'*ebur* & *robur* font *eboris* & *roboris*. Et en effet, Antonius Gnipphon (a) convient à la vérité, qu'il

(a) Célèbre Gramairien qui vivoit du temps de Cicéron. Suétone raporte que cet Orateur ne dédaigna pas de prendre de ses Leçons, lors même qu'il étoit Préteur.

faut dire *ebur* & *robur*, & même, ajoute-t-il, *marmur*; mais il veut qu'ils fassent au pluriel *ebura*, *robura*, & *marmura*. Cependant s'ils avoient bien remarqué l'afinité & l'union qu'il y a entre certaines lettres, ils sauroient que de *robur* on fait *roboris*, de la même manière que de *miles* on fait *militis*, de *limes* *limitis*, & de *judex* *judicis*; pour ne pas citer encore une fois beaucoup d'exemples que j'ai rapportés ci-dessus.

Mais, come j'ai dit aussi, combien de noms dont le nominatif est semblable, & qui prennent des formes toutes différentes dans leurs cas obliques? *Virgo*, *Juno*: *fusus*, *lusus*: *cusps*, *pupis*, & tant d'autres. N'y en a-t-il pas qui ne se disent qu'au pluriel, d'autres qui sont indéclinables; & d'autres qui incontinent après le nominatif, changent à n'être pas reconnoissables, come *Jupiter Jovis*? Changement qui arive de même dans les verbes, come dans *fero*, qui emprunte d'un autre ses préterits; outre qu'il y a encore des noms qui ont quelques-uns de leurs cas d'une prononciation si dure & si étrange, que c'est à-peu-près come s'ils en manquoient absolument: car à quoi sert, par exemple, le génitif singulier de *progenies*, &



le génitif pluriel de *spes* ? Et quels seront les prétérits passifs ou les participes de *quire* & de *ruere* ? Que dirai-je de plusieurs autres noms, sur l'inflexion ou la déclinaison desquels on n'est pas d'accord (a) ? C'est pourquoi je trouve que l'on a raison de dire, qu'autre chose est de parler grammaticalement, autre chose de parler bien. Mais en voilà assez sur l'analogie, & peut-être trop.

Quant à l'étymologie qui recherche l'origine des mots, Cicéron l'appelle du nom de *marque*, parce que le terme dont Aristote s'est servi \*, signifie cela ; car pour celui que Cicéron avoit imaginé, & qui est composé de deux mots \*\*, lui-même craint d'en faire usage. Il y en a qui s'attachant plutôt à la nature de la chose, aiment mieux l'appeler l'art de trouver l'origine des mots. A l'égard de son emploi, il est quelquefois très nécessaire, sur-tout quand le sujet dont il s'agit, a besoin d'interprétation : comme lorsque M. Célius soutenoit qu'il étoit ce que nous entendons par *homo frugi* ; non qu'il se piquât d'abstinence, il ne

(a) Comme, *Senatūs*. On doutoit alors s'il avoit au génitif *Senatūs*, & au datif *Senatui*, ou bien *Senati*, *Senato*.

\* *Notatio*, Σύμφορον. \*\* *Veriloquium*.

pouvoit pas mentir à ce point ; mais parce que sa conduite étoit utile à plusieurs , & pour me servir de son terme , *fructueuse* , d'où vient disoit-il , notre mot *frugalité* ? C'est pourquoi l'étymologie a lieu particulièrement dans les définitions. Son usage est encore de démêler les dictionnaires barbares & vicieuses , d'avec celles qui sont dans les règles ; par exemple , quand on examine si la Sicile est bien nommée *triquetra* , & si ce n'est pas *triquedra* (a) qu'il faut dire : si *meridies* est bien dit , & s'il ne vaudroit pas mieux dire , *medidies*. Il en est de même de plusieurs autres mots que nous défigurons , parce que c'est une nécessité de se conformer à l'usage.

Au reste l'étymologie renferme en soi beaucoup d'érudition , soit qu'elle remonte à la source des mots que nous avons tirés du grec , & qui sont en grand nombre , particulièrement de ceux qui se déclinent suivant la dialecte Eolique , celle de toutes , dont notre langue approche le plus ; soit qu'elle cherche dans l'histoire & dans les monuments de l'antiquité , l'origine des noms qui ont été

(a) *ἴδρα* signifie un angle , & l'on fait que la Sicile est appelée *triquetra* à cause de sa figure triangulaire.

donés aux homes, aux lieux, aux villes & aux nations. D'où vient, par exemple, le nom de Brutus, de Publicola, de Picus ? Pourquoi l'Italie a été apelée *Latium* ? pourquoi la ville de *Beneventum* est ainsi nommée ? quelle raison les Romains ont eue de dire *le Capitole*, *le mont Quirinal*, *le mont Argilete*, &c ? Je ne dis rien d'une infinité de noms de moindre conséquence, qui sont pourtant la principale étude de ceux qui sont entêtés de cete recherche, & qui veulent, à quelque prix que ce soit, ramener tous les mots à leur étymologie. Pour cela il font breves les lettres ou syllabes qui sont longues, & longues celles qui sont breves. Ils en ajoutent, ils en suppriment : enfin il n'y a sorte de changement qu'ils n'y fassent. Mais ils portent leur vaine subtilité jusqu'à se rendre ridicules ; par exemple, ils examineront sérieusement si le mot de Consul vient de *consulere*, *pourvoir*, ou de *consulere*, *juger* ; car les Anciens le disoient aussi en ce sens, come il se voit par une façon de parler qui est encore en usage (a) ; si c'est l'âge de ceux qui composoient le Sénat, qui l'a fait nommer ainsi, parce qu'on les apeloit *patres*,

(a) *Rogat boni consulas*, id est, *bonum judices*.



les peres ; si le mot de *rex* vient de *regere*, gouverner. Voilà les beles choses qu'ils nous aprenent, come si persone en avoit jamais douté ; car je ne nie pas que *regula*, & les mots semblables n'aient un primitif d'où ils sont sortis.

Je conviendrais même, si l'on veut, de l'étymologie de quelques autres (a), quoiqu'elle soit détournée ; mais faut-il convenir pour cela que l'étymologie de quelques-uns, doive se tirer justement de leurs contraires (b) ? Et croirons-nous que le mot d'*home* soit pris *ab humo* de la terre, dont le premier home fut formé ; come si tous les animaux n'avoient pas eu la même origine, ou que les premiers homes eussent doné un nom à la terre, avant que de s'en doner un à eux-mêmes. Recevrons-nous pour bones ces étymologies & leur pareilles ? Continuons : nous parviendrons bientôt jusqu'à croire que *stella*, une étoile, est come qui diroit *luminis stilla*, une goutte de lumiere. L'auteur de cete découverte est pourtant cé-

(a) Come *classis a calando* ; *lepus*, quasi *levipes* ; *vulpes* quasi *volipes*.

(b) Come *ludus*, une école, quia *longissimè abfit a lusu*. *Lucus*, quia *umbrâ opacus parum luceat*. *Dis*, quia *minimè dives*.

lebre dans les Lettres ; mais il y auroit de l'inhumanité à le nomer dans un endroit où je ne fais mention de lui, que pour le blâmer. Il y en a qui ont fait des volumes entiers, pleins de ces sortes de recherches, & qui pensant avoir bien réussi, n'ont pas hésité à mettre leur nom à la tête de leur ouvrage. C'est ainsi que C. Granius s'aplaudissoit d'avoir trouvé que notre mot de *célibes*, par lequel nous entendons les personnes qui gardent le célibat, étoit dit pour *célibites* ; parce que ces personnes à l'exemple des bienheureux, vivent sans inquiétude, & sont exemptes du plus pesant fardeau qu'il y ait. Il confirmoit son sentiment en aléguant le terme grec *ἡμίους* qui signifie la même chose ; & selon lui par la même raison. Modestus a voulu partager avec lui la gloire de l'invention, en disant que Saturne ayant fait au Ciel, son pere, le traitement que l'on fait, on a depuis apelé du nom que j'ai dit, tous ceux qui sont assez heureux pour se passer de femme. L. Elius apporte une étymologie du mot de *pituite* qui n'est guere moins plaisante : *pituuta* ; dit-il, *quia petat vitam*. Mais qui n'excuserons-nous pas après Varron, qui vouloit persuader à Cicéron que le mot

d'ager, un champ, venoit d'agere, faire, parce qu'il y a toujours à faire à un champ, & que celui de *graculi*, des geais, vient de ce que les geais volent *gregatim*, par troupe, bien qu'en éfet le premier soit manifestement pris du grec, & que le second n'ait d'autre fondement que le chant, ou pour mieux dire, le cri de ces oiseaux. Mais ce savant home avoit si fort à cœur de trouver l'origine de tous les mots, qu'il n'a pas même oublié celui de *merle* (a), où il n'a pas mieux reussi. Quelques-uns n'ont pas fait difficulté de comprendre dans l'étymologie, tout ce qui peut doner lieu aux dénominations & aux noms ; par exemple, les qualités du corps qui, come je l'ai déjà remarqué, ont fondé les surnoms de *Rufus*, de *Longus*, &c. le son, dont l'imitation a fait les mots de *craquer* & de *murmurer* ; la dérivation, qui de *vîte* à fait *vitesse* ? enfin les composés, de la plupart desquels il est aisé de juger, par l'exemple des dérivés, & qui sans doute ont un primitif d'où ils viennent. Mais je ne crois pas que pour en conoître l'origine, il soit besoin de recourir à la science des étymologies, qui n'est

(a) *Merula*, selon Varron, *quia sola volat, quasi mera volans.*



d'usage que dans les choses obscures & douteuses.

Pour ce qui est des vieux mots, non-seulement ils ont d'illustres partisans, mais il faut avouer qu'ils donent de la majesté au discours, & qu'ils ne sont pas même sans agrément ; car ils ont tout le poids de l'antiquité ; & parce qu'on a cessé de s'en servir, ils ont aussi la grace de la nouveauté ; mais il en faut user avec beaucoup de retenue, & de maniere qu'ils ne soient ni trop fréquents, ni trop remarquables, par la raison que rien ne déplaît tant que l'affectation. Je ne conseillerois pas non plus de les aller chercher dans des temps fort éloignés, & presque éfacés de la mémoire des hommes, come plusieurs mots (a) que l'on ne conoît presque plus, & come les vers des Saliens, qui ne sont pas entendus de leurs propres prêtres. A l'égard de ces vers, la religion empêche qu'on y fasse aucun changement, il faut s'en servir come de choses consacrées ; mais pour le discours, dont la premiere perfection est la clarté, que seroit-ce s'il avoit besoin d'interprete ? Come donc parmi les

(a) *Topper* pour *cito*, *antigerio* pour *valdè* ; *exan-  
tlare*, *prosapia*. Cependant Cicéron s'est servi d'*ex-  
amtlare* en deux endroits.

mots nouveaux les plus anciens sont les meilleurs ; aussi parmi les anciens les plus nouveaux sont ceux qui valent le mieux. Il en est de même de l'autorité ; quoiqu'à la rigueur on ne pèche pas en parlant come de célèbres écrivains ont parlé ; cependant il ne faut pas tant regarder à ce qu'ils ont dit , qu'à ce qu'ils ont persuadé. Qui de nous en éfet pourroit souffrir aujourd'hui certaines expressions (a) qui se trouvent dans Caton , dans Pollion , dans Messala , dans Célius , dans Calvus ? eux-mêmes ils ne s'en serviroient pas à présent.

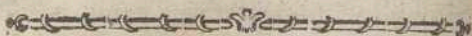
Il reste donc de s'en tenir à l'usage ; car il seroit ridicule d'aimer mieux le langage qu'on parloit autrefois , que celui qui se parle aujourd'hui : & ce vieux langage , qu'est-ce autre chose que l'ancien usage ? Mais ce que je dis a besoin de réflexion , & il faut bien définir ce que nous entendons par l'usage ; car si on le prend pour ce que l'on voit faire à la multitude , les conséquences en seront dangereuses , non-seulement pour la langue , mais ce qui est plus important , pour les mœurs. D'où nous viendrait en éfet tant de bonheur , que ce

(a) Come *tubercinabundum* , *lurcabundum* , *hodie indices* , *gladiola* , *parricidatum* , *collos*.

qui est bien fût suivi du plus grand nombre ? Come donc de s'aracher le poil, de porter ses cheveux coupés par étages, de faire la débauche dans le bain, quelque répandues que soient ces misérables modes, rien de tout cela n'est l'usage; parce que rien de tout cela n'est à couvert du blâme; mais de prendre le bain, de se faire raser, de se divertir honêtement avec ses amis, voilà l'usage. De même pour la langue, si de mauvaises façons de parler viennent à avoir cours, ce ne sera pas là-dessus qu'il se faudra régler; car pour ne point m'arrêter à une infinité de mauvais mots qui sont dans la bouche du peuple & des ignorants, nous savons que tout le théâtre & tout le parterre se sont souvent récriés en termes barbares. J'apellerai donc ici l'usage, ce qui est bien dit, du comun acord des honêtes gens & des savants; come en fait de mœurs, l'usage sera ce qui a l'aprobation des gens de bien.







## CHAPITRE VIII.

*De l'Orthographe.*

Nous avons dit tout ce qui concerne la maniere de bien parler ; disons maintenant ce qu'il faut observer en écrivant. Premièrement ce que les Grecs apelent orthographe , nous l'apelerons , nous , la science d'écrire corectement ; science qui ne consiste pas à apprendre à un enfant queles sont les lettres dont chaque filabe est composée ( car je crois cela au dessous de l'emploi de gramairien ) mais qui selon moi , a lieu principalement dans les mots dont le sens est douteux. Véritablement de mettre un accent sur toutes les filabes longues , pour marquer qu'elles sont longues , ce seroit une exactitude puérile , parce que la plupart se manifestent assez par la nature même du mot qu'on écrit. Mais il est nécessaire quelquefois d'en user ainsi , lorsqu'une même lettre peut faire naître des idées différentes , selon qu'elle est longue ou breve ; par exemple , *malus* pouvant également signifier un arbre & un méchant home , on le distingue par un accent ; *palus* ayant aussi deux signifi-

cations, on le détermine de la même manière : & parce que la même lettre est breve au nominatif, & longue à l'ablatif, d'ordinaire on avertit par cete marque si c'est l'un ou l'autre qu'il faut entendre. Sur ce fondement plusieurs ont cru qu'il falloit distinguer les verbes qui sont composés de la préposition *ex* (a), & qui comencent par une *s*, d'avec ceux qui comencent par un *p*, en ajoutant une *s* à la seconde syllabe des premiers, & en la suprimant dans la composition des seconds. Ils observoient encore d'écrire *ad* par un *d*, lorsqu'il faisoit partie d'un mot come préposition, & par un *t*, lorsqu'il en faisoit partie come conjonction ; d'écrire *cum* par un *q*, toutes les fois qu'il marquoit le temps ; par un *c* quand il signifioit accompagnement, & par un *q* suivi de deux *uu*, quand il étoit employé come particule déclaratoire ou causale. Ils pouffoient l'exactitude encore plus loin & jusqu'au scrupule, écrivant toujours *quicquid* avec un *c* au milieu, de crainte qu'on ne le prît pour une double interrogation, & *quotidie* come il est écrit ici, afin de garder la

(a) Come dans *specto* & *pecto*. Le composé de l'un sera *expecto* avec une *s*, & le composé de l'autre sera *expecto* sans *s*.

marque de son origine. Mais ce sont des minuties auxquelles on ne fait plus attention aujourd'hui.

On demande si dans la composition des mots, il faut écrire les prépositions selon qu'elles s'y prononcent, ou suivant le son qu'elles ont par elles-mêmes; comme par exemple, dans *obtenuit*; car la raison veut un *b* pour la seconde lettre; cependant il semble qu'on entende un *p*: & dans *inmunis*, l'*n* surmontée par le son de la syllabe qui suit, se change en une double *m*. Les mots qu'on est obligé de partager en écrivant, demandent aussi quelque réflexion, pour savoir, si la consonne du milieu appartient à la syllabe qui précède, ou à celle qui suit, come *aruspex*; car la dernière partie de ce mot venant de *specto*, par cette raison il faut joindre l'*s* à la troisième syllabe. Au contraire dans *abstemius*, qui signifie un homme qui s'abstient de vin, come son origine le marque (*a*), le fait partie de la première syllabe.

Pour le *K*, je crois qu'il ne faut jamais s'en servir, si ce n'est lorsqu'étant seul, il signifie tout un mot (*b*): je fais

(*a*) *Abstemius ex abstinentia temeti.*

(*b*) *K.* On s'en servoit pour écrire en abrégé les mots de *Kalendæ*, *Carthago*, *caput* & *columnæ*.



cete remarque, non parce qu'il y a des gens qui croient le *k* nécessaire devant l'*a*, quoique nous ayons le *c* dont le pouvoir s'étend sur toutes les voyèles; mais pour avertir que l'orthographe est soumise aussi à l'usage; & c'est pourquoi elle a si souvent changé. Car sans parler de ces temps si reculés, où nous avons bien moins de lettres, & où elles n'étoient ni de même forme, ni de même valeur, que celles dont nous nous servons aujourd'hui, ne savons-nous pas que les anciens Latins terminoient plusieurs mots par un *d*; ce qui se voit encore par cete colone ornée d'ancres de navires, qui fut érigée dans le baryon à l'honneur de Duillius (a)? ils en terminoient d'autres par un *g*, come nous le voyons aussi par l'autel du Soleil, qui est proche du temple de Quirinus (b). Il n'est pas besoin de répéter ici ce que j'ai dit de certaines lettres qu'ils changeoient en d'autres; car peut-être parloient-ils come ils écrivoient. Il a été

(a) Caius Duillius défit l'armée navale des Carthaginois. C'est la première victoire que les Romains aient remportée sur mer. Pour honorer la mémoire de leur Général, ils érigerent la colone dont il est ici parlé, avec cete inscription: *Dicata columna Duillio fortitud. ergo.*

(b) On y lisoit ce mot *vesperug*, pour *vesperugo*.

long-temps fort en usage de ne point doubler les demi-voyèles, & au contraire jusqu'au temps d'Accius & par-delà, on marquoit come j'ai dit les syllabes longues par une double voyèle.

L'usage de joindre un *e* avec un *i*, & de les employer de la même manière que les Grecs emploient la diphthongue *ei*, s'est conservé encore plus long-temps. On a même fait des règles pour marquer en quels cas & en quels nombres (a) les noms devoient s'écrire de la sorte, & Lucius a mis ces règles en vers; usage au reste qui me paroît non-seulement inutile, l'*i* n'étant pas moins long que bref de sa nature, mais quelquefois aussi très incomode; car les noms qui auront un *e* immédiatement devant la dernière syllabe, & qui se termineront par un *i* long, suivant cete manière, prendront un double *e*, *aureei*, *argentei*; ce qui sera fort embarrassant, particulièrement pour ceux qui apprenent à lire. Il en est de même de l'*i*, que les Grecs ajoutent à la fin des datifs (λῆϊσι), & qu'ils inferent même en quelques-uns, parce que l'étymologie qui ne seroit pas

(a) Ils écrivoient *puerei* au nominatif pluriel, pour le distinguer du génitif singulier; & *mendacei*, *furi*, pour *mendaci*, *furi*.

marquée sans cete interposition, l'exige ainsi. A l'égard de leur diphthongue *ai*, dont nous avons changé la seconde lettre en *e*, les anciens la prononçoient par *a* & *i*, différament pourtant : les uns toujours de la sorte à la maniere des Grecs, les autres seulement au singulier, quand le génitif & le datif le pouvoient souffrir. Et delà vient qu'on trouve encore *pietāi* & *aquāi* dans Virgile, qui étoit grand amateur de l'antiquité. Ceux-ci, au pluriel des mêmes noms, mettoient un *e* à la place de l'*i*, & disoient *hi Syllæ*, *Galbæ*, &c. Nous avons aussi la-dessus un précepte de Lucilius, que je ne raporte pas, parce qu'il est trop long ; on peut consulter l'endroit, c'est au neuvieme livre.

Mais sans remonter si haut ; du temps de Cicéron, & un peu au dessous, toutes les fois qu'il y avoit une *s* entre deux voyèles longues, ou qu'elle en étoit précédée, on ne manquoit presque jamais de la redoubler ; c'est pourquoi & lui & Virgile écrivoient *caussæ*, *cassus*, *divisiones*, come leur main en fait encore foi.

Quelque temps avant eux, au-lieu que nous disons *jussi* par deux *s*, on disoit & on écrivoit *jusi* par une seule :



alors on disoit auffi *optumus*, *maxumus*, & l'on tient que c'est dans une inscription de C. César, qu'on a comencé à écrire ces mots par un *i* dans le milieu. Nous terminons présentement *herè* par un *e*; cependant je trouve encore dans de vieux recœuils de Comédies *heri ad me venit* (a), & on le trouve de même dans les lettres d'Auguste, je dis celles qui sont écrites ou corrigées de sa main. Caton le Censeur écrivoit toujours *dicem*, *faciem*, pour *dicam*, *faciam*, & il en ufoit de même pour tous les futurs qui ont cete terminaison : cela se voit par les anciens manuscrits que nous avons de lui, & Messala en a fait une remarque dans le traité de l'*s*. On lit dans plusieurs livres *sibe* & *quase*, (pour *sibi* & *quasi*), je ne fais pas si çà été l'intention de ceux qui ont fait ces livres; mais il est certain que Tite-Live écrivoit de la sorte; Pédiatus nous l'apprend, & lui-même suivoit en cela Tite-Live: aujourd'hui nous finissons ces mots par un *i*.

Que dirai-je de *vortices*, de *vorsus*, & des autres mots semblables, dont on

(a) Rien ne fait mieux voir les variations de la langue latine. On a dit *heri*, ensuite *herè*, & puis on est revenu à *heri*, qui est enfin demeuré.

dit que Scipion l'Africain a changé le premier l'o en e ? Dans notre enfance nos maîtres écrivoient *cervom* & *servom* par un u & un o, parce qu'une voyèle jointe à une autre voyèle de même nature, ne peut jamais s'unir & se mêler si parfaitement avec elle, qu'elles ne fassent toutes deux qu'un même son : à présent néanmoins ils s'écrivent par un double vu, come ils sont couchés ici. Mais ni l'une ni l'autre maniere ne rendent bien le son que nous voudrions exprimer ; c'est pourquoi Claudius n'avoit pas mal imaginé d'employer le *Digamma Eolique* à cet usage. Une réforme que nous avons eu raison de faire, c'est d'écrire *cui* avec les trois lettres dont je me sers, au-lieu que dans le temps que nous étions enfans, on écrivoit *quoi*, seulement pour le distinguer de *qui* au nominatif ; ce qui faisoit une prononciation fort épaisse.

Que dirai-je encore des mots qui s'orthographient tout autrement qu'ils ne se prononcent ; car *Gaius* se marque par un C, & cete même lettre renversée 3 désigne un nom de femme. En éfet, nos cérémonies nuptiales font voir que l'on donoit ce nom aux femmes come aux homes. La lettre caractéristique de *Cneus*

n'est point non plus celle qu'il a dans la prononciation. Nous lisons *Columa* sans *n* (a), & nous prononçons *Columa* : *Coss.* ainsi écrit par deux *s* signifie *Consules*. Enfin quand on veut écrire le mot de *suburra* en abrégé avec trois lettres, la troisieme est un *c*. Je pourrois raporter une infinité d'exemples de cete nature ; mais je ne me suis déjà peut-être que trop étendu, pour l'importance de la matiere. Au-reste, c'est au gramairien à interposer son jugement & son autorité en tout ceci ; & sa décision est d'un grand poids dans ces sortes de doutes : pour moi, à moins que l'usage n'en ordonne autrement, je suis d'avis qu'on écrive chaque mot come on le prononce ; car l'emploi & la fonction des lettres consistent à conserver les sons & les paroles, pour les rendre fidèlement aux yeux du lecteur, come un dépôt qui leur est confié ; c'est pourquoi il faut qu'elles expriment ce que nous devons dire.

Voilà à-peu-près tout ce qui concerne les deux premiers devoirs de la grammaire, qui sont d'apprendre à parler & à écrire corectement : quant aux deux autres qui comprennent la maniere de s'exprimer

(a) Delà vient *Columella*, une petite colone.



avec force, & d'embélir le discours, je ne les ôte point aux gramairiens ; mais ayant à parler des fonctions du rhéteur, c'est-là que je me réserve d'en traiter à fond. Il me vient encore à l'esprit qu'il y aura des gens qui mépriseront tout ce que je viens de dire, come des minuties, & qui le regarderont même come un obstacle aux grands desseins que nous avons : je leur répondrai que je ne prétends pas non plus qu'on épluche ces difficultés de grammaire, avec un soin qui aille jusqu'à l'anxiété & au scrupule. Je suis persuadé aussi-bien qu'eux que ces petites subtilités retrécissent l'esprit, & le tiennent come en brassière : mais de toute la grammaire, rien ne nuit que ce qui est inutile. Est-ce que Cicéron a été moins grand orateur, pour avoir observé les préceptes de cet art dans la dernière exactitude, & pour avoir exigé de son fils, je dis impitoyablement, qu'il s'acoutumât à parler & à écrire avec toute la pureté possible, come il paroît par les lettres qu'il lui écrit ? Est-ce que les livres que C. César nous a donnés sur l'analogie, ont rien diminué de la force de ses pensées & de son éloquence ? voyons-nous que Messala ait été moins élégant, moins poli,

parce qu'il a fait des traités entiers, non-seulement sur les mots, mais sur les lettres ? Ces connoissances ne nuisent pas à qui s'en sert, come d'un degré pour s'élever à d'autres ; mais à qui s'y arête & s'y borne uniquement.



## CHAPITRE IX.

### *De la lecture des enfans.*

**P**OUR finir ce qui regarde la grammaire, il me reste à parler de la lecture des enfans, sur quoi il est difficile de donner des règles ; car de dire où il faut reprendre haleine & s'arêter ; en quel endroit il faut partager le vers ; où le sens comence & où il finit ; quel ton il faut donner à chaque chose ; quand il faut élever ou baisser la voix ; ce qu'il faut lire vite ou lentement, avec véhémence, ou avec douceur ; c'est ce qui ne se peut faire que dans la pratique & en les faisant lire. Je n'ai donc qu'une chose à recomander à cet égard ; pour bien faire tout cela, qu'ils entendent ce qu'ils lisent. Mais qu'on les acoutume sur-tout à lire d'une voix mâle, qui ait une certaine gravité mêlée de douceur. En second lieu, qu'ils sachent

que les vers se lisent autrement que la prose. Les vers sont une sorte de musique, & les Poètes nous apprenent eux-mêmes qu'ils chantent : mais aussi ne faut-il pas prendre un ton languissant ni éfeminé, come si l'on chantoit une chanson. C'est un autre défaut où bien des gens tombent : ce qui donna occasion à un bon mot de César, lorsqu'il étoit encore dans la première jeunesse. Si vous prétendez chanter, disoit-il à quelqu'un, vous chantez mal, & si vous prétendez lire, vous chantez. Il y en a qui veulent que ce que le Poète met dans la bouche de ses personages, on le récite come feroit un comédien sur le théâtre. Ce n'est pas mon sentiment ; il ne faut qu'une légère inflexion, seulement pour distinguer ce que dit le Poète, d'avec ce qu'il fait dire aux autres.

Le reste a besoin de beaucoup de sagesse & de précaution, principalement pour ne laisser rien apprendre aux enfants, je ne dis pas seulement que de beau, mais que de bon & d'honête ; par la raison que leur âge les rend plus susceptibles des impressions qu'on leur donne, & que ce qui entre d'abord dans leur esprit, pour ainsi dire, encore tout neuf, y laisse des traces plus profondes. C'est



donc une coutume fort sagement établie, que de commencer par la lecture d'Homère & de Virgile : il est vrai que des enfans ne sont pas capables d'en connoître les beautés, mais ils en auront tout le temps ; car ils les liront plus d'une fois. Cependant la majesté du vers héroïque leur élèvera l'esprit & l'ame ; l'importance du sujet les rendra attentifs, & de quelque côté qu'on regarde ces deux Poètes, la jeunesse y prendra d'excellents principes. Les tragédies seront encore fort utiles, aussi-bien que les vers lyriques, à condition que pour ceux-ci, on fera un choix non-seulement des Poètes, mais encore de leurs ouvrages ; car les Grecs sont souvent trop libres, & il y a des endroits dans Horace, que je ne voudrois pas expliquer. Pour ce qui est de l'Elégie qui roule toute sur l'amour, & des hendecasyllabes qui sont ordinairement licencieux (a), il vaut mieux les laisser ignorer à la jeunesse,

(a) Il y a dans le texte, & des hendecasyllabes, où il y a des bouts de vers Sotadéens ; car pour les vers Sotadéens purs & simples, il ne faut pas seulement en faire mention. Comme ces termes sont barbares pour la plupart des Lecteurs, j'ai cru devoir les mettre en marge. Ces vers Sotadéens étoient fort licencieux, & se nommoient ainsi, du nom de leur Auteur Sotadès, poète Alexandrin.

s'il est possible, ou tout au plus les réserver pour un âge un peu plus mûr. A l'égard de la comédie, come elle peut contribuer beaucoup à l'éloquence, par le privilege qu'elle a de peindre les mœurs & les caracteres des homes, je dirai dans la suite & en son lieu de quele utilité elle est aux enfans ; car dès que leurs mœurs seront en sûreté, il faudra qu'elle fasse leur principale lecture. Je parle sur-tout de Ménandre, sans pourtant exclure les autres, ni même les Latins, qui ont aussi leur mérite ; mais il faut comencer par ce qui est plus capable de nourrir l'esprit & de fortifier l'ame. Le reste, c'est-à-dire, ce qui ne regarde que l'érudition, trouvera sa place avec le temps.

Quoiqu'il y ait plus d'esprit que d'art dans les anciens Poètes latins, on ne laisse pas d'en tirer de grands avantages, particulièrement pour la richesse de l'expression : il y a de la force & de la grandeur dans leurs tragédies, de l'élégance dans leurs comédies, & surtout un certain atticisme qui les distingue. La disposition de leurs pieces, & ce que nous apelons l'économie, est aussi plus exacte que dans la plupart des Modernes, qui ont fait consister dans

le brillant des pensées, tout le mérite des ouvrages d'esprit.

Certainement c'est dans les écrits des Anciens, qu'il faut chercher cete nobleſſe de ſentiments, & ce caractère mâle, que l'on ne trouve preſque plus parmi nous, depuis que la fauſſe délicateſſe & le raffinement dans toute ſorte de plaiſirs, ont corrompu notre éloquence avec nos mœurs. Nous pouvons nous en fier à nos plus grands orateurs, qui ont fait ſervir les vers des anciens Poètes ou d'ornement à leur éloquence, ou de preuves & d'autorité à leurs plaidoyers; témoins ſur-tout Cicéron & Afinius, & tous ceux qui ont vécu le plus près de ce temps-là, dont les oraiſons ſont mêlées de vers d'Ennius, d'Accius, de Pacuve, de Lucilius, de Téreſce, de Cécilius, & des autres Poètes; ce qui eſt tout-à-la-fois une marque de leur ſavoir, & une ſource infinie d'agrémens; car les charmes de la Poéſie ſont tout propres à flater l'oreille de l'auditeur, fatigué par l'apréte de la plaidoierie, & par je ne ſais quoi de barbare toujours inſéparable du bareau, ſans compter l'utilité que tire un orateur de ces citations, lorſqu'il confirme ſa propoſition par quelques ſentences de ces grands



homes, come par autant d'illustres témoignages. Voilà bien des raisons d'aimer les Poètes ; les unes sont pour les enfants , & les autres pour les personnes d'un âge plus avancé ; car l'étude des beles-lettres , & l'amour de la lecture ne doivent finir qu'avec la vie, bien loin de se borner au temps que l'on passe aux écoles.

Au-reste il y a bien de petites choses qu'un gramairien ne doit pas négliger, sur-tout à la premiere explication d'un poète ; par exemple , d'obliger un enfant à faire la construction des mots en rompant le vers ; de lui apprendre la nature & les propriétés des différents pieds, dont la conoissance est tellement nécessaire, que même en prose, on en a souvent besoin ; de lui faire remarquer ce qu'il y a de barbare ou d'impropre, ou contre l'usage ordinaire dans l'expression ; non pour blâmer le poète, qui souvent est esclave de la mesure, & par-là si excusable que les vrais défauts changent même de nom en Poésie : car nous empruntons exprès du grec, des termes mystérieux pour déguiser ces taches ; & nous donnons des noms honorables à la nécessité ; mais pour avertir un enfant que ce sont des licences

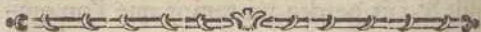
de l'art, & pour le faire souvenir des regles. Il ne fera pas inutile de lui apprendre en même temps, les diverses significations des mots qui se présenteront, & de lui doner l'explication de ceux qui sont moins en usage. Ce dernier devoir n'est pas le moindre de la profession du gramairien. Mais un devoir encore plus important, c'est de bien enseigner tous les tropes, qui sont un des principaux ornemens de la prose & des vers ; & ensuite les deux sortes de figures, celles des pensées, & celles de la diction. Je me réserve à parler des unes & des autres, aussi-bien que des tropes, quand nous en serons à la maniere d'embélir le discours.

Mais à quoi un maître doit sur-tout s'apliquer, c'est à montrer ce qu'il faut observer dans l'économie d'une piece, dans les bienséances, dans les caractères ; ce qu'il y a de beau dans les sentimens & de singulier dans l'expression ; où il est à propos d'étendre son style, & où il faut le resserrer. Un maître ne fau-roit prendre assez de peine, pour mettre tout cela bien avant dans l'esprit des enfans. Ensuite vient ce qui regarde l'histoire, dont il faut leur doner une conoissance exacte, sans charger leur

mémoire de rien d'inutile. Il suffira de leur apprendre ce que les meilleurs auteurs en ont écrit ; car on seroit bien malheureux , si l'on étoit obligé de savoir tout ce qui a été dit par les plus misérables écrivains ; il y auroit une vanité bien ridicule à s'en faire honneur : outre que ce fatras d'érudition gâte l'esprit & fait perdre un temps que l'on emploieroit plus utilement à autre chose. Quiconque voudra lire curieusement tout ce qu'il y a de mauvaises notes , pourra bien se piquer aussi de savoir les sots contes , dont les vieilles ont acoutumé de bercer les enfants. Cependant les gramairiens ne sont que trop sujets à grossir leurs comentaires d'une infinité de remarques , dont ils seroient fort en peine de rendre raison eux-mêmes. Tout le monde sait ce qui arriva à Dydime , le plus grand faiseur de livres qu'il y eût jamais ; come on racontoit je ne fais quele histoire en sa présence , & qu'il la traitoit d'apocryphe , on lui montra un de ses livres où elle étoit rapportée tout du long. Mais c'est sur-tout dans le fabuleux que cela est poussé jusqu'à l'extravagance & à l'éfronterie. Aussi est-ce le privilege des gens qui n'ont ni conscience , ni honneur , de tout supposer ,



de tout feindre. On cite des auteurs qui ne furent jamais ; & c'est pour cela même qu'on croit mentir impunément ; car dans un sujet connu , il n'est pas aisé d'en imposer aux savants. Je compterai donc pour une perfection dans un gramairien, d'ignorer bien des choses qui en éfet ne méritent pas d'être sues.



## CHAPITRE X.

*Des comencements de la Composition.*

**V**OILA à-peu-près tout ce qui regarde la profession du gramairien , laquelle , come j'ai dit , renferme deux choses , la conoissance de la langue , & l'explication des auteurs. Quoiqu'elle n'en promette pas davantage , nous pouvons la charger encore des comencements de la composition , pour ocuper les enfants , jusqu'à ce qu'ils soient en âge de passer sous la discipline du rhéteur. Les fables d'Esopé doivent suivre de près celles des nourices. Qu'ils aprenent donc à raconter ces fables en termes purs , simples , naturels , & qui n'aient rien de trop élevé ; ensuite à les travailler en imitant la même simplicité de stile. Ce qui consiste premièrement à rompre le vers ,

puis à l'expliquer en d'autres mots, & enfin à le mettre dans un nouveau jour par une paraphrase libre, où il leur soit permis de passer légèrement sur quelques endroits pour s'étendre sur d'autres, & les orner en conservant toujours le sens du poëte. C'est un exercice à quoi les plus habiles maîtres trouvent de la difficulté. Un enfant qui s'en aquitera come il faut, peut raisonablement espérer de réussir à tout autre.

Ce qu'on apele en terme de l'art des chries, des sentences, des étologies, qui ne sont autre chose qu'une parole remarquable dont on rend raison; tout cela, dis-je, doit s'apprendre encore chez les gramairiens, parce que c'est la lecture qui y donne occasion. Mais qui fera bien l'une, fera bien l'autre, l'art étant le même en toutes, quoique la forme soit différente. La sentence est une vérité spéculative & universelle; l'étologie regarde les mœurs & les personnes; pour les chries, il y en a de plusieurs sortes: la première, come la sentence, consiste dans un simple mot, *Diogène disoit*, &c. *Diogène avoit coutume de dire*, &c. la seconde consiste en une réponse, *Diogène interrogé pourquoi*, &c. *répondit*, &c. la troisième peu différente renferme une

fait, par exemple, *Cratès voyant un enfant qui ne savoit rien, on dit qu'il se mit à battre son précepteur.* Il en est à-peu-près de même de l'exemple qui suit, bien qu'ils l'appellent seulement une manière de chrie. *Milon s'étant accoutumé à porter tous les jours un veau sur ses épaules, il se trouva avec le temps qu'il portoit un bœuf.* En tout cela on peut employer les mêmes cas, & on rend également raison des dits & des faits qu'on rapporte.

A l'égard des petites narrations que l'on rencontre dans les poètes, je crois qu'il ne faut s'y arrêter, que pour en donner l'intelligence aux enfants, & non par rapport à l'éloquence. Il y a encore d'autres choses plus importantes que les Rhéteurs latins ont abandonnées, & qui par-là sont devenues le partage des grammairiens. Les Grecs sont plus exacts observateurs de leurs devoirs, & savent mieux s'en tenir à ce qu'exige leur profession.





## CHAPITRE XI.

*S'il est nécessaire à l'orateur de savoir  
plusieurs arts.*

J'AI traité de la grammaire avec le plus de brièveté qu'il m'a été possible, n'ayant pas prétendu épuiser la matière, car cela feroit infini ; mais seulement en dire ce qu'il y a de plus nécessaire à savoir. Il me faut parler maintenant en peu de mots, & come en passant, des autres arts dont je suis d'avis qu'on instruisse un enfant, avant que de le mettre entre les mains des rhéteurs, afin de faire ce cercle de sciences que les Grecs nomment Encyclopédie ; car il y en a plusieurs autres qu'il faut comencer à étudier presque en même temps. Et parce que ces différentes connoissances sont autant d'arts ; que l'orateur ne fauroit être parfait sans eux, & qu'ils ne sont pas capables aussi tout seuls de le rendre tel : on demande si ces arts sont absolument nécessaires au dessein que nous nous sommes proposé.

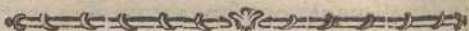
En effet, dit-on, pour plaider une cause, ou pour dire son avis dans le Sénat, quelle nécessité de savoir de la géométrie ? coment, par exemple, sur

une ligne donnée, on peut former un triangle équilatéral ; & pour défendre un accusé, ou pour persuader son sentiment dans une délibération importante, à quoi bon de savoir distinguer les sons d'un instrument par leurs noms & par leurs temps ? on citera même des orateurs, & peut-être en grand nombre, qui ont été très utiles au public, & qui n'ont jamais su de géométrie, ni connu la musique, que par le plaisir qu'elle fait à tout le monde. Je réponds à cete objection, ce que Cicéron déclare si souvent dans son traité des orateurs illustres, que nous ne formons pas notre orateur sur le modele de ceux qui sont, ou qui ont jamais été ; mais que nous nous sommes fait l'idée d'un orateur parfait, en qui l'on ne puisse rien désirer. C'est ainsi que les Stoïciens, pour faire un Sage qui soit accompli, & come ils parlent, en quelque maniere, un Dieu revêtu d'un corps mortel, non-seulement veulent qu'il soit instruit de toutes les sciences divines & humaines ; mais ils le conduisent à ce point de perfection, par des connoissances qui sont très peu importantes, si on les regarde en elles-mêmes. Teles sont certaines ambiguïtés qu'ils recherchent à plaisir ; non que les fausses sub-

tilités des paralogismes, ni les arguments captieux des Sophistes, soient fort capables de perfectionner leur sage ; mais c'est qu'ils ne croient pas qu'il lui soit permis de se tromper dans les moindres choses. Il en est de même de notre orateur, à qui certes la sagesse n'est pas moins nécessaire. Ce n'est ni la géométrie ni la musique qui le rendront parfait, mais elles y aideront pourtant. Est-ce que les contre-poisons & les autres médicaments qui servent à la guérison des maladies ou des plaies, ne sont pas composés d'une infinité de choses, qui prises séparément, ont souvent un effet tout contraire, & dont le mélange fait un remède qui prend sa vertu spécifique de toutes les parties qui le composent, sans ressembler à pas une d'elles ? Les abeilles ne vont-elles pas chercher mille sucs différents sur toutes les fleurs, pour donner à leur miel ce goût merveilleux que toute notre industrie ne peut imiter ? Et l'on s'étonnera après cela, si l'éloquence qui est le plus beau présent que le Ciel ait fait aux homes, a besoin du secours de plusieurs arts, qui pour ne se pas montrer toujours à découvert, ne laissent pas, ce me semble, d'agir imperceptiblement & de se faire sentir ? Tels &c



tels ont été éloquents sans tous ces arts : mais je veux un orateur. Ils n'y font pas grande chose : mais je veux tout ; & pour faire ce tout , il ne faut pas qu'il y manque rien ; car c'est en cela que consiste le souverain degré de perfection. Quelque élevé qu'il soit , ne laissons pas de donner tous les préceptes nécessaires , afin d'en approcher au-moins de plus près. Mais pourquoi désespéreroit-on d'y atteindre ? la nature n'y met point d'obstacle , & dès qu'une belle entreprise est possible , on ne l'abandonne point sans honte.



## CHAPITRE XII.

### *De la Musique & de ses avantages.*

**J**E pourois me contenter ici du témoignage des Anciens. Qui ne fait pas , en effet , que la musique , pour commencer par elle , étoit si fort , je ne dis pas seulement en honneur dans les premiers temps , que l'on donoit à ceux qui en faisoient profession , le nom de sages & d'hommes inspirés : j'en pourois nommer plusieurs ; mais je m'en tiens à Orphée & à Linus. N'a-t-on pas cru qu'ils étoient l'un & l'autre de la race des Dieux ?

Et parce qu'Orphée adoucissoit les mœurs d'une multitude ignorante & grossière, par l'admiration qu'il lui causoit, delà vient la fable qui a passé jusqu'à nous, que non-seulement les bêtes sauvages l'écoutoient; mais que les rochers mêmes & les arbres, devenus sensibles à la douceur de ses divins acords, se détachent pour le suivre. Timagène rapporte que de toutes les sciences, la plus ancienne est la musique; & les poètes les plus célèbres nous en fournissent des preuves, lorsqu'ils nous représentent à la table des Rois, d'illustres musiciens qui chantent les louanges des Héros & des Dieux sur la lyre. Dans Virgile Jopas ne chantoit-il pas,

*Du bel astre du jour le cours laborieux,*

par où ce grand poète nous déclare ouvertement, que la musique a une liaison naturelle avec l'intelligence des choses divines; ce que l'on ne peut accorder, sans avouer en même temps qu'elle est nécessaire à l'orateur; puisque cette partie de l'éloquence que les orateurs ont négligée, & dont les philosophes ont profité, n'est pas moins de notre ressort que du leur; & qu'enfin l'éloquence ne sauroit être parfaite, sans le secours de

ces sortes de connoissances. Mais qui peut douter que ces homes qui se sont rendus si recomandables par leur sagesse, n'aient été passionnés pour la musique, si l'on fait réflexion que Pytagore & ses disciples y raportoient tout, & vouloient que le monde eût été fait sur le modele d'une sorte d'harmonie, que la lyre a su depuis imiter ; opinion qu'aparament ils avoient prise d'autres savants plus anciens qu'eux, & qu'ils n'ont fait que répandre davantage. Et non contents de cete harmonie que l'on pouroit prendre pour la concorde admirable qui regne au milieu des contraires, ils donoient des sons particuliers au mouvement des spheres célestes qui roulent sur nos têtes. Platon aussi a tant mêlé de musique dans ses écrits, qu'il n'est pas possible de l'entendre en une infinité d'endroits, particulièrement dans son *Timée*, si l'on n'a étudié cet art à fond. Qu'est-il besoin de tant parler des philosophes ? Socrate qui en est come le pere, a-t-il rougi d'apprendre à jouer de la lyre dans un âge fort avancé ? L'histoire nous apprend que les plus grands Capitaines savoient jouer de la flûte & des instruments à cordes, & que les armées des Lacédémoniens étoient animées au combat par certains



airs de musique. Dans nos légions, quel autre usage ont nos clairons & nos trompetes, dont le son est d'autant plus impétueux & plus vif, que la nation Romaine l'emporte sur toutes les autres à la guerre ? Ce n'est donc pas sans raison que Platon a cru la musique nécessaire à tout home qui veut se rendre capable de gouverner les autres ; & les auteurs de cete secte, qui paroît aux uns si sévère, & si dure aux autres, n'ont-ils pas supposé que quelques-uns de leurs sages doneroient aussi leurs soins à ce genre d'étude ? Enfin ce fameux législateur de Lacédémone, Lycurgue, dont les loix sont si austères, a approuvé la musique come les autres. Aussi faut-il avouer que la nature elle-même, semble nous l'avoir donnée pour adoucir nos peines. Il ne faut que voir les rameurs, come le chant les encourage ; mais cela ne paroît pas seulement dans ces ouvrages pénibles, où plusieurs personnes qui travaillent ensemble au signal d'une voix flauteuse, unissent de concert leurs efforts. Chacun en son particulier & dans la solitude, se fait une musique à sa mode, pour charmer ses maux & son ennui.

Mais je m'amuse à louer ce bel art, au-lieu de montrer combien il est né-

cessaire à l'orateur. Je ne dirai donc pas qu'autrefois la musique & la grammaire n'étoient point séparées ; cela est si vrai, qu'Architas & Aristoxène parlent de la grammaire, come d'un art qui est compris dans la musique ; & c'étoient les mêmes maîtres qui enseignoient l'une & l'autre, suivant le témoignage de Sophron, cet agréable poëte comique, dont Platon faisoit tant de cas, que l'on trouva, dit-on, ses livres sous le chevet de son lit, lorsqu'il mourut. Eupolis confirme la même chose ; car il introduit un certain Prodamus, qui montre la musique avec les lettres. Et ailleurs il fait encore mention d'Hyperbolus, surnommé par dérision *Maricas*, qui confesse ne savoir de toutes les parties de la musique, que la grammaire. Aristophane nous apprend en plus d'un endroit, que telle étoit la maniere d'instruire les enfans : & dans une comédie de Ménandre, un pere redemandant son fils à un vieillard, chez qui il l'avoit mis en pension ; le vieillard dans la dépense qu'il avoit faite pour son éducation, lui compte tant pour le maître de géométrie, & tant pour le maître de musique. C'est delà que venoit la coutume chez les Grecs, de présenter une lyre à la fin du repas ; &

parce qu'un jour Thémistocle déclara qu'il n'en savoit pas jouer, il n'en salut pas davantage, dit Cicéron, pour le faire regarder come un home, dont on avoit négligé l'éducation. Mais nos anciens Romains ne se donoient-ils pas aussi dans leurs festins, le divertissement de la musique ? Et les vers des Saliens ne se chantent-ils pas encore à présent ? Ces institutions viennent pourtant du Roi Numa ; ce qui fait voir que, quoique toutes leurs pensées fussent tournées à la guerre, ils ne laissoient pas de cultiver la musique, autant qu'ils en étoient capables, dans un siecle si grossier. Enfin les Grecs ont une espece de proverbe, pour dire que les ignorants n'ont pas grand commerce avec les Graces, & les Déeses qui président à la musique. Mais venons aux avantages particuliers que l'orateur peut tirer d'un art, qui est si généralement approuvé.

La musique a deux sortes de nombres, les uns pour la voix, les autres pour les mouvements du corps ; car il faut que l'un & l'autre soient réglés. Aristoxène qui est un grand maître en cete matiere, comprend tout ce qui regarde la voix, sous les noms de rhytme & de mélodie mesurée. Par rhytme, il entend la



structure des paroles ou la composition ; & par mélodie mesurée , les chants & les sons. Que l'on me dise donc maintenant si l'orateur peut se passer de toutes ces choses , s'il peut se passer de ce qui sert & au geste & à l'arangement des mots , & aux inflexions de la voix , qui certainement peuvent aussi beaucoup dans une action. Si ce n'est peut-être qu'on s' imagine qu'il n'y a que les vers & les chansons , où se doit trouver un certain enchaînement de paroles qui flate agréablement l'oreille , & qu'il n'en est pas de même d'un discours. Come si l'orateur ne varioit pas sa composition & sa prononciation , selon la nature des choses dont il parle , aussi-bien que le musicien ; car celui-ci exprime & chante ce qui est grand & élevé , avec force ; ce qui est agréable , avec douceur ; & ce qui tient le milieu , il se contente de le chanter avec justesse : enfin il acomode toujours son art à son sujet , ajustant les airs aux paroles & aux passions qu'il veut exprimer. De même l'orateur , selon qu'il pousse ou qu'il ménage sa voix , & qu'il la fait adoucir & diversifier à propos , remue différament l'ame de ses auditeurs. Tel tour de phrase , telle maniere de prononcer , & pour tout dire

en un mot, telle union de l'un avec l'autre, est propre pour exciter la colere & l'indignation des Juges, qui ne l'est pas pour leur doner des sentiments de compassion ; & l'on ne doutera point de ces différents effets de la parole, si l'on considere que les instruments de musique, qui ne sauroient former des sons articulés, sont néanmoins de si puissantes impressions sur nous.

Il faut aussi que le geste soit réglé, & qu'il y ait de la grace dans tous les mouvements du corps ; ce que les Grecs expriment si bien & si heureusement par un seul terme (*Εὐστέυμια*) : or qui donc cela, si ce n'est l'art dont nous parlons ? C'est néanmoins une partie considérable de l'action, & nous en parlerons en son lieu. Mais s'il est vrai que l'orateur doive prendre un soin particulier de sa voix, qu'y a-t-il de plus essentiel à la musique ? Qu'on ne m'en croie point encore, j'y consens, & que l'on ne se contente pas de l'exemple de C. Gracchus, le plus grand orateur de son temps. On sait jusqu'où aloit sa délicatesse : il ne parloit point en public, qu'il n'eût derrière lui un musicien, qui avec une flûte destinée à cet usage, lui donoit le ton qu'il devoit prendre. Et quel home

fut plus en droit de négliger une sujétion pareille ? tantôt la terreur des grands, tantôt les craignant lui-même ; toujours l'objet de leur jalousie & de leur haine, il prenoit ce soin en prononçant ses harangues, les plus tumultueuses qu'il y eût jamais. Je veux me servir d'une preuve encore plus sensible, pour l'amour de ceux qui sont moins éclairés, & j'espère qu'elle ne leur laissera aucun doute. Ils conviennent que la lecture des poëtes est nécessaire à l'orateur ; mais la poésie n'est-elle pas inséparable de la musique, au-moins la poésie lyrique, s'il est possible d'en douter à l'égard de la poésie en général ? Je m'étendrois davantage sur cete matiere, si c'étoit une nouveauté que je voulusse introduire ; mais come c'est un usage pratiqué de tout temps, à remonter depuis nous jusqu'à Chiron & Achille, un plus long discours ne serviroit qu'à rendre douteux un sentiment, qui a passé pour constant jusqu'ici.

Au-reste quoique les exemples que j'ai cités, fassent assez voir quele sorte de musique j'approuve, & à quel point je l'approuve, je crois pourtant devoir déclarer ici, que ce n'est nulement celle dont retentissent aujourd'hui nos théâtres,  
&



& qui par ses airs éféminés & lascifs , a achevé d'empoisonner le peu de vertu qui nous restoit. Quand je recomande donc la musique , c'est celle dont les homes pleins d'honneur & de courage, se servoient pour chanter les louanges de leurs semblables. Je ne prétends point parler non plus de ces instruments dangereux , dont les sons languissants portent la moleste & l'impureté dans l'ame , & qui doivent être en horreur à tout ce qu'il y a de personnes bien nées. Mais j'entends cet art agréable, d'aler au cœur par le moyen de l'harmonie ; pour exciter les passions , ou pour les apaiser , conformément au besoin & à la raison. C'est ainsi que Pytagore , voyant une troupe de jeunes gens prêts à forcer une honête maison , qu'ils auroient déshonorée , réprima tout-à-coup leur fureur , en comandant à une joueuse de flûte qu'ils avoient avec eux , de chanter des airs plus graves & plus lents. Chrysipe prescrit aussi certains chants pour les nourices ; & c'est un sujet de déclamation assez ingénieusement inventé , que celui où l'on feint qu'un joueur de flûte s'étant mis à jouer un air phrygien , pendant qu'un home sacrifioit , cet home devint furieux , & s'ala précipiter : sur quoi l'on acuse le

musicien, come coupable de la mort d'un home. Mais cela même, pour être bien traité, ne suppose-t-il pas que l'orateur ait quelque conoissance de la musique ? Comment donc ne pas demeurer d'acord, que la conoissance de cet art fait infiniment à mon dessein, quelque prévenu qu'on puisse être du contraire ?



## CHAPITRE XIII.

### *De la Géométrie.*

QUANT à la Géométrie, tout le monde convient qu'elle est utile aux enfants, en ce qu'elle exerce l'esprit, l'ouvre & l'aiguise, par conséquent rend la conception plus prompte & plus aisée. Mais on veut qu'au contraire des autres sciences, elle ne serve que dans le temps qu'on l'apprend, & pas davantage ; c'est l'idée que s'en fait le vulgaire. Cependant ce n'est pas sans raison que de grands homes se sont particulièrement appliqués à cete science ; car la géométrie comprend deux sortes de conoissances, celle des nombres, & celle des dimensions : la premiere est nécessaire à quiconque a la moindre teinture des lettres ; mais beaucoup plus à l'orateur, par le fréquent

usage qu'il lui en faut faire au bareau, où l'on a mauvaise opinion de son habileté, je ne dis pas seulement si on le voit hésiter en faisant un produit ; mais si en comptant par ses doigts, un mouvement, un geste s'accorde mal avec le nombre qu'il articule : à l'égard de l'autre qui renferme l'étude des lignes & dimensions, il est aisé de juger qu'elle ne lui est pas moins nécessaire, puisqu'une infinité de procès roulent sur les mesures & sur les limites.

Mais cete science tient encore à l'art oratoire par d'autres endroits bien plus considérables. Premièrement, l'ordre qui est effenciel à la géométrie, ne l'est-il pas aussi à l'éloquence ? La géométrie pose des principes, dont elle tire des conséquences, & se sert de choses claires & certaines, pour en établir d'autres qui ne le sont pas. Nous autres orateurs n'en faisons-nous pas de même ? La géométrie renferme ses preuves dans des filogismes, ce qui a donné lieu au sentiment de quelques-uns qu'elle approche plus de la dialectique que de la rhétorique. Il est vrai que l'orateur use peu de la dialectique ; mais il en use pourtant ; car il emploie le filogisme dans le besoin, du-moins l'enthymême, qui



est, à proprement parler, le filogisme de la rhétorique. Enfin les preuves les plus fortes sont celles qu'on apele démonstrations géométriques (*Γεωμετρικαὶ ἀποδείξεις.*) & qui se font par le moyen des lignes & des lettres. La géométrie a donc pour but de prouver invinciblement. L'éloquence s'en propose-t-elle un autre? La géométrie a encore cela de commun avec celle-ci, qu'elle découvre le faux dans le vraisemblable : par exemple, en fait de nombres, elle fait voir l'erreur de certains calculs, qui ont si fort l'apparence du vrai, que tout le monde y seroit trompé ; sur quoi sont fondés de petits jeux qui ont fait quelquefois l'amusement de notre enfance. Car qui ne doneroit pas dans ce raisonnement? *Tous les lieux dont la circonférence est égale, doivent être égaux entr'eux.* Cependant cela est faux ; car il faut savoir quelle figure a cete circonférence, & les géomètres blâment avec raison les historiens qui déterminent la grandeur des îles par le circuit que les voyageurs en ont fait dans la navigation. En éfet, plus une figure est parfaite, plus elle renferme d'espace. Si donc la circonférence fait un cercle, qui de tous les plans est la figure la plus parfaite, elle comprendra

plus d'étendue que si elle formoit un quaré d'une égale circonférence. Par la même raison les quarés seront plus spacieux que les triangles ; & les triangles à côtés égaux , plus spacieux que les triangles dont les côtés seroient inégaux. Nous trouverions peut-être des choses un peu trop abstraites & trop difficiles , si nous voulions creuser cete matiere ; c'est pourquoy je m'en tiens à une expérience sensible , & qui est à la portée de tout le monde. Personne n'ignore que l'arpent a deux cents quarante pieds en longueur & la moitié en largeur ; d'où il est aisé de juger , & quel est son circuit , & quele est sa surface. Mais suposons un quaré dont les côtés soient chacun de cent quatre-vingts pieds , sa circonférence égalera précisément celle de l'arpent , & contiendra néanmoins un espace beaucoup plus grand. Si l'on ne veut pas se donner la peine d'examiner cela , on le peut voir d'un coup d'œil dans un plus petit nombre ; car un quaré dont les côtés sont chacun de dix pieds , en a quarante de tour , & sa surface est de cent pieds quarés. Si vous mettez quinze pieds de longueur sur cinq de largeur , vous aurez la même circonférence , & l'espace renfermé sera moindre d'un quart.

Mais si un quaré long a dix-neuf pieds de longueur sur un de largeur, sa circonférence sera encore de quarante pieds, come celle du quaré parfait, dont la surface est de cent pieds quarés, & cependant il n'aura de surface qu'autant de pieds quarés, qu'il a de pieds en longueur : ainsi tout ce que vous diminuerez de la perfection du quaré, diminuera de la surface : donc il se peut faire qu'un plus petit espace soit renfermé dans un plus grand circuit. Je parle des lieux dont le terrain est plat ; car pour les montagnes & les valées, il est clair qu'elles ont plus de surface que de ciel.

C'est à la géométrie que nous devons ces découvertes, mais elle n'en demeure pas là : elle s'éleve jusqu'à la conoissance des choses célestes, & de ce qu'il y a de plus admirable dans la nature. Elle nous apprend par l'exactitude de ses nombres, combien le cours des astres est sûr & réglé, & par-là nous convainc qu'il ne sauroit être que l'effet de l'ordre, & nullement du hazard. Or cela même ne peut-il pas appartenir quelquefois à l'éloquence ? Quand Périclès donna aux Athéniens les raisons naturelles d'une éclipse de soleil, dont il les voyoit consternés : quand Sulpitius Gallus dans



l'armée de Lucius Paulus , avertit d'une éclipse de lune qui devoit ariver , pour empêcher que les soldats n'en prissent l'alarme , come d'un prodige extraordinaire ; ne firent-ils pas l'un & l'autre le personnage d'orateur ? Si Nicias en avoit su autant qu'eux , il n'auroit pas perdu une bele armée d'Athéniens , come il fit en Sicile , par le trouble où le jeta un pareil accident. Dion plus éclairé & plus heureux , étant venu à dessein de chasser Denis le Tyran , ne s'étona pas de si peu de chose. On dira que ces exemples sont bons pour la guerre. Laifsons donc encore celui d'Archimède , qui lui seul fit durer si long-temps le siege de Syracuse. Du-moins faut-il m'accorder une chose qui prouve assez bien , ce me semble , la nécessité de la géométrie ; c'est qu'il y a quantité de questions qui regardent , par exemple , la maniere de diviser , la multiplication , les progressions , la division à l'infini , & que l'on embrouille plutôt qu'on ne les explique , si l'on ne se sert des preuves linéaires que cete science nous fournit. De sorte que si l'Orateur doit être prêt à parler sur toute sorte de sujets , d'une maniere propre à persuader , come nous le ferons voir dans le livre suivant , on

ne peut jamais mériter ce nom , sans le secours de la géométrie.



## CHAPITRE XIV.

*De la maniere dont il faut comencer à former le geste & la prononciation.*

IL ne sera pas inutile non plus de prendre des leçons d'un comédien , pourvu qu'on s'en tienne précisément à ce qu'il faut pour savoir bien prononcer ; car je ne prétends pas faire d'un orateur un bouffon , qui prene tantôt le ton radouci d'une femme , tantôt la voix tremblante d'un vieillard ; ni qu'un enfant sur qui nous avons de si grands desseins , s'amuse à contrefaire l'ivrogne , ou à jouer l'indigne personnage d'un esclave fourbe , officieux , empressé ; bien moins encore qu'il aprene à exprimer l'amour , l'avarice & la superstition : outre que toutes ces choses ne sont nulement nécessaires à l'orateur ; car à force d'imiter ce qui est vicieux , on en prend l'habitude , & les mœurs en souffrent. Il y a même bien des gestes & des mouvements qu'il faut laisser aux comédiens. En éfet , quoique l'orateur doive se former en quelque façon sur eux , il doit

pourtant s'éloigner des manieres du théâtre, & composer diféramment son action, sa démarche & son visage. Ce qui est supportable dans l'un, seroit un excès ridicule dans l'autre ; car s'il y a de l'art à tout cela, pour les personnes qui parlent en public, le grand secret est de le cacher.

Quel est donc ici le devoir d'un maître ? C'est de coriger les défauts de la prononciation ; c'est d'acoutumer un enfant à s'énoncer distinctement, & à donner à toutes les lettres le son qu'elles veulent avoir. Il y en a quelquefois qui nous échapent, parce que nous n'appuyons pas assez dessus ; d'autres sur lesquelles nous appuyons trop, ce qui fait un parler épais ; de certaines aussi que nous trouvons rudes, nous ne les faisons pas assez soner, & nous les changeons volontiers en d'autres qui ont quelque afinité avec elles, & qui sont plus douces ; come l'*r* que Démosthène lui-même avoit de la peine à prononcer, & à la place de laquelle on met souvent une *l*, je dis en latin come en grec. Il en est de même du *c* & du *t*, que l'on adoucit en les prononçant, come si c'étoit un *g* & un *d*. Voilà ce qu'un maître ne doit pas souffrir, ni même cete affectation de faire soner l'*s*,



que quelques-uns s'imaginent être du bel air. Il ne souffrira pas non plus qu'un enfant parle du gosier, ni que sa voix retentisse dans sa bouche, ni qu'il la contrefasse pour prononcer un mot simple avec emphase. Les Grecs ont un terme (*καὶα πεπλασμένον.*) pour signifier cela, & c'est le terme dont ils se servent aussi pour exprimer cete maniere de jouer de la flûte, où l'on bouche les trous qui en éclaircissent le son, pour ne laisser de libre que l'issue qui le grossit. Il prendra garde encore que les dernieres sylabes ne se perdent point; que la prononciation se soutienne toujours également; que dans les exclamations l'effort vienne de la poitrine & non pas de la tête; que le geste se raporte à la voix, le visage au geste; que notre jeune orateur se présente bien; qu'il ne fasse point de grimaces en parlant; qu'il ne tourne point la bouche; qu'il ne l'ouvre pas trop grande; qu'il ne jete point le visage en l'air; qu'il ne baïsse point trop les yeux; qu'il ne panche la tête ni d'un côté, ni de l'autre. Le front pêche en bien des manieres: j'en ai vu plusieurs à qui les sourcils s'élevoient au moindre effort de voix qu'ils faisoient; d'autres à qui ils se resseroient; d'autres à qui ils

s'écartoient si fort , que l'un montoit en haut , tandis que l'autre leur couvroit presque l'œil. Cependant tout cela est d'une conséquence infinie, come nous le dirons dans la suite ; car rien ne peut plaire de ce qui est contre la bienséance. C'est encore au comédien à montrer coment on fait un récit ; avec quelle autorité on persuade ; quel ton il faut prendre pour exciter la pitié : & pour bien faire il choisira dans quelques comédies des endroits convenables , qui aient rapport à la maniere du bareau. Cela servira à plus d'une chose ; car en même temps qu'un enfant apprend par-là à bien prononcer , il y trouve aussi de quoi nourrir son stile & son éloquence ; mais quand l'âge l'aura rendu capable de plus grandes choses , ( car ceci n'est qu'en attendant ) quand il comencera à lire les plaidoyers & les harangues des orateurs , & qu'il en sentira déjà les beautés , c'est alors qu'un maître doit redoubler ses soins. C'est le temps non-seulement de lui former l'esprit par la lecture , mais de l'obliger à apprendre par cœur les plus beaux endroits d'une piece , & ensuite à les déclamer, come s'il avoit véritablement à parler en public , afin d'exercer sa voix & sa mémoire par la prononciation.

Je ne désapprouve pas même qu'il aille quelque temps à l'académie ; je n'entends pas ces lieux où vont les athlètes, & où, pour dire ce que j'en pense, on abrutit l'esprit à force de soigner le corps ; je n'ai garde de donner un tel conseil : mais je parle des maîtres chez qui les honêtes gens envoient leurs enfants pour apprendre à faire leurs exercices ; car notre mot latin *Palæstra* signifie l'un & l'autre. C'est chez ces maîtres qu'un jeune home apprend à tenir bien ses bras, à n'être point embarrassé de ses mains, à avoir une bone contenance, à marcher avec grace, à ne point faire de mouvements de la tête & des yeux, qui ne s'accordent avec les autres mouvements du corps ; car il faut convenir que tout cela entre dans la prononciation, & que la prononciation fait une partie considérable de l'Orateur. Pourquoi donc négliger de s'instruire de ce que l'on est obligé de savoir ? particulièrement quand nous voyons que ces règles du geste sont nées dès les temps héroïques ; qu'elles ont été approuvées des plus grands homes de la Grece, & de Socrate même ; que Platon les a mises au rang des vertus civiles, & que Chrysepe ne les a pas oubliées dans son



livre de l'éducation des enfans. En éfet nous lifons dans l'hiftoire, que les Lacédémoniens avoient parmi leurs exercices, une forte de danfe qu'ils faisoient apprendre à leur jeunefse, come pouvant lui être extrêmement utile à la guerre. Et nos anciens Romains n'avoient pas honte de pratiquer la même chose. Nous en avons une preuve dans ces danfes, qui font encore en ufage aujourd'hui parmi nos Prêtres, & que la religion a confacrées. Cicéron nous en dit auffi fon fentiment au troifieme livre de l'Orateur, où il veut que ceux qui parlent en public aient quelque chose de noble & de mâle dans toute leur action; qu'ils se forment non fur un comédien ni fur un bouffon, mais fur les manieres des gens de guerre, & des perfonnes qui ont été à l'académie, où vont encore à préfent la plupart de nos jeunes gens, fans que perfonne y trouve à redire. Je ne veux pas pourtant que l'on fréquente long-temps ces lieux, ni paffé la premiere jeunefse; car je travaille à former un orateur, & non un danfeur. Mais un enfant prendra là je ne fais quoi, qui, fans qu'il y penfe, mêlera des graces fecretes à toutes fes actions, & dont il se fentira le refte de fa vie.

C'est précisément-là ce qu'il nous faut,  
& pas davantage.



## CHAPITRE XV.

*Si un enfant est capable d'apprendre plusieurs  
choses en même temps.*

ON demande si, supposé que toutes ces choses soient nécessaires à savoir, elles peuvent s'enseigner & s'apprendre toutes en même temps. Bien des gens se persuadent que tant de connoissances différentes confondent les idées, & fatiguent l'esprit. Le moyen, disent-ils, de vaquer dans une journée à tant de sortes d'études ? Comment l'esprit & le corps y peuvent-ils suffire ? Et quand même les personnes d'un âge plus avancé en seroient capables, est-il à propos de surcharger des enfants foibles & délicats comme ils sont ? Mais ceux qui raisonnent ainsi ne connoissent pas les forces de l'esprit humain : ils ne font pas réflexion qu'il est si actif, si prompt, & tellement fait pour se partager, qu'il ne peut pas même se réduire à ne faire qu'une seule chose. Combien en embrasse-t-il, je ne dis pas en un jour, mais en un instant ? Représentons-nous un joueur d'instruments.

Voyons tous les mouvements qu'il se  
 done à la fois. Il touche une corde, il  
 arête l'autre, il essaye celle ci, il acor-  
 de celle là : tout travaille en lui en mê-  
 me temps, la mémoire, la voix, la main  
 droite, la main gauche, les pieds mê-  
 me, dont il se sert pour marquer les  
 temps & pour battre la mesure. Nous-  
 mêmes que nous ayons à parler sur-le-  
 champ, par quelque nécessité imprévue,  
 combien se partage & se multiplie notre  
 application ? Nous disons une chose, nous  
 songeons à une autre ; nous inventons  
 des raisons ; nous faisons choix des mots,  
 nous acomodons notre prononciation,  
 nos gestes, notre visage, nos manieres  
 à la nature de l'affaire dont il s'agit. Que  
 si d'un seul effort nous fournissons à tout  
 cela, qui empêche qu'en plusieurs heu-  
 res, on ne puisse s'appliquer à quatre ou  
 cinq sortes de sciences ? Sur-tout si l'on  
 considere le génie de l'homme, qui est  
 tel que rien ne le soulage & ne le ré-  
 jouit tant que la variété. C'est pour cela  
 que nous passons de la composition, à  
 la lecture, & de la lecture à la com-  
 position, trouvant dans l'une de quoi  
 nous délasser de l'autre. Quoique nous  
 ayons bien fait des choses, començons-  
 en une autre, nous y aportons une nou-



vele ardeur. D'avoir affaire pendant tout un jour à un même maître, il n'y a personne que cela ne fatigue; au-lieu que le changement réveille. Il en est come des viandes dont la diversité pique le goût & rapele l'appétit. Mais qu'on me dise donc s'il y a une autre maniere d'apprendre. Veut-on qu'un enfant fasse son unique occupation de la grammaire, puis de la géométrie, ensuite de la musique? qu'il s'atache au latin come s'il n'y avoit point de grec; & qu'il passe au grec come s'il n'y avoit point de latin; en un mot qu'il ne pense qu'à ce qui se présente en dernier lieu? Nos payfans ont donc grand tort de cultiver en même temps nos terres, nos vignes, nos oliviers, nos arbres. Pourquoi souffrons-nous qu'ils donent leurs soins tout-à-la-fois à leurs prés, à leurs troupeaux, à leurs jardins, à leurs ruches? Nous-mêmes, pourquoi donons-nous tous les jours quelque chose au bareau, à nos affaires, à nos amis, à notre ménage, à notre santé, quelque chose même à nos plaisirs? Chacune de ces occupations ne nous laisseroit-elle pas cruellement, si elle étoit continuée long-temps sans interruption? Tant il est vrai qu'il est plus aisé de faire plusieurs choses, que de s'opiniâtrer à une seule.

Il ne faut pas même appréhender que les enfants ne soient pas à l'épreuve du travail de l'étude : il n'y a point d'âge qui fatigue moins. On traitera peut-être cela de paradoxe ; mais nous en avons l'expérience. Il est certain qu'ils apprennent plus aisément que lorsqu'ils sont grands, à quoi la délicatesse des organes contribue beaucoup. Une preuve de ce que je dis, c'est que depuis qu'ils ont une fois la langue déliée, en moins de deux ans ils parlent bien, & savent presque tous les mots, sans qu'il soit besoin de les tourmenter pour cela : au contraire, quel temps faut-il à nos esclaves pour apprendre à parler latin ? Quiconque a montré les lettres à des personnes avancées en âge, voit bien que ce n'est pas sans raison que les Grecs, pour signifier un homme qui excelle dans son art, disent qu'il le fait come un home (καὶ δομαδὴς) qui s'y est pris dès l'enfance. Constantement les enfants résistent mieux au travail que nous ne faisons nous-mêmes. Come les chûtes qu'ils font si souvent sont peu dangereuses, parce qu'ils ne tombent pas rudement, & qu'on les voit sans cesse courir, jouer, se traîner à terre, sans que cela les lasse, à cause qu'ils ont le corps moins pesant, & qu'ils ne font pas de

grands efforts : leur esprit de même peine moins que le nôtre , parce qu'ils s'appliquent plus légèrement , qu'ils ne faisoient pas l'étude par un mouvement personnel , & qu'ils ne font que se prêter à leurs maîtres , & recevoir l'impression qu'on leur donne. Ils ont un autre avantage , c'est de faire avec simplicité tout ce qui leur est prescrit , sans songer à ce qu'ils ont déjà fait , ils ne sont pas encore capables de le mesurer. Or comme nous l'éprouvons tous les jours , la réflexion nous fait plus de peine que le travail même. On peut ajouter qu'ils ont plus de commodité , plus de loisir qu'ils n'en auront jamais , parce qu'à ces âges tout consiste à écouter. Lorsqu'ils seront en état d'écrire , de composer , de faire quelque chose d'eux-mêmes , le temps pourra leur manquer pour les autres études , ou peut-être la volonté. Puis donc qu'un maître de grammaire ne peut pas les occuper continuellement , & qu'il ne le doit pas même , de crainte de les rebuter , à quoi pouvons-nous mieux employer tant de loisir , qu'à leur donner les connoissances que nous avons dites ? Car ce n'est pas mon intention qu'un enfant les possède toutes dans la dernière perfection , qu'il sache la géométrie comme



un mathématicien achevé, & la musique come un musicien de profession. Pour demander qu'il s'acoutume à bien prononcer, & qu'il ait le geste agréable, je n'en veux faire ni un comédien, ni un danseur : encore ne seroit-ce pas le temps qui nous manqueroit, quand je demanderois ce point de perfection ; car les anées sont assez longues à qui les met à profit, & je suppose de bons esprits. Pourquoi Platon a-t-il excélé dans toutes les choses que j'exige de l'orateur ? Non content des sciences que lui fournissoit Athenes, & de celles des disciples de Pythagore, qu'il vint chercher par mer en Italie, il passa jusqu'en Egypte, pour aprendre des Prêtres du pays leurs mysteres les plus secrets.

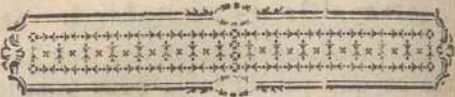
Disons le vrai. Nous grossissons les difficultés pour excuser notre paresse. Nous ne travaillons point d'inclination : si nous cherchons l'éloquence, ce n'est point parce que c'est la plus bele chose du monde, & la plus digne de nos soins, c'est pour en faire un vil usage, & pour l'amour d'un gain sordide. A la bone heure donc, que l'on se fasse écouter au bareau, & qu'on s'enrichisse même sans le secours de ces beaux arts : mais que l'on m'avoue aussi qu'un marchand peut

gagner davantage en débitant sa marchandise , & qu'un crieur public tire encore plus de sa voix , que ces indignes Orateurs. Pour moi je ne veux pas même d'un lecteur , qui compte ce que son travail & ses études lui peuvent valoir. Qu'on me donne un homme d'un esprit élevé , qui sache se faire une juste idée de cette éloquence sublime , qu'Éuripide appelle la reine des cœurs , qui l'ayant sans cesse devant les yeux , trouve le fruit de ses peines , non pas à mendier honteusement son salaire , mais dans lui-même , dans sa science & dans l'élévation des ses pensées ; fruit durable , & qui n'est point sujet aux caprices de la fortune. Un homme de ce caractère emploiera volontiers à la musique & à la géométrie , le temps que donnent les autres aux spectacles , aux exercices du champ de Mars , au jeu , à des conversations frivoles , pour ne pas dire à la mollesse & à la débauche ; & il y trouvera des charmes qu'on ne trouve point dans ces plaisirs , où il n'entre ni goût ni délicatesse : car la Providence par bonté pour nous , a voulu que nos occupations les plus honnêtes fussent aussi les plus satisfaisantes & les plus douces. Mais cette douceur-là même

nous a menés peut être un peu trop loin :  
que ce que j'ai dit fufife donc pour les  
études que doit faire un enfant , jusqu'à  
ce qu'il foit capable de choses plus im-  
portantes. Le livre fuivant nous va pré-  
fenter une nouvele matiere , en paffant  
d'abord aux devoirs du rhéteur.







## LIVRE SECOND.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*En quel temps un enfant doit être mis  
à l'étude de la Rhétorique.*

QUAND je fais réflexion à la coutume qui s'est introduite, & qui s'établit tous les jours de plus en plus, de mettre les enfants si tard à l'étude de l'éloquence, j'en trouve deux raisons; l'une que nos rhéteurs ont négligé une partie de leurs devoirs, l'autre que nos grammairiens en ont pris occasion de se l'approprier. Car les premiers, pourvu qu'ils fassent de beaux discours, & qu'ils apprennent aux autres à en faire, s'imaginent qu'on n'est pas en droit de leur rien demander davantage; encore se renferment-ils dans le genre délibératif, & dans le judiciaire, regardant tout le reste comme au-dessous d'eux: & les seconds ne se contentent pas de prendre ce qu'on leur laisse, dont on leur sauroit gré; mais ils s'émancipent jusqu'à faire aussi des discours du genre délibératif, & ce

qu'ils apelent des prosopopées ; forte d'exercice aussi difficile qu'il y en ait, & qui demande le plus d'éloquence. De-là vient que ce qui faisoit le comencement d'un art, fait aujourd'hui la fin de l'autre, & qu'on voit demeurer les enfants dans une classe inférieure, à un âge où il semble qu'ils devroient passer à une plus haute : en un mot, qu'ils aprenent la rhétorique chez les grammairiens. De-là vient encore une chose fort ridicule à mon sens, qui est d'attendre qu'un enfant sache une partie de la rhétorique, pour l'envoyer à ceux qui font profession de l'enseigner. Assignons donc à chaque art & ses fonctions & ses limites.

Que la grammaire, (γραμματικὴ) qui, come on en peut juger par son nom, est proprement la science des lettres, aprene de sa dénomination même, à conoître les bornes étroites où elle fut renfermée d'abord, & qu'elle a passées de beaucoup. Foible en éfet dans ses commencements, grossie ensuite de la connoissance des poètes & des historiens, elle est présentement assez considérable, depuis qu'outre l'étude de la langue, qui est d'une grande étendue, elle a encore embrassé la plupart des beaux

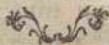
arts. Mais que la rhétorique aussi qui dans son étymologie est l'art de parler & l'éloquence même, ne refuse aucun de ses devoirs ; qu'elle ne souffre point qu'un autre se mêle de son ouvrage, puisque pour avoir fui le travail, elle se voit presque chassée de son domaine. J'avoue que parmi les gramairiens il peut y en avoir d'assez habiles pour enseigner les choses que j'ai dites ; mais alors ils feront la fonction de rhéteur, & non pas la leur.

Or on demande quand un enfant doit être mis à l'étude de la rhétorique ? Je réponds qu'il n'y a point d'âge arrêté pour cela, & que c'est selon le progrès qu'il aura fait dans ses premières études. Pour trancher la difficulté, c'est lorsqu'il en sera capable ; mais cela même dépend de la question que nous venons d'examiner : car si l'on étend le devoir du gramairien jusqu'aux discours du genre délibératif, qui sont en effet des commencements de rhétorique, il est clair que l'on pourra se passer plus longtemps du rhéteur. Si au contraire celui-ci veut bien prendre la peine de remplir ses devoirs, il lui faudra commencer par des narrations, & par de petits essais du genre démonstratif. Ne savons-nous pas



pas que les anciens rhéteurs avoient acoutumé d'exercer leur éloquence sur des lieux comuns, sur des theses, qui sont des questions vagues, & généralement sur tout ce qui donne matiere aux contestations qui naissent parmi les homes, soit feintes, soit réeles. D'où l'on peut juger combien il est honteux à nos professeurs, d'avoir abandonné ce qui a fait long-temps leur premiere & même leur unique occupation. En éfet, qu'ils me disent si de toutes les choses que je viens de toucher, il y en a une seule qui ne soit pas effenciele à la rhétorique, & qui ne tombe pas dans le genre judiciaire ? Ne fait-on pas des narrations au bareau ? Je ne fais même si ce n'est point l'endroit le plus important d'une cause, & où l'adresse de l'orateur paroît le plus. La louange & le blâme n'ont-ils pas bone part aussi dans les plaidoyers ? Les lieux comuns n'y trouvent-ils pas leur place, tant ceux qui roulent sur les vices, & dont Cicéron nous a donné de si bons modeles, que ceux où l'on traite en général certaines questions, qui sont inséparables du fond des procès ? par exemple, s'il faut croire sur de légeres preuves, pour & contre les témoins, &c. Tels sont ceux

que nous avons de Quintus Hortensius. Ces lieux comuns sont come des armes qu'il faut tenir toujours prêtes , pour s'en servir au besoin ; & quiconque ne voit pas de quele nécessité ils sont à l'orateur , peut croire aussi que ce n'est pas comencer une statue , que de fondre le métal qui en doit composer les parties. Au-reste , qu'on ne m'accuse point ici de trop de précipitation , come si pour doner un enfant au rhéteur , je l'ôtois trop-tôt au gramairien. Celui-ci aura ses heures aussi-bien que l'autre , & il ne faut pas craindre qu'un enfant se trouve fatigué de deux maîtres ; car je ne multiplie point ses études , je les partage seulement , au-lieu qu'elles étoient confondues ; mais chaque maître deviendra plus utile , lorsqu'il ne se mêlera que de son métier. C'est ainsi que les Grecs en usent encore. Les Latins se sont relâchés , & peuvent dire pour excuse , que ce que l'un ne fait pas , l'autre le fait. Mais il est mieux de s'en tenir à ce que j'ai dit,



## CHAPITRE II.

*Des mœurs & du devoir des Professeurs.*

QUAND un enfant sera parvenu au degré de capacité, & d'ouverture d'esprit qu'il doit avoir, pour être en état de prendre des rhéteurs les premiers principes dont nous avons parlé, il faudra l'envoyer à leurs écoles; mais sur-tout que l'on fasse choix d'un professeur qui soit irréprochable dans ses mœurs. Ce n'est pas qu'il ne faille avoir la même attention pour les autres maîtres, come j'ai dit dans le premier Livre; mais je suis obligé d'en avertir principalement, à raison de l'âge des enfants; car ils sont déjà grands, lorsqu'on les met en rhétorique, & ils y demeurent plusieurs années. C'est pourquoi il faut prendre encore plus de soin & de précaution, afin que la sagesse du maître conserve leur innocence dans la première jeunesse, & que sa gravité leur imposant du respect, les retienne ensuite, quand l'âge les aura rendus plus entreprenants & plus difficiles à gouverner. Il ne suffit pas qu'il soit homme de bien, s'il ne fait encore les tenir dans l'ordre par une exacte dis-



cipline. Qu'il prene sur-tout des sentimens de pere pour eux, & qu'il se regarde come tenant la place de ceux qui les lui ont confiés. Non-seulement qu'il n'ait point de vices, mais qu'il n'en souffre pas; austere sans rudesse; doux sans familiarité, de crainte de se faire haïr ou mépriser. Qu'il leur parle souvent de la vertu. Plus il les avertira de leurs devoirs, moins il sera obligé de les punir. Qu'il ne soit ni colere, ni emporté; mais aussi qu'il ne dissimule point leurs fautes. Simple dans sa maniere d'enseigner, patient, exact, sans trop exiger d'eux; qu'il se fasse un plaisir de répondre à toutes les questions qu'ils lui font; qu'il aille même au devant, & qu'il les interroge, s'ils ne lui en font pas. Qu'il ne leur refuse point la louange qu'ils méritent, mais aussi qu'il ne la prodigue pas; car l'un décourage, & l'autre donne une sécurité dangereuse. Quand il les reprend, qu'il ne soit amer, ni offensant; rien ne leur donne tant d'aversion pour l'étude, que de se voir continuellement gronder avec un air chagrin, qu'ils prennent pour un esprit de haine. Que chaque jour il leur dise quelque chose qu'ils remportent avec eux, & dont ils fassent leur profit. Quoique la

lecture leur fournisse assez de bons exemples, on fait encore plus de vive voix; particulièrement un maître que des enfants bien nés aiment & honorent: car on ne sauroit dire combien nous imitons plus volontiers, les personnes pour qui nous avons pris de l'estime & de l'inclination. Qu'il ne souffre pas non plus qu'ils prennent la liberté de se louer & de s'applaudir ouvertement les uns les autres, come ils font ordinairement. Il ne faut pas même que les plus avancés témoignent trop ce qu'ils pensent, de ce qu'ils entendent dire aux autres. De cete maniere ils ne feront cas que du jugement de leur maître, & ne croiront avoir réussi qu'autant qu'ils auront son approbation. Cete mauvaise coutume de s'entre-donner des louanges sur tout ce qu'ils font, passe aujourd'hui pour un devoir d'honêteté; mais elle doit être banie des écoles bien réglées, come sentant le théâtre, & come la peste des études; car coment veut-on qu'un enfant travaille & se donne de la peine, quand il est sûr que tout ce qu'il dira sera bien reçu? Qu'ils consultent donc uniquement les yeux de leur maître; par-là ils aquerront un discernement juste, & en même temps que l'un apprendra à com-

poser, les autres apprendront à bien juger ; au-lieu que présentement à chaque période on les voit se lever, sortir de leur place, se récrier & battre des mains d'une manière qui ne convient nullement au lieu où ils sont. Ils en usent ainsi réciproquement entr'eux, & c'est delà qu'ils font dépendre tout le succès de leurs pièces. Ensuite il croient avoir fait des merveilles ; jusques-là qu'enflés de ces vains applaudissements, si leur maître ne les loue pas assez à leur gré, ils ont mauvaise opinion de lui. Mais que lui-même aussi se contente d'être écouté avec attention & modestie. C'est à ses disciples à rechercher son approbation, & non pas à lui à rechercher l'approbation de ses disciples. Cependant il peut examiner l'impression que fait ce qu'il dit sur chacun d'eux ; & quand il trouvera qu'ils sentent ce qui est bon, qu'il en ait de la joie par rapport à eux, plus que par rapport à lui.

Je n'aime pas non plus que des enfants soient assis pêle mêle avec de grands garçons ; car bien qu'un maître, tel que nous le supposons, soit fort capable de contenir les plus licencieux, il est encore plus sûr de ne pas exposer la foiblesse des uns à la témérité des autres.



Ce n'est pas assez d'être exempt de crime, il ne faut pas même que l'on en puisse être soupçonné. J'ai cru devoir dire cela en passant ; car que le maître & les enfants soient éloignés des derniers désordres, c'est ce qu'il n'est pas besoin de recomander. Certainement quiconque a l'imprudence de mettre son fils entre les mains d'un home, qu'il fait être vicieux, peut bien compter que la peine que nous prenons ici pour son éducation, est dès-là fort inutile.



### CHAPITRE III.

*S'il faut doner d'abord d'excellents maîtres aux enfants.*

JE ne crois pas devoir passer sous silence la prévention où je vois bien des gens, qui s'imaginent qu'à l'âge encore où l'on a coutume de mettre les enfants à l'étude de l'éloquence, il n'est pas nécessaire de leur doner d'abord le professeur le plus habile ; qu'on peut les tenir quelque temps à une école de moindre réputation, & qu'un maître d'une capacité médiocre, est plus propre dans ces comencements ; par la raison que ne disant rien de trop relevé, il se fait

mieux entendre ; qu'on l'imite même plus aisément, & qu'il essuie plus volontiers le dégoût des premiers principes, trop humiliants pour un maître d'un mérite plus distingué. Mais je n'aurai pas beaucoup de peine à faire voir au contraire, qu'il est beaucoup mieux de puiser d'abord dans les sources les plus pures ; que rien n'est si difficile que de corriger les défauts où l'on a été élevé, & qu'un habile homme qui succède à ces demi-savants, a toujours deux peines pour une ; celle de faire oublier à un enfant ce qu'il avoit appris, qui est la plus grande, & celle de l'instruire de nouveau. Aussi raconte-t-on que Timothée, fameux joueur de flûte, qui vivoit du temps d'Alexandre, prenoit une fois plus de ceux qui venoient à lui après avoir appris à jouer d'un autre. On se persuade donc deux choses qui sont également fausses : la première, qu'un maître médiocrement capable suffit dans ces premières années. Avec un bon estomac on digere tout. Voilà leur raisonnement. Cete extrême sécurité, quoique toujours blâmable, se pouroit souffrir en quelque façon, si le peu que montrent ces sortes de maîtres, ils le montroient bien ; mais le mal est qu'ils enseignent tout de tra-

vers. La seconde erreur, & où l'on tombe encore plus comunément, c'est de croire qu'un home distingué par son mérite, ne s'abaisse point à de si petites choses, soit qu'il ne daigne pas en prendre la peine, ou qu'il ne le puisse. Pour moi, dès qu'il ne le veut pas, je ne le mets plus au nombre des maîtres ; mais je maintiens que plus il a d'habileté, plus il est capable d'enseigner les petites choses, come les grandes, s'il en a la volonté : premièrement, parce qu'un home qui surpasse les autres en éloquence, fait apparament mieux que personne les moyens de l'aquérir : en second lieu, parce qu'ici la méthode dont on se sert, fait infiniment, & qu'un bon maître l'a meilleure qu'un autre : enfin, c'est qu'il n'est pas possible, que qui excelle dans les grandes choses, soit un ignorant dans les plus petites. J'aimerois autant dire que Phidias représenta admirablement Jupiter ; mais qu'un autre auroit mieux réussi aux ornements de sa statue, ou qu'un orateur ne fait pas parler, ou qu'un médecin qui possède parfaitement son art, ne sauroit guérir de légères maladies. Quoi donc, dira quelqu'un, n'y a-t-il pas une éloquence dont l'élévation passe de beaucoup la foible intelligence



des enfants ? Je l'avoue ; mais ce maître , je le suppose sage autant qu'éloquent ; je suppose qu'il fait son métier , & qu'il s'acomodera à la portée de son disciple. Come un home qui marche d'une vîtesse extraordinaire , & qui venant à rencontrer un enfant ; fait une partie du chemin avec lui ; il lui donne la main , il se modere , & ne va pas si vite que cet enfant ne puisse le suivre.

Ajoutez que les choses deviennent bien plus claires & plus aisées à entendre, lorsque c'est un savant home qui les explique. En éfet, la premiere qualité de l'éloquence , c'est la clarté ; & moins on a d'esprit , plus on fait d'efforts pour se guinder & pour s'étendre ; come ces petits homes qui se dressent sur le bout des pieds , pour paroître plus grands , & come les plus foibles sont toujours ceux qui font le plus de menaces ; car je suis persuadé que l'enflure , le faux brillant , la délicatesse affectée , & tous les défauts qui semblent aprocher de quelque vertu , marquent la foiblesse de l'esprit , & non pas la force ; de même que ces visages bousis sont une marque de mauvaise santé & non pas d'embonpoint , & de même qu'on s'égare d'ordinaire , dès que l'on quite le droit chemin. Concluons donc

que moins un maître a d'habileté, plus il est obscur.

Je n'ai pas oublié que dans un endroit de mon premier livre, en montrant combien les écoles publiques sont préférables aux maisons particulières, j'ai dit que les enfants imitoient plus volontiers leurs compagnons, parce qu'ils y trouvent plus de proportion ; ce qui semble contredire ce que j'avance présentement : mais au-contraire c'est pour cela même qu'on ne peut leur doner d'abord un trop excellent maître. Come ses disciples seront mieux instruits, ils ne diront rien qui ne puisse servir de modele aux nouveaux venus : & s'il leur échape de faire des fautes, ils seront redressés aussi-tôt ; au-lieu qu'un ignorant laisse passer mille choses vicieuses, qu'il les aprouve même, & que son aprobation entraîne celle de toute une classe. Cherchons donc toujours non-seulement le plus vertueux, mais le plus savant ; tel qu'étoit l'illustre maître (a) d'Achille, également capable d'enseigner à bien parler & à bien faire.

(a) Phœnix, dont Homère parle au neuvieme livre de l'Iliade.



## CHAPITRE IV.

*Par quels exercices doit comencer le maître  
de Rhétorique.*

JE vais dire maintenant par quelle sorte d'exercice je suis d'avis que les rhéteurs comencent, & je viendrai ensuite à ce qui compose proprement l'art de la rhétorique. Mon sentiment est que ces maîtres exercent d'abord un enfant sur ce qui approche le plus de ce qu'il a appris chez les gramairiens ; par exemple sur des narrations. On en distingue de trois sortes, sans compter celle qui est en usage au barreau ; l'une fabuleuse, qui n'a ni vérité, ni apparence de vérité, & dont on se sert dans les tragédies & dans les poèmes : l'autre feinte, mais vraisemblable, qui fait le sujet des comédies : la troisième historique, qui est le récit d'une chose réellement arrivée. Comme nous avons laissé les deux premières aux gramairiens, il s'ensuit que le rhéteur doit comencer par des narrations historiques, qui sont d'autant plus solides qu'elles sont plus vraies. A l'égard de la manière de narrer, nous en donnerons des règles, lorsque nous traiterons du genre



judiciaire. Il fust d'avertir ici qu'elle ne doit point être sèche, & d'un stile qui n'ait pour ainsi dire ni suc ni nourriture; car qu'étoit-il besoin de tant de peine & d'étude, s'il ne falloit qu'exposer les choses toutes nues, sans grace & sans ornement? Mais aussi qu'elle ne soit point embarrassée, ni trop fleurie, ni chargée de descriptions étrangères, come sont les narrations des poètes, que plusieurs se donent la liberté d'imiter: l'un & l'autre est un défaut; le premier pourtant, qui marque disette & stérilité, est pire que le dernier, qui est causé par trop d'abondance & de richesse. Car il ne faut ni exiger, ni attendre un discours parfait d'un enfant; mais j'augurerai bien d'un esprit fécond, qui fait produire de lui-même, & faire de nobles efforts, dût-il quelquefois se laisser emporter. En un mot, à cet âge, je ne hais point de trouver quelque chose à retrancher. Je veux même qu'un maître, come une bone nourrice, plein d'indulgence pour ses tendres élèves, leur donne de la nourriture abondamment, & les laisse se remplir de ce qu'il y a de plus agréable & de plus fleuri, come d'un lait délicieux. Ils en auront dès-lors, s'il faut ainsi dire, plus de chair, & un corps mieux

nourri, qui s'afermira de lui-même avec le temps. Cependant c'est un présage de force & la marque d'une bone constitution ; au-lieu qu'un enfant qui a toutes les parties formées de si bone heure, est menacé de maigreur & d'infirmité dans la suite. Permettons-leur donc de s'égayer un peu, de prendre quelques hardieffes, d'inventer & de se plaire dans ce qu'ils inventent ; quoique leurs productions ne soient encore ni châtiées, ni justes. On remédie aisément au trop d'abondance, mais la stérilité est un mal sans remede. J'aurai peu d'espérance d'un enfant dont on ne conoît l'esprit, que par les marques qu'il donne de jugement. Je veux trouver de la matiere amplement, & au-delà de ce qu'il en faut, le temps la resserera assez ; la raison come une lime en ôtera ; le fréquent usage la diminuera, pourvu qu'il y ait du superflu, & assez de prise pour souffrir la lime ou le marteau ; or il y en aura, si dès le commencement nous ne tirons pas une lame si mince & si foible, qu'elle rompe au moindre éfort que nous ferons, pour graver dessus ou pour la polir. Ceux qui ont lu Cicéron, savent bien que je ne fais que suivre ici son sentiment : voici come il s'en ex-

plique au second livre de l'Orateur. *Je veux, dit-il, qu'un jeune home donne carriere à son esprit, & qu'il montre de la fécondité.* Evitons donc soigneusement ces maîtres, dont la maniere d'enseigner est si maigre & si seche : ils ne sont pas moins à craindre, sur-tout pour les enfants, que le sont ces terres arides & brûlées, pour de jeunes plantes. Un jeune home entre leurs mains rampe toujours, & n'ose rien hazarder au dessus de la portée la plus commune : ce n'est que maigreur, au-lieu de santé ; & ce qu'ils apelent jugement, est pure foiblesse. Ils se persuadent qu'il suffit d'être exempt de défauts ; mais par là même, ils tombent dans un grand défaut, qui est de manquer absolument de force. Je n'aime pas même que ces jeunes esprits viennent si-tôt à maturité ; comme il ne faut pas que le vin ait toute sa force, dès qu'il est dans la cuve, si on veut qu'il résiste au temps, & que les anées le rendent meilleur.

Je dois avertir aussi que rien n'abat si fort l'esprit des enfants, que d'avoir un maître trop sévere & trop difficile à contenter ; car ils se chagrinent, ils se désesperent, & ils prennent enfin l'étude en averfion ; ou, ce qui leur nuit autant, la frayeur qu'ils ont de dire mal,



les glace à tel point, qu'ils ne tentent pas même de bien dire. Imitons les vignerons qui épargnent la vigne, tandis qu'elle est encore tendre ; ils se donnent bien de garde de la tailler : c'est qu'ils savent qu'elle appréhende le fer, & qu'elle ne peut souffrir la moindre blessure. Qu'un Maître comence donc par se rendre agréable, & qu'il sache que les remèdes qui sont naturellement amers, ont besoin d'une main secourable qui les adoucisse. Louer un endroit, faire semblant d'approuver l'autre : changer celui-ci, & dire pourquoi on le change ; racomoder celui-là, en y mettant un peu du sien : voilà come il doit s'y prendre. Il sera bon quelquefois de leur dicter des matieres toutes digérées, qu'ils n'aient qu'à remplir, & qu'ils regardent ensuite avec des yeux de complaisance, come un ouvrage dont ils s'attribuent toute la gloire. Mais si leur composition est tellement négligée qu'il n'y ait pas moyen de la coriger ; ce que l'on peut faire alors, & dont je me suis bien trouvé, c'est de reprendre la même matiere, de l'expliquer plus au long, & de la leur faire travailler tout de nouveau, en leur disant qu'on la peut encore mieux traiter qu'ils n'ont fait : car rien ne soutient

les études come l'espérance du succès. Remarquons aussi qu'une chose est louable en l'un qui seroit blâmable en l'autre ; on demande aux uns plus, aux autres moins, selon qu'ils sont plus ou moins avancés. Pour moi, quand je voyois des enfants qui égayoient un peu trop leur stile, & dont les pensées étoient plus hardies que solides ; quant à présent, leur disois-je, cela est bien, mais il viendra un temps que je ne vous permettrai pas ces libertés. De la sorte, ils se trouvoient flatés du côté de l'esprit, sans que leur jugement y pût être intéressé.

Je reviens à mon sujet. Qu'ils travaillent leurs narrations avec tout le soin possible ; car j'approuve fort qu'au commencement, pour leur apprendre à s'expliquer, on les oblige à répéter ce qu'ils ont entendu, & à rendre une exposition, en la reprenant tantôt par un endroit, tantôt par l'autre. Soit qu'ils ne soient pas encore capables d'autre chose, ou qu'ils comencent à développer leurs idées, cet exercice sert du-moins à leur assurer la mémoire. Mais du moment qu'on est parvenu à leur enseigner la maniere de faire un discours juste & exact ; de souffrir alors qu'ils s'acoutument à parler sur-le-champ, & à dire

tout ce qui leur vient dans l'esprit, sans se doner le loisir d'y faire la moindre réflexion, c'est l'effet d'une ostentation ridicule. Voilà pourtant ce qui fait plaisir aux parents fots & ignorants, qui ne voient pas que cete vaine joie qu'ils ont, engendre dans leurs enfants le mépris du travail, l'impudence, l'habitude de débiter hardiment des sotises; & ce qui a souvent ruiné des progrès considérables, beaucoup d'orgueil & de présomption. Chaque chose aura son temps, & cete facilité de parler sans préparation sur toute sorte de sujets, ne sera pas oubliée dans mon ouvrage. Cependant c'est bien assez qu'un enfant, avec tout le soin & toute l'aplication dont il est capable, viene à bout d'écrire raisonnablement; qu'il s'exerce à cela, & qu'il s'y acoutume. Celui-là enfin parviendra à ce que nous cherchons, ou du moins en aprochera, qui songera plutôt à bien parler, qu'à parler facilement.

Après les narrations, suit la maniere de les établir ou de les réfuter. Ce qui se pratique non-seulement dans des sujets fabuleux & tirés des poëtes, mais aussi dans certains traits d'histoire; come lorsqu'on examine, s'il faut croire ce que l'on raconte d'un corbeau qui vint se per-



cher sur la tête de Valérius , pour le servir de son bec & de ses ailes contre un Gaulois , qui l'avoit défié à un combat singulier : ce sera là une ample matière de parler pour & contre. Il en fera de même de ce serpent , dont on dit que Scipion prit naissance ; de même aussi de la louve de Romulus , & de ces fréquents entretiens de la nymphe Egérie avec Numa. Pour ce qui est des histoires grecques , elles ne sont guere moins remplies de fables que la poésie. On fait aussi les mêmes difficultés sur le temps & le lieu où l'on prétend qu'une chose s'est passée , quelquefois même sur les personnes. Tite-Live & les autres historiens sont pleins de ces doutes ; car il est rare qu'ils s'accordent ensemble.

Ensuite un enfant s'élève insensiblement jusqu'à louer les grands homes , & à blâmer ceux qui se sont rendus odieux par leurs méchantes actions ; d'où il retire plus d'un avantage : car outre qu'une matière si abondante & si variée , est fort propre à exercer l'esprit , la considération du bien & du mal , & des suites de l'un & de l'autre , forme les mœurs. On acquiert la connoissance d'une infinité de choses ; on se remplit la mémoire de mille exemples , qui sont d'un secours

prodigieux dans tous les genres de causes que l'on traite. Delà naît une autre sorte d'exercice à-peu-près semblable, mais qui a beaucoup plus d'étendue. On fait le paralele de deux homes que le vice ou la vertu a rendus fameux ; on les compare ensemble ; on examine qui des deux a été le plus loin dans l'un ou dans l'autre ; on ne parle pas seulement en général de leurs bones ou mauvaises qualités, on les mesure, on les pese. Mais come ce qui regarde la louange & le blâme, fait proprement la troisième partie de la rhétorique, nous en parlerons plus amplement ailleurs.

Pour ce qui est des lieux communs, je dis ceux où, sans désigner personne, on se déchaîne contre les vices, par exemple, en général contre un adultere, contre un joueur de profession, contre un débauché ; ils sont si effenciélement liés avec les actions du bareau, qu'il ne faut que les apliquer à quelqu'un, pour en faire de vraies acufations. Cependant on peut descendre du genre à l'espece ; come si vous suposez un adultere qui a perdu la vue, un joueur qui s'est ruiné, un vieillard amoureux. Quelquefois aussi on prend la défense de ces vices ; car pour exercer son esprit, on parle en fa-

veur de l'amour & de la débauche. On défend un parasite, on excuse enfin ce qu'il y a de moins excusable : mais en paliant le crime, on ne prend point le parti du criminel.

Certaines theses fournissent encore beaucoup à l'éloquence, particulièrement celles qui naissent de la comparaison d'une chose avec une autre. Par exemple, *si la vie champêtre est préférable à celle qu'on mene a la ville ; si l'homme de guerre acquiert plus de gloire que le Jurisconsulte ?* & l'on n'en tire pas peu de secours dans les délibérations & dans les plaidoyers. On en peut juger par l'oraison de Cicéron pour Muréna, où cete derniere est traitée fort au long. Celles qui suivent sont presque uniquement du genre délibératif, *s'il est avantageux de se marier, s'il faut briguer les charges ?* Car faites-en l'aplication, elles deviennent des délibérations très sérieuses. Je me souviens que mes maîtres nous exerçoient sur des matieres qui nous faisoient plaisir, & qui avoient aussi leur utilité : c'étoit une sorte de question qui étoit toute fondée sur des conjectures. *Pourquoi les Lacédémoniens représentent Vénus armée ? Pourquoi on dépeint l'Amour sous la figure d'un enfant ; pourquoi*



*on lui donne des ailes, des fleches, & un flambeau ?* Nous tâchions de pénétrer l'intention & la pensée de l'auteur ; sorte de preuve à laquelle on est souvent obligé de recourir dans les affaires civiles.

A l'égard de ces autres lieux comuns, *S'il faut toujours s'en rapporter aux témoins, si l'on doit croire sur de légers preuves,* il est si clair qu'ils appartiennent au genre judiciaire, que des orateurs de réputation les travaillent à loisir, & les apprenent par cœur, afin d'en parer leurs discours, lorsque l'occasion s'en présente, & qu'ils ont à parler sur-le-champ. En quoi il me paroît qu'ils se désient étrangement d'eux-mêmes ; car je ne puis m'en taire plus long-temps. Comment un orateur trouvera-t-il le point essentiel d'une cause qui a des faces différentes & toujours nouvelles ? comment pourra-t-il répondre aux objections de la partie adverse, satisfaire dans le moment à une difficulté imprévue, interroger à propos un témoin, s'il a besoin de tant de préparation pour dire ce qu'il y a de plus commun, & de plus ordinaire dans la pratique du bareau ? N'est-ce pas une nécessité que ce magasin de pieces surannées, cause du dégoût à ceux qui les entendent, come des mets rechaufés que

l'on serviroit une seconde fois ; & que ces orateurs se couvrent de honte eux-mêmes , par la surprise où l'on est de retrouver ces vieilles parures qu'ils étalent par-tout , come un Noble mal-aisé , qui pauvre & glorieux tout ensemble , met à toute sorte d'usage ses misérables antiquailles. Ajoutez à cela qu'il n'y a point de lieu comun , si comun qu'il soit , qui puisse bien cadrer avec la cause , s'il n'a un raport naturel à la question principale : autrement il paroitra toujours emprunté , & grossièrement appliqué au sujet ; soit à cause qu'il est fort différent des autres endroits , soit parce qu'il est tiré de loin , & que ce n'est pas la nécessité , mais la comodité qui fait qu'on s'en sert. J'en dis autant des digressions où l'on se jete , afin de pouvoir placer une bele pensée. Tout cela n'est louable qu'autant qu'il naît du sujet que l'on traite : hors delà il n'y a rien de beau. L'expression la plus heureuse , si elle ne va au but , & ne tend au gain de la cause , est au-moins superflue , & souvent nuisible. Mais mettons fin nous-mêmes à cete digression , & revenons à notre sujet.

Il reste encore un genre d'essai , mais beaucoup plus difficile , & qui demande

presque autant d'éloquence & d'habileté que l'ouvrage le plus considérable : c'est de faire l'éloge ou la censure des loix ; ce qui appartient tantôt au genre délibératif, tantôt au judiciaire, selon le droit & les différentes coutumes des nations : car chez les Grecs le Législateur étoit cité devant les Juges. Au contraire chez les Romains on convoquoit le peuple ; l'orateur montoit à la tribune, & parloit pour ou contre la Loi. De quelque façon que cela se pratique, les préceptes qu'on peut donner là-dessus sont en petit nombre, & presque sûrs. Il faut en premier lieu distinguer trois sortes de Droits ; le Droit sacré, le Droit public, & le Droit particulier : cete division sert à rendre une Loi recommandable, lorsque par une espece de gradation l'orateur fait voir premièrement que c'est une Loi ; secondement que c'est une Loi publique, & enfin que c'est une Loi qui regarde la Religion & le culte des Dieux. A l'égard des raisons qu'il peut y avoir de rejeter une Loi, elles sont, pour ainsi dire, sous la main de tout le monde : car ou l'on conteste l'autorité du Législateur, come il arriva à l'occasion de P. Claudius, qu'on acusoit de n'avoir pas été créé Tribun du peuple dans les formes ;



formes ; ou l'on attaque les défauts de formalité qui se trouvent dans la Loi : par exemple , si elle a été portée un jour défendu : si l'on a manqué de la faire proclamer pendant trois jours de marché , come c'est la coutume ; si elle a passé malgré les opositions qu'on y a faites , malgré quelque autre obstacle légitime : enfin si elle est contraire à quelque une des anciennes Loix. Mais ceci ne regarde pas les premiers essais dont je parle ; car ils font abstraction des personnes , du temps , & des autres circonstances particulieres. Quant aux autres considérations , elles sont à-peu-près les mêmes ; soit que le sujet sur lequel on écrit soit véritable , soit qu'il soit purement inventé : car le défaut d'une Loi est dans les mots , ou dans les choses. On examine donc l'un & l'autre ; les termes dans lesquels elle est conçue ; s'ils sont assez significatifs ; s'ils n'ont rien d'équivoque ; les choses qu'elle prescrit , si elle ne se contredit point elle-même ; si elle doit obliger le public , ou seulement les particuliers. Mais on examine sur-tout si elle est honête ou utile ; ce qui souffre bien des distinctions. Pour moi sous le terme d'honête , je comprends la justice , la piété , la religion , & les

autres vertus semblables. Le mot de Justice a besoin aussi de quelque discussion ; car la question roule ou sur la nature d'une action , si elle mérite châtiment ou récompense ; ou bien sur la qualité de la récompense ou du châtiment , qui sont blâmables dès qu'ils ne sont pas proportionnés. L'utilité aussi se prend tantôt de la nature de la Loi , & tantôt de la circonstance du temps ; on examine encore si ces Loix sont possibles , & s'il est à croire qu'on les observera. Il y en a que l'on condane toutes entieres , d'autres dont on ne condane qu'une partie. Nous avons des exemples de l'un & de l'autre dans les harangues des plus célèbres orateurs. Je fais aussi qu'il y a des loix qui n'obligent que pour un temps. Elles sont faites pour doner pouvoir à quelqu'un de comander les armées , d'obtenir des charges & des honeurs. Tele étoit la Loi que le Tribun Manilius porta en faveur de Pompée , & que Cicéron défendit avec tant de force ; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler ; car elles se défendent ou s'impugnent par la nature des choses dont il s'y agit , & non par ces réflexions qui sont communes à toutes les Loix.

Voilà sur quoi les anciens s'exerçoient



à bien parler, mais en suivant seulement la maniere de la Dialectique ; car de composer des harangues sur des sujets imaginés, à l'imitation de celles qui se font au bareau & dans les délibérations publiques, c'est ce que les Grecs n'ont connu qu'environ le temps de Démétrius de Phalère. Je ne fais pas bien si c'est lui qui en a introduit l'usage ; & ceux qui l'assurent le plus hardiment, n'en sauroient doner une bone preuve. Pour les Latins, Cicéron nous apprend qu'ils ont comencé d'avoir des maîtres d'éloquence sur les derniers temps de Lucius Crassus, & parmi eux Plotius est celui qui a tenu le premier rang.



## CHAPITRE V.

*De la lecture des Orateurs & des Historiens,  
chez le maître de Rhétorique.*

JE parlerai bientôt de la maniere de faire ces sortes de discours ; mais nous n'en sommes encore qu'aux premiers éléments de la rhétorique, & c'est le lieu de doner un conseil qui est d'une extrême importance pour les enfans. Come j'ai dit que le gramairien devoit leur expliquer les poètes, aussi faut-il que le



rhéteur leur done la conoissance des orateurs & des historiens ; mais sur-tout des orateurs , en les lisant avec eux. Pour moi je ne prenois cete peine , que pour un petit nombre d'enfants , dont l'âge sembloit exiger cela , & dont les peres me l'avoient demandé en grace. Ce n'est pas que je n'en conusse bien dès-lors l'utilité ; mais je n'osois m'écarter si fort de l'ancienne maniere ; outre que la plupart étoient déjà assez avancés pour n'avoir pas besoin d'un tel secours , & pour me suivre d'eux-mêmes. Mais quand même j'aurois aquis de nouvelles lumieres , je n'aurois pas honte de l'avouer & d'en faire part au public. A l'égard de la lecture que je recomande ici , je fais que présentement en Grece , les rhéteurs y donent leurs soins , non pas à la vérité toujours par eux-mêmes , mais par des gens qu'ils ont sous eux pour les aider.

Il est certain que de lire un auteur avec un enfant , seulement pour lui apprendre à lire aisément & correctement le texte , ou même pour lui apprendre la force des mots , si par hazard il s'en rencontre quelqu'un qui mérite une attention particuliere ; il est certain , dis-je , que c'est fort au dessous de la Profession des rhéteurs ; mais de lui faire sentir les

beautés d'une harangue , ou bien les défauts , lorsqu'il s'en trouve , c'est proprement l'affaire d'un homme qui se donne pour maître d'éloquence , & un devoir dont il ne peut raisonnablement se dispenser : car je ne demande pas qu'on lise avec chacun en particulier , tous les livres qu'il lui prendroit fantaisie de lire ; c'est aux maîtres d'en ordonner ; de choisir un auteur ; de nommer ensuite un enfant pour en faire la lecture ; tantôt l'un , tantôt l'autre , chacun à son tour ; & d'obliger les autres à écouter , afin qu'ils apprenent en même temps à bien prononcer. Cete maniere me paroît la plus utile & la plus comode. Ensuite un maître expliquera le sujet du plaidoyer , car le reste en deviendra plus aisé à entendre. Il expliquera les endroits difficiles , & ne laissera rien passer sans faire quelques remarques , & sur l'invention & sur l'élocution. Il fera observer dans l'exorde comment on se rend les Juges favorables ; quelle clarté il y a dans la narration ; quelle brièveté , quel air de sincérité , quel dessein quelquefois , & quel artifice ; ( car ici le secret de l'art n'est guere connu que des maîtres de l'art ) , quel ordre ensuite & quelle justesse dans la division : come dans



les arguments l'orateur est subtil, vif, & ferré ; come il est auffi tantôt véhément & sublime, tantôt au-contraire doux & infinuant : quele force & quele violence il met dans fes invectives ; quel fel & quel agrément dans fes railleries ; enfin come il remue les paffions ; come il se rend maître des cœurs, come il tourne l'esprit des Juges selon qu'il lui plaît. Delà passant à l'élocution, il leur fera remarquer le choix, l'élégance, la noblesse des expressions ; en quele occasion l'amplification est louable, & quele est la vertu oposée ; la beauté des métaphores, les différentes figures de la diction ; ce que c'est qu'un stile coulant & périodique, mais pourtant mâle & nerveux.

Il ne sera pas inutile non plus d'examiner avec eux certaines pieces, qui sont pleines de défauts, & que le mauvais goût du siecle fait qu'on admire ; d'en faire une critique exacte : combien de choses impropres, obscures, enflées, basses, rampantes, puériles, affectées, qui non-seulement ont une aprobation presque générale, mais qui ne l'ont que parce qu'elles sont mauvaises : car un discours uni & sensé, qui n'a rien que de naturel, n'est d'aucun mérite, on n'y trou-



ve point d'esprit. Mais ce qui est recherché, détourné, & hors de la droite raison, voilà ce que l'on admire aujourd'hui. C'est ainsi que quelques-uns ont plus de goût pour des monstres, pour des corps contrefaits & d'une figure extraordinaire, que pour ceux qui possèdent tous les avantages convenables à la nature humaine. Et c'est ainsi que nous en voyons d'autres qui se laissent séduire par une vaine apparence : ils seront beaucoup plus touchés d'un visage fardé, d'une beauté artificielle, peinte de couleurs étrangères ou parée de faux cheveux, que de toutes les graces que donne l'innocente nature ; come si la beauté du corps pouvoit tenir de la dépravation des mœurs.

Mais il ne faut pas qu'un maître se contente simplement de faire ces réflexions. Je veux qu'il interroge souvent ses disciples, & qu'il éprouve leur jugement ; c'est le moyen qu'ils se tiennent toujours prêts à répondre, qu'ils ne laissent rien échapper de ce qu'on leur dit, & qu'ils arrivent enfin au point d'inventer d'eux-mêmes, & de se faire une juste idée des choses : car que prétendons-nous en les enseignant, sinon de les mettre en état de pouvoir enfin se passer de maître.

Pose dire que ce soin leur sera plus utile que tous les préceptes, qui sans doute ne laissent pas de servir beaucoup. Mais dans cete vaste étendue des arts & des sciences, il n'est guere possible de descendre à toutes les especes particulieres que l'ocasion ou le hazard fait naître tous les jours. On a écrit de l'art militaire ; on en a doné des principes généraux ; mais il sera bien plus utile de savoir ce qu'un Capitaine a fait en tel lieu, en tele conjoncture, & si cela lui a réussi ou non : car en toutes choses l'expérience est un grand maître, & l'emporte infiniment sur la théorie. Un maître pour servir de modele à ses disciples, prononce lui-même des discours de sa composition. Est-ce que la lecture de Démosthene & de Cicéron ne leur sera pas encore plus profitable ? Il corige publiquement les fautes qu'ils font dans leurs pieces. Est-ce qu'une critique come celle dont je viens de parler, fera moins d'impression sur eux ? Non-seulement elle fera plus d'impression, mais elle leur sera même plus agréable : car nous voulons qu'on ménage notre amour-propre, & nous aimons mieux voir reprendre les défauts d'autrui que les nôtres. J'aurois encore bien des choses à dire là-dessus ;



mais on fait assez combien le conseil que je donne est important. Je souhaite seulement qu'on prene aussi volontiers la peine de le suivre, que l'on comprendra aisément de quelle utilité il est.

Il ne reste plus qu'à savoir quels auteurs il faut lire les premiers. C'est une question que l'on a coutume de proposer ici, & à laquelle il n'est pas fort difficile de répondre. Les uns veulent que l'on comence par les moindres auteurs, parce qu'ils sont plus aisés : les autres croient que les écrivains les plus fleuris sont plus conformes à l'esprit des enfants. Pour moi je tiens qu'il faut lire les meilleurs, & dès le commencement, & toujours ; mais il faut choisir d'abord ceux qui ont écrit avec plus de netteté. Ainsi je conseillerai plutôt Tite-Live que Saluste, outre que le premier a embrassé un genre d'histoire plus considérable ; mais pour l'entendre, il faut avoir déjà fait quelques progrès. Il me paroît aussi que Cicéron est assez clair pour ceux qui comencent, & qu'il est de-plus fort agréable. On le lit non-seulement avec fruit, mais avec plaisir, selon pourtant, come dit Tite-Live, que l'on approche de son caractère.

Mais je recomande ici deux choses, la



premiere, qu'un maître, par une admiration aveugle pour l'antiquité, ne souffre pas que des enfans se rouillent dans la lecture des vieux auteurs, come sont les Gracques, Caton & les autres de ce temps-là ; car ils y prendront une maniere d'écrire dure, seche & barbare. Trop foibles pour atteindre à la force des pensées & à la noblesse des sentiments, ils s'atacheront à l'expression, qui sans doute étoit bone alors, mais qui ne l'est plus aujourd'hui ; & contents d'imiter ce qu'il y a de défectueux dans ces grands homes, ils seront assez fots pour croire qu'ils leur ressemblent.

Que l'on prene garde au-contraire qu'ils ne s'entêtent des modernes, jusqu'à mépriser les anciens, & que charmés des ornemens que ceux-là sement avec profusion dans leurs écrits, ils ne se laissent prendre à cete dangereuse amorce, & ne donnent la préférence à un genre d'écrire qui les flatte d'autant plus, qu'il approche davantage de la puérilité de leur esprit. Mais lorsqu'ils auront le jugement formé & capable de s'en tenir à ce qui est bon, ils pourront lire indifféramment anciens & modernes. La force & la solidité des uns, purgée, si je l'ose dire, des impuretés d'un siecle grossier, do-

nera du poids & un nouveau lustre à l'élégance de notre stile ; & ils trouveront dans les autres des qualités qui ne sont pas non plus à mépriser : car enfin la nature ne nous a pas faits de pire condition que les anciens. Mais nous avons changé de goût ; & trop amateurs de ce qui flatte, nous avons porté le raffinement & la délicatesse plus loin qu'il ne falloit ; ainsi ils ne nous ont pas tant surpassés en esprit qu'en courage & en austérité. Il faut donc faire choix de ce qu'on lit, & discerner le bon du mauvais, ils souvent sont mêlés. Qu'il y ait eu de nos jours d'excellents écrivains, non-seulement je l'avoue, je le soutiens même : mais de savoir juger quels ils sont, c'est ce qui n'appartient pas à tout le monde. Il est plus sûr d'imiter les anciens, dût-on quelquefois s'y tromper ; c'est pourquoi je conseille de ne pas lire si-tôt les modernes, de crainte qu'on ne les imite, avant que de connoître ce qu'ils valent.







## CHAPITRE VI.

*Des matieres de composition , & de la maniere de les doner.*

LES maîtres se conduisent encore différemment ici : les uns en donant une matiere d'amplification à des enfans, non contents de la partager en certains points, s'étendent sur chaque point ; ils lui assignent ses preuves, ses mouvements, ses figures. Les autres leur donent un sujet, & l'ébauchent légèrement, sans division, sans preuve, laissant le tout à leur choix & à leur génie. Mais après qu'un enfant a lu son discours, ils reprenent ce qu'il a omis, & traitent quelques endroits, come s'ils avoient eux-mêmes à les prononcer en public. Ces deux manieres sont bones, & je ne sépare point l'une d'avec l'autre. Mais s'il faut opter ; j'aimerois mieux enseigner d'abord à des enfans le chemin qu'ils doivent tenir, que d'atendre qu'ils se soient égarés, pour les y remettre : premièrement parce qu'ils ne sont pas toujours fort atentifs, lorsqu'on corige leurs fautes ; au-lieu qu'une division juste dirige leurs pensées & leur stile : secondement, parce qu'un maître



est écouté plus volontiers, lorsqu'il enseigne, que lorsqu'il reprend ; sur-tout dans un siècle come le nôtre, où les jeunes gens sont si délicats, que le moindre avis les blesse & les révolte. Cependant on n'est pas moins obligé de relever leurs fautes ; car il faut avoir égard au plus grand nombre, qui prendroit pour bon, ce qu'un maître ne blâmeroit pas. Mais, come j'ai dit, il se servira tantôt d'une maniere, tantôt de l'autre, selon l'occasion & le besoin. J'approuve fort que dans les commencements on leur aplanisse les difficultés ; qu'on leur donne des matieres aisées & proportionnées à leurs forces. Mais après qu'ils auront passé un temps raisonnable à se conformer aux regles qui leur sont prescrites, il ne faudra plus que les mettre, pour ainsi-dire, sur la voie : & ensuite on ne fera pas mal de les livrer quelquefois à leur génie : de crainte qu'en prenant l'habitude de ne rien faire qu'avec l'aide d'autrui, ils ne sachent pas s'en passer. S'ils réussissent, un maître n'a presque plus rien à desirer davantage ; & si par hazard ils s'écarterent, ce sera à lui de les redresser. C'est à-peu près ce que nous voyons faire aux oiseaux. Tant que leurs petits ont besoin de leur secours,

ils leur apportent à manger, chacun d'eux reçoit régulièrement sa portion : font-ils un peu plus forts, la mere les acoutume à sortir du nid, & leur apprend à voler, en voltigeant elle-même à l'entour ; elle essaie leurs forces, & lorsqu'elle s'en est assurée, elle souffre enfin qu'ils prennent l'essor, & les abandonne à eux-mêmes.



## CHAPITRE VII.

*De ce qu'il faut apprendre par cœur.*

IL me paroît qu'il y a une chose qu'il faut absolument changer à la maniere qui se pratique aujourd'hui, de souffrir que des enfants apprenent par cœur tout ce qu'ils composent, & le récitent à certain jour, come ils font, sans discernement & sans choix. C'est néanmoins ce que les peres exigent particulièrement. Ils ne doutent plus que leurs enfants n'aient beaucoup étudié, lorsqu'ils les voient souvent prononcer des pieces de leur façon ; & ils sont fort contents, parce que la diligence est en éfet ce qui contribue le plus à leur avancement. Je conviens qu'ils doivent s'appliquer sur-tout à la composition ; mais j'aimerois mieux qu'on leur fit apprendre par cœur quel-



ques endroits tirés de nos orateurs, de nos historiens & de nos autres auteurs qui en valent la peine ; car ils exerceront bien mieux leur mémoire sur les ouvrages d'autrui, que sur les leurs propres ; & lorsqu'ils seront acoutumés à ce pénible exercice, leurs pieces ne leur coûteront plus rien à apprendre. Outre qu'ils se formeront le goût de bone heure, & que leur mémoire leur fournira sans cesse d'excellents modeles, qu'ils imiteront même sans y penser, ils se feront une juste idée de l'éloquence, & ils y rapporteront naturellement tout ce qu'ils feront. Les expressions, les tours, les figures, tout cela naîtra sous leur plume, & sortira come d'une source cachée qu'ils auront en eux. Pleins d'une infinité de bons mots, de sentences & de choses ingénieuses, ils les pourront citer avec agrément dans la conversation, & avec succès dans les plaidoyers : car une citation qui vient à propos & qui ne paroît point affectée, nous fait souvent plus d'honneur & a plus d'effet que nos propres pensées. Je consens néanmoins qu'on leur permette quelquefois de réciter ce qu'ils ont composé, pour ne pas les frustrer des applaudissements qu'ils cherchent, & qu'ils envisagent come la récompense de leurs



travaux. Mais on attendra qu'ils aient terminé quelque pièce à loisir, afin que ce soit effectivement une récompense, & qu'ils se fassent bon gré de l'avoir méritée.



## CHAPITRE VIII.

*S'il faut enseigner chaque enfant selon son génie.*

CE n'est pas sans raison que l'on regarde comme un mérite considérable dans un maître, de bien remarquer les différents talents de ses disciples, & de voir à quoi leur naturel les porte; car la nature a mis une variété infinie dans les esprits, aussi bien que dans les corps. Sans sortir de notre sujet, jugeons-en par ceux qui s'attachent à l'éloquence. Quoique plusieurs se proposent le même modèle, trouverons-nous deux orateurs dont la manière soit semblable? En second lieu c'est la maxime de la plupart des maîtres, qu'il ne faut que cultiver les bonnes dispositions qu'un enfant apporte en naissant, & l'aider dans les choses pour lesquelles il semble né. Que fait un maître d'Académie qui a nombre de jeunes gens chez lui? Il éprouve leurs

forces, leurs inclinations, leur adresse, afin de les appliquer au genre d'exercice, & de combat auquel il les trouve plus propres. C'est ainsi, dit-on, qu'un maître d'éloquence doit étudier le caractère d'esprit de chaque enfant & sa manière d'écrire. L'un en effet l'aura juste & exacte, l'autre véhemente; l'un douce, l'autre piquante; l'un sérieuse, l'autre enjouée; celui-ci brillante, celui-là polie, fine & agréable. Il s'acomodera ensuite à son génie, & le perfectionnera dans la manière où il excelle; car la Nature, quand elle est secondée par nos soins, se fortifie de plus en plus: au lieu que si on mène un enfant par un chemin qu'elle n'a point frayé, non-seulement il ne va pas loin, parce qu'elle lui manque au besoin; mais en négligeant les avantages qu'elle avoit mis en lui, on les afoiblit.

Pour moi qui fais profession de dire librement ce que je pense, & de suivre toujours la raison, même contre les opinions les plus reçues, j'avoue que je ne suis pas tout-à-fait de cet avis. Il est vrai qu'il faut examiner à quoi les esprits sont propres, & faire choix des études & des occupations qui leur conviennent. L'un en effet aura de la disposition pour l'histoi-



re, l'autre pour la poësie, l'autre pour la science du Droit ; & il s'en pourra trouver de si grossiers, qu'il vaudra mieux les renvoyer à leur vilage. Un maître d'éloquence fera le discernement de tous ces caractères ; de même que le maître d'Académie destinera l'un à la course, l'autre à la lute ; celui-ci au pugilat ; celui-là à quelque autre exercice de ceux qui composent ces jeux si célèbres.

Mais il n'en est pas ainsi de l'Orateur : ce n'est pas assez pour lui de se rendre habile dans une partie de son art, il faut qu'il le possède entièrement, quelque peine qu'il lui en coûte. Car s'il suffisoit du naturel, à quoi serviroit l'instruction ? Elle deviendroit donc inutile. Qu'un jeune homme ait des défauts dans l'esprit, qu'il soit empoulé, qu'il affecte une fausse délicatesse, come il n'est que trop ordinaire, lui laisserons-nous suivre son penchant ? Qu'il ait un stile sec & afamé, pour ainsi-dire ; ne lui donnerons-nous ni ornement, ni force, ni nourriture ? Car s'il y a des qualités qu'il faut retrancher, pourquoi ne sera-t-il pas permis d'en ajouter ? Je ne combats point la nature : je veux qu'on cultive ce qu'elle a mis de bon dans un enfant, bien-loin de le négliger ; mais je tâche aussi de



supléer ce qu'elle lui a refusé. Isocrate, ce grand maître qui a si bien écrit & si bien enseigné, come ses livres & ses disciples en font foi, quand il disoit d'Ephorus & de Théopompus, que l'un avoit besoin de bride & l'autre d'éperon, prétendoit-il qu'un maître dût s'acomoder au phlegme de celui-ci, & à la fougue de celui-là ? Ne vouloit-il pas dire au contraire qu'il falloit coriger la lenteur de l'un, par la vivacité de l'autre, en les mêlant ensemble ?

Ces esprits néanmoins qui sont si bornés, je consens qu'on les ménage, & qu'on ne leur fasse point une violence inutile ; renfermés dans leur sphere, & uniquement ocupés du peu dont ils sont capables, ils y réussiront mieux. Mais s'il se présente un heureux génie, en faveur de qui la nature se soit montrée plus libérale, & que nous puissions justement destiner aux nobles emplois du bareau, c'est alors qu'il faudra déployer toutes les richesses de l'art, afin de lui procurer tous les avantages qui peuvent faire un orateur accompli. Il penchera nécessairement pour un genre d'éloquence plus que pour un autre. Mais rien n'empêchera qu'il ne les embrasse tous, & que par son application il ne rende les

qualités acquises, égales aux qualités naturelles. Ainsi, encore une fois, en use un maître d'Académie; car pourquoi me servir d'une autre comparaison? Veut-il faire un athlète parfait? il ne lui apprend pas seulement à se signaler au combat de la lute ou du ceste, ou du palet; mais il le rend également expérimenté dans toutes ces sortes de combats. Un jeune homme manque absolument de disposition pour quelqu'un de ces exercices? Son maître se contente de le former à ceux pour lesquels il est né, car il évite sur-tout deux inconvénients: le premier d'exiger de lui plus qu'il ne peut; le second, de le détourner d'une chose où il réussit, pour l'appliquer à une autre qu'il feroit moins bien. Mais que ce maître trouve un homme comme Nicostate, ce fameux athlète que nous avons vu dans notre jeunesse remporter en un même jour le prix du ceste & de la lute, il en fera comme lui un homme supérieur & universel.

Or à combien plus forte raison un maître d'éloquence doit-il prendre ce soin; puisqu'il ne suffit pas à un orateur d'être ou ferré, ou subtil, ou piquant, ou pathétique, & qu'il doit rassembler toutes ces qualités en sa personne? de



même qu'un musicien, s'il ne fait chanter & le dessus & la basse, & généralement toutes les parties, n'est pas un excellent musicien ; car il en est d'une piece d'éloquence come d'une lyre, dont on ne joue parfaitement, qu'autant que du juste acord de ses différents sons réunis ensemble, on fait former cete bele harmonie qui nous enchante.



## CHAPITRE IX.

*Du devoir des enfants envers leurs maîtres.*

JE me suis étendu sur les devoirs des maîtres. Pour ce qui est des enfants, je n'ai qu'une chose à leur recomander ; d'aimer ceux qui les enseignent, come ils aiment les sciences qu'ils aprenent d'eux, & de les regarder come des peres, dont ils tiennent non la vie du corps, mais la vie de l'ame. Delà dépend leur avancement ; car avec ces sentimens, ils écouteront volontiers leurs maîtres, ils les croiront, & n'auront point de plus grande passion que de leur ressembler. Ils se feront un plaisir de venir prendre leurs leçons : ils recevront bien leurs avis, ils seront sensibles à leurs louanges, & mériteront leur amitié, par une



sérieuse application à remplir tous leurs devoirs. En effet c'est à eux d'être soumis & dociles, come c'est à leurs maîtres de les enseigner : l'un ne peut rien sans l'autre. Come la formation du corps est également l'ouvrage du pere & de la mere, & qu'envain on ensemence une terre, si elle n'a eu toutes les préparations nécessaires ; de même l'éloquence ne peut jamais être bien cimentée, que par le parfait concours du maître & du disciple.



## CHAPITRE X.

### *Des déclamations & de leur utilité.*

**N**ON-seulement les premiers essais dont j'ai fait mention, sont considérables par eux-mêmes, mais ils disposent encore à de plus grandes choses, & même en font partie. Lors donc qu'un jeune homme s'y sera suffisamment exercé, il pourra comencer à traiter quelques matieres du genre délibératif & du judiciaire. Mais avant que d'entrer dans ces matieres, je dirai mon sentiment en peu de mots, sur la conduite qu'il faut tenir dans les déclamations. C'est de tous les genres d'exercice le plus nouveau, & qui peut

être le plus utile, quand il est bien entendu. Outre qu'il comprend la plupart des choses dont nous avons parlé, il imite parfaitement la maniere de la tribune & du bareau. Aussi est-il si fort en estime, que bien des gens croient qu'il suffit seul pour former un orateur. En effet, on peut dire que cete sorte de composition renferme toutes les beautés, qui se trouvent dans un discours suivi. Cependant elle a tellement changé, que l'ignorance & la licence de nos déclamateurs, sont regardées aujourd'hui come la principale cause de la ruine de l'éloquence ; mais ce qui est bon de sa nature, a cela de propre, qu'il est aisé d'en faire un bon usage.

Premièrement donc, que les sujets qu'on invente, aprochent le plus près qu'il sera possible de la vérité, & que les déclamations qui sont instituées pour disposer aux actions sérieuses, en soient une peinture fidele ; car ces prestiges, (a) ces réponses d'oracles, ces fléaux imaginaires qui désolent un pays ; ces marâtres plus crueles que celes des poètes tragiques ; cent autres choses dont on nous fait de vaines descriptions, tout cela n'a rien de comun avec la pra-

(a) C'étoient autant de sujets de déclamations,



tique du bareau. Quoi donc ? Ne seroit-il jamais permis à des jeunes-gens de traiter des sujets extraordinaires ; de s'abandonner aux faillies d'une imagination échaufée , & d'avoir recours aux fictions pour embélir & pour enfler un peu leur éloquence ? Il seroit bien mieux de ne le pas souffrir ; mais qu'ils s'en tiennent du-moins à ce qui est grand , à ce qui est hardi ; & qu'ils ne donent pas dans le ridicule & l'extravagant , come on voit qu'ils font. Enfin s'il faut avoir quelque indulgence pour nos déclamateurs , laissons-les se remplir & s'enfler tant qu'ils voudront , pourvu qu'ils sachent que , come on met certains animaux à l'herbe pendant un temps , & qu'ensuite on leur tire du sang pour leur rendre le goût de la bone nourriture avec la santé , ils doivent de même non-seulement se défier de leur plénitude , mais en retrancher les superfluités vicieuses , s'ils veulent que leurs productions soient véritablement saines & vigoureuses ; autrement , à la premiere action qu'ils entreprendront , ils vèront eux-mêmes l'inutilité de leurs exagérations.

Certainement ce n'est pas savoir quele est la fin des déclamations , que de s'imaginer qu'on les doit traiter diférament  
des



des causes qui se plaident au bareau ; car si elles ne servent à nous y préparer, ce n'est plus qu'un ennuyeux verbiage, ou une vaine montre plus digne d'un comédien que d'un orateur. En effet, à quoi bon se tourmenter pour gagner l'esprit d'un Juge, où il n'y a point de Juge ? faire le récit d'une chose, dont tout le monde conoît la fausseté ? chercher des preuves pour défendre une cause, sur laquelle personne ne doit prononcer ? C'est néanmoins ce qu'il y a de plus supportable en eux : mais de s'échauffer, de se passionner, de porter la colere & la vengeance dans l'ame de ses auditeurs, ou bien d'exciter leurs gémissements & leur larmes, en vérité, n'est-ce pas se moquer, si l'on ne fait servir cete image de guère come de prélude à des dangers éfectifs ?

Il n'y aura donc point de différence entre une déclamation & un plaidoyer ? Non, si nous alons au solide. Il seroit même à souhaiter que la coutume fût de descendre aux faits particuliers ; de nommer les personnes ; de feindre des circonstances semblables à celles qui embarrassent les affaires ; d'employer même hardiment les termes de pratique, & de mêler à tout cela le sel de la raille-

rie, come font nos orateurs : toutes choses dans lesquelles nous sommes fort novices, lorsque nous venons au barreau, quelque expérimentés que nous soyons dans tout le reste.

Mais ceux qui cherchent l'éclat dans une déclamation, peuvent donner quelque chose au plaisir de l'oreille ; car ces pièces qui sont faites pour plaire, quoique fondées sans doute sur une vérité, come font les panégyriques, & tout ce qui est du genre démonstratif ; ces pièces, dis-je, doivent avoir des fleurs & des graces que n'ont point les plaidoyers, où d'ordinaire l'art est plus caché : au-lieu qu'ici non-seulement il se manifeste, mais il étale toutes ses beautés pour remplir l'attente de l'auditeur, qui vient à dessein d'entendre un beau discours. Ainsi ce genre d'exercice étant d'un côté l'image de ce qui se passe à la tribune & au barreau, doit s'attacher à la vrai-semblance ; & de l'autre étant un ouvrage d'apparat, il faut lui donner de la pompe & du lustre. C'est à-peu-près ce que font les comédiens : ils ne prennent pas tout-à-fait le ton de la conversation, parce qu'il n'y auroit point d'art à cela. Ils ne s'éloignent pas néanmoins beaucoup du naturel, parce que



l'imitation en souffriroit ; mais ils relèvent la simplicité de l'entretien familier, par des manières qui sont propres au théâtre.

Après tout, quoi que nous fassions, ces sujets qui sont purement de notre invention, auront toujours leurs inconvénients, particulièrement en ce qu'ils traînent après eux beaucoup de circonstances, que nous supposons come il nous plaît. Teles sont celles qui se prennent de la considération de l'âge, ou de la condition, ou des parents, ou des enfants, ou des Loix, des mœurs, & des forces d'une République, & autres semblables. Souvent même le déclamateur tire ses preuves de la fausseté de ces suppositions, come nous dirons en son lieu ; car quoique mon ouvrage ait uniquement pour but d'instruire l'orateur, cependant toutes les fois qu'il se présentera quelque chose, qui aura dû raport à ce que l'on enseigne aux écoles, j'en dirai un mot en passant, pour ne laisser rien à desirer au lecteur.







## CHAPITRE XI.

*Si c'est une conoissance nécessaire que celle  
de l'art oratoire.*

IL nous faut présentement entrer dans cete partie de la rhétorique , par où ceux qui omettent les choses précédentes , ont coutume de comencer. Mais il me semble voir quelqu'un m'arêter dès l'entrée , soutenir que l'éloquence n'a pas besoin de tant d'enseignemens ; & content de quelques avantages naturels , aidés de ce qui s'apprend aux écoles , & de quelque usage du bareau , nous regarder en pitié & rire des soins que nous prenons. Il se pourra même trouver des professeurs de réputation , qui penseront ainsi ; témoin un d'eux , qui étant interrogé sur ce que c'étoit que figure & que sentence , répondit qu'il n'en savoit rien , mais que tout cela se trouvoit dans ses déclamations , quand il le falloit : & cet autre , à qui quelqu'un ayant demandé s'il étoit disciple de Théodore , ou d'Apollodore , *Moi* , dit-il , *j'y vas d'estoc & de taille*. En quoi s'il confessa son ignorance , il le fit du-moins assez plaisamment. Pour moi je tiens que ceux qui doivent leur

succès à un heureux naturel, ont beaucoup de pareils du côté de la négligence, & fort peu du côté de l'esprit. Ils se vantent de travailler de génie, & de ne suivre que leur enthousiasme. Qu'est-il besoin, disent-ils, de preuves & d'arrangement dans un sujet purement inventé ? il ne faut que de belles pensées, & les plus hasardées sont les meilleures. Voilà ce qu'on cherche, & ce qui met la presse dans un auditoire. Sur ce fondement vous les verrez se mettre à méditer sur cette matière, sans savoir seulement comment s'y prendre : tantôt les yeux attachés au plancher, passer quelquefois des jours à attendre que leur esprit soit en humeur d'enfanter quelque chose de grand ; tantôt excité par le bruit qu'ils font, comme par des fanfares, changer cent fois de posture, & se donner toute sorte de mouvements, non pour arranger des mots, mais pour les chercher.

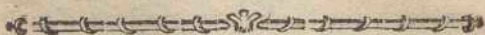
Quelques-uns avant que d'être convenus avec eux-mêmes de ce qu'ils doivent dire, se fixent de certains débuts, auxquels ils prétendent coudre quelque beau morceau. Après y avoir bien rêvé ; ils voient la difficulté qu'il y a de les lier ensemble, & désespérant enfin d'y réussir, ils les abandonnent & passent à d'au-



tres, & puis encore à d'autres qui ont aussi peu de rapport avec leur sujet. Ceux enfin qui s'y prennent le mieux, s'attachent moins au fond de la cause, qu'à des lieux comuns, ce qui pourtant ne leur réussit pas mieux; car perdant de vue le gros de l'ouvrage, ils poussent peut-être quelques endroits avec assez de force, mais au hasard, sans ordre & sans suite. Delà vient que tout leur discours est un tissu de pieces mal cousues, & une vraie rapsodie, semblable à ces recoeuils que font les enfants, où ils jetent tout ce qu'ils ont entendu louer dans les pieces des autres. Cependant ces déclamateurs à force de se tourmenter, rencontrent quelquefois de belles pensées & de bonnes choses; car c'est ainsi qu'ils en parlent: mais les gens les plus grossiers & nos esclaves mêmes, disent aussi par fois de bonnes choses. Si cela suffit, je conviens que l'art oratoire n'est nullement nécessaire.







## CHAPITRE XII.

*Pourquoi ceux qui ont le moins étudié, semblent avoir plus d'esprit que les autres.*

C'EST une suite de l'abus que je viens de remarquer, de croire que les personnes qui ont le moins d'étude, sont celles qui parlent le mieux, & qui s'expliquent avec plus de force & de noblesse. Autre erreur, qui vient premièrement du peu de lumieres de ceux qui jugent ainsi, & qui s'imaginent que les choses où il n'entre point d'art, ont plus de force : ouvrir, délier, amener, n'est rien chez eux en comparaison de rompre, de forcer, d'entraîner. Ils apelent fort, un gladiateur, qui sans jamais avoir appris à faire des armes, se jete tête baissée dans le combat; & un luteur, qui faisant effort de tout son corps, saisit son home, & s'opiniâtre à ne point lâcher prise. Ils ne font pas réflexion que celui-ci est souvent abatu par ses propres forces; & que celui-là avec toute sa fougue trouve un adversaire qui d'une main légère pare ses coups, & lui en porte de mortels.

Cependant il y a en ceci certaines apparences qui trompent naturellement les

simples ; car la division, qui est d'un si grand avantage, semble éfectivement afoiblir le discours, & les choses qui sont toutes brutes ou mal arangées, paroissent bien autrement grandes ou nombreuses, que lorsqu'elles sont polies ou mises en ordre. De plus il y a entre les vices & les vertus une certaine proximité, qui fait que l'on donne le nom de libre au médisant, de hardi au téméraire, & de fécond à celui qui est diffus. Or un avocat ignorant est moins retenu ; il médit ouvertement, au hasard de ce qu'il en peut coûter & à sa partie & à lui-même : & parce que souvent on prend plaisir à entendre bien des choses, que l'on ne voudroit pas dire soi-même, de là vient que ces orateurs se font écouter.

Ajoutez aussi qu'ils sont moins circonspects au choix des expressions : ils ne conoissent pas le danger ; ils s'exposent hardiment, & se jetent tout à travers, & cete fole audace leur réussit quelquefois : car à force de chercher ce qui est outré, il se peut bien faire qu'ils attrapent le merveilleux : mais cela est rare & ne compense pas mille défauts qui s'en ensuivent. D'ailleurs s'ils imposent par une malheureuse fécondité d'esprit ; c'est qu'ils disent tout ce qu'ils savent,



au-lieu qu'un habile home dit précisément ce qu'il doit dire.

Une autre raison, c'est qu'ils ne se font pas un scrupule de s'écarter de leur sujet, & qu'ils se mettent peu en peine de prouver ce qu'ils avancent. Ils ont grand soin d'éviter ces questions & ces preuves que de mauvais conoisseurs trouvent froides. Ils aiment bien mieux flatter l'oreille de leurs auditeurs, par tous les raffinements de la plus fausse éloquence ; c'est de quoi ils s'occupent uniquement. Disons aussi que les pensées ingénieuses & les pointes, qui est tout ce qu'ils cherchent, brillent d'autant plus dans leurs discours, que tout ce qui les environne est plus rampant & plus plat ; come les ténèbres, bien mieux que les ombres, relevent l'éclat de la lumière. C'est ce que dit Cicéron. Que l'on vante donc leur esprit tant qu'on voudra, pourvu qu'on m'accorde qu'un home vraiment éloquent, à qui l'on ne doneroit point d'autre louange, s'en tiendroit offensé. Il faut avouer néanmoins que l'art ôte quelque chose à un ouvrage, ainsi que la lime au fer qu'elle polit, la pierre au ciseau qu'elle aiguise, & le temps au vin qu'il mûrit ; mais il ôte les défauts, & ce que l'étude & le savoir ont limé, ne



se trouve diminué, qu'autant qu'il est devenu meilleur & plus parfait.

Ces gens cherchent encore par leur maniere de prononcer, la réputation d'orateurs véhéments : ils crient sans cesse, ou pour mieux dire, ils hurlent ; car à les voir toujours hors d'haleine s'emporter, se jeter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, gesticuler des pieds, des mains, de la tête ; faire retentir tout l'auditoire de l'éclat de leurs voix, & des grands coups qu'ils se donent, on les prendroit pour des furieux. Cependant le peuple trouve cela beau ; c'est par-là qu'il se prend. Il en est tout au contraire du véritable orateur dont je me fais l'idée : come il fait tempérer, aranger, varier son discours ; de même dans sa maniere de prononcer il fait aussi proportionner ses mouvements & son geste, à la nature des choses qu'il dit ; & s'il y a un caractère qu'il étudie particulièrement, c'est de paroître modeste autant que de l'être. Mais ceux-ci appellent force, ce qui est, à proprement parler, emportement & fureur.

Mon étonement est qu'il y ait, je ne dis pas des déclamateurs, mais ce qui est bien honteux, des maîtres, qui parce qu'ils ont je ne fais quel talent,

méprisent toutes les regles, ne suivent que leur verve & leur caprice; & payant par-tout d'éfronterie, traitent ceux qui ont fait le plus d'honneur aux lettres, d'orateurs froids, timides, secs, ennuyeux, languissants, selon que le terme leur vient à l'esprit. En vérité ils sont bien heureux de se trouver éloquents à si peu de frais, sans science, sans peine & sans étude. Je les en félicite : ne laissons pas pourtant de nous consoler de notre retraite, en cherchant & en ramassant ici, tout ce que nous croyons pouvoir être utile aux jeunes gens d'un esprit bien fait. A quoi pourrions-nous mieux employer notre loisir ? puisque nous avons renoncé aux soins d'enseigner, & aux exercices du bareau; n'ayant pas cru pouvoir quitter l'une & l'autre fonction plus à propos, que dans le temps même que le public nous témoignoît n'être pas fâché que nous les continuassions encore. Du-moins trouverons-nous notre plaisir & notre satisfaction dans cet amusement.







## CHAPITRE XIII.

*Quel tempérament il faut garder dans  
l'observation des préceptes.*

AU-reste, que l'on ne me demande pas des préceptes de la nature de ceux que donnent la plupart des écrivains qui ont traité des arts ; & qu'on ne croie pas que mon dessein soit de captiver les esprits, en leur imposant des loix d'une nécessité indispensable. En premier lieu, l'exorde & ses conditions ; ensuite la narration avec ses qualités ; troisièmement, la proposition, ou comme il plaît à d'autres, la digression ; enfin un certain enchaînement de questions, de preuves, & d'autres choses que je vois suivre à quelques-uns de point en point, avec autant de gêne & de servitude, que s'il étoit défendu de faire autrement. La rhétorique certainement seroit bien aisée, si on pouvoit la renfermer dans un si petit nombre de regles. Aussi ces regles changent-elles selon la nature des causes, selon le temps, l'occasion & la nécessité. C'est pour cela que la principale partie de l'orateur est le jugement, parce qu'il se détermine différemment suivant le besoin des affaires.



Que feroit-ce en éfet fi l'on vouloit obliger un Général, toutes les fois qu'il mettra son armée en bataille, de ranger d'abord son avant-garde, d'avancer les deux aîles, de jeter sa cavalerie sur la droite & sur la gauche ? ce sera peut-être la meilleure maniere & la plus naturelle, lorsqu'il pourra s'en servir. Mais s'il y a une montagne, des colines, une riviere, des bois, des défilés qui ne le permettent pas, il faudra bien alors changer l'ordre de bataille. Il prendra aussi des mesures différentes, selon l'ennemi à qui il aura affaire, & selon le danger où il se trouvera : tantôt il combatra en bataille rangée, tantôt par pelotons formés en pointe ; ici avec le corps de réserve, là avec la légion ; quelquefois il fera semblant de lâcher pied, quelquefois même de fuir. De même ici, pour savoir si l'exorde est nécessaire ou inutile, s'il le faut faire plus long ou plus court ; si l'on doit adresser la parole aux Juges, ou bien à un autre par quelque figure ; si la narration veut être serrée ou étendue, partagée ou faite sans interruption, suivant l'ordre naturel des faits ou autrement ; c'est la cause qu'on plaide qu'il faut consulter.

Il en est de même de la suite des

questions ; car il arive souvent que dans une même affaire , nous trouvons notre avantage à comencer par un chef , & que l'adverse partie trouve le sien à comencer par un autre. En éfet il n'y a point d'ordre supérieur qui nous fasse une loi de ces préceptes , & je ne prétends pas les doner pour des arêts sans apel ; l'utilité seule les a faits ce qu'ils sont. Je conviens que pour l'ordinaire il est mieux de les observer ; autrement je ne me mêlerois pas d'en recomander la pratique. Mais si c'est cete même utilité qui nous les fait négliger , il est hors de doute que nous la devons préférer à l'autorité de tous les maîtres.

Un point que je recomande encore plus , & que je ne me lasserai jamais de répéter , c'est que l'orateur ait toujours deux choses devant les yeux ; ce que demande la bienséance , ce que demande le bien de la cause. Or il est souvent du bien de la cause de ne pas s'attacher aux regles avec une exactitude si scrupuleuse ; & il est quelquefois aussi de la bienséance , come nous voyons qu'en fait de peinture & de sculpture on varie les ornements , le visage , & les atitudes. Une figure toute unie a peu de grace : la tête droite sur les épaules ,



les bras pendants , les pieds joints , cela fait un ouvrage contraint , & come on dit , une vraie statue. Mais donnez-lui un geste , quelque mouvement , quelque action , vous lui donnez de l'ame & de la vie ; c'est pour cela que les mains , le visage , & les airs de tête sont si diversifiés. De cent figures vous n'en trouverez pas deux qui se ressemblent , les unes semblent s'élancer & courir , les autres sont assises , les autres penchées : il y en a de nues ; il y en a que l'on voile ; il y en a qui tiennent des unes & des autres. Qu'y a-t-il de plus contrefait & de plus peiné que ce joueur de palet de Myron ? Cependant si l'on s'avisait de blâmer cete posture , come peu naturele , ne montreroit-on pas son ignorance , en reprenant justement ce qui fait la singularité de l'ouvrage & tout son prix ?

C'est la sorte de grace & de beauté qu'ont les figures de rhétorique ; car soit qu'elles soient dans les mots ou dans les pensées , elles ont toujours je ne sais quoi de détourné ; & le plaisir qu'elles font à l'esprit , ne vient que de ce qu'elles s'éloignent de la maniere ordinaire. Dans la peinture tout le visage paroît : Apelles néanmoins trouva le se-



cret de peindre de profil, pour flater le portrait d'Antigonus, en cachant la difformité de son œuil. Mais dans un discours, combien de choses ont besoin d'être envelopées, soit que l'on ne doive pas les donner à conoître, soit que l'on ne puisse le faire assez dignement ? C'est ainsi qu'en usa Timanthe, dans ce beau tableau qui remporta le prix sur le fameux peintre de Téos nommé Colos ; car dans le sacrifice d'Iphigénie, ayant représenté Calcas triste, Ulysse encore plus triste, & Ménélas avec toute l'affliction qu'il étoit possible de lui donner ; il vit bien que l'art ne pouvoit aler plus loin. Ne sachant donc coment exprimer la douleur du pere, il prit le parti de lui jeter un voile sur les yeux, laissant aux spectateurs à juger de ce qui se passoit au fond de son cœur. N'est-ce pas encore ce que fait Salluste, quand il s'écrie, » Car à l'égard de Carthage, » je crois qu'il vaut mieux se taire, que » de n'en parler qu'en passant ». C'est par toutes ces raisons que je ne me suis jamais guere assujéti à ces regles qu'ils apelent générales. En éfet il n'y a presque pas un genre d'écrire où l'on n'y puisse donner quelque ateinte, come nous le ferons voir plus amplement ailleurs.

Cependant je ne veux pas que nos jeunes gens se croient suffisamment instruits, pour avoir lu quelques abrégés de rhétorique, come ceux que l'on débite; ni qu'ils présument de leur capacité sur la foi de ces faiseurs de méthodes. L'art de bien parler demande un grand travail, une étude continuelle, une longue expérience, beaucoup d'exercice, une prudence consommée, avec un jugement excellent & toujours présent; mais ces regles ne laissent pas de servir, pourvu qu'elles ne nous astreignent pas à une seule maniere: car de prétendre alors les prendre pour guides, c'est vouloir éprouver la lenteur pénible de ces gens qui marchent sur une corde. Nous irons donc tantôt par un chemin, tantôt par l'autre; de même que souvent nous quittons la grande route pour prendre le plus court; qu'au-contraire nous ferions le tour, si des torrents avoient emporté les ponts, & que nous passerions par la fenêtré, si le feu avoit déjà gagné la porte. En éfet nous traitons une matiere qui est d'une étendue, d'une variété infinie, & que l'on n'épuisera jamais. J'essayerai néanmoins de rapporter ce que les maîtres en ont dit; de faire choix des meilleurs préceptes qu'ils ont donés; & s'il



est à propos d'y changer, d'y ajouter ou d'en retrancher quelque chose, j'en dirai aussi.



## CHAPITRE XIV.

*Du mot de rhétorique. Division  
de l'ouvrage.*

IL y a des écrivains qui ont voulu rendre ce mot de rhétorique par des noms latins (a). Je ne leur ôterai point la gloire qui leur est due, pour s'être éforcé d'enrichir notre langue; mais il y a des mots grecs qui se rendent mal en latin, come il y en a de latins qui ne peuvent être heureusement exprimés en grec. J'avoue pour moi que cete interprétation qu'ils donent du mot de rhétorique, ne me paroît pas moins dure que celle dont Flavius (b) s'est servi dans une occasion semblable. Elle n'est pas même juste; car ce n'est pas un attribut que nous cherchons, mais un terme qui exprime la chose même, come la grammaire est exprimée par notre mot latin (*litteratura*).

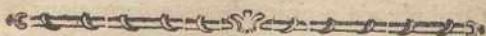
(a) Ces noms latins qu'ils donoient à la rhétorique, étoient *oratoria* ou bien *oratrix*.

(b) Il avoit inventé deux mots latins, qui sont *entia* & *essentia* pour exprimer le mot grec *εἶδος*.



Or il n'y en a point de cete sorte pour la rhétorique : Ne nous tourmentons point inutilement, & servons-nous du mot grec, puisqu'il y en a tant d'autres que nous sommes obligés d'employer ; car si j'ai besoin des termes de Physicien, de Musicien, de Géomètre, je n'irai pas leur faire violence pour les habiller à la Romaine, sans grace & sans succès. Enfin Cicéron lui-même intitula en grec les premiers livres qu'il donna sur cete matiere, & nous pouvons bien nous en fier à ce grand home, quand il s'agit de donner un nom à son art.

La rhétorique donc, puisque désormais on ne nous chicanera pas sur le terme, sera fort bien divisée à mon sens, si nous traitons en premier lieu de l'art, ensuite de l'artisan, & en troisieme lieu de l'ouvrage. L'art sera ce qui se doit apprendre, & c'est l'art de bien parler. L'artisan, celui qui exerce l'art, ou l'orateur, dont la fin est de bien parler. L'ouvrage enfin, ce que fait l'artisan, & c'est un discours parfait. Ces trois choses se subdivisent en plusieurs especes, qui trouveront toutes leur place dans la suite. Començons maintenant par la premiere partie.



## CHAPITRE XV.

*Ce que c'est que la rhétorique , & quelle est sa fin.*

**V**OYONS d'abord ce que c'est que la rhétorique : on la définit diversement ; mais elle souffre sur-tout deux questions : car on dispute ou sur la qualité de la chose même , ou sur son étendue. Ce qui fait la principale différence des opinions là-dessus , c'est que les uns croient qu'un méchant home peut néanmoins être bon orateur ; & les autres dont nous aimons mieux suivre le sentiment , prétendent au-contraire que ni le nom d'orateur , ni l'art dont nous parlons , ne peuvent jamais appartenir qu'à l'home de bien.

Parmi ceux qui séparent l'éloquence de la première partie du mérite de l'home , & sans doute la plus désirable , quelques-uns apelent la rhétorique simplement une force de persuader ; d'autres une science , mais non pas une vertu ; d'autres un exercice ; d'autres un art , mais qui n'a rien de commun avec la science , ni avec la vertu : quelques-uns même un vice de l'art , ou un art pernicieux (κακοτεχνία.) Tous ces diffé-



rents sentimens se réunissent , en ce qu'ils font consister le devoir de l'orateur à persuader ; car un méchant homme le peut faire come un homme de bien. On définit donc ordinairement la rhétorique une force de persuader : plusieurs une puissance , une faculté , un talent. Pour ôter toute équivoque , j'entends ce que les Grecs entendent par le mot dont ils se servent (τὴν δυνάμειν.) Cete opinion tire son origine d'Isocrate , si néanmoins l'ouvrage qui porte son nom est véritablement de lui. Ce n'est pas qu'il voulût , come les autres , deshonnorer sa profession , il en étoit bien éloigné ; mais il ne laisse pas de nous donner une idée dangereuse de la rhétorique , quand il l'apele l'ouvriere de la persuasion : car je ne saurois me permettre l'expression (a) dont Ennius s'est servi en parlant de M. Céthégus. On lit pourtant à-peu-près la même chose dans le Gorgias de Platon ; mais c'est l'opinion de ce rhéteur , & non pas celle de Platon.

Cicéron dit aussi en bien des endroits , que le devoir de l'orateur est de parler , come il convient de faire pour persuader ; & dans ses livres de rhétorique ,

(a) *Flos delibatus populi , suadæque medulla,*



dont à la vérité lui-même n'étoit pas content, il met la fin de l'éloquence dans la persuasion ; cependant il est certain que le bien, le crédit, l'autorité de celui qui parle ; souvent même la seule présence d'une personne respectable par sa dignité, par son âge, par sa beauté, par de grands services, ou digne de compassion par ses malheurs ; il est certain, dis-je, que tout cela persuade & détermine les esprits. Lorsqu'Antoine plaidant pour M. Aquilius, par un mouvement imprévu déchira l'habit de l'accusé, & fit voir les blessures qu'il avoit reçues en combattant pour la patrie, se fia-t-il à la force de ses raisons ? Non, mais il arracha des larmes au peuple romain, qui ne put résister à un spectacle si touchant, & renvoya le criminel absous. Lorsque Sergius Galba échapa à la sévérité des loix, comment s'y prit-il ? Il vint à l'audience, suivi de nombre d'enfants qu'il avoit en bas âge. Il tenoit entre ses bras le fils de Gallus Sulpitius. A la vue de tant de malheureux, les Juges furent attendris, & cette pitié fit son salut. Ainsi le rapportent nos historiens, & nous l'apprenons encore par le plaidoyer de Caton. Enfin nous avons l'exemple de Phryné, que sa beauté défendit mieux que toute

l'éloquence d'Hipéride ; car tout grand orateur qu'il étoit, il aloit perdre sa cause, lorsqu'entr'ouvrant tout-à-coup la robe de cete bele acufée, il fit sentir aux Juges de l'Aréopage, qu'elle pouvoit les charmer come les autres. La rhétorique n'est donc pas la seule chose qui persuade, & par conséquent la définition dont nous avons parlé, n'est pas bone.

C'est pourquoi ceux-là croient être bien plus exacts qui, sans changer dans le fond de sentiment, la définissent une force de persuader par le discours ; & c'est à quoi Gorgias à l'endroit que j'ai cité, est enfin réduit par Socrate. Théodecte ne s'éloigne pas beaucoup d'eux, soit que l'ouvrage que nous avons sous son nom soit de lui, ou come on l'a cru depuis, qu'il soit d'Aristote. Quoi qu'il en soit, il y est dit nétement que la fin de la rhétorique est de porter les homes où l'on veut, par la seule force du discours. Mais cela ne vaut guere mieux ; car bien d'autres que l'orateur persuadent par leurs paroles, & tournent les esprits come il leur plaît, par exemple, une courtisane, un flatteur, un agréable débauché ; au-lieu qu'un orateur ne persuade pas toujours. De sorte que quelquefois ce n'est pas pro-



prement sa fin , & quelquefois cete fin lui est comune avec des personnes d'une espece toute différente. Apollodore a eu néanmoins la même pensée , lorsqu'il a dit que le principal objet d'une cause judiciaire , étoit de persuader les Juges & de se rendre maîtres de leur esprit : en quoi il assujétit tellement l'orateur aux événements , que du moment qu'il ne persuade pas , il est incontinent dégradé.

Il y en a qui font abstraction de l'événement , come Aristote , qui définit la rhétorique , une faculté d'inventer tout ce qu'il peut y avoir de persuasif dans le discours : par-là il tombe non-seulement dans le défaut que j'ai remarqué , mais encore dans celui-ci , de ne comprendre qu'une partie de la rhétorique , à savoir l'invention qui , séparée de l'élocution , ne peut jamais faire un discours. A l'égard de ceux qui veulent que sa fin soit de parler d'une maniere persuasive , come Hermagore , ou de dire tout ce qu'il faut pour persuader , qui est la même chose en d'autres termes ; nous leur avons déjà répondu , en leur faisant voir que l'orateur n'étoit pas le seul qui eût l'art de persuader.

D'un autre côté , les uns donnent plus d'étendue à la rhétorique , les autres moins,



moins. Ceux-ci bornent son objet aux matieres civiles : ceux-là l'étendent généralement à tout ce qui peut tomber dans le discours. Laquelle des deux opinions est-elle plus raisonnable, c'est ce que nous examinerons plus convenablement ailleurs. Jusqu'ici il paroît qu'Aristote ne refuse rien à l'Orateur ; c'est une suite de la définition que nous avons rapportée. Patrocles en ne mettant point d'exception, montre qu'il est dans un pareil sentiment ; mais il fait la même faute qu'Aristote, au sujet de l'élocution qu'il ne comprend point dans l'idée de l'orateur. C'est pour l'éviter que Théodore a dit que la rhétorique étoit une force d'inventer, & de dire avec grace tout ce qu'il y a de probable dans quelque genre que ce soit. Mais outre qu'il n'est pas nécessaire d'être orateur, pour dire des choses probables, non plus que pour dire des choses persuasives ; en ajoutant ces mots, *dans quelque genre que ce soit*, il pousse la complaisance encore plus loin que les autres, & honore ceux qui persuadent le crime, de la qualité la plus glorieuse qu'il y ait au monde. Dans Platon, Gorgias se vante d'être maître en l'art de persuader, soit au bareau, soit dans les autres assemblées ; de savoir aussi

décider de ce qui est juste, & de ce qui ne l'est pas : sur quoi Socrate lui passe le privilege de persuader, mais non pas d'enseigner.

Pour ceux qui ont voulu resserrer l'orateur dans des bornes plus étroites, ils ont dû être, come on peut penser, plus embarrassés & plus diffus dans leurs définitions. Ainsi Ariston, disciple de Critolaüs péripatéticien, définit la rhétorique, la science de conoître & d'agir dans les affaires civiles par un discours populaire & persuasif. Come péripatéticien il apele science, ce que les Stoïciens nomment vertu : mais quand il parle de persuasion populaire, il fait injure à l'art oratoire, qu'il ne croit pas capable de persuader les savants. On peut dire aussi que de restreindre l'orateur aux affaires civiles, c'est l'exclure de bien des choses, qui certainement lui appartiennent, come est tout le genre démonstratif, qui fait la troisième partie de la rhétorique.

Venons à ceux qui veulent bien que ce soit un art, mais non pas une vertu : voici come en parle Théodore de Gadare. Je me sers des termes de ceux qui l'ont traduit du grec. C'est l'art d'inventer, de conoître & de dire tout ce



qui peut servir à persuader en matiere civile. Cornélius Celsus s'explique en moins de paroles, & veut dire la même chose. Je passe toutes les autres définitions ; car il y en a mille qui ne sont que des répétitions ou des imitations de la premiere. Nous y satisferons, lorsque nous traiterons de l'objet de la rhétorique.

Mais si nous en croyons quelques uns, ce n'est ni une force de persuader, ni une science, ni même un art. Que sera-ce donc ? Un exercice, un usage de parler en public. C'est le sentiment de Critolaüs : car le mot grec (τετριχον) signifie cela : Athénée enfin ne fait point façon de dire que c'est un art de tromper. Bien des gens au-reste, pour n'avoir lu que quelques endroits détachés du Gorgias de Platon, sont tombés dans une erreur grossiere ; car sans consulter les autres écrits de Platon, ni même le sens de celui-ci, ils font dire à ce philosophe, que la rhétorique n'est pas un art, mais plutôt un certain savoir dire, ou un goût délicat de ce qui peut flater l'esprit & l'oreille. Dans un autre endroit, que ce n'est qu'un fantôme d'une partie de la politique ; & dans un autre encore, qu'elle est la quatrieme sorte de fard,



qui gâte & corrompt les meilleures choses. Ils se fondent sur ce que Platon divise toute la politique en quatre parties, dont il en donne deux au corps, à savoir la médecine & la gymnastique ; & deux à l'ame , qui sont la connoissance des loix & la justice. Or selon lui , à chacun de ces arts est attaché un art imposteur , qui souvent prend la place du vrai , ou du moins l'altère & l'empoisonne ; ainsi la médecine est altérée par le raffinement dans les plaisirs de la table ; la gymnastique , par le manège de ces gens qui savent donner une apparence de santé & d'embonpoint à des corps , qui n'ont ni l'un ni l'autre ; la connoissance des loix par la sophistique ; & la Justice enfin par les couleurs de la rhétorique.

Il est vrai que tout cela se trouve dans le Gorgias , & de plus , que c'est Socrate qui parle : circonstance remarquable , parce que c'est ordinairement par sa bouche que Platon s'explique. Mais il faut savoir que parmi les dialogues de Platon , les uns sont faits uniquement pour réfuter les Sophistes de son temps , & les autres pour instruire. Ce qui est de certain , c'est que dans cet endroit , Platon & Socrate n'en veulent qu'à la

rhétorique qui étoit alors en usage, & non pas à la véritable éloquence ; car en parlant à ces Sophistes, *selon l'idée*, leur dit-il, *que vous vous faites de la Politique*. Aussi toute cete dispute finit par ces mots : *N'est-ce donc pas une nécessité que l'orateur soit juste, & qu'étant juste, il veuille la justice & la pratique ?* A cela Gorgias demeure sans réplique. Mais Polus plus étourdi, par le privilege de son âge, prend aussitôt la parole ; & c'est à lui que s'adresse tout ce que dit Socrate de ces faux arts, qu'il traite de fantôme & d'illusion. Ensuite Callicrés paroît sur la scene encore plus échaufé que les autres : on lui laisse jeter son feu, & on le conduit insensiblement à tirer lui-même cete conséquence, que quiconque veut bien faire la profession d'orateur, doit être home juste, & savoir ce que c'est que la justice. Non-seulement donc Platon n'a pas cru la rhétorique mauvaise, mais il a jugé qu'à le bien prendre, elle étoit inséparable de la vertu.

Il s'en explique encore plus clairement dans le Phédrus, où il dit que cet art ne peut jamais être parfait, sans une conoissance & une pratique exacte de la Justice ; & c'est à quoi nous nous en



tenons. En éfet, autrement auroit-il fait l'apologie de Socrate , & l'éloge de ces braves citoyens qui avoient perdu la vie pour la défense de la patrie : car en cela il a fait constamment le personnage d'orateur ; mais il attaque ceux qui faisoient un mauvais usage de leur éloquence. Et Socrate animé du même esprit , regarda come indigne de lui de prononcer le discours que Lyfias avoit fait pour sa justification ; c'est que les orateurs de ce temps-là avoient acoutumé de composer des plaidoyers pour les perſones citées en Justice , qui ne faisoient pas difficulté de les apprendre & de s'en servir. De cete sorte on éludoit la loi qui défendoit que l'on plaidât pour autrui.

Dans un autre endroit du Phédrus , Platon blâme ces maîtres qui séparent l'art de bien parler d'avec la Justice , & qui font moins de cas de la vérité que de la vraisemblance. Cornélius Celsus ne s'éloignoit pas aparament de l'opinion de ces Sophistes , puisqu'il dit que l'orateur ne cherche que le vraisemblable. En éfet , ajoute-t-il , ce n'est pas la bone conscience , mais le gain de la cause , qui fait la gloire & l'avantage des plaideurs. S'il en étoit ainsi , ne feroit-ce pas le comble de la méchanceté ,



d'armer l'injustice des homes d'un instrument si dangereux ? Mais c'est aux auteurs de ce beau sentiment , à voir coment ils en peuvent sauver les conséquences. Pour nous , qui n'avons d'autre dessein que de former un orateur parfait , & qui le voulons home de bien sur-tout , retournons à ceux qui ont mieux pensé de l'éloquencé.

Quelques-uns de ces derniers ont cru que la rhétorique étoit la même chose que la politique. Cicéron l'apele une partie de la science civile , & par science civile , il entend la sagesse : d'autre une partie de la philosophie , come Isocrate ; d'autres enfin , la science de bien parler ; & cete définition est la meilleure , parce qu'avec toutes les perfections du discours , elle renferme les mœurs de l'orateur , n'y ayant que l'home de bien qui puisse véritablement bien parler. Chrysipe en raporte une qu'il a tirée de Cléanthe , & qui revient à la même pensée. Il y en a plusieurs autres , mais elles ne regardent pas la question que nous examinons ici. Qui mettroit encore la fin de la rhétorique à persuader ce qu'il faut , ne rencontreroit peut-être pas mal , à cela près qu'il la feroit dépendre du succès. Aréus la met à parler avec

toute la perfection dont le discours est susceptible, & j'approuve son sentiment. Ceux-là ne prétendent pas moins interdire l'éloquence à l'homme vicieux, qui la définissent la science des devoirs de la société civile, pourvu néanmoins qu'ils ne séparent pas la science de la vertu : mais du reste ils limitent trop son objet. Albutius, auteur & professeur célèbre, pèche par le même endroit ; car après avoir appelé la rhétorique la science de bien parler, il ajoute ces mots, *dans les matieres civiles & avec vraisemblance* : opinion que nous avons déjà réfutée. C'est pourquoi je loue ceux qui ont dit simplement que la fin de l'orateur est de bien parler & de bien penser.

Voilà les principales définitions de la rhétorique ; car de les rapporter toutes, il n'est ni à propos, ni même possible. Il semble en effet que, par je ne fais quelle malignité d'émulation, tous les auteurs qui ont traité des arts, aient pris à tâche de ne rien définir dans les termes, dont un autre s'étoit servi avant eux. J'avoue pour moi que c'est la chose dont je me pique le moins. Peu jaloux de la gloire d'inventer, je me contenterai de faire part au lecteur de ce que j'aurai trouvé de plus raisonnable ;



par exemple, ceci ; que la rhétorique est la science de bien parler. Quand les autres ont trouvé ce qu'il y avoit de meilleur, chercher après eux, c'est vouloir trouver pis. Cete définition de la rhétorique, une fois suposée, il est aisé de juger quele en est la fin ; car si c'est la science de bien parler, c'est assurément cela même qu'elle se propose.



## CHAPITRE XVI.

*Si la Rhétorique est utile.*

IL faut savoir maintenant si la rhétorique est utile ; car il y a des gens qui se déchainent furieusement contre elle, & ce que je trouve indigne, qui tournent les forces de l'éloquence contre l'éloquence même. Que n'en disent-ils point ? Que c'est elle qui protege le crime, & qui par ses artifices oprime souvent l'innocence ; qui fait prévaloir les mauvais conseils sur les bons ; qui non-seulement excite des troubles & des séditions dans les Etats, mais qui arme les Nations les unes contre les autres, & leur inspire des haines implacables, dont enfin le pouvoir ne paroît jamais avec plus d'éclat, que lorsque l'erreur & le mensonge triomphent de la vérité.



C'est en éfet ce que les Comiques reprochoient à Socrate , d'enseigner comment d'une mauvaise cause on en fait une bone. Et Platon nous représente deux fameux rhéteurs de son temps , ( *Tifias & Gorgias* ) qui font gloire de la même chose. A cela on joint des exemples tirés des Grecs & des Romains : on fait une longue énumération de quantité d'orateurs qui ont causé la ruine entiere , non-seulement des particuliers , mais des Villes entieres & des Républiques : que pour cete raison l'éloquence s'est vue banie de Lacédémone , & si resserrée dans Athenes , que l'usage des passions & des grands mouvements lui étoit interdit. Mais que s'ensuit-il delà ? Que les Généraux d'armée , les Magistrats , la Médecine , la Science même , & la Philosophie ne feront d'aucune utilité : car on fait que Flaminius perdit autrefois une de nos armées ; que Gracchus & Saturninus , & Glaucia mirent Rome en combustion , pour monter aux dignités : qu'il entre souvent du poison dans les médicaments ; & que parmi les Philosophes il s'en est trouvé qui n'étoient pas plus exempts de foiblesse & des derniers excès que les autres homes. Ne touchons point aux viandes que l'on nous

sert, bien des gens ont été incomodés pour en avoir mangé. N'entrons point dans les maisons, elles peuvent tomber sur nous & nous écraser. Qu'on ne donne point d'épées à nos soldats, un voleur s'en servira peut-être à nous égorger. Enfin ignore-t-on que les choses les plus nécessaires à la vie, l'air, le feu, l'eau, ces astres même qui nous éclairent; ignore-t-on, dis-je, que tout cela devient quelquefois nuisible?

Combien d'exemples pourrais-je apporter aussi en notre faveur? Quand le Sénat voulut autrefois faire la paix avec Pyrrhus, à des conditions honteuses, ne fut-ce pas Appius, ce sage aveugle, qui l'en détourna? Quand Cicéron s'oposa à la loi de Servilius Rullus, sa divine éloquence ne parut-elle pas plus populaire que la loi même qu'il ataquoit? Ne fut-ce pas cete même éloquence qui déconcerta l'audace de Catilina, & qui au milieu de la paix, mérita des honneurs qu'on n'acorde qu'aux victoires les plus signalées? Mais de quelle utilité n'est pas un orateur? N'est-ce pas lui qui relève les forces & le courage du soldat abatu par la crainte? qui le pousse aux entreprises hazardeuses; le fait courir à la gloire au travers des dangers, & lui



persuade qu'il est beau de mourir pour la patrie ?

On me cite les Athéniens & les Lacédémoniens ? Et moi je cite les Romains, chez qui l'éloquence a toujours été en estime & en vénération. Quelle aparence aussi que les fondateurs des Empires fussent jamais parvenus à rassembler les homes jusques-là épars dans les campagnes, & vivants au gré de leurs desirs come les bêtes, pour ne faire déformais qu'un peuple, s'ils n'avoient su les y porter par les charmes de la persuasion ? Quelle aparence ensuite que des Législateurs, sans une éloquence extraordinaire, eussent obligé cete multitude indocile & sauvage, à subir d'elle-même le pénible joug des Loix ? Nous voyons que les préceptes mêmes de la morale, quoique gravés dans nos cœurs par la propre main de la nature, ne laissent pas de prendre une nouvele force, lorsqu'ils nous sont donés par une personne, qui fait joindre les ornements du discours à la beauté de la matiere. D'où je conclus que, quand même les armes de l'éloquence pouroient également nuire & servir, encore ne faudroit-il pas regarder come mauvaise, une chose dont il dépend toujours de



nous de faire un bon usage. Mais renvoyons ces doutes à ceux qui établissent la fin de la rhétorique dans la seule persuasion. Pour nous qui la faisons consister à bien parler, dans la vue de ne reconnoître que l'homme de bien pour orateur, on nous permettra de croire que l'Eloquence est infiniment utile.

Certainement le Créateur ne nous a guere distingués du reste des animaux, que par le don de la parole ; ils nous surpassent en force, en patience, en grandeur, en durée, en vitesse, en mille autres avantages ; & sur-tout en celui de se passer mieux que nous, de secours étranger. Guidés seulement par la nature, ils apprenent bientôt & à marcher & à chercher leur nourriture, & à passer les rivières à la nage : ils portent avec eux de quoi se défendre contre le froid ; ils ont des armes qui leur sont naturelles ; ils trouvent à manger, pour ainsi-dire, sous leurs pas. Et pour tout cela que n'en coûte-t-il pas aux hommes ? C'est donc la raison qui nous est donnée en partage, & qui nous associe en quelque maniere aux immortels. Mais cete raison nous serviroit peu, & seroit fort en peine de se manifester, si nous n'avions la liberté d'exprimer nos pensées par la parole qui

en est l'interprete fidele. C'est en éfet ce qui manque aux animaux, bien plus que l'intelligence, dont on ne peut pas dire qu'ils soient entièrement dépourvus ; car de se faire des retraites sûres & commodés ; de travailler leurs nids avec tant d'adresse & d'industrie ; de prendre tous les soins qu'ils prennent de leurs petits ; de faire des ouvrages inimitables, come sont la cire & le miel ; de s'assurer même des provisions pour la nécessité, c'est peut-être l'éfet d'une sorte de raison. Mais parce qu'ils ne parlent point, tout ce qu'ils font de plus surprenant ne les tire point du rang des bêtes. Enfin représentons-nous un muet ; que fait en lui cet esprit céleste qui l'anime ? & que le secours qu'il en reçoit est bien foible !

Si donc les Dieux ne nous ont rien donné de meilleur que l'usage de la parole, qu'y a-t-il que nous devions tâcher de perfectionner davantage ; & quel objet est plus digne de notre ambition, que de vouloir s'élever au-dessus des homes, par l'endroit qui les élève eux-mêmes au-dessus des bêtes ? D'autant plus que ce n'est point un travail ingrat, & qu'il n'en est point au-contre, qui soit suivi d'une récolte si douce & si abondante. Il ne faut que considérer par quels de-



grés l'éloquence est parvenue au point de gloire où nous la voyons, & combien elle peut croître encore : car sans parler de l'avantage & du plaisir que trouve un orateur à défendre ses amis dans le besoin ; à gouverner le Sénat par ses conseils ; à se voir l'oracle du peuple & le maître des armées : sans parler, dis-je, d'une satisfaction si flatteuse pour un honête homme, qu'y a-t-il de plus beau que de pouvoir tirer de la faculté de penser & de parler, qui est commune à tous les hommes, de quoi se faire un mérite supérieur & unique ; jusques-là que des paroles dans la bouche d'un orateur, come dans celle de Périclès, semblent être moins des paroles, que des éclairs & des foudres ?



## CHAPITRE XVII.

*Si la Rhétorique est un art.*

**J**E ne finirois point, si je me laissois aler au plaisir de m'étendre sur cete matiere. Passons donc à la question qui suit, si la rhétorique est un art. Tous ceux qui ont écrit de l'éloquence, en ont si peu douté, qu'ils n'ont point intitulé autrement leurs livres, que l'art de bien par-



ler. Et Cicéron nous apprend aussi que ce que l'on appelle rhétorique, n'est autre chose qu'une éloquence artificielle. Si c'étoit un sentiment particulier aux orateurs, on pourroit croire qu'ils ont voulu par-là se faire honneur de leur savoir, & rendre leurs écrits plus recommandables; mais la plupart des Philosophes, soit Péripatéticiens, soit Stoïciens, sont d'accord avec eux. Pour moi, j'avoue que j'ai balancé si je traiterois cette question; car où est l'homme, je ne dis pas assez ignorant, mais assez privé de sens, pour s'imaginer qu'il y a de l'art à bâtir une maison, à mettre des laines en œuvre, à faire un vase de terre, & que la rhétorique dont nous avons montré l'excélence, soit arrivée au point de grandeur & de perfection où elle est, sans le secours des règles? Ceux donc qui prennent le parti de la négative, je suis persuadé qu'ils ne le font que pour exercer leur esprit par la singularité du sujet; comme Polycrate entreprit de louer Busiris & Clytemnestre; & comme par la même raison, on lui attribue un discours qui fut prononcé contre Socrate.

Quelques-uns soutiennent que la rhétorique est un don de la nature, & néanmoins ils avouent que l'exercice ne lui

nuit pas. C'est ainsi qu'Antoine, au premier livre de l'orateur, l'appelle simplement une observation. Mais quand Cicéron le fait parler de la sorte, son dessein n'est pas qu'on prene ses mots à la lettre ; il veut seulement garder le caractère d'Antoine, qui favoit cacher l'art mieux qu'un autre. Cependant Lyfias semble avoir été de même opinion, fondé sur ce qu'il n'y a point de gens si simples & si grossiers, qui n'aient une sorte de rhétorique, lorsqu'il s'agit de défendre leurs intérêts ; car ils trouvent quelque chose d'aprochant d'un exorde, ils narrent, ils prouvent, ils réfutent ; & ce qui peut tenir lieu de péroraison, ils finissent par des prières & des supplications.

On ajoute à cete raison de vaines subtilités : *Ce qui est l'effet de l'art, dit-on, ne peut avoir été avant l'art. Or de tout temps les homes ont su parler pour eux & contre les autres, quoiqu'il n'y ait eu des maîtres que fort tard, environ le temps de Tifias & de Corax : par conséquent l'Eloquence est née avant l'art ; d'où il s'ensuit que ce n'est pas un art.* De savoir quand la rhétorique a comencé à s'enseigner, ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Il est certain qu'Homere fait mention

non-seulement de Phénix, qui étoit maître en l'art de parler, come en la science des mœurs, mais encore de plusieurs orateurs ; que tous les genres d'oraison se trouvent dans la harangue des trois Capitaines, qui sont députés au fils de Thétis ; que ce poëte nous représente des jeunes gens qui disputent du prix de l'éloquence ; & que parmi les ornements du bouclier d'Achille, Vulcain n'oublia pas la chicane ni les plaideurs.

Mais il fust de répondre que tout ce que l'art perfectionne, a pris sa source dans la nature. Autrement il faudra retrancher aussi du nombre des arts la médecine, qui nous est venue des observations qu'on a faites sur les choses utiles ou nuisibles à la santé, & qui même, au sentiment de quelques auteurs, est toute fondée sur l'expérience : car avant qu'elle fût réduite en art, quelqu'un s'est avisé de mettre un appareil sur sa plaie, & quelqu'autre s'est guéri de la fièvre par le repos & par la diète ; non qu'il vît la raison de ce régime, mais parce que son mal l'y obligeoit. Il faudra retrancher l'architecture : avant elle les premiers homes ont eu leurs cabanes. La musique enfin ne sera pas un art, parce qu'il n'y a point de nation qui



n'ait ses danfes & ses chansons. Si l'on prend donc la rhétorique pour quelque discours que ce soit, je conviens qu'elle est plus ancienne que l'art ; mais si tout homme qui parle n'est pas orateur, & si dans ces premiers temps on ne parloit pas en orateur, c'est une nécessité que l'orateur soit redevable à l'art, de ce qu'il est, & par conséquent que l'art existe avant lui.

Par-là je prévienſ cete autre objection, que tout ce que l'on fait de ſoi-même & ſans l'avoir appris, n'est point de la dépendance de l'art : or, diſent-ils, tous les hommes ſavent parler, ceux mêmes qui n'ont jamais appris. On confirme ce raiſonnement par l'exemple de Démade, qui étoit batelier, & par celui d'Eschine, qui avoit fait le métier de comédien. Ils ſe trompent, perſonne n'est orateur qu'il n'ait appris à l'être. Et pour ceux qu'ils citent, ce que l'on en peut dire, c'est qu'ils ſe ſont adonnés plus tard à l'éloquence ; encore Eschine fut-il mis de bone heure à l'étude des lettres que ſon pere enſeignoit. A l'égard de Démade, il n'est pas bien ſûr qu'il n'ait point étudié ; mais à force de parler en public, il a pu devenir un grand orateur ; car c'est une fort bone maniere

d'apprendre : on peut croire enfin qu'avec le secours de l'art, il auroit été encore plus loin. On fait en éfet qu'il n'osa jamais publier ses harangues, quelque succès qu'elles eussent dans sa bouche.

Aristote dans son Gryllus (a) a exercé contre nous sa subtilité ordinaire ; mais on ne peut douter de ses véritables sentimens, après les trois livres qu'il a intitulés *de l'art de la rhétorique* : dans le premier desquels il reconôit la rhétorique pour un art, & lui attribue une partie de la politique, aussi-bien que de la dialectique. Critolaüs & Athénodore le Rhodien nous ont ataqués de toute leur force. Agnon a entrepris aussi de décrier l'éloquence ; mais il s'est ôté lui-même toute créance, par le seul titre de son ouvrage. Pour Epicure, l'ennemi juré des arts, je ne m'en étone pas. Ces auteurs disent beaucoup de choses qui se réduisent à peu de chefs : je répondrai seulement à leurs principales objections. La premiere se tire de l'objet de la rhétorique : *Que tout art doit avoir un objet*, cela est vrai ; *Que le nôtre n'en a point qui lui soit propre* : je leur montrerai dans peu que rien n'est plus faux.

(a) C'étoit un petit traité de rhétorique qu'il avoit intitulé ainsi du nom de Gryllus, qui étoit le fils de Xénophon.

La seconde n'est pas tant une objection qu'une calomnie : *Que l'art ne donne jamais dans le faux , n'étant composé que de préceptes , dont la première qualité est d'être vrais. Donc la rhétorique , qui donne dans le faux , n'est pas un art.* J'avoue que la rhétorique met quelquefois le faux à la place du vrai ; mais il ne s'ensuit pas qu'elle donne dans le faux ; car autre chose est de donner dans le faux , autre chose d'y faire donner les autres. C'est ainsi qu'un Général d'armée emploie souvent la ruse & l'artifice. Quand Annibal , par exemple , se voyant enfermé par Fabius , fit attacher des fascines de fardement aux cornes de quantité de bœufs , comanda qu'on y mît le feu , & qu'on chassât ces animaux vers les hauteurs , pour faire croire à Fabius qu'il décampoit , il savoit fort bien ce qui en étoit. Quand Théopompus changea d'habit avec sa femme , & se sauva des prisons de Lacédémone , l'erreur fut pour ses gardes , & non pas pour lui. Aussi lorsqu'un orateur dit une chose fautive pour une vraie , c'est avec connoissance de cause ; il ne donne donc pas dans le faux , mais il y fait donner les autres. Cicéron après avoir plaidé la cause de Cluentius , se vanta d'avoir jeté de la pous-



fiere aux yeux des Juges. Dira-t-on que le fait qu'il embrouilloit ne lui étoit pas connu ? Un peintre enfin qui dispose tellement ses objets, que les uns semblent sortir de la toile & s'avancer, les autres se perdre dans le lointain ; ignore-t-il qu'ils sont tous sur la même ligne ?

Que disent-ils encore ? *Que tout art se propose une fin, & que la rhétorique n'en a point du tout, ou qu'elle n'arive point à celle qu'elle se propose.* Autre erreur ; car nous avons fait voir, & qu'elle a une fin, & en quoi elle consiste : l'orateur ne manquera jamais d'y parvenir, parce qu'il dira toujours bien. Cela ne peut donc regarder que ceux qui croient que la fin de la rhétorique est de persuader. Pour nous, nous ne la faisons point dépendre des événements. Il est vrai qu'un avocat aspire à gagner sa cause ; mais qu'il la gagne, ou qu'il la perde, pourvu qu'il plaide bien, il a rempli son devoir. Un pilote veut ariver heureusement au port, son vaisseau devient le jouet de la tempête & des vents ; en est-il moins bon pilote ? Il n'abandonne point le gouvernail, le reste est entre les mains des Dieux. Un médecin s'applique à la guérison d'un malade ; cependant une complexion foible, la vio-

lence du mal , un accident imprévu rendent ses soins inutiles. L'a-t-il traité dans les regles ? il a satisfait à son art. Il en est de même d'un orateur : dès qu'il dit bien , on ne doit pas lui en demander davantage ; car c'est dans l'action que l'art doit régner , & non pas dans l'éfet , come je l'expliquerai bientôt. On a donc tort d'insister sur ce que les arts savent s'ils ont atteint le but qu'ils se proposent , & que la rhétorique ne le fait point ; come si un orateur pouvoit ignorer qu'il dit bien.

Mais, dira-t-on , la rhétorique met tout en usage , jusqu'aux vices , ce que nul autre art ne fait. Je le nie. Elle emploie le mensonge , elle excite les passions. Si c'est pour de bones raisons , il n'y a point de honte à cela ; par conséquent il n'y a point de mal. Déguiser la vérité , c'est ce qui est très permis , même au Sage , en certaines occasions. Et si un Juge ne peut être ramené à l'équité que par le moyen des passions , il faut bien que l'orateur s'en serve ; car souvent c'est un ignorant qui décide. Il faut le tromper pour l'empêcher de faillir. Que l'on me donne des Juges sages , un tribunal , une assemblée de sages , dont l'ame soit inaccessible à la haine , à l'en-

vie, à l'espérance, à la crainte, aux séductions des préjugés & des faux témoins ; il n'est plus besoin d'éloquence, que tout au plus pour flater l'oreille par des sons harmonieux. Mais si j'ai affaire à des homes légers, inconstants, préoccupés, corrompus ; si la vérité a tant d'obstacles à surmonter, c'est une nécessité indispensable d'employer l'artifice, & tout ce qui peut servir à redresser des esprits mal tournés ; car quiconque a quitté le droit chemin, n'y peut rentrer que par un second détour.

Mais sur quoi nos adversaires triomphent particulièrement, c'est de voir une même affaire se plaider pour & contre. Delà le mépris qu'ils ont pour l'éloquence & les railleries éternelles qu'ils en font ; *Que nul art n'est contraire à lui-même, & ne détruit son propre ouvrage. Donc la rhétorique qui tombe dans ce défaut, n'est point un art. En effet, ajoutent-ils, elle enseigne ce qu'il faut dire, ou ce qu'il ne faut pas dire. Si c'est le premier, pourquoi enseigne-t-elle aussi le contraire ? Et si c'est le dernier, elle ne mérite pas le nom d'art. De quelle rhétorique parlent-ils ? Ce ne peut tout au plus être que de celle qui prétend subsister indépendamment de la vertu ; car*  
pour



pour nous , où la cause est injuste , nous ne reconnoissons point de rhétorique ; & c'est un cas fort extraordinaire , s'il se présente une affaire , où un homme de bien puisse parler indifféramment pour & contre.

Cependant come il n'est pas impossible que deux hommes sages soient d'avis contraire , sur une cause qui sera juste dans le fond ; & qu'alors ils pourront être obligés de tourner leur éloquence l'un contre l'autre , je répondrai aux difficultés que j'ai proposées. On verra que rien n'est si frivole , même dans l'opinion de ceux qui ne jugent pas que la qualité d'orateur soit incompatible avec le dérèglement des mœurs. En effet la rhétorique n'est jamais contraire à elle-même. Une cause combat une autre cause ; mais la rhétorique ne se combat point. Que des personnes sorties de la même école , emploient tant qu'elles voudront leur science à se disputer l'avantage : ce qu'elles ont appris n'en sera pas moins un art ; autrement il faudra dire qu'il n'y a point d'art à faire des armes , parce que souvent on comete ensemble des gladiateurs qui ont fait leurs exercices sous le même maître. La marine ne sera point un art , parce que dans un combat naval on voit manœuvre con-

tre manœuvre ; le métier de la guerre ne sera plus un art, parce qu'un Général marche contre un autre Général.

Il n'est pas plus vrai que la rhétorique détruise son ouvrage. Un orateur ne détruit point ce qu'il a établi, ni la rhétorique non plus : car soit qu'on en mette la fin dans la persuasion, soit que nous supposions le cas que j'ai dit, de deux hommes de bien qui soutiennent des intérêts opposés, c'est toujours la vraisemblance que l'on cherche. Or ce qui est plus probable n'est pas contraire à ce qui l'est moins ; come entre deux choses douces, le plus & le moins font bien quelque différence, mais non pas une opposition. Enfin l'art oratoire n'enseigne jamais ce qui n'est pas à dire ; bien moins le contraire de ce qu'il faut dire. Il s'en tient à ce qu'il est à propos de dire dans chaque cause ; mais il faut remarquer que, quoique la vérité fasse son principal objet, l'utilité comune l'oblige quelquefois à soutenir le faux come le vrai.

Cicéron propose aussi ses doutes au second livre de l'orateur. L'art, dit-il, doit rouler sur des principes certains. Or toute l'action de l'orateur est renfermée, non dans la science, mais dans la simple opinion ; car il parle à des



Juges qui ne savent point le fait, & lui-même l'ignore souvent. Quant au premier point, que le Juge sache le fait, ou ne le sache pas, cela ne fait rien à notre sujet. Et quant au second, je conviens que l'art doit rouler sur des principes certains. La rhétorique est l'art de bien parler : aussi l'orateur fait-il bien parler ; mais il ne fait pas si ce qu'il assure est vrai, ni les physiciens non plus, lorsqu'ils nous donent le feu ou l'eau, ou les quatre éléments, ou les atômes pour principes de ce que nous voyons dans la nature ; ni les mathématiciens, qui mesurent la terre & les cieux : cependant ils ne laissent pas les uns & les autres de doner le nom d'art à leurs connoissances. Que si la force de leurs raisons nous engage à leur passer pour science, ce qui à la rigueur n'est peut-être qu'une opinion, pourquoi n'en fera-t-il pas de même de l'orateur ? Mais il ne fait pas seulement si sa cause est véritable ? Le médecin fait-il si son malade a le mal de tête dont il se plaint ? Il le traite néanmoins come s'il en étoit sûr, & la médecine est un art.

Il y a plus ; car la rhétorique ne se propose pas tant de dire le vrai que le vraisemblable : or elle ne peut ignorer



que ce qu'elle dit soit vraisemblable. On nous fait un crime encore de ce que l'orateur ataqe dans une cause les mêmes choses qu'il avoit défendues dans une autre. J'avoue que cela arive ; mais il s'en faut prendre à l'artisan , & non pas à l'art. Voilà les principales objections que l'on fait contre la rhétorique : toutes les autres sont foibles , quoique puiffées dans les mêmes sources.

J'acheve de montrer en peu de mots qu'elle est véritablement un art. En éfet si l'art, come le veut Cléanthe, est une puiffance qui fraye un chemin , & met un ordre où il n'y en avoit point ; peut-on douter qu'il ne faille tenir un certain chemin , & un certain ordre pour bien parler ? Et si, come il plaît aux autres, on doit apeler art toute chose qui, par un enchainement de préceptes aprouvés, conduit à une fin utile, n'avons-nous pas déjà fait voir que rien de tout cela ne manque à la rhétorique ? Ajoutons qu'elle a les deux parties qui composent les autres arts, à favoir la spéculation & l'action. Enfin si la dialectique est un art, come on en convient, par la même raison la rhétorique en est un, puisqu'elle ne difere pas tant de celle-ci dans le genre, que dans l'espece.

Mais il ne faut pas oublier cete réflexion, que là il y a de l'art, où ce que l'un fait au hazard, l'autre le fait par regles; que là il y a de l'art, où celui que la science guide, réussit mieux que celui qu'elle ne guide pas. Or en fait d'éloquence, non-seulement un ignorant sera surpassé par un habile home, mais celui-ci même sera surpassé par un plus habile : autrement nous n'aurions ni tant de préceptes, ni de si excélents maîtres. C'est ce qui doit passer pour constant dans l'esprit de tout le monde; bien davantage dans l'esprit de ceux, qui, come nous, ne séparent point l'éloquence d'avec la probité.



## CHAPITRE XVIII.

*Division générale des arts. En quel rang il faut mettre la rhétorique.*

IL y a plusieurs sortes d'arts; les uns purement spéculatifs se renferment dans la théorie, c'est-à-dire, dans la conoissance & la considération de leur objet: tele est l'astrologie, qui sans autre action, se borne à l'intelligence des choses célestes, dont elle fait sa principale étude: les autres auxquels on done le nom



de pratiques , consistent dans l'action. Ils en font leur fin , leur mérite & leur perfection ; mais c'est une action qui ne laisse rien après elle , comme la danse. Les autres enfin qu'on peut appeler éfectifs , se terminent à un éfet qui est un ouvrage sensible & permanent ; tele est la peinture.

Il est à croire que la rhétorique est du nombre des seconds ; car c'est par l'action qu'elle remplit ses devoirs , & tous les maîtres en jugent ainsi. Il me semble néanmoins qu'elle tient aussi beaucoup des deux autres ; car ne peut-elle pas se contenter quelquefois de la simple spéculation ? Un orateur n'est pas continuélement au bareau ou à la tribune , & pour se taire , est-il moins orateur ? S'il renonce à ses fonctions , soit de son propre mouvement , soit par nécessité , il ne cessera pas plus d'être orateur , qu'un médecin cesse d'être ce qu'il est , lorsqu'il renonce à voir des malades. En éfet les études particulieres & domestiques ont certainement leur fruit. Je ne fais même s'il n'est point préférable à celui qu'apporte un succès éclatant. Je ne fais si le plus pur plaisir des sciences n'est point , lorsque notre ame , libre du tumulte & de l'embaras de l'ac-



tion, venant à se replier sur elle-même, jouit en paix des connoissances dont elle a su s'embéler. Enfin la rhétorique est effective à sa maniere ; elle a ses productions qu'elle nous laisse come d'illustres monuments. Elle a les plaidoyers, elle a l'histoire ; cependant s'il faut décider la question, come son plus grand usage est dans l'action, nous ne ferons pas difficulté de dire que c'est un art pratique.



## CHAPITRE XIX.

*Lequel contribue le plus à l'éloquence ,  
de l'art ou de la nature.*

ON demande encore lequel des deux aide le plus à l'éloquence, de la science ou du naturel. Il est certain que tous deux sont nécessaires pour faire un orateur accompli ; ainsi cete question n'a rien de comun avec le dessein que je me suis proposé. Je crois cependant qu'il importe de savoir du-moins coment elle se doit entendre ; car si l'on sépare les deux parties l'une de l'autre, le naturel tout seul pourra beaucoup sans la science, & la science ne peut pas même subsister sans le naturel. Si elles concourent

également, & qu'on les suppose dans un degré médiocre, le naturel l'emportera encore ; mais si elles sont dans un degré éminent, je suis persuadé que la science aura l'avantage. Il en est come d'une bone terre & d'une mauvaise. Celle-ci, quelque soin qu'on en prene, sera toujours stérile. Celle-là au-contraire rapportera d'elle-même & sans être cultivée ; mais si on la cultive, elle donera une moisson abondante, & le travail du laboureur y aura encore plus de part que la bonté de la terre. Si Praxitèle s'étoit éforcé de faire une statue d'une de ces pierres, dont on fait les meules de moulin, j'aimerois mieux sans comparaison un beau marbre tout brut : mais s'il avoit mis ce beau marbre en œuvre, il auroit fait quelque chose de fort précieux, & qui tireroit son prix des mains de l'ouvrier, bien plus que de sa propre beauté. En un mot le naturel est la matiere, & la science est l'art ; l'une done la forme, & l'autre est ce qui la reçoit. L'art n'est rien sans la matiere, & la matiere sans l'art ne laisse pas d'avoir son prix ; mais le chef-d'œuvre de l'art vaut mieux que la matiere la plus précieuse.





## CHAPITRE XX.

*Si la rhétorique est une vertu.*

**V**OICI une question plus importante, si la rhétorique est de ces arts indifférents qui ne sont ni louables, ni blâmables par eux-mêmes, & qui deviennent bons ou mauvais selon l'usage qu'on en fait ; ou si c'est une vertu, comme l'ont cru les philosophes. Pour moi j'avoue que bien loin de reconnoître de l'art, dans la plupart de ceux qui se mêlent de parler en public, je n'y vois qu'une privation d'art (*Ἀτεχνία*) : ce sont gens qui n'ont ni jugement, ni littérature, & qui ne sont inspirés que par l'impudence ou par la faim. C'est en d'autres un art pernicieux, (*Κακοτεχνία*), s'il est permis d'alier ces deux termes ; car de tout temps il y a eu des hommes qui n'ont fait servir leurs talents qu'à la ruine des autres. C'est encore en quelques-uns une vaine imitation de l'art (*Ματαιοτεχνία*), qui à la vérité n'est ni bonne, ni mauvaise, mais qui aussi n'a rien que de frivole ; comme la ridicule application de cet homme qui s'exerçoit fort sérieusement à faire passer par le trou d'une aiguille de



petits pois qu'il jetoit d'assez loin , & qui n'en manquoit pas un. Alexandre le vit un jour , & on dit qu'il lui fit un présent digne de son occupation ; c'étoit un boisseau de pois. Il faut mettre au même rang ces vains déclamateurs , qui se consomment inutilement sur des discours , qu'ils savent n'avoir rien de vrai ni de solide.

Mais pour ce qui est de l'éloquence dont nous tâchons d'exprimer l'idée dans cet ouvrage , & qui est la véritable rhétorique , & la seule digne d'un honête home , c'est constamment une vertu. Les philosophes en aportent beaucoup de preuves fort subtiles , & nous avons aussi les nôtres , qui me semblent plus claires & plus naturelles. S'il y a de la prudence , disent ils , à savoir ce qu'il faut faire & ce qu'il ne faut pas faire , pourquoi n'y en aura-t-il pas à savoir ce que l'on doit dire , & ce que l'on ne doit pas dire. De plus , on apele vertu (a) certains sentimens que nous ne tenons que de la nature , & qui nous portent à pratiquer des choses honêtes que nous n'avons jamais apprises ; par exemple , la justice , dont il n'y a point d'hommes si bar-

(a) C'étoit l'opinion des Stoïciens & des Académiciens.

baires, qui n'aient quelque connoissance. Or il est manifeste que nous naissons avec une certaine disposition, qui nous fait prendre le parti des gens de bien, & parler pour eux dans le besoin; grossièrement à la vérité, mais pourtant de maniere à nous faire juger que cete faculté de parler, que l'étude perfectionne, a sa racine en nous. C'est ce que nous n'éprouvons point à l'égard des arts qui ne peuvent compatir avec la vertu.

D'ailleurs il y a deux genres d'oraison; l'un qui coule de suite & sans discontinuation, c'est la rhétorique; l'autre interrompu & coupé, c'est la dialectique. Zénon les séparoit si peu l'un de l'autre, qu'il comparoit celui-ci à une main que l'on ferme, & celui-là à la même main qu'on ouvre. Si donc ce genre contentieux est une vertu, come ils en conviennent, que doit-on penser de la rhétorique qui a des beautés plus grandes & plus sensibles?

Mais, come j'ai dit, cela se voit encore mieux par les ouvrages qu'elle produit. En éfet coment un orateur s'aquittera-t-il d'un panegyrique, s'il n'a une parfaite connoissance de la morale? coment fera-t-il capable de doner des conseils, s'il ne se propose & s'il ne co-



noît l'avantage de ceux qui le consultent ? comment plaidera-t-il une cause, s'il ignore la justice ? Mais s'il n'a de la constance & du courage, comment dira-t-il librement ses sentiments, au hazard tantôt d'être la victime d'un peuple séditieux, tantôt d'encourir la haine des grands ; quelquefois même, lorsque tout retentit autour de lui du bruit des armes, come il ariva dans le jugement de Milon ? D'où je conclus que l'éloquence ne peut pas même être parfaite, si elle n'est une vertu.

Enfin si l'on reconnoît pour une perfection, la qualité qui distingue chaque animal, & où il excelle, come la force dans les lions, la vitesse dans les chevaux, &c. s'il est certain aussi que l'homme les surpasse tous, par le privilege qu'il a d'être né raisonnable & avec l'usage de la parole ; pourquoi ne ferons-nous pas de l'éloquence aussi-bien que de la raison, sa vertu propre & spécifique ? C'est en effet le sentiment de Crassus. *L'éloquence*, dit-il, *est une des vertus les plus grandes*. Cicéron s'en explique de même dans ses lettres à Brutus, & en beaucoup d'autres endroits.

Mais, dit-on, un méchant homme ne dispose-t-il pas son exorde, sa narration



& ses preuves, come le meilleur orateur du monde ? Come si parce qu'un voleur combat vaillamment, la valeur cessoit d'être une vertu. Come si parce qu'un esclave souffre la question, sans donner aucune marque de foiblesse, la constance perdoit par-là l'honneur qu'elle mérite. Beaucoup de gens font les mêmes choses ; mais le principe est différent. En voilà assez pour prouver que la rhétorique est une vertu : à l'égard de son utilité, nous en avons déjà parlé.



## CHAPITRE XXI.

*De la matiere & de l'objet de la rhétorique.*

QUELQUES-UNS ont dit que la matiere de la rhétorique étoit l'oraison, c'est l'opinion de Gorgias dans Platon. Si par l'oraison l'on entend quelque discours que ce soit, ce ne sera pas la matiere, mais l'ouvrage de la rhétorique, come une statue est l'ouvrage du sculpeur : car un discours se fait par le moyen de l'art, de même qu'une statue. Si l'on entend seulement les mots qui composent un discours, les mots ne sont rien, séparés de la substance des choses. C'est pourquoi quelques autres lui donent pour

matiere tout argument propre à persuader : mais ces arguments sont aussi partie de l'ouvrage ; ils dépendent de l'art, & ont besoin de matiere eux-mêmes. D'autres aiment donc mieux lui donner les affaires civiles : sentiment qui ne pêche pas tant dans l'essence que dans sa restriction ; car c'est bien l'objet de la rhétorique, mais ce n'est pas son unique objet. D'autres parce que la rhétorique est une vertu, font sa matiere de la vie de l'homme. Enfin, parce que toutes les vertus n'embrassent pas généralement tous les temps de la vie, & que la plupart, comme la justice, la force & la tempérance se renferment dans une certaine sphere de devoir, d'autres assignent à la rhétorique seulement une partie de la vie ; c'est à savoir celle qui se passe dans les affaires, & qui est du ressort de la politique.

Pour moi je lui donne pour objet toutes les choses dont elle entreprend de parler, & je ne manque pas de bones autorités. Premièrement, Socrate dans Platon, semble insinuer à Gorgias que ce n'est pas dans les mots, mais dans les choses qu'il faut chercher la matiere de la rhétorique. Et dans le Phédrus, le même Socrate dit netement qu'elle ne



préside pas seulement aux jugemens & aux délibérations, mais encore aux affaires domestiques & particulieres; d'où l'on peut conclure que c'est le sentiment de Platon. Cicéron de même, dans un endroit apele la matiere de la rhétorique, les choses dont elle peut parler. Il est vrai qu'il en détermine l'espece; mais dans un autre endroit il n'excepte rien. *Cependant, dit-il, l'orateur semble être engagé par sa profession à parler éloquamment sur quelque sujet qu'on lui propose. Et dans un autre : Come l'orateur n'a pas un champ moins vaste que la vie de l'home, il n'y a rien, dit-il, qu'il ne doive lire, entendre, examiner, agiter & traiter.*

Quelques personnes néanmoins s'offensent de l'immense étendue que nous donnons à cet art; les uns disent que c'est lui doner une matiere infinie; les autres, que ce n'est pas même lui en doner une qui lui soit propre. Ils apelent la rhétorique un art libertin, qui court après une infinité d'objets, sans se fixer à pas un seul. Je ne veux point avoir de démêlé avec eux. Ils conviennent que l'orateur parle de tout, cela me suffit; car son objet, pour être étendu & diversifié, n'est pas infini; & des arts moins considérables que le nôtre, n'ont



pas des bornes beaucoup plus étroites. L'Architecture, par exemple, n'embrasse-t-elle pas tout ce qui sert aux édifices ? L'art de graver n'a-t-il pas l'or, l'argent, le fer, le cuivre ? La Sculpture, le bois, le marbre, l'ivoire, le verre, les pierres précieuses, & les métaux ? Une chose peut donc être l'objet de la rhétorique, & celui d'un autre art en même temps : car si je demande à un sculpteur quelle est sa matière, il me répondra que c'est le bronze ; & si je demande à un fondeur quelle est la sienne, il me répondra la même chose. Cependant un vase est bien différent d'une statue. La Médecine enfin ne tient-elle rien de la Gymnastique & de l'art d'apprêter les viandes ? Toutefois elle n'en est pas moins un art.

A l'égard de ce que l'on objecte, que c'est à la philosophie à examiner la nature du vrai bien, de l'utile & de l'honnête, c'est une moquerie : car qui dit philosophe, dit un homme de bien. Pourquoi donc s'étonner que l'orateur que nous ne distinguons point de l'homme de bien, se rencontre avec lui ? Outre que j'ai fait voir dans mon premier livre, que les philosophes profitant du relâchement des orateurs, leur avoient enlevé la mo-

rale , & que c'est plutôt eux qu'il faut acuser d'usurpation. D'ailleurs la dialectique a pour objet toutes les choses dont elle entreprend de disputer. Et l'on veut resserrer davantage la rhétorique , qui ne difere de celle-ci que dans le stile & dans la maniere.

Mais un orateur possédera donc tous les arts , s'il doit parler de tout ? Je pourois apporter pour réponse le témoignage de Cicéron. *Selon moi , dit ce grand home , un orateur n'est point parfait , s'il n'a la conoissance des beaux arts , & de tout ce qu'il y a de grand dans la nature.* Mais je suis plus modeste ; je me contente qu'il possède bien son sujet. Il ne peut pas savoir toutes les questions , toutes les causes que l'on apporte tous les jours au bareau. Il sera néanmoins capable d'en parler. Desqueles parlera-t-il donc ? De celles qu'il saura , & de même des arts. Il s'instruira de ceux dont il aura à parler , & lorsqu'il sera instruit , il en parlera. Quoi donc ! un musicien ne se fera pas mieux entendre sur la musique , & un artisan sur son métier ? Mieux sans doute , si l'orateur n'a étudié ni l'un ni l'autre : car il n'y a point de payfan , point d'home si grossier , qui ne parle de son procès plus



pertinament que le plus habile orateur qui n'est point au fait. Mais que cet orateur prene les lumieres nécessaires & du musicien, & de l'artisan & du plaideur, il parlera mieux qu'eux. Cependant, dit-on, contestez quelque chose à cet artisan, à ce musicien, il apuiera son sentiment par de bones raisons : cela peut être. Alors sans être orateur, il fera ce que feroit un orateur. Le premier venu peut mettre un apareil sur une plaie & réussir; fera-t-il médecin pour cela ? Non, mais il fera ce que feroit un médecin.

Venons au point décisif : ces sortes de choses n'entrent-elles jamais dans un panegyrique, dans une délibération, dans une cause ? Quand on a délibéré tant de fois si l'on feroit un port à Ostie, n'a-ton pas écouté nos orateurs ? Cependant c'étoit l'affaire des architectes : c'est celle de la médecine, de voir si l'enflure & des taches sur le corps sont des marques de poison, ou seulement d'un estomac qui ne fait pas ses fonctions. Jamais orateur n'a-t-il été obligé d'en venir à cete recherche ? Tout ce qui regarde la maniere de nombrer, de supputer, de mesurer, le renvèrons-nous à la géométrie ? Je crois pour moi qu'il n'y a rien qui ne puisse emprunter les

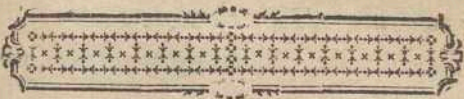


couleurs de l'éloquence. Que si quelque chose lui échape, ce ne sera pas son objet. C'est pourquoi nous lui donnons pour matiere toutes celles qu'elle se propose de traiter ; & c'est ce que nous faisons entendre nous mêmes tous les jours : car s'il nous arive d'écrire ou de parler en public, nous ne manquons pas d'anoncer dans l'exorde ou dans la préface, le sujet que nous avons deffsein de traiter.

Gorgias étoit si persuadé qu'un rhéteur doit être prêt à parler de toute sorte de choses, que dans son école on avoit la liberté de lui faire tele question que l'on vouloit. Hermagore aussi en mettant l'objet de la rhétorique dans les questions & dans les causes, semble avoir tout compris : si pourtant il en excepte les questions, come quelques-uns veulent, nous l'abandonons, & s'il ne les en excepte pas, son autorité fait pour nous : car il n'y a rien qui ne tombe ou dans la cause ou dans la question. Aristote enfin, en divisant son objet en trois parties, qui sont le genre judiciaire, le délibératif & le démonstratif, n'a pas plus restreint les droits de l'orateur ; car dans ces trois genres aussi-bien que sous le nom de causes & de questions, il n'est rien qui ne soit compris.

Quelques auteurs, mais en petit nombre, examinent encore quel est l'instrument dont se sert la rhétorique. J'appelle instrument en fait d'art, ce qui donne la forme à la matière, & sans quoi nous ne saurions mettre celle-ci en œuvre. Mon sentiment est que cela ne regarde pas tant l'art que l'artisan : car les sciences prises en elles-mêmes, & séparées de l'action, ne laissent pas d'avoir toute leur perfection. Mais le graveur, par exemple, a besoin de son burin, & le peintre de son pinceau. Il sera donc temps d'examiner cette question, lorsque nous en serons au traité de l'orateur.





## LIVRE TROISIEME.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Des différents auteurs qui ont traité  
de la rhétorique.*

APRÈS avoir examiné dans le second livre ce que c'est que la rhétorique, & quele est sa fin : après avoir fait voir du mieux que j'ai pu qu'elle est un art, qu'elle est utile, qu'elle est même une vertu, & qu'elle a pour objet tout ce qui tombe dans le discours ; maintenant je vais parler de son origine, des parties dont elle est composée, & de la manière d'inventer & de traiter chaque chose, suivant les préceptes qu'elle en donne. Il s'en faut beaucoup que la plupart des écrivains qui m'ont précédé, en aient tant embrassé ; témoin Apollodore, qui s'est borné au seul genre judiciaire. Je n'ignore pas au-reste à quoi je m'engage ; car pour satisfaire quelques personnes qui veulent savoir cet art à fond, j'entre dans une matiere que la diversité des opinions rend extrême-



ment difficile, & qui ne manquera pas de causer du dégoût au lecteur, par la sécheresse des préceptes, dont l'exposition la plus simple est, selon moi, néanmoins tout ce qu'il faut ici.

En effet jusqu'à présent j'ai tâché de donner quelque sorte d'agrément à mon ouvrage, non pas pour faire paroître de l'esprit ; car je pouvois choisir un sujet qui y fût plus propre ; mais afin que les jeunes gens attirés par le plaisir de la lecture, reçussent plus volontiers l'instruction dont ils ont besoin, & qui dénué de graces, & d'ornemens, ne manqueroit pas de les rebuter. C'est pour cela que Lucrece dit qu'il a voulu mettre les préceptes de la philosophie envers. Tout le monde fait la comparaison dont il se sert.

*Tel est d'un médecin l'inocent stratagème :  
Pour guérir un enfant ennemi de lui-même,  
Et d'un remède amer solement rebuté,  
Sous la douceur du miel, dont le verre est froté,  
Il fait passer l'absinthe, &c.*

Mais je crains bien que ce livre-ci ne tiene plus de l'amertume de l'absinthe, que de la douceur du miel, c'est-à-dire, qu'il ne soit beaucoup plus utile, qu'agréable. Et ce qui me le fait craindre, c'est qu'il ne contiendra guere que des

préceptes, qui ne sont pas même de mon invention, & qu'il choquera peut-être le sentiment de bien des gens; car quoique la plupart des écrivains se soient proposé d'arriver au même but, ils ont pris néanmoins des routes différentes, & chacun d'eux a ses partisans. Ceux-ci se persuadent toujours que le chemin qu'il leur plaît de tenir est le meilleur; & c'est temps perdu que de vouloir les faire revenir des préjugés de leur enfance; parce qu'il n'y a personne qui n'aime mieux s'en tenir à ce qu'il fait, que d'être obligé à reprendre de nouveau.

Or tandis que les uns veulent perfectionner ce que l'on avoit seulement ébauché avant eux, & que les autres pour avoir la gloire d'y contribuer aussi, changent même où il n'y avoit rien à changer; les opinions se sont multipliées à l'infini, come on verra dans la suite: car après ceux dont il est fait mention dans les poètes, on tient que le premier qui ait eu quelque connoissance de la rhétorique, est Empédocle; & les premiers qui en aient donné des regles sont Corax & Tisias, qui étoient tous deux Siciliens. Gorgias de Léontium les suivit de près. On croit qu'il avoit été disciple d'Empédocle, & come il vécut cent

neuf ans, il eut l'avantage de voir plusieurs grands rhéteurs en même temps, depuis ceux que j'ai només, qui le regardèrent come leur rival, jusqu'à Socrate & pardelà. De ce nombre furent Thrasymaque de Calcédoine ; Prodicus de Céos ; Protagoras d'Abdère, à qui l'on dit qu'Evathle dona une somme considérable (a) pour apprendre de lui la rhétorique dont il publia un traité : Hippias d'Elis ; Alcidade d'Elée, que Platon nome Palamède ; Antiphon, (b) qui a eu la gloire de composer le premier plaidoyer que l'on ait vu ; qui même dona des regles sur ce nouveau genre d'écrire, & fut en réputation d'avoir parfaitement bien plaidé sa cause : Policrate qui fit aussi une harangue contre Socrate, come j'ai déjà dit ; & Théodore de Byfance, l'un de ces Sophistes qui rafinoient tellement en l'art de parler, que Platon les caractérise par un nom fait exprès (λογοδιδάσκεις).

Parmi ces rhéteurs, ceux qui traitèrent les premiers des lieux comuns furent Gorgias, Protagoras, Prodicus, &

(a) Dix mille deniers, ce qui fait environ cinq mille francs de notre monnaie.

(b) Cet Antiphon eut pour Disciples Périclès, Socrate, & Thucydide.

Thrasymaque.



Thrasymaque. Cicéron dans son Brutus, ne trouve rien d'écrit qui ait les vraies beautés de l'éloquence avant Périclès, dont on dit qu'il se voit quelques pièces sous son nom. Pour moi je ne vois rien dans ces pièces, qui soit digne de la réputation d'un si grand orateur : c'est pourquoi je ne m'étonne pas qu'il y ait des gens, qui aiment mieux croire que Périclès n'a point écrit, & que les ouvrages qui portent son nom, sont des ouvrages supposés.

A ces rhéteurs il en succéda quantité d'autres. De l'école de Gorgias on vit sortir Isocrate, le plus illustre de ses disciples. Je fais qu'il y en a qui lui donnent un autre maître, mais je m'en tiens à ce que rapporte Aristote. Alors on commença à tenir différents chemins. Isocrate eut ses disciples qui excélèrent dans tous les genres de sciences : mais sur la fin de ses jours, comme il étoit fort vieux (car il avoit quatre-vingt-dix-huit ans complets quand il mourut, Aristote tint école de rhétorique l'après-midi. Il avoit souvent à la bouche un vers (a) de la

(a) La plupart de ceux qui ont fait des notes sur Quintilien, ont cru que ce vers étoit d'une pièce de Sophocle, intitulée Philoctète, mais ils se trompent. Ce vers disoit qu'il étoit honteux de se taire

tragédie de Philoctète , pour faire entendre qu'il y avoit de la honte à se taire , & à laisser parler Isocrate. Ce furent ces deux derniers qui réduisirent l'éloquence en art , mais particulièrement Aristote , qui en a traité plus au long. Théodecte étoit du même temps ; j'ai déjà parlé de son ouvrage dans mon second livre. Théophraste , disciple d'Aristote , écrivit aussi fort exactement de la rhétorique ; & depuis , les philosophes se montrèrent plus ardents que les rhéteurs mêmes , à traiter cete matiere , sur-tout les principaux des Stoïciens & des Péripatéticiens.

Ensuite vint Hermagore , qui se fit un chemin tout particulier : plusieurs néanmoins marcherent sur ses pas , entr'autres Athénée , qui semble l'avoir pris pour son modele , & l'a parfaitement bien imité. A quelque temps delà , on vit paroître Apollinius Molon , Aréus , Cécilius , & Denis d'Halicarnasse , qui ont tous beaucoup écrit. Mais les deux plus célèbres , & qu'on suivit le plus généralement furent Apollodore de Pergame , que César Auguste eut pour maître à

& de laisser parler des barbares. Aristote le parodioit pour l'appliquer à Isocrate , mais dans un autre sens.

*κίχρον σιωπᾶν Ἰσοκράτην δὲ εἶναι λέγειν.*



Apollonie, & Théodore de Gadare, qui aima mieux se dire de Rhodes, & que Tibere eut pour maître, durant le temps qu'il passa dans cete île. Ces deux rhéteurs avoient des opinions fort différentes, d'où sont venus les Apollodoréens & les Théodoréens, à la maniere des philosophes, qui se partagent en certaines sectes. Les disciples d'Apollodore nous ont conservé ses préceptes, & nous n'en avons guere de connoissance que par eux. C. Valgius nous les a donés en latin, & Atticus en grec ; l'un & l'autre avec beaucoup d'exactitude. Pour lui il n'a laissé qu'un petit traité de rhétorique, qu'il adresse à Matius ; car tous les autres il les désavoue dans sa lettre à Domitius. Théodore a plus écrit, & son disciple Hermagore n'est pas si éloigné de notre temps, que quelques gens ne l'aient pu voir.

Pour ce qui est des Romains, le premier, que je sache, qui ait donné des regles de l'éloquence, c'est Caton le censeur. Ensuite Marcus Antonius comença un ouvrage dans le même genre ; c'est le seul que nous ayons de lui, encore est-il demeuré imparfait. Après eux nous avons eu plusieurs écrivains de moindre réputation, dont je ne laisserai pas de



faire mention, lorsque l'ocasion s'en présentera.

Mais le principal ornement de l'éloquence Romaine, ç'a été Cicéron, homme incomparable, de quelque maniere qu'on le regarde, soit come orateur, soit come rhéteur. Il seroit de la modestie de se taire après un si grand maître, s'il ne nous aprenoit lui-même, que ses traités de rhétorique lui sont come échapés des mains dans sa jeunesse. Nous avons ses livres de l'orateur, qui sont admirables ; mais on demande un détail de préceptes qui ne s'y trouve pas, & où il n'a pas prétendu entrer. Cornificius a beaucoup écrit sur le même sujet : Stertinius & Gallion le pere nous ont aussi laissé quelque chose. Celsus & Lenas plus anciens que Gallion, & de nos jours Virginius, Pline, & Rutilius, ont fait aussi plusieurs traités fort exacts. Enfin nous avons encore aujourd'hui des homes célèbres qui ont écrit avec succès sur cete matiere. Je voudrois qu'il ne leur fût rien échapé, je n'aurois pas la peine de glaner après eux. Quelques éloges qu'ils méritent, je m'abstiens de les nomer, parce qu'ils sont encore vivants ; mais ils n'y perdront rien, car l'envie n'a qu'un temps, & leur gloire passera

d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus éloignée. Cependant le respect que j'ai pour tant de grands noms, ne m'empêchera pas de dire aussi quelquefois mon sentiment. Je ne ferai point come ceux qui s'atachent superstitieusement à une secte ; je déclare même que je n'en épouse aucune. Je ramasse seulement les différentes opinions, pour laisser au lecteur la liberté de choisir ; content de remporter la louange d'un écrivain exact, quand la matiere ne demande rien davantage.



## CHAPITRE II.

*Quelle est l'origine de la rhétorique.*

CETE question ne nous arêtera pas beaucoup. Qui doute en éfet que ce ne soit la Nature, cete comune mere, qui nous a appris à parler ? Il ne faut point chercher d'autre origine de la rhétorique. Qui doute qu'ensuite l'utilité n'ait porté les homes à cultiver ce don de la parole ; & qu'enfin la réflexion & l'expérience ne lui aient doné la perfection ? Je ne vois pas pourquoi quelques-uns veulent que le soin de bien parler, ait comencé par ceux que le danger de su-

comber à des acufations injuftes, a rendus éloquents. C'en eft peut-être la caufe la plus honête, mais ce n'eft pas la premiere ; car on ne fe juftifie point fans être acufé auparavant. N'eft-ce pas come fi je difois que l'on s'eft avisé de forger des armes pour fe défendre, plutôt que pour ataquier ?

Nous avons donc comencé à parler, aidés de la nature, & nous avons comencé à parler avec art, aidés de la réflexion. Come la médecine eft venue aux homes, des observations qu'ils ont faites fur ce qui étoit utile ou contraire à la fanté, de même ils ont trouvé que dans un discours où il entre beaucoup de chofes, les unes étoient bones, les autres mauvaises. Ils ont remarqué les premieres pour les fuivre, & les secondes pour les éviter. A ces chofes, eux-mêmes en ont ajouté d'autres qui y avoient quelque raport ; toutes ont été éprouvées & autorisées par l'ufage. En-fuite chacun a enseigné tout ce qu'il favoit là-deffus ; & voilà come l'art de bien parler s'eft infenfiblement formé. Cicéron cependant en atribue l'origine aux Fondateurs des villes, & aux Légiflateurs. Je conviens qu'ils ont eu be-foin de beaucoup d'éloquence ; mais je



n'en suis pas plus du sentiment de Ciceron ; car il y a des peuples encore aujourd'hui , qui n'ont ni demeure fixe , ni ville , ni loix , & qui ne laissent pas d'avoir quelque sorte d'éloquence. Ils ont aussi-bien que nous leurs Députés , leurs Ambassadeurs. Ils savent soutenir & combattre une opinion. Ils connoissent bien enfin que parmi eux , il y a des homes qui parlent mieux les uns que les autres.



### CHAPITRE III.

*Que la rhétorique a cinq parties.*

OR tout l'art oratoire , come l'enseignent de grands maîtres , est composé de cinq parties , qui sont l'Invention , la Disposition , l'Elocution , la Mémoire & la Prononciation , ou l'Action ; car on dit l'un & l'autre. En éfet , tout tissu d'oraison qui a un sens , doit nécessairement exprimer une chose par le moyen des mots : s'il est court & qu'il renferme une simple proposition , cete unique chose & ces mots lui sufiront peut-être ; mais s'il a plus d'étendue , il exigera davantage : car il ne faut pas seulement savoir ce que l'on doit dire & coment on le doit dire ; mais il faut savoir aussi en

quel lieu on le doit dire , ce qui fait la disposition. Maintenant le moyen de dire tout ce qu'il faut sur un sujet , le moyen de dire chaque chose en son lieu si la mémoire ne nous aide ? Elle tient donc justement sa place après les trois premières parties. Enfin que la prononciation pèche , soit par le geste , soit par la voix , elle gâte tout : il faut donc absolument lui doner le cinquieme rang.

Quelques-uns néamoins , & entr'autres Albutius , n'admettent que les trois premières parties : & la raison qu'ils en donent , c'est que la mémoire & la prononciation ou l'action ne sont pas des effets de l'art , mais des dons de la nature. Thrasimaque est de même sentiment pour ce qui regarde l'action : mais ils se trompent , la mémoire & la prononciation tiennent certainement quelque chose de l'art , come on verra par les préceptes que j'en donnerai.

D'autres au-contreaire ajoutent une sixieme partie , à savoir le jugement , qu'ils placent immédiatement après l'invention : parce que selon eux , on comence par inventer , & ensuite on juge. Pour moi je crois que celui-là n'a pas même inventé , qui n'a pas jugé : car tout ce qui nous échape de contraire à nos vé-



ritables intérêts, ou de trivial, ou de puérile, ou de ridicule ; en un mot tout ce qui est vicieux, à proprement parler, ne s'invente point ; nous sommes seulement censés ne l'avoir pas évité. Cicéron dans ses livres de rhétorique a placé aussi le jugement après l'invention ; mais il me paroît que le jugement est tellement confondu avec les trois premières parties, (car ni la disposition ni l'élocution ne peuvent subsister sans lui) qu'il a même beaucoup de part à la prononciation. Et ce qui me le fait dire avec plus d'assurance, c'est que le même auteur dans un autre ouvrage (*dans ses partitions oratoires*) où il traite plus en détail des parties de la rhétorique, est parfaitement d'accord avec nous ; car il en établit d'abord deux, qui sont l'invention & l'élocution. Il charge la première du soin de trouver les choses & de les arranger. Il donne à la seconde les mots & la prononciation. Enfin il reconnoît pour cinquième partie la mémoire, qui est commune à toutes les autres, & en est comme la gardienne & la dépositaire. Il s'explique encore plus nettement dans ses livres de l'orateur, où il dit que l'éloquence consiste en cinq choses. Et comme ces ouvrages ont été composés



long-temps après ses traités de rhétorique, ils sont aussi de meilleurs garants de ses opinions.

Ceux-là ne me semblent pas moins doner dans la nouveauté, qui non contents de la disposition, y ajoutent l'ordre; come si la disposition étoit autre chose que l'arangement de tout ce qui entre dans le discours, selon l'ordre le plus parfait. Dion ne reçoit que l'invention & la disposition; mais il fait l'une & l'autre double, en sorte qu'elles s'étendent & aux choses & aux mots; ainsi selon lui l'élocution est une partie de l'invention, & la prononciation une partie de la disposition; ce qui fait toujours quatre parties auxquelles il faut ajouter la mémoire.

Les partisans de Théodore comprennent aussi sous l'invention, les pensées & la diction; du reste ils ne changent rien aux trois autres. Hermagore est d'un sentiment plus particulier, faisant dépendre le jugement, la distribution, l'ordre & tout ce qui concerne la diction, de ce qu'il apele l'économie. C'est un mot tiré du grec, qui signifie le soin des affaires domestiques. Il est employé ici abusivement, n'y ayant point de terme qui lui réponde en notre langue.

On demande quel rang doit occuper la mémoire parmi ces cinq parties de la rhétorique ; s'il la faut mettre après l'invention ou après la disposition ; car les sentiments sont partagés. Pour moi je la mets après les trois premières parties, & je crois que c'est sa place naturelle ; car ce n'est pas assez de retenir ce que l'on a inventé pour l'arranger, ni de retenir même ce que l'on a arrangé pour le prononcer ; il faut de plus que la mémoire nous représente & ce que nous avons inventé, & ce que nous avons arrangé, dans les mêmes termes, dont nous avons jugé à propos de nous servir. En effet c'est elle qui doit rendre fidèlement à l'orateur tout ce qu'il s'est proposé de dire, & qu'il lui a confié.

Mais plusieurs ont cru que ce que nous appelons les parties de la rhétorique, seroit mieux nommé l'ouvrage de l'orateur. N'est-ce pas à lui, dit-on, qu'il appartient d'inventer, d'arranger, d'exprimer, d'apprendre, & de prononcer ? De ce principe il s'ensuivra que l'art n'a rien à faire ; car c'est aussi le devoir de l'orateur de bien parler. Cependant la rhétorique est la science de bien parler ; ou comme les autres s'expliquent, c'est à l'orateur de persuader ; mais la force de

persuader est dans la rhétorique. De même c'est à l'orateur à inventer, & à disposer come il faut ce qu'il invente ; mais & l'invention & la disposition appartiennent à la rhétorique.

D'autres, & en plus grand nombre, doutent s'il faut les apeler les parties, ou l'ouvrage ; ou come le veut Athénée, les éléments de la rhétorique. J'estime pour moi que le nom d'élément ne fauroit leur convenir ; car on entend par éléments les premiers principes d'une chose, auquel sens l'eau, le feu, la matiere, ou les atômes sont les éléments du monde. On n'a pas plus de raison de les prendre pour l'ouvrage de l'art, puisque ce n'est point l'art qui les fait, & qu'il est lui-même leur ouvrage : c'en sont donc les parties ; car par la même raison qu'elles composent la rhétorique, & que la rhétorique est un tout, elles sont nécessairement les parties de ce tout. Ceux qui ont mieux aimé leur doner le nom d'ouvrage, me paroissent l'avoir fait, autant pour éviter la répétition des termes, que par aucun autre motif ; car ils avoient déjà divisé la rhétorique en trois parties, qu'ils apeloient la partie judiciaire, la délibérative & la démonstrative ; mais ce feroient tout au plus



des parties de la matiere , & non pas de l'art. Il est clair en éfet que la rhétorique se trouve tout entiere en chacune d'elles ; & que pas une ne peut se passer de l'invention , de la disposition , de l'élocution , de la mémoire , & de la prononciation ; c'est pourquoi quelques-uns ont cru avoir mieux rencontré , en les apelant les trois genres de la rhétorique ; mais ceux qui ont dit les trois genres de causes , ont parlé plus juste , & Cicéron les a suivis.



#### CHAPITRE IV.

*Qu'il y a trois genres de causes.*

ON demande s'il n'y en a que trois. Il est certain que les meilleurs écrivains de l'antiquité n'en ont pas compté davantage , à l'exemple d'Aristote (a) , qui donc seulement un autre nom au genre délibératif ; car pour s'acomoder à la forme de gouvernement qui étoit en usage à Athenes , il l'apele le genre qui se traite dans les assemblées du peuple. Cependant dès-lors chez les Grecs ,

(a) Ἐστὶ γένη τῶν πολιτικῶν λόγων, τὸ μὲν δαίμοινορρηλικόν, τὸ δὲ ἐπιδεικτικόν τὸ γὰρ δικανικόν.

& depuis chez les Romains, come Ciceron nous l'apprend dans ses livres de l'orateur, on essaya de multiplier ces trois genres. Et présentement peu s'en faut que l'on ne cede à l'autorité du plus célèbre auteur de nos jours, qui non-seulement en admet plus de trois, mais qui en admet un nombre presque infini. En effet, si l'on établit un genre particulier pour la louange & pour le blâme, pourquoi ne pas acorder le même privilege à cent autres choses ? car on plaint une personne, on la console, on l'adoucit, on l'irrite, on l'intimide, on la rassure, on la félicite : on commande, on prie, on raconte, on éclaircit une difficulté. On fait des reproches, des menaces, des invectives, ou bien quelquefois on fait des souhaits. On mande une chose, on répond à une autre : on dit son avis, on explique enfin ses pensées en cent autres manieres. Sous quel genre veut-on que tout cela soit compris ? Voilà sur quoi l'on condane aujourd'hui les anciens. De sorte que moi qui persiste dans leur sentiment, je suis presque réduit à demander grace pour eux ; du-moins à les justifier, & à examiner par quelle raison ils ont doné des bornes si étroites à une matiere qui véritablement paroît si vaste & si étendue.

Ceux qui les croient dans l'erreur , s'imaginent que ce qui les a trompés , c'est qu'alors les orateurs ne se mêloient gueres que de ce qui est renfermé dans ces trois genres. Ils louoient la vertu , ils décrioient le vice , ils faisoient des oraisons funebres ; mais ils donoient particulièrement leurs soins aux fonctions de la tribune & du bareau. Et les auteurs de ce temps-là n'ont parlé que de ces occupations , parce que c'étoient les principales & les plus ordinaires.

Au-contre ceux qui défendent les anciens , distinguent trois sortes d'auditeurs : les uns , disent-ils , viennent dans l'espérance d'entendre un beau discours ; les autres pour prendre conseil , & les troisiemes pour conoître des affaires. Voilà les trois genres d'éloquence. Pour moi , tout bien considéré , je dirois que l'orateur exerce son éloquence ou sur les affaires du bareau , ou sur des choses qui n'ont nul raport au bareau. Les premières composent le genre judiciaire ; les secondes qui ne sont point du ressort des Juges , regardent le passé ou l'avenir ; le passé nous le louons ou nous le blâmons , l'avenir nous en délibérons. Je dirois encore que tout sujet dont on entreprend de parler , roule nécessairement sur des



choses qui sont ou douteuses, ou certaines. Chacun loue celles-ci ou les blâme, selon qu'il est bien ou mal intentionné. Celles-là sont de deux sortes : on laisse les unes à notre choix, c'est la matière de nos délibérations : on soumet les autres au jugement d'autrui, c'est la matière des procès.

Anaximene vouloit qu'il n'y eût que deux genres, le judiciaire & celui qui se traite dans l'assemblée du peuple ; mais il divisoit ces deux genres en sept especes, conseiller, dissuader, louer, blâmer, acuser, défendre, examiner, dont les deux premières especes, comme on voit, se rapportent au genre délibératif, les deux suivantes au démonstratif, & les trois dernières au judiciaire. Je ne dis rien de Protagoras, qui réduisoit toute l'éloquence à ces quatre articles, interroger, répondre, commander & prier. Platon dans le Sophiste admet un genre pour le bareau, un second pour la tribune, & un troisième pour le dialogue. Ce dernier n'a rien de commun avec celui du bareau ; il sert dans les disputes particulières, & il a toute la force de la dialectique. Isocrate a cru que la louange & le blâme entroient partout, & il n'a pas jugé à propos d'en faire

un genre à part. Le plus sûr est de s'en tenir à l'opinion qui se trouve appuyée par le plus grand nombre d'écrivains, & c'est aussi celle qui me paroît la plus raisonnable.

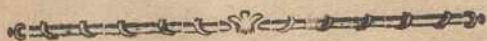
Il y a donc, come j'ai dit, un genre destiné à louer & à blâmer; mais il prend son nom de la plus noble de ces deux fonctions. On l'apele le genre du panegyrique: d'autres disent le genre démonstratif. On croit que ces deux noms sont traduits du grec (*ἐγκωμαστικὸν καὶ ἐπειδεικτικὸν*). Cependant il me semble que le genre démonstratif des Grecs, tient moins du panegyrique que de l'ostentation, & qu'il est fort différent du nôtre: véritablement il le renferme, mais il ne s'y borne pas. Car qui peut nier que les panegyriques grecs ne soient des discours du genre démonstratif? Ils ont néanmoins pour but de conseiller une entreprise, ou d'en dissuader; & il y est presque toujours parlé des intérêts de la Grece: ce sont plusieurs genres mêlés ensemble, dont une partie est employée à traiter des affaires de la république, & l'autre à étaler toute la pompe de l'éloquence. Mais peut-être aussi que notre terme de démonstratif n'est point copié du grec, & qu'il vient seulement de ce que la

louange & le blâme, montrent chaque chose tele qu'elle est.

Le second genre est le délibératif, & le troisieme le judiciaire. Toutes les especes imaginables tombent dans ces trois genres ; car il n'y en a pas une qui ne se propose de louer ou de blâmer ; de persuader, ou de dissuader ; d'acuser ou de défendre. Maintenant de préparer les esprits, de raconter, d'instruire, d'amplifier, ou de diminuer ; d'exciter les passions, ou de les calmer, & par-là de se rendre maître des cœurs, c'est ce qui est comun à tous les genres. Je n'approuve pas même que par une division qui a plus d'apparence que de justesse, on done l'honête en partage au genre du panégyrique ; l'utilité, au genre délibératif, & la justice, aux matieres du bareau. Ces trois genres ne subsistent que par le secours qu'ils se prêtent réciproquement les uns aux autres ; car la justice & l'utilité entrent dans la louange, l'honête dans les conseils, & difficilement trouvera-t-on un plaidoyer, où chacune de ces choses ne se présente tour-à-tour.







## CHAPITRE V.

*Des parties qui composent un discours.*

TOUT discours est composé de ce qui est signifié ou de ce qui signifie, c'est-à-dire, de choses & de mots. A l'égard de la faculté de faire un discours, c'est l'ouvrage de la nature, de l'art & de l'habitude. Quelques-uns ajoutent, de l'imitation ; mais je ne la sépare point de l'art. L'orateur a aussi trois devoirs à remplir ; instruire, plaire & toucher. Cete division me paroît plus claire que celle qui partage toute l'éloquence en raisons & en mouvements. Mais il ne faut pas croire que tout cela se trouve toujours dans un discours ; car il y a des matieres qui ne sont pas susceptibles de mouvements. Or come ceux-ci n'ont pas toujours lieu, aussi par-tout où ils se font sentir, ils donent une force merveilleuse au discours.

D'excélents auteurs prétendent que dans l'art oratoire, il y a des choses qui ont besoin de preuves, d'autres qui n'en ont pas besoin ; & je suis de leur sentiment. Quelques-uns au-contre, come Celsus, soutiennent que l'orateur

ne doit parler que sur des choses douteuses ; mais outre que la plupart des écrivains ont rejeté cete opinion, la seule division des trois genres de cause en fait voir la fausseté ; si ce n'est qu'on veuille dire que de louer la vertu & de blâmer le vice, n'est pas une fonction de l'orateur.

Des matieres douteuses naissent les questions. On convient que toutes sont fondées sur ce qui est ou écrit, ou non écrit : les premieres regardent la chose en elle-même : le genre des unes est légal, & le genre des autres est de pur raisonnement. C'est ce qu'Hermagore & ceux qui l'ont suivi ont voulu dire, par les deux mots grecs (*νομικὸν καὶ λογικὸν*) dont ils se servent ; & c'est aussi la pensée de ceux qui font consister toutes les questions dans les choses & dans les mots.

On convient encore qu'une question est ou indéfinie, ou limitée : j'entends par question indéfinie, celle qui faisant abstraction des personnes, des temps, des lieux, & de pareilles circonstances, peut être traitée pour & contre ; c'est ce que les Grecs apelent these ; Cicéron, proposition ; d'autres, question civile, universelle ; d'autres, question philosophique ; & Athénée une partie de la cause,

Cicéron en distingue de deux sortes, les unes spéculatives, & les autres pratiques. Voici, par exemple, une question spéculative : *Si la Providence gouverne le monde ?* Et en voici une pratique : *S'il faut se mêler des affaires de la république ?* La première en souffre trois autres par rapport à son objet, *S'il est, ce qu'il est, quel il est* : car tout cela peut bien être ignoré. La seconde en souffre deux : on demande *Quels sont les moyens d'acquérir la chose dont il est question, & quelle est la manière d'en bien user.*

J'entends par questions limitées, celles qui se renferment dans la considération des personnes, du temps, du lieu, & des autres circonstances. Les Grecs leur donnent le nom d'hypothèse, & nous celui de cause : tout s'y réduit à examiner les choses, non pas en elles-mêmes, mais par rapport aux personnes. Les questions indéfinies sont toujours plus vastes & plus étendues que les autres, qui n'en sont qu'une suite ; cela se verra clairement dans un exemple. On demande *s'il faut se marier ?* Voilà une question indéfinie. Mais, *Caton doit-il se marier ?* En voilà une limitée, qui peut aussi, come on voit, être matière de délibération.



Les premières, quoique détachées des personnes, ne laissent pas d'avoir ordinairement leur restriction ; ainsi de cete question qui est simple, *S'il faut se mêler du gouvernement de la république*, on en peut faire celle-ci, *S'il faut se mêler du gouvernement de la république, lorsqu'elle gémit sous la tyranie*. Mais on pourroit dire qu'il y a là, sous le nom de tyranie, come une personne cachée qui double la question, & que l'esprit est fixé par la considération du temps & de la qualité : cependant ce n'est point encore là proprement une cause. Au reste les questions que j'apele indéfinies, peuvent aussi s'apeler générales, & par conséquent les questions limitées seront particulières.

Mais on remarquera que toute question particuliere en comprend une générale, qui en est come la source & le principe. Je ne fais même si dans ces causes, la question qui naît au sujet de la qualité, n'est point une these. En éfet, quand on dit, *Milon a tué Clodius, & il l'a tué justement, car celui-ci lui dressoit des embûches, & en vouloit à sa vie* ; n'est-ce pas faire cete question, *S'il est permis de tuer un home qui veut nous ôter la vie ?* Dans les choses qui sont

purement de conjecture, on demandera, par exemple, *Si c'est la haine ou l'avarice qui a fait comettre un tel crime ? S'il faut ajouter foi à la confession que l'on arrache d'un criminel dans les tourments ? Lequel doit l'emporter sur notre esprit, des témoins ou des preuves ?* Toutes ces questions ne sont-elles pas générales ? A l'égard de celles qui roulent sur la définition, il est visible qu'elles sont encore plus univeseles que les autres.

Quelques-uns croient qu'on peut aussi quelquefois donner le nom de theses à des questions particulieres, en les regardant d'une certaine façon. Par exemple : Oreste est aculé, cela fait une cause selon eux ; mais de savoir si Oreste a été justement absous, si Caton a pu donner sa femme à Hortensius, c'est une these. Ils distinguent donc la cause d'avec la these, en ce que celle-ci se renferme dans la speculation, & que celle-là se termine à un jugement décisif & pratique. Dans la these c'est une vérité que l'on est curieux de savoir ; dans la cause c'est une affaire qu'on plaide.

Je ne dissimulerai pas qu'il y a des gens qui ne jugent pas ces questions univeseles, fort nécessaires à l'orateur. Que sert, disent-ils, de prouver qu'il est avan-

tageux de se marier, ou de gouverner la république, si l'auditeur trouve dans son âge ou dans sa santé des obstacles à l'un ou à l'autre ? Mais ils ne font pas réflexion qu'il n'en est pas de même de bien des questions ; par exemple, de celles-ci : *Si la vertu est le souverain bien : Si le monde est gouverné par la Providence ?* Dans celles mêmes qui se rapportent à la personne, come il ne fust pas de traiter la chose en général, aussi ne peut-on l'appliquer à l'espece particuliere, si l'on n'a bien considéré le genre auparavant ; car le moyen que Caton délibere s'il se mariera, à moins qu'on ne lui ait fait voir qu'il est avantageux de se marier ? Et coment épousera-t-il *Martia*, s'il n'est déjà persuadé qu'il doit se marier.

Cependant on nous opose l'autorité d'Hermagore, qui est d'un sentiment contraire ; soit que l'ouvrage que l'on cite porte faussement son nom, ou qu'il y ait eu un autre Hermagore. En éfet coment veut-on que celui que nous conoissons en soit l'auteur, lui qui a si bien écrit de l'art oratoire, & qui, au raport de Cicéron, divisoit toute la matiere de la rhétorique en theses & en causes ? à quoi même Cicéron a trouvé à redire, prétendant



prétendant que tout ce qui s'apele thèse, ne regarde point l'orateur. Mais ce grand home m'a épargné la peine de le réfuter, en condanant lui-même le livre où il parle de la sorte, & en nous recomandant expressément en plusieurs autres \*, d'éloigner toujours, autant qu'on peut, la dispute de ce qui la resserre dans des bornes trop étroites, parce qu'il est plus aisé de s'étendre sur le genre que sur l'espece, & que ce que l'on a une fois établi dans la thèse, demeure nécessairement prouvé dans la cause. Quant à l'état de la question, il est le même dans l'un & dans l'autre. On ajoute que parmi ces questions, les unes sont absolues, les autres relatives : *S'il faut se marier : s'il faut qu'un vieillard se marie. Si un tel capitaine a été vaillant, s'il a été plus vaillant qu'Annibal.*

Apollodore définit ainsi une cause, ou plutôt Valgius son disciple : *C'est une affaire dont toutes les parties se rapportent à un point litigieux, ou qui a pour fin une contestation.* Ensuite il définit ainsi une affaire : *C'est un assemblage de personnes, de temps, de lieux, de causes, de moyens, d'incidents, de pieces, de faits, de dits, & de choses écrites & non écrites.* D'où l'on peut

\* Dans ses topiques, dans ses livres de l'Orateur, & dans celui qu'il a intitulé l'Orateur.

juger que la cause est ce que les Grecs nomment *hypothèse*, & l'affaire ce qu'ils nomment *péristase*: quelques-uns pourtant prennent le mot de cause au même sens qu'Apollodore a pris le mot d'affaire. Isocrate entend par cause, une question civile & particuliere, ou bien, un point litigieux qui se décide par rapport aux personnes. Cicéron enfin dit que c'est une contestation qui se renferme dans la considération des personnes, des temps, des lieux, des actions & des affaires qui y ont rapport; si ce n'est de tout cela ensemble, au-moins de la plus grande partie.



## CHAPITRE VI.

*Ce que c'est que l'état de la cause; d'où il se prend; si c'est le demandeur ou le défendeur qui l'établit; combien il y en a, & quels ils sont?*

\* IL n'y a point de cause qui ne consiste dans un certain état. Avant donc que d'enseigner comment il faut manier chaque genre de causes, je crois que nous ne se-

\* Les personnes qui ne lisent que pour leur plaisir, peuvent passer ce chapitre, dont j'aurois moi-même supprimé une bonne partie, si j'avois osé.

rons pas mal d'examiner ce qui est comun à tous ces genres, je veux dire, ce que c'est que l'état de la cause, d'où il se prend, & combien il y en a. Quelques-uns ont cru que cela ne regardoit que les matieres du bareau; mais leur ignorance sautera aux yeux, quand j'aurai traité des trois genres, come je me suis proposé de le faire.

Ce que nous apelons l'état de la cause, quelques auteurs l'apelent la constitution; d'autres simplement la question; Théodore & ses sectateurs le principal chef, ou l'article principal à quoi se raporte tout. Ces différents noms signifient au fond la même chose; il importe peu duquel on se serve, pourvu que l'on entende bien de quoi il s'agit. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Grecs emploient le mot d'état au même sens que nous. On croit qu'Hermagore n'est pas le premier qui s'en soit servi; mais que c'est Naucrète\*, disciple d'Isocrate, & selon d'autres, Zopire de Clazomène. Cependant ce terme n'étoit pas inconnu à Eschine; car nous voyons que dans son oraison pour Ctésiphon, il prie les juges

\* Les anciens manuscrits portent, *Eucrète*, disciple de Socrate; mais come Cicéron fait mention d'un Naucrète, disciple d'Isocrate, il y a apparence qu'il faut lire ainsi.



de ne pas souffrir que Démosthène sorte de son sujet, mais de l'obliger à se renfermer dans l'état de la cause. On dit que ce terme vient de ce qu'en cet endroit les deux parties comencent d'être aux prises, ou de ce qu'elles se retranchent là \*, come dans un fort. Voilà pour l'origine du mot : venons à la chose.

Quelques-uns définissent l'état de la cause : *La premiere contestation qui s'élève au sujet de deux causes opposées.* Il me paroît qu'ils pensent bien, mais qu'ils s'expliquent mal ; car l'état n'est pas la premiere contestation, *Vous l'avez fait ; je ne l'ai pas fait ;* mais ce qui naît de la premiere contestation, c'est-à-dire, le genre de question : *Vous l'avez fait ; je ne l'ai pas fait : S'il l'a fait ? Vous avez fait cela ; je n'ai pas fait cela. Qu'a-t-il fait ?* Car c'est justement ce qui se présente à examiner, & sur quoi les deux parties insistent également. Dans le premier exemple, la question roule sur des conjectures, & l'état de la cause est purement de conjecture. Dans le second, la question roule sur une définition du fait, & l'état est définitif. Si quelqu'un disoit que le son est le choc de deux corps qui se heurtent, diroit-il bien ?

\* Hermogène dit, *ἡ δὲ τῆς ἀπορίας τῆς ἀπορίας*

Non fans doute ; car le son n'est pas le choc de ces deux corps , mais quelque chose qui en résulte : encore ceci seroit-il plus suportable , & cete définition ne laisse pas de se faire entendre. Mais ceux qui définissent l'état de la cause en la maniere que j'ai dite , tombent dans une erreur très grossiere ; car trompés par ces mots de *premiere contestation* qu'ils entendent fort mal , ils s'imaginent que l'état de la cause vient toujours de la premiere question , ce qui est très faux. En éfet , il n'y a point de question qui n'ait son état particulier ; puisqu'il n'y en a point qui ne soit fondée sur une contestation entre le demandeur & le défendeur. Il faut donc remarquer que les unes sont essencieles à la cause , les autres étrangères , liées pourtant avec elle ; mais qui ne se traitent que par surabondance de droit , ou tout-auplus , pour servir d'aide & d'apui aux premieres. Ainsi il entre plusieurs questions dans une même affaire. Souvent même les moins importantes sont celles qui vont devant ; car c'est un artifice assez ordinaire à l'orateur de comencer par ce qu'il y a de plus foible dans sa cause , soit pour l'abandoner ensuite à la partie adverse par maniere de bonté , soit pour monter come

par degrés à des preuves plus importantes & plus solides.

Si la cause est simple, bien qu'elle se puisse défendre en plusieurs manieres, elle ne peut avoir qu'un point capital sur lequel il faille prononcer. C'est ce point-là même que l'orateur se propose d'emporter, & que le juge comprend aussi fort bien qu'il doit particulièrement examiner. Ce point fera proprement l'état de la cause; mais les questions subalternes ne laisseront pas d'avoir leur état distingué. Eclaircissions cela par un exemple. L'accusé peut dire, *Quand je l'aurois fait, j'aurois bien fait*; & alors il établit l'état de la cause sur la qualité de l'action: mais s'il dit, *Je ne l'ai pas fait*, l'état sera de conjecture. Or il est toujours plus sûr de n'avoir pas fait ce dont on est accusé. Il vaut donc mieux insister sur ce point, *je ne l'ai pas fait*. C'est pourquoi je crois qu'il faut toujours fonder l'état de la cause sur ce que l'on diroit, s'il n'étoit permis d'insister que sur un seul point. Il est aisé de voir maintenant pourquoi on définit l'état de la cause, la premiere contestation qui s'élève entre les parties, au sujet de deux causes opposées, & non pas au sujet de deux questions.



Cicéron, dans son oraison pour Rabirius Postumus, comence par montrer que la loi ne donoit point d'action contre sa partie. Ensuite il prouve que Rabirius n'est nullement coupable de concussion. Voilà deux moyens de défense. Dans lequel des deux mettrons-nous l'état de la cause ? Dans le dernier, come étant le plus favorable à l'aculé. Dans son oraison pour Milon, il traite d'abord certaines questions qui étoient autant de préjugés contre lui. Est-ce-là que comence la véritable contestation ? Non ; mais, c'est lorsqu'arivé au noeud de l'affaire, il prouve de toutes ses forces que Clodius étoit l'agresseur ; que Clodius en vouloit à la vie de Milon, & par conséquent que celui-ci a eu droit de le tuer. Ce qu'il faut donc que l'orateur fasse, quand même il seroit obligé de prendre sa cause en plus d'une manière, c'est de bien aviser quel est le point dont il veut sur-tout convaincre les juges. Mais quoique ce soit la première chose à quoi il doit songer, il ne s'ensuit pas que ce soit toujours par elle qu'il doive entrer en matière.

D'autres ont cru que l'état de la cause étoit dans le premier effort que fait l'aculé pour se défendre ; ou come s'explique Cicéron, dans l'endroit où le défendeur

engage le combat , & fait ses premiers efforts pour repousser les traits de son adversaire. Ce qui a donné lieu à une autre difficulté , à savoir si c'est toujours le défendeur qui détermine l'état de la cause. Cornélius Celsus est d'un sentiment contraire , & soutient que c'est celui qui est obligé de prouver. Par exemple , on vous accuse d'avoir tué un home , vous niez le fait : c'est votre partie qui établit l'état de la cause , parce que c'est à elle à prouver. Mais si confessant le fait , vous vous retranchez sur le droit , l'obligation de prouver passe de votre partie à vous , & alors vous déterminez l'état de la cause. C'est l'opinion de Celsus , ce n'est pas la mienne ; car il me paroît que ceux-là ont raison , qui disent qu'il n'y a plus de procès , du moment que le défendeur passe condamnation , & qu'il n'a rien à repliquer. D'où il s'ensuit que l'état de la cause vient toujours de celui qui replique. Cependant je crois que cela change quelquefois , selon la nature des affaires. Dans quelques-unes , la seule proposition fait l'état de la cause ; come dans celles qui sont fondées sur des conjectures ; car alors c'est particulièrement l'accusateur qui est obligé de recourir à ce genre de preuves : c'est pourquoi ceux qui sont le défendeur toujours maître

de l'état de la cause, admettent un état qu'ils apelent négatif, & qu'ils soutiennent être le véritable état de ces causes-là. Dans celles qui se traitent par filogismes, c'est encore le demandeur qui fixe l'état de la cause, parce que c'est lui qui établit le principe & qui tire les conséquences.

Mais, dira-t-on, qu'un home aculé d'avoir comis un crime nie l'avoir comis, il mettra sa partie dans la nécessité de faire un état de conjecture. Qu'il dise qu'il n'y a point de loi qui donne action contre lui, il l'obligera de prouver le contraire par filogismes. Donc celui qui nie détermine l'état de la cause dans l'un & dans l'autre cas. Soit : que s'en suit-il ? Que l'état de la cause naît du moyen de défense ; mais ce n'est pas à dire qu'il ne vienne, tantôt du demandeur, & tantôt du défendeur. Je le montre dans cet exemple : On vous aculé d'avoir tué un home, vous le niez, & par-là vous faites un état conjectural. Suposons que vous soyez convaincu ; vous laissez le fait, & vous défendez le droit. *J'ai pu le tuer, dites-vous, je l'ai surpris en adultere, & la loi y est expresse.* Si votre partie ne réplique rien, le procès est fini. *Il n'étoit point dans le cas d'adultere,* dit la partie adverse. Ici l'accusateur comence lui-même à se défendre, à se



purger du crime d'adultere , & par-là il détermine l'état de la cause ; ainsi l'état naît à la vérité du moyen de défense ; mais ce moyen est celui qu'emploie le demandeur & non le défendeur.

Je dis plus. Dans une même cause on peut être demandeur & défendeur tout-à-la fois. *Quiconque a exercé le métier de comédien , qu'il soit tenu pour infâme. S'il vient aux spectacles , qu'il ne soit pas si osé que de prendre place parmi les honêtes Citoyens.* C'est une de nos loix. Un home done le divertissement de la comédie au Préteur dans un jardin , & monte sur le théâtre , mais l'action ne se passe point en public. A quelque temps delà il vient aux spectacles , & se met dans les premiers rangs : on le cite en justice. *Vous avez fait le métier de comédien , c'est le chef d'accusation. Je le nie*, dit l'accusé , c'est le moyen de défense. Il s'agit donc de savoir ce que c'est que de faire le métier de comédien , c'est la question. Si l'on poursuit cet home en vertu de la loi du théâtre , c'est à lui de se défendre. Mais s'il a été déplacé , chassé du Cirque , qu'on lui ait fait violence , & qu'il demande réparation ; l'accusateur est obligé de se justifier à son tour : de demandeur il devient défendeur. Cependant come ces exemples sont rares , il vaut

mieux s'en tenir à ce qui est enseigné par un plus grand nombre d'auteurs.

Ceux-là ont cru éviter tout embarras, qui ont dit que l'état de la cause étoit ce que le chef d'accusation & le moyen de défense présentent d'abord à l'esprit. *Vous avez fait cela : je ne l'ai pas fait : ou bien ; j'ai eu droit de le faire.* On peut douter néanmoins si c'est-là proprement l'état de la cause, ou seulement ce qui le renferme ; car il est certain qu'Hermagore apele état de la cause, ce qui fait conoître l'affaire dont il s'agit, & à quoi se raportent toutes les preuves. Mon sentiment aussi a toujours été que dans une cause où il entre plusieurs questions, qui ont toutes leur état particulier ; c'est la plus importante & la plus effenciele à l'affaire dont il s'agit, qu'il faut choisir pour en faire l'état de la cause. Du reste, qu'on l'apele question générale, article général, ou de quel-qu'autre nom que l'on voudra, je ne m'y oppose point. Je fais qu'il y a des volumes entiers qui roulent sur cete dispute de mots ; mais je n'en suis pas moins persuadé qu'il faut dire l'état de la cause.

De savoir maintenant combien il y a de sortes d'états, leurs noms, leurs différences, c'est ce qui n'est pas aisé : car on diroit que les auteurs qui ne sont jamais



d'accord sur rien, ont affecté ici de s'expliquer tout différemment les uns des autres. En premier lieu Aristote pose dix principes, d'où, selon lui, naissent toutes les questions imaginables : c'est à savoir, *l'existence*\*, pour me servir de l'expression de Flavius, qui a rendu ainsi le terme d'Aristote, & l'on ne peut le rendre autrement en notre langue : on demande d'une chose, si elle est. *La qualité*, ce terme s'entend assez. *La quantité*. Depuis on en a distingué de deux sortes, l'une pour les choses qui se mesurent, l'autre pour celles qui se comptent. *La relation* (περίσται) d'où se tirent les questions de compétence & de comparaison. *Le temps* & *le lieu* ; ensuite *agir*, *pâtir*, *avoir* ; par exemple, quel habit, queles armes il avoit. Enfin, *la maniere d'être* (καὶ ὅπως) qui ajoute à l'être naturel, come être assis, être debout, être couché. Mais de ces dix principes je croirois qu'il n'y a que les quatre premiers qui regardent l'état de la cause, & que les six autres sont plutôt de certains lieux qui fournissent aux arguments.

D'autres auteurs en proposent neuf. *La*

\* ὅτι. Flavius rendoit ce terme grec par *essentia* ; mais celui-ci a toujours paru dur, & Cicéron ne s'en est jamais servi.



*personne*, sous laquelle on comprend l'ame, le corps, les biens, & toutes les choses qui sont hors de nous. Il me semble que c'est ce qui fait la matiere des causes, dont l'état est fondé sur des conjectures, ou sur la qualité. *Le temps*; par exemple, si celui-là est né esclave\*, qui est venu au monde pendant que sa mere étoit au pouvoir de ses créanciers? *Le lieu*; s'il est permis de tuer un tyran dans un temple? Si un home qui s'est caché dans sa maison est censé avoir été en exil? *La conjoncture*; si c'est l'hiver ou l'été? à quoi se rapporte cete fameuse accusation intentée contre un débauché qui ne songeoit qu'au plaisir & à la bone chere, tandis que la peste désoloit son pays. *L'action & ses circonstances* si elle a été comise de gaieté de cœur, ou inoçament; par hazard, ou par nécessité. *Le nombre*, qui come j'ai dit, est une espee de quantité; si Thrastibulus a mérité trente prix pour avoir délivré sa patrie de trente tyrans? *Le motif ou la raison*; c'est le fondement d'une infinité de procès, où l'on ne nie point le fait, mais où l'on soutient qu'il est juste. *La maniere*; quand on montre que ce qui

\* Ceux qui étoient insolvables devenoient pour un temps come les esclaves de leurs créanciers. On les apeloit *addicti*, quia *addicebantur a pratore*.

s'est fait d'une façon devoit se faire d'une autre. Tel seroit le cas d'un home qui auroit fait mourir un adultere , ou de faim , ou à coups d'étrivieres. Enfin, *l'ocasion des faits* , & cela n'a besoin ni d'explication ni d'exemple.

Ces auteurs, aussi-bien que les premiers , croient que toutes les questions imaginables sont renfermées dans leurs principes. Cependant quelques-uns réduisent ces neuf à sept , ne croyant y devoir comprendre ni le nombre ni l'ocasion. Et à la place de l'action , ils mettent les choses ou les affaires , qui est un terme plus général. J'ai touché ces différentes opinions en peu de mots , seulement pour ne pas manquer à les rapporter. Au-reste , il me paroît qu'elles ne comprennent , ni l'état de toutes les causes , ni même tous les lieux comuns ; car ils ont tous deux plus d'étendue que ces principes ne leur en donent ; come on verra , si l'on prend la peine d'examiner ce que j'en dirai.

J'ai lu dans plusieurs livres qu'il y a des rhéteurs qui n'ont reconu qu'un seul état , qui est celui que nous apelons de conjecture. Ces rhéteurs ne sont pas venus à ma conoissance , ceux mêmes qui en parlent ne les noment pas. On apuie néanmoins leur sentiment sur cete raison , que les



choses ne se montrent à nous qu'à la faveur de certains signes : d'où il s'ensuivra que la qualité peut seule aussi fonder l'état de toutes les causes ; parce qu'en toute occasion l'on peut demander quelle est la nature de l'affaire dont il s'agit. Mais ces deux biais seront sujets à de grands inconvénients, & embrouilleront la matière, au lieu de l'éclaircir : car d'admettre un seul état pour toutes les causes, ou de n'en point admettre du tout, c'est à-peu-près la même chose ; puisque par l'un come par l'autre, on les rend toutes semblables. Quant au mot de conjecture, on en comprend aisément la force & l'étymologie\*. Cependant le genre d'état qu'il signifie, a eu différents noms, come on verra dans la suite.

Quelques-uns ont distingué deux états, & n'en ont pas admis davantage. Entre autres Archidème, qui admet la conjecture & la définition ; mais il exclut la qualité : & sa raison est que les questions qui en dépendent, peuvent se rapporter à la définition. Delà une seconde opinion qui reconnoît à la vérité deux états ; mais

\* Cela suppose quelque connoissance de la langue latine. *Conjectura a conjectu, id est, directione quadam rationis ad veritatem : unde somniorum atque ominum interpretes, conjectores dicuntur.*



l'un négatif & l'autre de jurisprudence. Le négatif est le même que celui de conjecture ; il est affecté aux causes où le défendeur nie le fait. Par cete raison les uns soutiennent qu'il est purement négatif, les autres, partie négatif & partie de conjecture ; parce que si l'un nie le fait, l'autre le prouve, & le prouve par des conjectures. L'état de jurisprudence est pour les questions de Droit. Mais come Archidème rejete la qualité, ceux-ci de même rejettent la définition, & la regardent come une dépendance de l'état qu'ils apelent de jurisprudence ; car ils prétendent que les questions qui en naissent doivent se former ainsi ; par exemple, si un tel crime doit s'apeler sacrilege, ou larcin, ou démenche ? Or il est clair que la science du Droit a bone part à la décision de ces sortes de questions. Pamphile étoit aussi de ce sentiment, excepté qu'il divisoit la qualité en plusieurs especes.

La plupart des rhéteurs qui ont écrit depuis, d'acord ensemble pour le fond, quoique contraires en aparence, ont compris toutes les causes sous deux genres ; celles dont le fait est certain sous le premier, & celles dont le fait est douteux sous le second ; car c'est une nécessité, disent-ils, qu'un fait soit ou douteux, ou certain.

S'il est douteux, il devient l'objet de nos conjectures; & s'il est certain, il relève des autres états. C'est donc ce que veut dire Apollodore, par le partage qu'il fait de deux sortes de questions, dont les unes roulent sur des choses extérieures qui donnent lieu aux conjectures, les autres sur nos propres idées. Celles-ci sont, selon lui, un genre arbitraire, parce qu'elles dépendent de notre manière de penser, & celles-là un genre civil. C'est aussi ce que veulent dire ceux qui renferment toute cette matière dans les doutes & dans les préjugés. Par préjugés, ils entendent tout ce qui est évident. C'est enfin ce que veut dire Théodore, quand il réduit tout aux questions qui concernent l'essence & les accidents; car ces différentes manières de s'expliquer conviennent toutes, en ce qu'elles assignent la conjecture au premier genre, & les autres états au second. Mais il reste à savoir ce que c'est que ces autres états que l'on donne en partage au second genre. Dans le sentiment d'Apollodore, c'est la qualité & la définition: dans celui de Théodore, c'est l'essence, la qualité, la quantité, & la relation.

Posidonius rapporte aussi tout à deux chefs, je veux dire aux paroles & aux choses. Quant aux paroles, on demande

si elles ont le sens ou l'application qu'on leur donne, comment elles l'ont ; si elles en peuvent avoir d'autre. A l'égard des choses, il s'agira ou de leur existence, & c'est le fait de nos conjectures qu'il appelle une preuve de sentiment ; ou de leur nature, c'est le fait de la définition, preuve tirée, comme il dit, de nos propres idées, ou de leur qualité ; & enfin de la relation qu'elles ont à d'autres choses. De cette division en est venue une autre qui fait rouler toutes les questions sur les choses écrites & sur les choses non écrites. Celsus Cornélius établit aussi deux états principaux ; le premier, si telle chose est ; le second, quelle elle est. Dans le premier il renferme la définition ; parce que soit qu'un homme accusé d'avoir volé dans un temple, nie le fait ; soit qu'il le confesse, en disant pour sa défense que c'étoit l'argent d'un particulier, on peut toujours également faire cette question ; si cet homme a commis un sacrilège. A l'égard de la qualité, il la divise en deux parties, dont l'une est pour les faits, & l'autre pour ce qui est écrit. Il subdivise la dernière en quatre espèces, desquelles tout le genre est légal, & dont il exclut les questions qui roulent sur la compétence ou sur le défaut d'action. Pour ce qui est de la quantité & de l'intention,



qui peuvent aussi donner lieu à beaucoup de questions, il ne les sépare point de la conjecture.

Il y a des auteurs qui s'y prennent encore autrement. Toutes les questions que l'on peut faire, disent-ils, regardent ou l'existence des choses, ou la qualité. Celle-ci se considère ou en général, ou en particulier. Quant à l'existence, on la connaît par voie de conjecture : car on peut demander de chaque chose si elle est, si elle a été, si elle fera ; & quelquefois on en fait de même de l'intention. Pour moi, à dire vrai, je trouve cette opinion beaucoup plus raisonnable que celle qui borne l'état de conjecture aux seuls faits, comme s'il ne s'agissoit jamais que du passé. Reste la qualité : si on la considère en général, rarement fondera-t-elle des questions qui puissent tomber sur les matières du barreau ; car on ne s'avise guère de faire, par exemple, cette question : Si une chose doit passer pour honnête quand elle est ordinairement louée de tout le monde ? Elle a donc plutôt lieu dans les cas particuliers ; & alors la question tombe, ou sur la dénomination qui est commune à tout le genre ; par exemple, si un homme ayant volé l'argent d'un particulier qui étoit en dépôt dans un temple, doit être traité de

sacrilege ; ou bien sur la chose même , lorsque le fait est certain , & que l'on ne doute plus de ce que c'est , à quoi se rapportent une infinité de questions touchant ce qui est honête , ou utile , ou juste.

On veut aussi que ces deux états embrassent tous les autres ; & de fait la quantité entre naturellement , tantôt dans la conjecture , come quand on demande si le soleil est plus grand que la terre ; & tantôt dans la qualité , come lorsqu'on examine la grandeur du châtiment , ou de la récompense que mérite une action. Quant aux autres états , je veux dire celui qui naît de deux loix contraires , celui que l'on nome d'induction , & qui se traite par voie de filogisme ; celui même qui se prend de l'intention d'une personne , exprimée verbalement ou par écrit ; ils n'ont tous qu'un même fondement qui est le droit comun , excepté que le dernier qui s'arête à l'intention , emploie quelquefois la conjecture : car s'il est manifeste que les mots ou les paroles fassent un double sens ; pour les expliquer , il ne sera plus question que de pénétrer la volonté de celui qui a écrit ou parlé. Voilà le sentiment de ces auteurs.

Il y en a d'autres qui distinguent trois états ; & c'est la division que Cicéron a suivie dans son traité de l'Orateur , où il dit



que toutes les matieres de dispute sont comprises dans ces trois chefs : *Si une chose est ; ce qu'elle est ; quele elle est.* Il a voulu dire *l'être, l'essence, & la qualité*, trois termes qui se font assez entendre. C'est aussi l'opinion de Patrocles. Antoine n'en a conu que trois non plus. *Un très petit nombre de choses*, dit-il, *est suffisant pour fournir à tous les plaidoyers : si telle action s'est faite ou non ; si elle est bone ou mauvaise ; si on a eu droit de la faire, ou si on ne l'a pas eu.*

Mais come le mot de droit est équivoque, & qu'il peut être pris également pour ce qui est de droit comun, & pour ce qui est conforme aux loix ; quelques-uns ont cru devoir marquer plus clairement ces trois états. Pour cela ils ont dit que le premier étoit un état de conjecture ; le second un état légal ; & le troisieme un état fondé sur le droit comun ; en quoi Virginius les aprouve. Ensuite divisant ces trois principaux états en plusieurs espèces, ils ont rangé sous celui qu'ils nomment légal, & la définition, & généralement tous ceux qui naissent au sujet d'une loi ou d'un écrit.

Athénée s'explique en d'autres termes ( *πρωτοεπιτηχὴν εἶσιν* ) & dit néanmoins à-peu-près la même chose. Il ajoute seule-



ment un quatrieme état pour le conseil & les délibérations. D'autres, come Cécilius & Théon, en font quatre aussi, mais un peu différents; *l'être, l'essence, la qualité & la quantité*. Aristote dans sa rhétorique ne s'éloigne pas de ces deux dernieres opinions. Cependant on peut croire qu'il a eu en vue la définition, dans un certain endroit où il dit que plusieurs choses peuvent se défendre en cete maniere: *J'ai emporté cela, mais je ne l'ai pas dérobé; j'ai frappé cet homme, mais je ne lui ai pas fait injure*. Cicéron dans ses livres de rhétorique comptoit aussi quatre états qu'il apeloit le fait, le nom, le genre & l'action. Par le fait il entendoit l'état de conjecture; par le nom, la définition; par le genre, la qualité; & par l'action, le droit de poursuivre une personne en justice, à quoi il raportoit la compétence. Depuis, dans un autre ouvrage, il a fait les questions légales, come autant de branches de ce qu'il apele le droit & l'action.

Quelques-uns, non contents de ces quatre états, y ajoutent la relation. Théodore croit qu'elle a lieu principalement dans la comparaison que l'on fait d'une chose avec une autre. En effet, on ne les compare qu'à cause de la relation qu'elles ont entre elles; & tous les termes de com-

paraïson , come pire , meilleur , plus grand , plus petit , &c. sont des termes relatifs. Mais , come je l'ai déjà dit , cet état renferme encore toutes les questions qui regardent le défaut d'action & la compétence : Si un tel peut avoir action contre quelqu'un ; s'il lui appartient de faire telle chose contre un tel , en tel temps , de telle maniere ? car tout cela marque une sorte de relation.

Il y en a enfin qui font monter le nombre des états jusqu'à six , à sept , & à huit ; mais d'autres n'en reconnoissent que trois qui soient de raison ; c'est ainsi qu'ils apelent *l'être , l'essence , & la qualité*. Hermagore est le seul qui en compte quatre , à savoir , *la conjecture , la propriété , la compétence , & la qualité* , qu'il exprime par le mot *d'accident* ; regardant aparament le vice & la vertu come une chose accidentelle dans l'home ; mais il divise la qualité en quatre especes , attribuant la premiere au genre délibératif , quand on examine les suites d'une entreprise , bones ou mauvaises ; la seconde au genre démonstratif , quand on fait voir qu'une persone est digne de louange ; la troisieme aux affaires , ou plutôt aux choses considérées en elles-mêmes & sans rapport aux personnes , d'où naît , par exemple , cete question : *Si les*

*richesses engendrent l'orgueil ?* Enfin la quatrieme aux matieres du bareau, qui ne diferent des dernieres qu'en ce qu'elles sont nécessairement liées avec les personnes : *Si un tel a eu raison de faire telle chose ?*

Je fais que Cicéron, au premier livre de sa rhétorique, s'est fait une autre idée de la troisieme espece, en disant qu'elle concerne les questions de droit qui se décident par les loix & par l'usage ; ce qui compose la science des Jurisconsultes. Mais on fait aussi le jugement qu'il a porté lui-même de cet ouvrage, un des premiers fruits de sa jeunesse, & où il a jeté tout ce qu'il avoit appris de ses maîtres. C'est pourquoi s'il y a des fautes, ce n'est point à lui qu'il faut les imputer. Je croirois que ce qui l'a trompé, c'est qu'Hermagore, en parlant de la troisieme sorte de qualité, cite en premier lieu des exemples tirés des questions de droit. Le terme (*πραγματικός*) dont usent les Grecs pour signifier un jurisconsulte, peut encore avoir été cause de cete erreur. Quoi qu'il en soit, Cicéron nous a laissé son excellent traité de l'Orateur qui répare bien les défauts de sa rhétorique ; ainsi on ne doit pas l'acuser de nous avoir donné de mauvais préceptes.

Mais



Mais revenons à Hermagore. Il est le premier qui ait fait de la compétence un état distingué, quoiqu'au nom près on en trouve des vestiges dans Aristote. Il fait de plus quatre questions légales. Il fonde la première sur la loi & sur l'intention, ou pour me servir d'un terme qui lui est particulier, sur l'exception ; la seconde sur le raisonnement, lorsque la conséquence est éloignée du principe ; la troisième sur l'ambiguïté des termes d'une loi ; & la quatrième sur la contrariété qui se trouve quelquefois entre deux loix. Albutius est de même sentiment, avec cete différence pourtant, qu'il ne croit pas que la compétence soit distinguée des questions de droit ; & que parmi les questions légales, il n'en admet point que l'on puisse apeler de raisonnement. Ceux qui voudront éplucher les anciens, trouveront encore beaucoup de choses que je ne raporte pas. Pour moi, je crains de ne m'être que trop étendu sur cete matiere.

Veut-on maintenant savoir quel est mon sentiment ? J'avoue de bone foi qu'il est un peu différent de celui où j'ai été autrefois. Il seroit peut-être de mon honneur de soutenir jusqu'au bout ce que j'ai non-seulement approuvé, mais même enseigné si long-temps. Mais je ne veux avoir rien

à me reprocher dans un ouvrage come ce lui-ci, où je ne me propose d'autre but que d'être utile aux jeunes-gens qui aiment les lettres, & je sacrifierai sans peine ma gloire à leur intérêt. C'est ainsi qu'Hypocrate, si célèbre dans la médecine, pour ne pas exposer la postérité à faillir avec lui, n'a pas fait difficulté d'avouer qu'il s'étoit quelquefois trompé; en quoi il me paroît bien louable. Et Cicéron n'a-t-il pas condamné plusieurs de ses écrits, come son *Catulus* \*, son *Lucullus*, & ses livres de rhétorique, dont nous venons de parler? Que serviroit en effet de s'opiniâtrer à l'étude & au travail, si les premières pensées étoient toujours les meilleures, & qu'il ne fût pas permis d'y rien changer? Cependant les préceptes que j'ai donés ne feront point inutiles; car ce que je vais dire pourra s'y rapporter fort aisément. De la forte personne n'aura sujet de se repentir d'avoir appris ce qu'il fait. Je ne veux que ramasser davantage les choses par une division plus juste, & les mieux arranger, afin que tout le monde soit content. Du reste, je ne crois pas qu'il soit moins

\* Cicéron avoit fait d'abord deux livres de questions académiques, qu'il avoit dédiés à *Catulus* & à *Lucullus*. Depuis il en fit quatre qu'il dédia à *Varron* & à *Atticus*.



temps de détromper les autres que de me détromper moi-même.

A l'exemple donc de plusieurs auteurs, je fesois trois états de pure raison, la conjecture, la qualité, la définition; & un légal. C'étoient-là quatre états généraux: je divisois le légal en cinq especes; la loi & l'intention du législateur; les loix qui se contrarient; celles qui n'ont pas une liaison claire & distincte avec le fait dont il s'agit, & où par conséquent on est obligé de recourir à l'induction; celles dont les termes sont équivoques; & enfin le défaut d'action, ou la compétence. Présentement je vois que l'on peut ôter l'état légal du nombre de ceux que nous apelons états généraux. Il suffit de dire que les uns sont fondés sur la raison, les autres sur un écrit: ainsi le mot de légal ne désigne pas un état particulier, mais seulement un genre de question; autrement il faudroit dire qu'il y a aussi un état particulier qui s'apele un état de raison, ce qui est faux.

En second lieu, je crois que les cinq especes dont j'ai fait mention, se doivent réduire à quatre, & qu'il en faut retrancher le défaut d'action ou la compétence. J'ai toujours panché pour cete opinion; les deux livres de rhétorique qui ont été publiés sous mon nom à mon insu, en



font une preuve ; & tous ceux qui m'ont eu pour maître , peuvent se souvenir combien de fois je leur ai dit que plusieurs rejetoient la compétence : parce qu'à peine trouve-t-on une cause dont la compétence fasse essenciélement l'état ; c'est-à-dire , qui n'ait un autre état tout différent de celui-là. Je fais fort bien qu'elle a lieu en beaucoup de cas , particulièrement aux procès qui se perdent pour être intentés contre les formes ; car voici les questions qui se présentent alors : *Si un tel peut appeler quelqu'un en justice ; s'il a droit d'appeler un tel , en tel temps , devant un tel juge , & en vertu d'une telle loi , & autres semblables s'il y en a ;* mais tout cela présuppose une raison particulière qui fait le fondement du procès. Or c'est sur cete raison que roule toute la contestation , & non pas en général sur la compétence. Par exemple , on dira : *Ce n'est pas au prêteur à conoître du fidéicomis dont il s'agit ; car il n'appartient pas à lui de conoître d'une si grosse somme.* Il faut donc savoir si la somme est telle que le prêteur n'en puisse conoître , & c'est une question de fait. Ou bien on dira : *Vous n'avez pas droit de plaider contre moi ; il faudroit pour cela que vous eussiez procuration de ma partie & vous ne l'avez point.* La question sera s'il a une pro-

curation. Ou bien encore : *Vous, prêteur, vous n'avez pas dû porter cet interdit, c'étoit l'affaire du consul.* On examinera si cet interdit est légitime. Dans tous ces exemples, come on voit, on passe à des questions légales, qui sont le véritable état de chaque cause.

Même dans les cas de prescription ou d'exception, dans lesquels le défaut d'action est manifeste, la question est toujours de même espece que la loi, en vertu de laquelle on agit. Télement que l'action ou la compétence n'est jamais l'objet de la dispute, mais seulement la fin. Un exemple le fera mieux comprendre : *Vous avez tué cet home ; je ne l'ai pas tué.* On examine si vous l'avez tué : l'état est de conjecture ; mais il n'en est pas de même ici : *J'ai action contre vous ; vous n'en avez point ;* car il faudroit que la question fût, *S'il a action contre vous, & que l'état se prît delà, ce qui n'est pas.* En éfet, qu'il soit reçu à intenter action, ou qu'il ne soit pas reçu, c'est une chose qui ne fait rien au fond de l'affaire : c'est sur quoi le juge prononce, & non la raison pour laquelle il prononce. De même qu'en cet exemple-ci, car il est tout semblable : *Vous méritez le suplice ; je ne le mérite pas.* Le juge verra ce qui en est ; mais ni la question, ni l'état



de la cause, ne consistent point en cela. En quoi donc ? Le voici : *Vous méritez le supplice come coupable d'homicide ; je ne suis point coupable d'homicide.* Il faut voir si vous en êtes coupable : voilà ce qui fait & la question & l'état. De même aussi : *Vous n'avez pas droit d'intenter action contre moi, vous êtes noté d'infamie.* On examinera s'il est noté d'infamie, ou bien s'il est permis à un home noté d'infamie d'intenter action contre quelqu'un ; & ce sera là proprement l'état de la question. Il en est donc de ce genre de cause, come du genre de comparaison & de récrimination.

Mais, dira-t-on, *J'ai action contre un tel ; vous n'en avez point ;* ces propositions ne sont-elles pas toutes semblables à celle-ci, *Vous l'avez tué ; je l'ai tué justement ?* J'en conviens. Aussi ces dernières ne marquent-elles point l'état de la cause, car elles ne la dévelopent pas assez. Il faudroit qu'elles fussent apuyées de leurs raisons ; par exemple, en cete sorte : *Horace a comis un crime, il a tué sa sœur : Il n'a point comis de crime ; il a dû punir cete indigne sœur qui pleuroit la mort de l'ennemi du peuple romain.* Alors la question sera, si c'est là une raison légitime de tuer sa sœur, & la qualité fera l'état de la cause. Il en est de même du défaut d'action : *Vous n'avez*



*pas droit de le déshériter ; vous êtes noté d'infamie , & tout home noté d'infamie n'a point d'action : J'ai droit de le déshériter , car on peut déshériter sans avoir action. La question sera ce que c'est que d'avoir action ; ainsi la définition aura lieu. Il ne vous est pas permis de le déshériter ; c'est la conséquence qu'on tirera du principe. L'état de la cause sera donc un état mêlé de définition & d'induction ; & ce que je dis de cet exemple , doit s'entendre de toutes les causes , soit que l'état soit purement de raison , ou qu'il soit légal.*

Je fais que quelques auteurs comprennent aussi dans le genre de raison , tous les moyens dont on se sert pour décliner la juridiction , & pour se mettre hors de cause ; disant que le fait peut se proposer en cete maniere : *J'ai tué cet home , mais par ordre de l'Empereur. J'ai livré les richesses du temple , mais c'est le tyran qui m'y a contraint. Je ne me suis pas rendu au camp , mais c'est ma mauvaise santé qui m'en a empêché.* Pour moi , je ne puis approuver cete opinion ; car en tout cela il ne s'agit point de l'exception déclinatoire , mais de la raison du fait ; ce qui arrive dans presque toutes les causes où l'on se défend d'un crime. De plus , celui qui allégue ces moyens se renferme dans la qua-

lité ; car il soutient qu'il n'a point de tort. De maniere qu'il faut plutôt distinguer deux sortes de qualités, l'une pour le fait, & l'autre pour la personne. Croyons - en donc ceux, à l'autorité desquels Cicéron lui-même a déferé, lorsqu'il a reconnu qu'il n'y avoit que trois questions à faire dans quelque controverse que ce soit : *Si une chose est ; ce qu'elle est ; quele elle est.*

C'est ce que la nature nous enseigne elle-même ; car nous concevons qu'il faut premièrement que nos doutes aient quelque objet : or on ne peut juger, ni de sa nature, ni de sa qualité, si auparavant on ne s'est assuré qu'il existe ; mais pour être assurés qu'il existe, nous ne savons pas pour cela ce qu'il est ; c'est donc en second lieu ce qu'il faut examiner : reste enfin la qualité, & il n'y a rien au delà. Toutes les questions imaginables, soit vagues & indéfinies, soit limitées & particulieres, sont comprises dans ces trois chefs ; & c'est toujours l'un de ces chefs que l'on discute, quelque genre de causes que l'on traite, soit le démonstratif, soit le délibératif, soit le judiciaire : d'où il s'ensuit que cete division comprend aussi tous les procès, ne s'y agissant que de choses écrites qui donent lieu à des questions légales ; ou de choses non écrites qui font un état



de pure raison. Car de toutes les contestations que l'on porte au bareau, il n'y en a point qui ne se puisse décider par le moyen de la conjecture, ou de la définition, ou de la qualité; c'est pourquoi absolument parlant, il ne faudroit point d'autre division. Cependant celle dont je me suis servi d'abord étant plus détaillée, me paroît aussi plus comode pour les personnes qui ne sont pas fort versées dans ces matières. Peut-être n'est-ce pas le plus court chemin & le plus droit; mais c'est le plus facile & le plus battu.

Que l'on sache donc qu'il y a quatre moyens, que tout orateur doit particulièrement considérer dans les causes qu'il entreprend; car pour comencer par le défendeur, s'il peut nier le fait dont on l'accuse, c'est sans doute la maniere la plus sûre qu'il ait pour se défendre. Ensuite c'est de dire que ce qu'on lui impute n'est point ce qu'il a fait. La troisieme & la plus honête, c'est de soutenir qu'il a bien fait; mais si tout cela lui manque, il n'a plus qu'une dernière & unique ressource, qui est de chercher dans le droit un expédient pour échapper à la sévérité des jugements, en faisant voir que l'action est mal intentée. De ce dernier expédient \* sortent les questions

\* Suivant la jurisprudence romaine, on étoit obligé



qui regardent tous les moyens de nullité, ou pour mieux dire, tous les subterfuges du droit. En effet, il y a des choses qui ne sont nullement louables de leur nature, & qui ne laissent pas d'être permises par le droit. Ainsi autrefois quand un homme devenoit insolvable, les douze tables permettoient de le livrer à ses créanciers qui avoient droit de partager son corps entre eux; loi cruele que le temps & la coutume ont abolie: au-contraire, il y a des choses justes & raisonnables en elles-mêmes, qui sont néanmoins défendues par la loi, come la liberté des testaments.

De son côté le demandeur s'en tient à prouver que le fait est; que c'est précisément le fait qu'il dit; que ce fait est injuste, & enfin, que l'action est bien intentée. Cela montre que tous les procès roulent sur les mêmes especes. Il arrive seulement que le demandeur fait quelquefois ce que le défendeur est plus acoutumé de faire, par exemple, dans les causes où il s'agit d'une récompense; car alors c'est le

de qualifier positivement l'action que l'on intentoit. Il y avoit pour cela de certaines formules, dans lesquelles il falloit se renfermer si précisément, que quiconque y manquoit étoit déchu de sa prétention au fond. C'étoit ce qu'ils apeloient *causâ vel formulâ cadere*. Il y avoit donc plusieurs moyens de nullité qui ne se trouvent pas dans l'ordre judiciaire que nous observons aujourd'hui.

demandeur qui fixe l'état de la cause, en soutenant que le fait dont il s'agit est digne de la récompense promise.

Ces quatre points dont je fesois quatre états généraux, se peuvent donc ranger, come j'ai dit, sous deux genres, qui sont le genre de raison & le genre légal. Le premier est le plus simple, parce qu'il se borne à considérer la nature des choses; c'est pourquoi, dans les affaires qui en dépendent, il suffit de recourir à la conjecture, à la définition, & à la qualité; mais il n'en est pas de même de l'autre. Il faut nécessairement le diviser en plusieurs especes, parce que les loix qu'il comprend sont en grand nombre, & qu'elles ont plus d'une face; car tantôt nous insistons sur les termes de la loi, tantôt sur l'esprit & l'intention du législateur. Quelquefois nous comparons deux loix ensemble, ou nous les interprétons diversement, ou nous les ajustons au fait dont il est question, lors même qu'elles semblent s'y rapporter le moins.

Delà naissent toutes les especes dont j'ai fait mention, & qui sont, tantôt simples, & tantôt mixtes; en sorte pourtant que chacune a quelque chose de particulier qui la distingue. La premiere concerne la lettre & l'esprit de la loi; il est hors de



doute que c'est dans la conjecture ou dans la qualité qu'elle se renferme. La seconde, qui se traite par la voie d'induction, est pour les cas où la loi n'a pas une liaison claire & distincte avec le fait; & c'est encore la qualité qui est le principal objet de la dispute. La troisième est pour les loix qui se contrarient. Il en est de cete espece come de la premiere. La quatrième enfin, est pour les loix dont les termes sont ambigus, & c'est la conjecture qui en décide. A l'égard de la définition, elle entre également dans l'un & dans l'autre genre.

Encore donc que ces especes reviennent aux mêmes principes, néanmoins parce qu'elles ont quelque chose qui leur est propre, je n'empêche point qu'on ne les fasse observer à ceux qui aprenent l'art oratoire, ni qu'on ne leur permette de les apeler états fondés sur la loi, ou questions légales, ou certains chefs de moindre étendue; pourvu qu'on ait soin de leur dire qu'après tout, il ne s'y agit d'autre chose que de ce qui est contenu dans les trois points que j'ai marqués. Mais il n'en est pas ainsi de la quantité, de la comparaison & de la relation; car elles se rapportent uniquement au genre de raison, & non au genre légal; c'est pourquoi je tiens qu'il faut



toujours les ranger sous la conjecture, ou sous la qualité, come toutes les questions qui se font touchant le motif, le temps & le lieu. Je traiterai de chacune d'elles en particulier, quand j'aurai commencé à donner des regles sur les points qui sont renfermés dans ma division.

On convient que les causes qui sont simples, n'ont qu'un seul état ; mais que les diverses questions qui y entrent, & qui sont, come j'ai dit, subordonnées à ce qui fait le point essentiel du procès, ont aussi le leur, & qu'une seule peut même en avoir plusieurs. Je crois aussi que l'on peut quelquefois être en doute de l'état dont il est le plus à propos de se servir, lorsqu'on oppose plus d'un moyen de défense à un chef d'accusation. Et come la meilleure couleur qu'on puisse donner à la narration, est celle qu'il est plus aisé de soutenir ; de même j'estime que de tous les états que peut comporter une cause, il faut particulièrement choisir celui que l'orateur sent qu'il défendra le mieux. C'est pour cela que Brutus voulant, à l'imitation de Cicéron, faire un plaidoyer pour Milon, sans autre dessein que d'exercer son éloquence, prit l'affaire tout différamment de Cicéron ; car celui-ci soutenoit que Clo-

dius avoit été tué justement, mais pourtant sans la participation de Milon ; & au-contre Brutus faisoit triompher Milon d'avoir purgé Rome d'un mauvais citoyen.

À l'égard des causes qui sont doubles, il est certain qu'elles peuvent avoir deux & trois états ; tantôt différents, come lorsque de deux choses on nie l'une, & que l'on soutient l'autre juste ; tantôt semblables, come, par exemple, si on les nioit toutes deux. Et cela arive, quoiqu'il ne s'agisse que d'un seul point, pourvu qu'il soit contesté entre plusieurs personnes ; soit qu'elles aient toutes le même droit, come celui de parenté ; ou qu'elles en aient un différent, come lorsque deux héritiers demandent une même succession ; l'un en vertu d'un testament, l'autre en qualité de plus proche parent.

En un mot, toutes les fois qu'il y a plusieurs demandeurs, & que l'on opose une chose à l'un, une autre à l'autre, il faut nécessairement qu'il y ait multiplicité d'états, come dans ce sujet de controverse \* :

\* Cet exemple est si éloigné de notre Jurisprudence, que j'avois cru le devoir supprimer. Mais des personnes fort éclairées m'ayant remontré qu'un traducteur est comptable à toutes sortes de lecteurs, & que peut-être il y en auroit qui trouveroient mauvais que j'eusse passé cet endroit, j'ai pris le parti de ne rien omettre.

*Que tout testament conforme aux loix ait son effet ; que les enfants des peres qui meurent sans tester, soient héritiers de leurs peres. Que tout enfant que son pere a renoncé soit exclus de sa succession \*. Que tout bâtard, né avant les enfants légitimes, soit tenu pour légitime ; né après les enfants légitimes, qu'il soit seulement citoyen. Permis à tout pere de doner son fils à titre d'adoption. Permis à tout enfant adopté de rentrer dans sa famille, si son pere naturel meurt sans autres enfants.*

Cela supposé, un pere qui de deux fils légitimes avoit renoncé l'un, & doné l'autre à titre d'adoption, vient à avoir un bâtard. Il rapelle à sa succession celui qu'il avoit renoncé, l'institue son héritier & meurt : tous les trois plaident pour avoir son bien. Par parenthèse, les Grecs appellent *νόθος* un enfant qui n'est pas légitime. Nous autres latins nous n'avons point de mot qui réponde à cete idée, come Caton le témoigne dans une de ses oraisons ; c'est pourquoi nous sommes obligés d'user d'un mot étranger. Mais poursuivons.

A celui qui est institué héritier, on oppose

\* Cete Loi est inconnue dans le droit Romain ; ainsi il y a aparence que c'étoit une Loi particuliere aux Grecs, ou inventée à plaisir par les déclamateurs, come plusieurs autres dont Quintilien fait mention.



cete Loi : *Que tout enfant que son pere a renoncé soit exclus de sa succession*, ce qui fonde un état de cause pris de la loi & de l'intention du législateur ; car on examine si cet enfant ne peut en aucune maniere hériter de son pere , s'il ne le peut pas quand son pere le rapele , quand son pere l'institue son héritier.

On alegue au bâtard deux choses ; qu'il est né après les enfants légitimes , & qu'il n'est point né avant aucun qui soit légitime ; d'où naissent deux états de causes , l'un de raisonnement ou d'induction ; car voici la question qui se présente : si un enfant né d'une mere illégitime est , par rapport aux enfants légitimes , come s'il n'étoit pas né : l'autre fondé sur la loi & sur l'intention ; car on convient que ce bâtard n'est point né avant les enfants légitimes ; mais il se défendra par l'esprit de la loi , en disant qu'un bâtard , suivant la loi , doit être censé légitime , lequel est né lorsqu'il n'y avoit plus d'enfants légitimes dans la famille. Il combatra aussi les termes de la loi & dira , que parce qu'il n'est point venu d'enfants légitimes après un bâtard , il ne s'ensuit pas que cela doive nuire à ce bâtard ; & voici come il raisonera : Supposez qu'il n'y ait pour tout enfant qu'un bâtard , quele sera sa condition ? Sera-t-il

seulement citoyen? mais il n'est point né après les enfants légitimes. Aura-t-il la qualité de fils? mais il n'est point né avant que son pere eût des enfants légitimes. Puis donc que l'on ne peut pas s'arrêter aux termes de la loi, il faut s'en tenir à l'intention. Et l'on ne doit pas s'étonner qu'une seule loi donne lieu à deux états différens; car cete loi est double, & par conséquent équivalente à deux loix.

Venons à celui qui a été adopté; car il veut rentrer dans sa famille, & partager aussi les biens. Premièrement, il aura affaire à l'héritier qui lui dira : *Je suis institué héritier, la succession m'appartient.* La cause est toute semblable à celle que nous avons vue dans la demande formée par celui que le pere avoit renoncé : même genre de question, même état; car il s'agissoit de savoir si un fils que son pere a renoncé peut hériter. En second lieu, l'héritier & le bâtard lui diront, come un moyen comun à l'un & à l'autre : *Notre pere n'est point mort sans enfants; ainsi, aux termes de la loi, vous ne pouvez pas rentrer dans la famille.*

Mais, outre cela, chacun se renfermera dans la question qui lui est propre & particuliere; car celui qui a été renoncé dira; qu'il n'en est pas moins fils de son pere, & se prévaudra de la loi même, en vertu



de laquelle on prétend l'exclure : qu'en effet cete loi seroit superflue , s'il devoit être regardé come un étranger ; & que come en qualité de fils , il hériteroit si son pere étoit mort sans tester , aussi le testament peut bien le priver de la succession , mais non pas le dépouiller de la qualité de fils. Delà naîtra un état de définition : qu'est-ce que d'être fils ?

Le bâtard de son côté aléguera que leur pere n'est point mort sans enfants , & le prouvera par les mêmes raisons dont il s'est servi pour soutenir sa demande ; peut-être aussi qu'il aimera mieux former un état de définition , en examinant si un fils , parce qu'il est bâtard , cesse d'être fils de son pere.

Voilà donc spécialement deux états dans une même controverse ; l'un d'induction ou de filogisme , l'autre pris de la loi & de l'intention ; & outre cela un état de définition : ou pour mieux dire , les trois seuls états que l'on doit admettre s'y trouvent tout-à-la fois ; état de conjecture dans l'examen de la loi & de l'intention ; état de qualité dans l'induction ; état enfin de définition qui se fait assez entendre par lui-même.

Toute cause judiciaire renferme aussi un principal chef , un moyen , & une rai-



son fondamentale ; car il n'y a point de cause où l'on n'alegue une raison à laquelle le jugement se raporte, & qui fait tout l'essenciel de l'affaire dont il s'agit. Mais parce que toutes ces choses varient suivant la nature des procès, & qu'elles regardent particulièrement le genre judiciaire, je me réserve à en parler, quand nous en ferons à cete partie de mon ouvrage. Quant à présent, come j'ai divisé toutes les causes en trois genres, je vais suivre l'ordre que je me suis prescrit.



## CHAPITRE IX.

*Du genre démonstratif qui comprend la louange & le blâme.*

**J**E comencrai par le genre qui sert à louer & à blâmer. Il semble qu'Aristote & que Théophraste qui l'a suivi, en aient fait un genre oisif, qui ne se mêle en rien du gouvernement, & n'a d'autre but que de plaire à l'auditeur ; come en effet c'est tout ce qu'il est permis d'attendre de l'ostentation & du faste dont il prend son nom. Cependant à Rome on lui donne aussi part aux affaires ; car les oraisons funebres sont une des fonctions de nos Ma-

gistrats, qui souvent en sont chargés par arêt du Sénat; & de savoir louer ou décrier un témoin, est de quelque conséquence dans les jugements. Les personnes mêmes que l'on cite en justice, ont quelquefois leurs Panégyristes, & ces mémoires qui ont paru contre Pison, contre Clodius, contre Curion, & contre d'autres concurrents de cete importance, quoique pleins de reproches & d'invectives, n'ont pas laissé de tenir lieu d'avis dans le Sénat. J'avoue qu'en ce genre il y a des discours qui sont purement d'éclat, come ceux que l'on fait à l'honneur des Dieux ou des grands homes des siècles passés. Et c'est justement ce qui décide la question que nous examinions il y a un moment; car delà il est aisé de juger combien se trompent ceux qui croient que l'orateur ne parle jamais que sur des matieres douteuses. Dira-t-on que les louanges de Jupiter Capitolin, objet éternel des nobles travaux & de l'émulation de nos jeunes orateurs, roulent sur des choses douteuses, ou qu'elles ne sont pas susceptibles des beautés de l'éloquence?

Mais come dans un discours fort sérieux, & qui traite d'affaires importantes, la louange a besoin de preuves solides, aussi peut-elle quelquefois s'en passer, &



se contenter de l'apparence, où il ne s'agit que de plaire & d'éblouir. Voulez-vous faire voir que Romulus étoit fils du Dieu Mars, & qu'il fut nourri miraculeusement par une louve ? Dites que jeté dans le courant d'un fleuve, les eaux le respectèrent. Dites qu'en tout il s'est montré digne fils du Dieu de la guerre. Dites enfin, que les homes qui vivoient de son temps ont été les premiers à faire son apothéose ; vous aurez suffisamment prouvé sa divine extraction. L'Orateur peut défendre de même certaines taches qui se trouvent dans la vie des héros ; ainsi en louant Hercule, vous excuserez ce que l'on rapporte de lui, qu'il quitta sa peau de lion & sa massue pour prendre honteusement la quenouille & les habits d'Omphale, en imputant cela, non à l'amour dont il étoit possédé, mais à l'état présent de sa fortune & à la nécessité.

Le propre du Panégyriste est d'amplifier & d'orner son sujet. Il s'attache principalement à célébrer les dieux & les homes, sans dédaigner ni les animaux, ni même les choses inanimées. A l'égard des dieux en général, on inspire premièrement du respect & de l'admiration pour leur majesté suprême. On descend ensuite dans le particulier : on exalte le pouvoir



de chacun d'eux. Jupiter, maître du monde, gouverne tout, conduit tout; Mars préside aux combats; Neptune regne sur la mer: l'invention des arts si utile aux homes, est due à Minerve; celle des lettres à Mercure: Apollon nous a donné la médecine; Cérès le bled & les moissons; Bacchus le vin. Si l'antiquité nous a transmis quelques-uns de leurs faits immortels, on les raconte. On fait valoir aussi leur origine, come d'être fils de Jupiter; leur anciéneté, come d'être issus du Chaos; leurs descendants; ainsi Apollon & Diane font honeur à Latone. Dans les uns, l'immortalité est l'apanage de leur naissance; dans les autres, c'est le fruit & la récompense de leur vertu: ce que nous voyons arrivé à la gloire de notre siecle, dans la persone du prince sous le regne duquel nous vivons.

Pour ce qui est des grands homes, come ils nous sont plus connus, leur éloge souffre aussi plus de variété. On distingue les temps, celui qui a précédé leur naissance, celui où ils ont vécu; & s'ils ne sont plus, ce qui s'est passé après leur mort. La patrie, les parents, les aïeux, voilà ce qui précède la naissance, & qui peut se considérer en deux manieres. Sont-ils sortis d'un sang illustre? on fera

voir qu'ils ont égalé la gloire de leurs ancêtres. Sont-ils nés de parents obscurs ? on les louera d'avoir illustré leur nom par l'éclat de leurs actions. A quoi se rapportent encore les présages que l'on a eus de leur grandeur future ; par exemple , ce que l'on dit du fils de Thétis , que les oracles consultés sur la destinée de cet enfant , prédirent qu'il surpasseroit son pere.

Les louanges personnelles se tirent des biens de l'ame , des avantages du corps , des qualités extérieures. Ces dernières sont les moindres , & l'on en parle différemment , selon qu'une personne en est plus ou moins pourvue : tantôt on peint les graces , la force & la bone mine de son héros , come fait Homiere à l'égard d'Agamemnon & d'Achile : tantôt la foiblesse du corps done du relief au courage ; ainsi le même poëte nous représente Tïdée petit & foible de corps , mais brave & guerrier. Il en est de même des biens de la fortune ; car si d'un côté ils donent du lustre au mérite , par exemple , dans les Rois & dans les Princes qui , parce qu'ils sont plus puissants que les autres homes , ont aussi plus d'ocasions de bien faire ; d'un autre côté , plus on est dénué de ces secours , plus la vertu brille par elle-même

Mais il faut remarquer que les biens qui sont hors de nous, & que le sort aveugle dispense à son gré, ne rendent point l'homme recommandable par eux-mêmes; c'est le bon usage qu'il en fait. En effet, le pouvoir, les richesses, le crédit, nous fournissant de quoi faire tout le bien & tout le mal que nous voulons, on peut dire qu'ils mettent nos mœurs à l'épreuve la plus délicate & la plus sûre qu'il y ait. Aussi nous rendent-ils toujours ou meilleurs ou pires; au-contraire les biens de l'ame ne peuvent jamais qu'être dignes de louange: vaste matiere que l'Orateur traite en plus d'une façon. Quelquefois s'attachant à l'ordre des temps & des actions, il suit un homme d'âge en âge, & l'éleve come par degrés. Dans les premières années, il loue le naturel; il passe ensuite à l'éducation, aux connoissances acquises, enfin à cet enchainement merveilleux de dits & de faits qui compose une si bele vie. D'autres fois il réduit tout à certaines vertus principales, teles que sont la justice, la force, la tempérance & les autres. Il assigne à chacune ce qui lui est propre, & ce qu'elle a inspiré de grand à son héros. Laquele de ces deux manieres est la meilleure, c'est au sujet que nous traitons à nous l'apprendre. On observera seulement  
que



que plus un trait est fingulier, plus il done de plaisir & d'admiration à l'auditeur, come si l'on montre qu'un tel est le seul ou le premier qui ait jamais fait tele chose, ou du-moins que fort peu de gens en peuvent partager la gloire avec lui, ou qu'il a passé de beaucoup notre atente, ou que c'est une entreprise qui n'a point été suggérée par un esprit d'intérêt, mais par une élévation d'ame qui fait que l'on s'oublie soi-même pour penser aux autres.

Quant à la troisieme partie qui comprend ce qui a suivi la mort d'un home, il n'arive pas toujours que l'on en parle; outre que les personnes de qui l'on fait l'éloge, souvent sont encore vivantes. Il ne meurt pas tous les jours des homes à qui l'on puisse dresser des autels ou des statues. Je ne mets pas au rang de ces monuments publics, les livres & les écrits éprouvés par une longue suite d'anées; car quelques-uns, come Ménandre, ont trouvé la postérité plus équitable que ne l'avoit été leur propre siecle. La gloire des enfants rejaillit ordinairement sur les peres, celle des villes sur les fondateurs; les loix rendent célèbres ceux qui les ont portées; les arts, ceux qui les ont inventés; les sages institutions, ceux qui en ont été les auteurs. Ainsi le culte des Dieux & nos

saintes cérémonies nous rapellent sans cesse le souvenir du pieux Numa ; ainsi les faisceaux soumis à l'autorité du peuple Romain , lui rendront éternellement cher le nom de Publicola.

S'agit-il de blâmer ? on tient le même ordre , les couleurs seulement sont différentes ; car si la roture en plusieurs fait qu'on les méprise ; la noblesse aussi en plusieurs ne sert qu'à rendre leurs vices & plus remarquables & plus odieux. Les Devins avoient prédit les malheurs que Paris devoit causer à sa patrie. Therfite contre-fait & disgracié au point que nous le dépeint Homere , devient le jouet & la risée des Grecs. Nirée lâche , Plifthène éfeminé , nous aprenent que l'opprobre suit de près la beauté qui n'est point accompagnée de la vertu. L'ame a ses défauts ainsi que ses perfections , & les uns come les autres se représentent en deux manieres. Il y a des homes que l'infamie a suivis au-delà du tombeau ; témoin Mélius (a) dont la maison fut rasée après sa mort ; témoin encore Marcus Manlius , dont le nom (b)

(a) Spurius Mélius étant soupçonné de vouloir gagner le peuple par ses largesses , & se faire trop puissant , fut tué par Servilius Ahala.

(b) Cela doit s'entendre de ce qu'ils apeloient *praenomen* , Marcus ; car il y a eu depuis plusieurs Manlius.



fut perdu pour toute sa race. Il y en a qui semblent n'être nés que pour le malheur des autres, & la haine qu'ils s'attirent, passe jusqu'à la mémoire de leurs peres. Quelques-uns ont fondé des villes, mais pour éterniser leur honte, en ramassant un peuple abhorré des autres peuples. Tel est l'auteur des superstitions Judaïques \*. D'autres ont porté des loix, mais des loix odieuses, come celle des Gracques. D'autres ont donné au monde des exemples de méchanceté, qu'il n'avoit point encore vus; come ce Persé dont on raconte un attentat aussi monstrueux que nouveau, sur une femme de Samos. Ceci est pour les morts.

A l'égard des vivants, le jugement du public regle notre estime; & la bone ou mauvaise réputation qu'ils se sont faite, autorise la louange ou le blâme que nous leur donons. Aristote pourtant croit qu'il faut avoir égard au lieu où l'on est, & aux personnes devant qui l'on parle. En éfet, il est important de bien-conoître la disposition de l'auditeur, ses sentiments, ses préjugés, ses mœurs, afin que les vertus ou

\* Il n'est pas étonnant qu'un païen parle ainsi de Moïse & du peuple Juif. La conoissance & le culte du vrai Dieu qui devoit les rendre respectables à toutes les nations, étoit ce qui leur en attiroit la haine.



les vices qui le révoltent ou qui lui plaisent le plus, se trouvent en la personne qui fait le sujet de notre discours.

Un orateur qui fera ces réflexions ne sauroit manquer de réussir, particulièrement s'il a soin de flater son auditeur par quelques louanges délicates; car c'est le moyen d'en être écouté favorablement: mais autant qu'il est possible, ces louanges mêmes seront liées avec son sujet, au bien duquel il rapportera tout. A Sparte donc, les sciences & l'amour des lettres seront moins estimées qu'à Athenes; mais en récompense la valeur, la fermeté, la patience, y recevront plus d'applaudissements. Ne vivre que de brigandage & de rapine est honorable chez certaines nations; l'observation des loix fait tout l'honneur des autres. La frugalité ne seroit pas du goût des Sybarites; chez nos anciens Romains le luxe & le faste étoient un crime capital. La même différence se remarque dans les particuliers, qui ne goûteront un orateur qu'autant qu'il s'approchera de leur manière de penser.

Aristote ajoute encore un précepte, dont Cornélius Celsus semble avoir perverti l'usage, en le portant trop loin; c'est de profiter habilement de je ne sais quelle proximité, qui se trouve entre les vices &

les vertus, en les qualifiant d'une certaine façon qui les déguise très heureusement. Un téméraire passera pour vaillant; un prodigue pour libéral; un avare pour économe: & de même on pourra traiter la valeur de témérité, l'économie d'avarice, ainsi du reste. C'est néanmoins ce que l'Orateur ne fera jamais, j'entends l'honnête homme, si ce n'est peut-être pour l'utilité publique.

Les villes ont leur éloge de la même manière que les hommes; car le fondateur en est regardé comme le père, & leur antiquité les rend beaucoup plus considérables; c'est pourquoi nous voyons des peuples \* qui se vantent d'être aussi anciens que la terre qu'ils habitent. Ces villes ont même leurs exploits qui se peuvent justement louer ou blâmer: & ces considérations sont générales pour toutes les villes; mais il y en a de particulières qui se tirent de leur situation, de leurs forces, de leurs habitants, dont la gloire fait celle de l'Etat, comme la gloire des enfants fait celle des pères. On loue les ouvrages publics & les édifices; sur quoi il se présente plusieurs choses à considérer, la décence, l'utilité, la beauté de ces ouvrages, & la

\* Par exemple, les Athéniens; c'est ce que signifie le mot *indigenæ*.

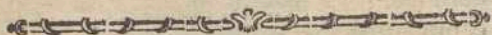


réputation du fondateur : la décence dans les temples ; l'utilité dans les murs & les remparts ; la beauté dans les uns & dans les autres , qui deviennent encore plus considérables par le mérite & la réputation du fondateur.

On loue encore de certains endroits que la nature , ce semble , a pris plaisir à embéllir ; témoin cete magnifique description que Cicéron fait de la Sicile. On peint ces lieux aussi avantageux qu'agréables ; avantageux par la température de l'air , par la fertilité de la terre , par les richesses , par l'abondance , par le commerce ; agréables par leur assiete , par leurs ports , par leurs plaines , par leur aspect , & par tout ce qui peut charmer les yeux. On loue généralement toutes les actions & les paroles qui sont dignes de mémoire. Enfin que ne loue-t-on pas ? Les médecins ont fait l'éloge de certains aliments : le sommeil & la mort même ont eu le leur. Come donc je ne conviens pas que le genre démonstratif se borne uniquement aux choses honêtes , aussi je crois que s'il le faut renfermer dans l'un de ces trois états dont j'ai parlé , c'est particulièrement dans la qualité. Encore tous les trois s'y peuvent-ils rencontrer , & Cicéron observe que César s'en est servi



contre Caton. Enfin on peut dire que ce genre approche un peu du genre délibératif, parce que les mêmes choses qui se louent en l'un, se persuadent en l'autre.



## CHAPITRE VIII.

### *Du genre délibératif.*

J'ADMIRE aussi que quelques auteurs aient restreint le genre délibératif à la seule utilité ; si c'étoit une obligation de le réduire à un seul objet, je m'attacherois plutôt au sentiment de Cicéron, qui lui donne l'honneur & la dignité en partage. Je suis même persuadé que ces auteurs, conformément à la belle maxime des Stoïciens, ne connoissent rien d'utile que ce qui est honête ; opinion que j'embrasserois volontiers moi-même, si nous avions toujours affaire à des hommes sages & vertueux ; mais par malheur ni le peuple, ni les esprits grossiers qui sont toujours le plus grand nombre, ne sont point capables de sentiments si élevés. Comme donc c'est à eux que nous sommes le plus souvent obligés d'adresser la parole dans les délibérations, nous ferons mieux de distinguer ces idées, & de parler comme tout le monde parle.

En éfet, combien de chofes paroiffent louables, que l'on ne trouve pas fort utiles; & combien d'autres font honteufes, qu'une utilité aparente nous détermine à approuver? La paix de Numance\*, & la capitulation de Caudium en font des preuves. Je ne crois pas même que ce genre puiſſe être renfermé dans la qualité, bien qu'elle comprenne toutes les queſtions qui concernent l'utile & l'honête; car ſouvent l'état de conjecture, & celui que nous avons apelé de définition, y trouvent place. Quelquefois auffi l'on y traite des loix, principalement dans les délibérations particulieres, lorsqu'on examine ſi tele choſe eſt permife. Laiffons la conjecture, nous la reprendrons enfuite, & nous en parlerons amplement. N'avons-nous pas un exemple de la définition dans une oraifon de Démoſthène, lorsqu'il fait voir aux Athéniens que ce n'eſt pas un préſent, mais une reſtitution que Philippe leur fait, en leur rendant Halonèſe? Et quand Cicéron, dans ſes Philippiques, définit ce que c'eſt que tumulte, n'agite-t-il pas une queſtion ſemblable aux matieres de

\* Le Sénat trouva cete paix & cete capitulation ſi honteufes, qu'il ne voulut pas les ratifier, & qu'il livra aux ennemis *Hostilius Mancinus* & *Posthumus*, qui les avoient acceptées.



droit , lorsqu'au sujet de Servius Sulpitius il met en délibération , s'il ne faut décerner des statues qu'à ceux qui ont péri par le fer dans leurs ambassades ? Le genre délibératif embrasse donc le passé come l'avenir. A l'égard de ses fonctions , elles consistent à persuader & à dissuader.

Ce genre n'a pas toujours besoin d'un exorde en forme , come les actions du barreau ; par la raison que tout home qui demande conseil , est censé disposé à l'écouter : mais on y emploie pourtant une sorte d'exorde ; car il ne faut jamais entrer brusquement en matiere , ni suivre sa fantaisie pour guide , parce qu'en toute sorte de discours il y a toujours quelque chose , par où naturellement on doit comencer. Au Sénat & dans l'assemblée du peuple , on tient la même conduite que devant les juges ; c'est-à-dire , que d'abord on tâche de s'insinuer dans l'esprit de l'auditeur , & de se le rendre favorable. Faut-il s'en étonner , puisque dans les panégyriques , où il s'agit , non d'affaires sérieuses , mais seulement de doner des louanges , on ne laisse pas de pratiquer la même chose ?

Aristote croit avec raison qu'ici , à l'imitation des plaidoyers , on peut fort bien



comencer par une modeste comparaison de soi avec l'Orateur qui est d'avis différent ; quelquefois aussi par exagérer ou diminuer l'importance de l'affaire qui tombe en délibération. Et selon lui dans les pieces du genre démonstratif on est moins gêné ; car tantôt l'exorde y est amené de loin, come dans le discours d'Isocrate à la louange d'Hélène ; tantôt on le tire d'un sujet qui a quelque ressemblance avec le nôtre, come fait encore cet orateur dans son Panégyrique d'Hélène, où il comence par se plaindre de ce que la beauté du corps trouve plus d'adorateurs, que la beauté de l'ame. Gorgias aussi dans son Olympique, débute par louer ceux qui ont institué des jeux, si dignes du concours & de l'émulation de tant de peuples. C'est sans doute à leur exemple que Saluste, qui a décrit la guerre de Catilina, & celle de Jugurtha, nous conduit à l'une & à l'autre par des avant-propos qui, ce me semble, n'ont rien de commun avec son sujet. Mais pour revenir au genre délibératif, lors même que nous y emploierons un exorde, il faut qu'il soit court, & que l'on puisse l'appeler plutôt un début, un commencement, qu'un exorde.

S'il se renferme dans le particulier, il ne demande point de narration, au-moins.

de la chose dont on délibere : la raison en est claire ; c'est qu'une personne qui cherche conseil , fait aparament quel en est le sujet. Il peut y avoir néanmoins des circonstances étrangères qui aient raport à la délibération présente , & dont le récit se souffre. Mais lorsqu'il est question de haranguer le peuple , alors une narration qui expose toute la suite d'une affaire , est ordinairement de saison. C'est même le temps , ou jamais , d'employer les couleurs les plus vives & les mouvements les plus pathétiques ; car il faut tantôt exciter la colere du peuple , & tantôt la réprimer ; lui doner , selon le besoin , des sentimens de crainte & de défiance , ou de force & de courage , de haine & d'indignation , ou de paix & d'amour ; quelquefois le toucher , l'attendrir , quand , par exemple , on veut l'engager à secourir une place assiégée & réduite à la dernière extrémité ; ou le rendre sensible aux malheurs d'une ville aliée , qui vient d'essuyer les fureurs de la guerre.

Mais ici l'opinion que l'on a de l'Orateur fait beaucoup ; car celui-là doit être plus sage , plus home de bien qu'un autre , qui veut que l'on s'en fie à lui sur ce que nous avons de plus cher au monde , l'honneur & l'intérêt. Au bareau plusieurs



croient qu'il est permis de suivre un peu sa propre inclination ; au-contraire pour doner conseil , on convient qu'il ne faut écouter que sa conscience & que la vérité.

La plupart des rhéteurs grecs n'ont traité cete matiere que par raport aux délibérations publiques & au gouvernement de l'Etat. Cicéron même s'en tient presque là. Il suppose qu'un orateur n'a guere à parler que de la paix ou de la guerre ; de troupes à lever ou à entretenir ; d'ouvrages qui regardent le bien public ; de contributions & de subsides. C'est pour cela qu'il veut sur-tout que l'Orateur conoisse à fond les forces d'un Etat , ses coutumes & ses mœurs ; afin de tirer de la nature même des choses & de la disposition des esprits , des motifs propres à persuader. Pour moi je trouve la matiere & plus étendue & plus variée ; car il y a bien des sortes de délibérations , come il y a bien des sortes de personnes qui délibèrent. S'il s'agit donc de persuader ou de dissuader , il faut premièrement faire trois réflexions ; l'une sur l'affaire que l'on met en consultation ; l'autre sur la personne qui consulte , & la troisième sur la personne qui est consultée.

Quant à l'affaire dont on délibere , ou il est certain qu'elle est fesable , ou il est incertain. S'il est incertain , cela même



fera toute la question , ou du-moins la principale ; car il arive souvent que l'on prouve en premier lieu qu'une chose n'est pas à faire , quand même elle seroit fefable ; & en second lieu , qu'elle n'est pas fefable. Or cete derniere question fait un état de conjecture ; quand , par exemple , on a proposé si on pouvoit couper l'Isthme de Corinthe ; s'il y avoit moyen de faire un pont à Ostie ; si Alexandre pouvoit encore trouver des terres au-delà de l'Océan. Quelquefois on convient de la possibilité d'une entreprise , & cependant la question ne laisse pas de rouler sur des conjectures ; come lorsqu'on examine si les Romains se rendront maîtres de Carthage ; si Annibal abandonera l'Italie , au cas que Scipion porte la guerre en Afrique ; si les Samnites demeureront fideles , quand les Romains auront mis bas les armes. Il y a de certaines choses qui peuvent ariver , & qui même , selon toute aparence , ariveront ; mais c'est dans un autre temps , dans un autre lieu , d'une autre maniere ; & tout cela done encore lieu aux conjectures.

Que si cet état ne sauroit convenir , voici d'autres réflexions que l'on peut faire. Premièrement on consulte une affaire ou pour elle-même , ou pour ses suites &

ses circonstances. Pour elle-même ; par exemple , si l'on établira un fond pour entretenir les gens de guerre aux dépens de la République , & cete délibération sera simple. Pour ses suites & ses circonstances , qui sont de deux sortes ; les unes sont des raisons pour faire une chose , come lorsque le Sénat a délibéré s'il falloit livrer les trois Fabius aux Gaulois , qui autrement menaçoient de nous déclarer la guerre. Les autres sont des raisons pour ne la pas faire , come , si nous supposons que César délibere s'il marchera en Allemagne , malgré la consternation où sont ses soldats , qui sont déjà leur testament , come s'il les menoit à la boucherie : & ces sujets de délibération sont doubles ; car dans le premier on insiste sur ce que les Gaulois nous déclareront la guerre. Mais on peut encore agiter cete autre question , si indépendamment du juste ressentiment des Gaulois , il n'est point à propos de livrer ces trois Ambassadeurs , qui députés de la République pour ménager un acomodement , ont exercé des actes d'hostilité , engagé le combat , & tué le Roi vers lequel on les avoit envoyés. Dans le second , César n'est en peine de prendre son parti , qu'à cause du trouble & de l'épouvante où il voit ses

soldats ; & néanmoins on peut délibérer s'il feroit bien de passer en Allemagne , quand même son armée feroit disposée à le suivre. Mais dans ces sortes de délibérations , il faut toujours comencer par la question principale , & qui , toute circonstance à part , fonde un doute raisonnable.

Quelques-uns distinguent trois motifs de persuasion , *Ce qui est honête ; ce qui est utile ; ce qui est nécessaire* : Pour moi , je retranche le troisieme ; car à quelque épreuve que l'on nous mette , on peut bien nous tourmenter , mais non pas nous obliger à rien faire malgré nous ; & c'est pourtant de *quoi* il s'agit. Reste donc d'appeler contrainte ou nécessité , ce que nous faisons pour éviter un plus grand mal. Mais à proprement parler , c'est raison d'intérêt & non de nécessité. Par exemple , une armée formidable assiege une place ; la garnison afoiblie par de fréquentes sorties , & réduite à l'extrémité , délibere de se rendre : on tient conseil de guerre , & l'on dit , il faut nécessairement se rendre ; pourquoi ? parce qu'autrement il faut périr. Donc pour cela même ce n'est pas une nécessité , puisqu'il est permis de vouloir périr , plutôt que de se rendre. Et de fait , ni les Sagontins , ni ces braves



Opitergiens, qui furent envelopés par la flotte ennemie, ne se sont point rendus. Ainsi, même dans ces rencontres, la question roulera uniquement sur l'utile, ou tout-au-plus elle embrassera l'utile & l'honnête. Mais, dira-t-on, n'est-ce pas une nécessité de se marier à qui veut avoir des enfants ? Qui en doute, & que s'ensuit-il ? Car cet homme qui veut avoir des enfants, ne sauroit ignorer qu'il doit nécessairement se marier, & il n'a point à délibérer. De quelque manière donc qu'on le prene, la nécessité, non plus que l'impossibilité reconue, ne peut jamais porter de conseil, parce que toute délibération suppose un doute : c'est pourquoi j'approuve ceux qui mettent le possible au lieu du nécessaire.

On voit assez, sans que je le dise, que ces trois motifs n'entrent pas toujours dans une affaire ; cependant, come s'ils n'étoient pas suffisants, plusieurs auteurs y en ajoutent encore d'autres, & nous donnent pour nouvelle division, ce qui n'est qu'une subdivision de la première. En effet, ce qui est permis, ce qui est juste, ce que demande la piété, l'équité, la clémence, &c. peut se rapporter à l'honnête, come l'espèce à son genre. De même, qui dit facile, important, sûr, agréa-

ble, dit à-peu-près ce que nous entendons par utile. Toutes ces especes sont autant de lieux qui naissent de la contradiction que souffre la chose dont on délibere. Cela est utile : oui ; mais désagréable, difficile, peu important, dangereux. Quelques-uns néanmoins veulent que ce qui est purement agréable, puisse faire un motif à part, come si l'on délibéroit d'instituer des jeux, & de bâtir un théâtre. Pour moi je ne puis croire qu'il y ait un home assez asservi à la volupté, pour ne proposer d'autre vue que le plaisir, aux personnes qu'il entreprend de persuader. On comence toujours par quelques réflexions plus sérieuses. Si l'on institue des jeux, c'est à l'honneur des Dieux : si l'on propose d'élever un théâtre, c'est afin de procurer au peuple un honête divertissement, & parce qu'il est bon d'interrompre un peu notre travail, pour nous disposer à le reprendre avec plus d'aplication & de courage ; mais si l'on ne bâtit une place comode & spacieuse, quele confusion, quel désordre ? On y intéressera même la Religion ; ce théâtre fera come un temple, où l'on viendra célébrer une sorte de fêtes.

Il y aura des ocafions où l'on conseillera de préférer l'honête à l'utile ; d'autres

où l'on conseillera le contraire. Par exemple, nous exhorterons ces Opitergiens à se défendre jusqu'à l'extrémité, quoiqu'il leur en doive coûter la vie. Et dans un pressant besoin de l'Etat, come au temps de la seconde guerre de Carthage, nous ferons d'avis que l'on enrôle nos esclaves. Mais ni dans l'un ni dans l'autre cas, l'Orateur n'exposera pas tout-à-fait les choses come elles sont. Il ne conviendra jamais qu'il y ait ni le risque, ni la honte qu'il paroît y avoir à suivre le parti qu'il conseille. S'il veut donc que l'on fasse porter les armes à nos esclaves, il dira que la nature nous a tous faits libres, & formés de la même matiere; que ces homes que nous méprisons tant, sont homes come nous, & que peut-être descendent-ils de gens qui nous valoient bien. A l'égard des Opitergiens, come il n'y a pas moyen de leur cacher le danger où ils sont, à cete conoissance du-moins il opposera d'autres raisons: par exemple, que s'ils se rendent, ils périront d'une maniere encore plus cruele, soit par la perfidie de l'énemi qui leur manquera de parole, soit que César demeure victorieux, à quoi il y a plus d'apparence.

Mais quand deux motifs sont si opposés, on les concilie, ou on les rapproche, en



substituant d'autres noms & d'autres idées ; car l'intérêt est compté pour rien dans le sentiment de ceux qui , non contents de dire que l'honête est toujours préférable à l'utile , veulent de plus qu'il n'y ait d'utile que ce qui est honête. Et de même ce que nous apelons gloire & honneur , les partisans de l'intérêt le traiteront d'ambition , de vanité , de chimere ; faussement à la vérité , mais pourtant avec quelque sorte de vrai-semblance.

Tantôt on compare ce qui est utile avec ce qui ne l'est pas ; tantôt aussi deux choses utiles ou préjudiciables se comparent ensemble , afin de choisir le plus ou le moins dans l'une ou dans l'autre. La difficulté peut croître encore ; car il arive quelquefois qu'il y a trois sujets de délibération ; come lorsque Pompée , après la bataille de Pharsale , délibéra s'il iroit chez les Parthes , ou en Afrique , ou en Egypte.

Il est question de savoir alors , non pas si l'un vaut mieux que l'autre , mais lequel des trois est le plus expédient , ou bien au-contraire le plus dangereux. En éfet , il y a nécessairement du plus & du moins : qu'un dessein soit avantageux de tout point , l'esprit n'est plus en suspens ; il n'y a ni contradiction , ni embarras , ni doute. Ainsi toute délibération , à pro-

prement parler, n'est qu'une comparaison.

Il faut examiner aussi quelle fin on se propose, & par quel moyen on prétend y arriver, afin de juger s'il n'y a pas plus d'incomodité dans le moyen, qu'il ne se trouve d'avantage dans la fin. J'ajoute que l'utilité se considère par rapport au temps, au lieu, aux personnes, à la manière & au tempérament. Il est expédient de faire cela : oui ; mais non pas à présent, non pas ici, ni pour nous, ni contre tels, ni de cete manière, ni jusqu'à ce point. Voilà pour la chose dont on délibère.

Venons aux personnes, soit celle qui consulte, soit celle qui est consultée. Ce qu'il y faut principalement observer, ce sont les bienséances. Ainsi, quoique l'exemple soit ici d'un grand poids, parce que rien ne détermine les hommes à faire une chose, come de leur montrer que d'autres l'ont faite avant eux, & s'en sont bien trouvés ; cependant il est bon de voir quels exemples on cite, & à qui on les cite ; car les esprits ne sont pas tous disposés de la même façon. Ou ce sont plusieurs personnes assemblées en corps qui délibèrent, ou ce sont des particuliers ; lequel des deux que l'on suppose, on a besoin d'un égal discernement. Vous ne haranguerez pas le Sénat, come vous



harangueriez le peuple ; ni les Romains ,  
 come les Fidenates ; ni les Grecs , come  
 vous feriez des Barbares. Et pour les par-  
 ticuliers , il importera fort que vous con-  
 seilliez à Marius de briguer les charges ,  
 ou que ce conseil s'adresse à Caton ; que  
 Scipion délibere de la maniere de faire la  
 guerre , ou que ce soit Fabius.

On aura donc égard au sexe , à l'âge ,  
 à la dignité des perſones , & ſur-tout aux  
 mœurs , qui eſt ce qui nous diſtingue le  
 plus. La vertu ſe perſuade aiſément à qui  
 aime la vertu ; mais il ſera difficile de la  
 faire embraffer à des homes vicieux & co-  
 rompus. Pour y réuſſir , il faut première-  
 ment éviter le reproche , & ſe donner bien  
 de garde de leur faire ſentir le peu d'eſti-  
 me que l'on a pour eux. En ſecond lieu ,  
 on les engagera à faire le bien , non pour  
 l'amour du bien ; des homes de ce carac-  
 tere ſont peu touchés d'une vue ſi pure ;  
 mais ou par le deſir de la gloire , & le  
 ſoin de leur réputation ; ou , ſi cela ne les  
 pique pas aſſez , par les avantages qu'ils  
 en retireront ; ou enfin , & c'eſt peut-être  
 le plus ſûr , par la conſidération des mal-  
 heurs dont ils ſont menacés , s'ils prennent  
 un parti contraire à celui que nous leur  
 conſeillons : car outre qu'il eſt aiſé d'in-  
 timider ces ames baſſes , je ne fais ſi la



crainte du mal n'a point naturellement plus de force sur la plupart des homes, que l'espérance du bien : de même que la plupart conoissent plus aisément le vice que la vertu.

Quelquefois on portera de très honêtes gens à des actions qui ne sont pas fort honêtes ; & l'on en portera d'autres qui ne sont pas si vertueux , à ne chercher que leur propre intérêt. Je n'ignore pas ce que va penser le lecteur. Est-ce donc là ce que vous enseignez , dira-t-il , & croyez-vous cela permis ? Je pourois me justifier en aléguant l'autorité de Cicéron , qui écrit à Brutus en ces termes : *Pouvant conseiller , come je le puis , à César plusieurs choses très louables , me loueriez-vous moi-même si je le fesois ? Nulement ; car tout home qui conseille autrui , ne doit envisager que l'intérêt de celui qui le consulte. Mais le parti oposé est plus honête ? Il est vrai ; mais c'est une considération à laquelle on n'est pas toujours obligé d'avoir égard.*

Toutefois cete question mérite d'être examinée plus à fond , & ne regarde pas seulement le sujet que nous traitons présentement ; c'est pourquoi je réserve à la traiter dans mon douzieme livre , qui sera le dernier de cet ouvrage. Après tout , je ne prétends autoriser persone à rien faire

jamais contre son devoir. Ainsi, jusqu'à ce que je m'explique, ce que j'en ai dit ne fera d'usage, si l'on veut, qu'aux écoles & dans des sujets purement imaginés. Car encore est-il bon de connoître les ruses qu'emploient le mensonge & l'injustice, afin de s'en garantir, & de mieux défendre la justice & la vérité.

Cependant si l'on s'avise de vouloir porter un home d'honneur à des actions indignes de lui, qu'on se souviene au moins de ne les lui pas représenter telles qu'elles sont, come nous voyons faire à quelques déclamateurs. Ils exhorteront le fils du grand Pompée à faire le métier de Pirate, par la seule raison que c'est un métier infâme. Il faut toujours doner de beles couleurs aux desseins les plus criminels, quand même on auroit affaire à des gens à qui le crime ne coûte rien; car il n'est point de si méchant home qui n'ait honte de le paroître. Aussi dans Saluste, Catilina a grand soin de nous faire entendre que c'est, non une mauvaise volonté, mais seulement le dépit & une juste indignation qui lui met les armes à la main. De même Atrée s'écrie dans Varius :

*Un crime nécessaire est toujours excusable.  
Acablé de malheurs, dans cete extrémité  
Je ne consulte plus que la nécessité.*

A combien plus forte raison doit-on avoir ces ménagements , pour des personnes qui ont l'honneur en recommandation ? Si vous conseillez donc à Cicéron de recourir à la clémence de Marc-Antoine , ou même de brûler ses Philippiques , pour obtenir sa grace qui lui est offerte à ce prix , vous ne devez pas insister sur l'amour de la vie. Car supposé que ce motif doive le toucher , il le touchera bien sans que vous vous en mêliez : mais vous pourrez fort bien l'exhorter à conserver ses jours pour l'amour de la République. Il aura besoin d'un prétexte come celui-là , pour ne pas rougir de teles prieres. César délibere s'il prendra le diadème. Voulez-vous l'y engager ? Dites lui que Rome ne peut désormais se passer d'un maître. Quiconque médite un crime , ne cherche qu'à le faire avec moins de honte.

Mais il est de conséquence aussi , que celui qui conseille ne forte point de son caractère. Si c'est un home de poids , que l'âge , l'expérience , une haute réputation , les emplois , la naissance rendent recommandable , on atendra de lui toute autre chose que l'on ne feroit d'un home ordinaire. Il doit prendre garde à ne se point démentir , & à faire que ses paroles répondent à l'idée que l'on a de sa personne.

Au-



Au-contre, un orateur qui n'est relevé par aucun de ces avantages, fera obligé de s'y prendre d'une manière plus douce & plus modeste. Ce qui s'appelle liberté dans l'un, passeroit pour témérité dans l'autre. Au premier la seule autorité suffit, & le second n'est pas trop fort avec toute la raison possible.

C'est ce qui me fait dire que les Protopopées sont très difficiles; car outre qu'elles doivent s'assujétir aux règles que je viens de donner, comme toutes les pièces du genre délibératif, il faut de plus que les caractères y soient exactement observés. En effet, que vous représentiez César, Cicéron & Caton opinant sur une même affaire, vous les ferez parler à leur manière, & tous trois différemment. Mais c'est aussi un exercice des plus utiles qu'il y ait, en ce qu'il nous forme à deux choses à la fois, & qu'il est d'un secours infini à ceux qui s'adonnent à la poésie ou à l'histoire. Cependant je crois qu'il est encore plus nécessaire aux orateurs: car combien de harangues & grecques & latines, que de grands hommes ont faites, non pour eux, mais pour autrui; & dans lesquelles il leur a fallu s'accommoder aux mœurs, & à l'état des personnes qui venoient implorer le secours de leur éloquence? Cicéron

écrivait pour Pompée, pour Appius, & pour tant d'autres, pensoit-il de même dans ces différentes occasions, & ne jouoit-il qu'un seul personnage ? Ou plutôt travaillant d'après l'idée qu'il s'étoit faite de leur fortune, de leurs actions, de leurs mœurs, ne les représentoit-il pas au naturel ? De sorte qu'en leur prêtant son génie, il les faisoit parler à la vérité beaucoup mieux qu'ils n'eussent fait, mais pourtant sur le ton qu'il leur convenoit de faire. C'est qu'un discours pêche également pour n'avoir pas de convenance avec celui qui le prononce, come pour n'en pas avoir avec le sujet qui y est traité. Aussi admire t-on dans Lyfias l'air de naïveté qu'il favoit donner à ce qu'il écrivoit, ajustant divinement bien ses pieces au peu d'habileté de ceux qui s'en devoient servir.

Et c'est particulièrement aux déclamateurs à étudier ces convenances ; car il est rare qu'ils parlent come avocats ; mais se mettant eux-mêmes à la place des parties, il n'y a sorte de rôle qu'ils ne jouent. On les voit représenter tous les jours, tantôt un pere de famille, tantôt un fils, un vieillard, un financier, un avare, un plaifant, un superstitieux, un poltron, un home incomode & fâcheux, ou doux &



facile. Je ne fais si un comédien fait plus de différents personages sur le théâtre, qu'ils n'en font dans leurs déclamations; & ces expressions de caracteres si divers, font autant de Prosopopées. J'en fais mention ici, parce qu'à la persone près, on peut les regarder come de vraies délibérations. Encore même cete différence ne se trouve pas toujours; car on feint quelquefois des matieres de controverse, tirées de l'histoire; & pour doner plus de poids aux choses, on introduit de véritables acteurs qui parlent eux-mêmes.

Je n'ignore pas qu'aux écoles, pour exercer les jeunes gens en plus d'une maniere, ces controverses sont de deux sortes. On leur en propose de poétiques, come, par exemple, Priam qui vient supplier Achile de lui rendre le corps de son fils; & d'historiques, come Sylla qui se démet de la dictature dans l'assemblée du peuple. Mais ni les unes ni les autres ne sont pas plus du genre judiciaire que des deux autres; car prier, déclarer, rendre compte, c'est ce qui entre également dans les trois genres de causes, suivant qu'il en est besoin, & que le sujet le demande. Souvent même tout cela se fait par l'organe des personnes que nous mettons sur la scène, & que nous faisons parler, come



il nous convient qu'elles parlent. C'est ainsi que Cicéron, plaidant pour Célius, fait tout-à-coup sortir du tombeau l'aveugle Appius, ce vénérable vieillard, pour faire une sévère réprimande à Clodia; ensuite de quoi vient le jeune Clodius, qui plus traitable, donne aussi à sa sœur des conseils plus conformes à son inclination.

On imagine encore aux écoles certaines matieres de délibération qui approchent fort des plaidoyers, & où le genre délibératif & le judiciaire ont presque une égale part; come lorsqu'on examine en présence de César, s'il est à propos de faire mourir Théodote\*; car alors on accuse & l'on défend; ce qui est le propre du genre judiciaire: cependant la question se traite par rapport aux intérêts de César; on demande si la mort de Pompée lui est avantageuse; s'il est à craindre que Ptolémée ne lui déclare la guerre, au cas qu'il fasse mourir Théodote; si cete guerre convient à l'état présent de ses affaires; si ce n'est point trop hazarder que de l'entreprendre; si elle ne seroit point de trop longue durée; ou bien, par rapport à sa gloire, si ce n'est pas une action digne de

\* Ce Théodote avoit été précepteur de Ptolémée. Ce fut lui qui conseilla à ce Prince de faire mourir Pompée, & d'envoyer sa tête à César.

César, que de venger la mort de Pompée; s'il rendra sa propre cause moins juste, en avouant que ce grand home ne méritoit pas une fin si misérable. Et come ces sujets de délibération sont souvent imaginaires, aussi sont ils quelquefois très réels.

Mais nos déclamateurs ne sont pas pour une faute, lorsqu'ils ont à traiter des discours de cete sorte. Ils se persuadent qu'ils sont fort différents des plaidoyers, & que le stile en doit être aussi tout différent. Sur ce principe, ni insinuation, ni douceur dans l'exorde; une fougue continuele dans la suite; un choix de mots outré, & les essais qu'ils nous donnent en ce genre, toujours beaucoup plus courts que ceux du genre judiciaire. Pour moi, come je suis persuadé que dans les délibérations, on peut se passer d'un exorde en forme, pour les raisons que j'ai dites; aussi je ne vois pas à quoi sert de s'emporter d'abord, & de faire le furieux. Je croirois au-contraire qu'un home de bon sens, qui est prié de dire son avis, bien-loin de le prendre d'un ton si haut, doit s'étudier à gagner par un début honête & modeste, les personnes devant qui il parle. Pourquoi aussi mettre tant de feu, de rapidité & de violence, dans la chose du monde qui demande le plus de modération & de sa-



gesse ? Je fais que très souvent dans les plaidoyers le feu de l'Orateur se cache, ou se ralentit à l'exorde, à la narration, & aux arguments ; quoique ce feu soit peut-être la seule chose qui distingue les exercices du barreau d'avec ceux dont nous parlons, quant à la manière de prononcer : cependant ceux-ci doivent avoir encore plus d'égalité, bien-loin d'être si tumultueux & si violents.

Pour la richesse & la magnificence des termes, un déclamateur ne doit pas plus la rechercher ici qu'ailleurs : à la vérité il la trouve ordinairement dans son sujet. Car, maître de le choisir à son gré, il aimera mieux faire parler des Rois ou des Princes, ou le Sénat & le peuple Romain, que des particuliers sans nom. Et l'importance de la matière donera naturellement de l'élévation & de l'éclat à ses paroles, par la proportion qu'il doit y avoir entre l'un & l'autre. Mais il n'en est pas de même des vraies délibérations ; c'est pourquoi Théophraste recommande si fort d'en banir sur-tout l'affectation : en quoi il a suivi le sentiment de son maître, bien-qu'il l'abandonne souvent sans scrupule.

Aristote croit en effet que de tous les genres de causes, celui où l'Orateur brille



le plus, c'est le démonstratif, & ensuite le judiciaire : la raison qu'il en donne, c'est que le premier est fait uniquement pour l'ostentation, & que le second a besoin de tout l'art imaginable, dans la nécessité où il est quelquefois d'en imposer pour réussir ; au-lieu que dans les conseils il ne faut que de la prudence & de la droiture. A l'égard du panégyrique, je suis fort de son avis ; & je ne conois aucun auteur qui n'y souscrive. Mais pour les délibérations & les jugements, il me semble après tout, que le mieux est d'acomoder sa maniere de parler à son sujet. Nous voyons que les philippiques de Demosthène n'ont pas de moindres beautés que les plaidoyers. Nous voyons que Cicéron est également éloquent, soit qu'il accuse, qu'il défende, ou que, consulté sur les affaires de la république, il dise son avis dans l'assemblée du peuple ou dans le Sénat. Voici néanmoins ce qu'il dit lui-même de la maniere de traiter le genre délibératif : *Que l'Orateur y parle toujours avec dignité ; que des pensées judicieuses fassent l'ornement de son discours, plutôt que des expressions fleuries.* Du-reste on convient que si les exemples sont jamais de saison, c'est particulièrement dans les conseils : la raison en est claire ; c'est que d'ordinaire

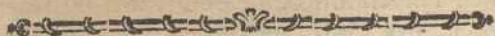
le passé nous répond de l'avenir, & que nos raisonnemens ne peuvent guere avoir de meilleur garant que l'expérience.

Pour ce qui est de la longueur ou de la brièveté que doivent avoir ces sortes de discours, ce n'est point le genre de matière qui en décide, mais la qualité; car si comunément dans les délibérations la question est plus simple, aussi dans les jugemens est-elle souvent de moindre conséquence.

Je suis assuré que tout ce que j'ai dit ici se trouvera véritable, si au-lieu de passer sa vie sur des traités de rhétorique, on prend la peine de lire, je ne dis pas seulement les orateurs, mais les historiens qui sont pleins de beles harangues, faites à dessein de persuader quelque entreprise, ou d'en dissuader. On verra dans ces pieces du genre délibératif, des exordes qui n'ont rien de brusque ni d'emporté; souvent dans les plaidoyers beaucoup plus de feu; l'élocution toujours proportionnée à la matière dans l'un & dans l'autre, & quelquefois des délibérations beaucoup plus longues que bien des causes judiciaires. On n'y remarquera même aucun des défauts qui se trouvent dans la plupart de nos déclamateurs, come de se déchaîner contre ceux qui osent les contredire; & de



sembler déterminés à n'approuver jamais rien de ce qu'ont pensé ceux qui les consultent : gens indiscrets & farouches, qui ne savent que gronder, où il est question de conseiller. Que les jeunes gens surtout prennent ces réflexions pour eux, & qu'ils en fassent leur profit, s'ils ne veulent perdre leur temps en s'acoutumant à une manière de haranguer, dont il faudra qu'ils se désacoutument tôt ou tard. Lorsque dans la suite ils seront appelés au conseil de leurs amis, qu'ils opineront dans le Sénat, ou que le Prince leur fera l'honneur de les consulter, leur propre expérience leur apprendra ce qu'ils refusent peut-être de croire sur la foi des préceptes.



## CHAPITRE IX.

*Des parties d'une cause judiciaire ;  
ou d'un plaidoyer.*

**P**ARLONS maintenant du genre judiciaire, celui de tous qui a le plus d'étendue & de variété. Demander & défendre sont les deux devoirs dans lesquels il se renferme. Mais la plupart des auteurs lui donnent cinq parties, l'Exorde, la Narration, la Preuve ou la Confirmation, la



Réfutation, & la Péroration. Quelques-uns y en ajoutent encore trois, la Division, la Proposition, & la Digression, dont les deux premières se rapportent naturellement à la preuve. Car avant que de prouver, disent-ils, il faut proposer : oui. Mais après avoir prouvé, ne faut-il pas conclure ? Pourquoi donc la proposition sera-t-elle une partie distinguée, si la conclusion n'en est pas une ? A l'égard de la division, elle est comprise dans la disposition, come l'espece dans son genre ; & la disposition est elle-même une partie de la rhétorique, également répandue dans toutes les matieres qu'elle traite, & dans le corps de l'ouvrage ; ni plus ni moins que l'invention & l'élocution. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'elle fasse partie d'un discours come d'un tout, plutôt que de chaque question en particulier ; car il n'en est point que l'Orateur ne puisse traiter méthodiquement, en la partageant en certains points qu'il promettra de parcourir les uns après les autres, & c'est tout ce qu'on entend par division. N'est-il donc pas ridicule de reconnoître chaque question seulement pour une sorte de preuve, & de faire une partie du discours, de la division, qui est elle-même une espece de question ?

Reste la digression. Il y en a de deux sortes, l'une est tout-à-fait hors de la cause, & par conséquent n'en sauroit faire partie : l'autre s'en écarte seulement, & n'en sort point. Alors elle sert d'ornement ou d'appui aux endroits d'où elle se détache ; mais sans en devenir plus essentielle à la cause. En effet, si tout ce qui entre dans un plaidoyer doit se considérer comme une partie essentielle du plaidoyer, pourquoi ne met-on pas au même rang, les exemples, les similitudes, les lieux communs, les passions, & tant d'autres choses qui y ont place aussi ?

Quelques-uns au-contraire n'admettent pas même la réfutation, sous prétexte qu'elle est renfermée dans la preuve. Je ne suis pas de leur avis, quoi qu'en dise Aristote : car enfin l'une établit, & l'autre détruit, ce qui est bien différent. Cet Auteur semble encore s'éloigner de nous, en ce qu'il met après l'exorde, non la narration, mais la proposition ; vraisemblablement, parce que la proposition pouvant se regarder comme le genre, & la narration comme l'espèce, il a cru que l'on pouvoit quelquefois se passer de celle-ci, & jamais de celle-là.

Mais je ne prétends pas que l'Orateur pense à chacune de ces cinq parties, dans



le même ordre qu'il les doit prononcer. Il faut qu'il examine avant tout, quel genre de cause il entreprend ; quel est l'état de la question ; ce qui fait pour lui, & ce qui fait contre ; ensuite ce qu'il doit réfuter ; quel tour demande la narration ; car c'est elle qui sert toujours de préparation aux preuves, & qui les amène. Pour la rendre utile, il faut qu'auparavant il soit convenu avec lui-même de toutes les preuves qu'il doit employer. Après tout cela, il verra comment il peut se rendre les juges favorables ; car ce n'est qu'après avoir mûrement considéré la nature de sa cause, & toutes les parties qui en dépendent, qu'il pourra connoître dans quelle disposition d'esprit ils doivent être pour décider en sa faveur : s'il faut qu'ils se montrent doux ou sévères, passionnés ou de sang-froid, inflexibles & sans égards, ou faciles & traitables.

Mais ce n'est pas à dire que j'approuve ceux qui regardent l'exorde, comme la dernière chose qu'ils doivent composer. Comme il est bon d'assembler tous ses matériaux, & de voir comment on les arrangera, avant que de se mettre à parler ou à écrire, je crois qu'il n'est pas moins nécessaire de commencer par ce qui doit naturellement être à la tête de l'ouvrage.



Nous ne voyons point qu'un sculpeur ou qu'un peintre comence son portrait ou sa statue par les pieds, ni qu'aucun art finisse un ouvrage, par ce qui en doit faire le commencement. Et que sera-ce si l'Orateur n'a pas le temps de mettre la dernière main à son plaidoyer ? Ne se trouvera-t-il pas trompé, en suivant une coutume si contraire au bon sens ? Il faut donc méditer sa cause dans l'ordre que je dis, & il faut la composer dans le même ordre qu'on doit la prononcer.



## CHAPITRE X.

### *Des différentes sortes de Causes.*

**T**OUTE cause où l'un se porte pour demandeur, & l'autre pour défendeur, roule nécessairement sur **un** seul chef, ou sur plusieurs : si c'est le premier, la cause est simple ; & si c'est le second, elle est composée. Un homme est accusé de larcin ou d'adultère ; voilà ce que j'apele un seul chef. S'il y en a plusieurs, ils seront ou de même espèce, come dans les causes de pécultat ; ou d'espèce différente, come lorsqu'on accuse quelqu'un d'homicide & de sacrilege tout à la fois. Ce qui ne se

pratique plus dans les jugements publics, parce que le préteur est déterminé par la loi qui distingue chaque espece. Mais & le Prince & le Sénat conoissent encore de ces sortes de causes; & le peuple en conoissoit autrefois. Dans les causes privées un même juge peut prononcer sur plusieurs chefs différents les uns des autres, suivant les différentes formules dans lesquelles on est obligé de se renfermer pour intenter action; sur quoi il est à remarquer que le nombre des parties ne multiplie point les especes. Ainsi, qu'une personne intente procès à plusieurs, ou deux à une, ou plusieurs à plusieurs; pourvu que ce soit par les mêmes moyens & aux mêmes fins, l'affaire ne change point de nature. On en peut aisément juger par les contestations qui naissent quelquefois au sujet d'une succession litigieuse; car quoique plusieurs personnes soutiennent également leur droit, c'est toujours la même cause: à moins que la qualité des parties ne différencie la question.

Il y a un troisième genre de causes, que l'on apele de comparaison, parce qu'en effet une partie du plaidoyer se passe à comparer deux personnes ensemble: c'est, par exemple, lorsque devant les Centumvirs, après plusieurs questions,



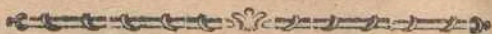
on examine qui des deux est plus digne de recevoir une succession. Je dis devant les Centumvirs; car il est rare qu'au bureau les jugements n'aient point d'autre objet. Cela n'arrive guere que dans les Divinations, sorte de cause ainsi nommée, parce qu'il ne s'y agit que du choix d'un accusateur; & quelquefois encore lorsqu'il est question d'adjuger une récompense à l'un des délateurs: en ce cas on demande lequel des deux l'a mieux méritée.

Quelques-uns ajoutent un quatrième genre, pour les causes où les deux parties s'entr'accusent; c'est ce que nous appelons récriminer. Mais d'autres le comprennent dans le troisième, aussi-bien que celui où les parties sont réciproquement demanderesse, come il arrive souvent. Supposé que ce dernier genre doive s'appeler récrimination, car il n'a point de nom qui lui soit propre, il y en aura de deux sortes; l'une où le crime dont les parties s'entr'accusent est le même; l'autre où il est différent. J'en dis autant des demandes qu'elles forment entr'elles.

Après que l'Orateur aura examiné quel genre de cause il a entre les mains, il verra si le fait est constant ou non; si on prétend le défendre; si l'on n'en change point le nom & la qualité; enfin, si l'action est



bien intentée ; car c'est de tout cela que se tire le véritable état de la cause.



## CHAPITRE XI.

*Ce que c'est que question , que moyen de défense , que point à juger , que point fondamental d'une cause , & s'il est nécessaire de les distinguer.*

**C**ES réflexions faites , pour suivre la méthode d'Hermagore , il nous faut maintenant examiner ce que c'est que question , que moyen , que point à juger , & point fondamental d'une cause.

On apele question , généralement tout ce qui est problématique ; mais en fait de matieres judiciaires , on prend ce mot différament & en deux manieres. Nous disons qu'une affaire a bien des questions , & pour lors nous comprenons toutes celles qui y entrent , grandes & petites : voilà la premiere maniere. Nous disons aussi , quele est la question ? par où nous entendons la principale : voilà la seconde. C'est de celle-ci que je parle présentement , come étant celle d'où naît l'état de la cause. *Le fait est-il vrai ? Qu'est-ce que ce fait ? Est-il juste ?* C'est-là ce

qu'Hermagore , Apollodore , & beaucoup d'autres apelent proprement des questions ; & ce qu'il a plu à Théodore , come j'ai dit , d'apeler des chefs.

Par moyen de défense , on entend tout ce que nous employons pour défendre un fait qui est avéré. Je me fers d'un exemple dont tous les auteurs se servent ; car pourquoi en chercher d'autres ? Oreste a tué sa mere. Le fait est certain. Il dit qu'il l'a tuée justement. L'état se tire donc de la qualité du fait. *Est-il vrai qu'il l'ait tuée justement ?* C'est la question. *Oui , parce que Clytemnestre avoit elle-même tué son mari , pere d Oreste.* C'est le moyen de défense. *Mais un fils est-il en droit de tuer sa mere , quelque coupable qu'elle soit ?* Voilà le point à juger , & sur quoi ils'agit de prononcer.

Il y a des auteurs qui croient qu'une seule question comporte plusieurs moyens de défense ; come si Oreste , pour défendre son crime , à son premier moyen ajoutoit encore celui-ci , qu'il y a été poussé par l'oracle. Or autant de moyens , disent-ils , autant de points à juger. Car celui-ci se présente aussi-tôt ; si Oreste a dû obéir à l'oracle ? Pour moi je crois qu'une seule cause peut doner lieu à plusieurs questions , & à plusieurs points sur lesquels



il fera nécessaire de prononcer. En voici un exemple. Un homme surprend sa femme en adultere & la tue ; le complice prend la fuite. Ce mari le retrouve au milieu du bareau , & le tue aussi. Le moyen est tout simple. *Je l'ai surpris en adultere. Mais deviez-vous le tuer en tel temps , en tel lieu ?* Ce sont deux questions & deux points qu'il faut décider. Cependant come plusieurs questions , qui toutes ont leur état , n'empêchent pas que l'état de la cause ne demeure le même , & que tout ce qui entre dans cete cause , ne se raporte là , come à son centre ; aussi peut-on dire que le point à juger est toujours celui sur lequel on prononce.

Le point fondamental d'une cause est , selon Cicéron , le plus fort argument du défendeur , & l'endroit le plus propre à déterminer les juges. Selon quelques-uns , c'est le dernier moyen de défense , & après lequel il n'y a rien à ajouter ; & selon d'autres , c'est en général ce qu'il y a de meilleur & de plus solide dans une cause.

On remarquera qu'il y a des causes où il ne s'agit point de rendre raison du fait ; car où le fait est nié , quele raison y a-t-il à chercher de ce fait ? Mais lorsque le fait est constant , & que l'on en rend raison , alors on prétend que le point à juger est



souvent distingué de la question. C'est ce que Cicéron enseigne dans ses livres de rhétorique & dans ses partitions. En éfet, dans les causes dont l'état est conjectural, tout consistant à savoir si le fait est, ou s'il n'est pas, le point à juger & la question sont une même chose, parce que la première question fait tout le procès. Mais dans celles qui roulent sur la qualité du fait, il n'en est pas de même. Oreste a tué sa mere; je dis qu'il l'a tuée justement; vous soutenez le contraire. *Qu'en est-il?* Voilà la question. Est-ce là-dessus que le jugement tombe? Non. Sur quoi donc? *Clytemnestre elle-même avoit ôté la vie à son mari, pere d'Oreste. Mais pour cela Oreste étoit-il en droit de faire mourir sa mere?* Voilà sur quoi les juges ont à prononcer. Et le point fondamental sera, dit Cicéron, si nous supposons qu'Oreste allègue pour dernière raison, que Clytemnestre haïssoit si fort son mari, ses enfants, toute sa race, & tous ses sujets; enfin, qu'elle étoit si barbare & si dénaturée, que ses propres enfants ont dû tirer vengeance de ses forfaits. On apporte encore d'autres exemples. *Que tout home qui a dissipé le bien de ses peres, soit exclus de la tribune.* Un home s'est ruiné à bâtir des édifices publics; la question sera, *Si tout*

*home qui a dissipé le bien de ses peres, doit être exclus de la tribune ? Et le point à juger, Si celui qui s'est ruiné de la sorte, est dans le cas de la loi ? Un soldat de l'armée de Marius tua un tribun qui vouloit le déshonorer. Eut-il raison de le tuer ? C'est la question. Il ne devoit pas souffrir un tel opprobre. C'est le moyen de défense. Mais devoit-il se faire justice lui-même, & un soldat peut-il jamais être en droit de tuer son Officier ? Voilà le point.*

Il y en a qui mettent une si grande différence entre la question & le point à juger, que selon eux, ils peuvent avoir l'un & l'autre un état à part. *Milon a-t-il tué Clodius justement ?* C'est la question, qui se tire de la qualité du fait. *Clodius a-t-il dressé des embûches à Milon ?* C'est le point à juger, qui est conjectural. Ils ajoutent que souvent l'Orateur traite des choses qui sont étrangères à la question ; & sur lesquelles il faut néanmoins que le juge prononce. Je ne suis pas de leur avis ; car dans l'exemple alégué, *Si tous ceux qui ont dissipé le bien de leurs peres, doivent être exclus de la tribune*, cete question veut nécessairement avoir sa décision. Ainsi ce n'est pas que la question & le jugement se rapportent l'un à l'autre ; mais c'est qu'une même cause souffre plusieurs



questions & plusieurs décisions. Je dis plus : dans la défense de Milon, la conjecture n'est même traitée que par rapport à la qualité du fait ; car supposé que Clodius ait dressé des embûches à Milon, il s'ensuit qu'il a été tué justement.

Mais si l'Orateur est obligé de se jeter dans quelque digression, alors la question sera précisément où est le point à juger. En tout cela Cicéron n'est pas trop d'accord avec lui-même. Dans ses livres de rhétorique, come j'ai dit, il suit Hermagore. Dans ses topiques, il croit que le point à juger consiste en la contestation qui naît de l'état de la cause ; & faisant allusion à la profession de son ami Trébatius, qui étoit un grand Jurisconsulte, il apele ce point-là, *Ce dont il s'agit*. A l'égard du point fondamental, il en fait le plus fort moyen du défendeur, & son principal apui. Mais dans ses partitions il change de sentiment, & en prend un tout contraire, apelant point fondamental ce que l'on opose au moyen de défense. C'est pourquoi je me range du côté de ceux qui veulent que l'état de la cause, le point à juger, & le point fondamental ne soient qu'une même chose. Par le dernier, j'entends l'endroit qui établit la difficulté, & hors duquel il n'y a plus de procès, Cete



opinion me paroît plus raisonnable & moins embarrassée, outre qu'elle comprend l'une & l'autre cause ; par exemple le meurtre de Clytemnestre, dont on accuse Oreste, & le meurtre d'Agamemnon, dont Oreste fait son moyen de défense.

Laiſſons donc ces vaines subtilités à ceux qui mettent leur ambition & leur soin à multiplier les noms sans nécessité. Pour moi je n'ai traité ce chapitre, que pour éviter le reproche de n'avoir pas assez recherché tout ce qui a rapport à mon ouvrage. Du reste un maître dont la méthode est simple, fuit un ennuyeux détail, qui rompt, pour ainsi dire, en morceaux, ce qu'il faut donner en gros. C'est le défaut de plusieurs, mais sur-tout d'Hermagore, home d'ailleurs d'un esprit très subtil, & digne d'admiration en beaucoup de choses, seulement répréhensible par une exactitude trop scrupuleuse ; en sorte qu'il est difficile de le blâmer sans le louer en même temps.

La méthode que je suis ici, plus courte que les autres & par-là même beaucoup plus nette, ne sera point sujete aux mêmes inconvénients, de fatiguer l'esprit par de longs détours, & d'affoiblir le discours en le partageant en une infinité d'articles de nulle conséquence. En effet dès qu'un

Orateur conôit le point litigieux , les prétentions de la partie adverse , ses moyens , ceux que lui même doit employer ; il fait tout ce qu'il faut savoir. Or , il n'y a personne , pour peu qu'il ait de sens & d'usage du bareau , qui ne voie tout-d'un-coup , ce qui fait le fondement du procès , c'est-à-dire , l'état de la cause , come ils l'appellent ; quele est la question débattue entre les parties , & le point sur lequel les juges ont à prononcer : trois choses qui reviennent à la même ; car la question , c'est ce qui est en dispute , & le jugement tombe sur la question. Mais c'est à quoi nous ne pensons pas toujours. Emportés par le desir de nous faire je ne fais quele réputation , nous prenons l'effor , nous batons la campagne , & le plaisir de discourir nous entraîne ; c'est qu'en se renfermant dans les bornes de sa matiere , le champ est étroit , & au-delà , libre & spacieux. Ici on dit tout ce que l'on veut ; & là , nous disons seulement ce que notre sujet veut que nous disions. Ce qu'il faut donc recomander à l'Orateur , ce n'est pas de mettre son esprit à la gêne , pour trouver la question , l'état , & le point fondamental d'une cause , puisque cela est aisé ; mais c'est d'envisager toujours son sujet , ou s'il s'en éloigne , du-moins de ne le point perdre de vue ; de

crainte qu'en courant après de vains applaudissements, les armes ne lui tombent des mains.

Théodore & ses sectateurs, come j'ai dit, réduisent tout à ce qu'ils apelent des chefs. Sous ce terme ils comprennent premièrement la question principale avec l'état de la cause; secondement, les autres questions qui y ont du raport; en troisieme lieu, la proposition avec ses preuves. En général, tout ce qui a besoin d'être prouvé, est un chef; mais tantôt plus important, tantôt moins. Je ne me suis que trop étendu sur tout ceci, bien-que je n'aie fait qu'exposer le sentiment de ceux qui en ont traité avant moi. Et come j'ai aussi expliqué queles sont les parties qui composent un plaidoyer, il est temps de reprendre celles qui dans l'ordre naturel vont les premières. C'est ce qui va faire la matiere du quatrieme livre.

*Fin du premier Volume.*

---

De l'Imprimerie de BARBOU.





# T A B L E

## D E S C H A P I T R E S

Contenus dans le Tome I.

---

### LIVRE PREMIER.

---

PRÉFACE,

ix

#### AVANT-PROPOS

Où l'Auteur expose son dessein, & donne une idée  
générale de l'Ouvrage. 53

CHAP. I. *Quelle espérance un pere doit concevoir  
de son fils dès son bas âge, & quelle pré-  
caution il doit prendre pour son éduca-  
tion.* 64

II. *Quels précepteurs il faut donner aux enfants,  
par quelle langue & à quel âge on doit  
comencer à les instruire.* 67

III. *Lequel vaut le mieux, de faire étudier les  
enfants chez soi, ou de les envoyer aux  
écoles.* 79

IV. *Comment on conoit l'esprit des enfants, & de  
quelle maniere on les doit gouverner.* 92

Tome I.

V

# T A B L E

|       |                                                                                                                       |     |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| V.    | <i>De la Gramaire. Des lettres de l'Alphabet ;<br/>&amp; de leur valeur. Des parties de l'Orai-<br/>son , &amp;c.</i> | 98  |
| VI.   | <i>Des perfections &amp; des vices de l'Oraison.</i>                                                                  | 113 |
| VII.  | <i>Des quatre choses principales qui servent de<br/>fondement à toutes les langues.</i>                               | 141 |
| VIII. | <i>De l'Orthographe.</i>                                                                                              | 160 |
| IX.   | <i>De la lecture des enfants.</i>                                                                                     | 170 |
| X.    | <i>Des comencements de la composition.</i>                                                                            | 173 |
| XI.   | <i>S'il est nécessaire à l'Orateur de savoir plu-<br/>sieurs arts.</i>                                                | 181 |
| XII.  | <i>De la Musique &amp; de ses avantages.</i>                                                                          | 184 |
| XIII. | <i>De la Géométrie.</i>                                                                                               | 194 |
| XIV.  | <i>De la maniere dont il faut comencer à for-<br/>mer le geste &amp; la prononciation.</i>                            | 200 |
| XV.   | <i>Si un enfant est capable d'apprendre plusieurs<br/>choses. en même temps.</i>                                      | 206 |

## LIVRE SECOND.

|          |                                                                                     |     |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAP. I. | <i><b>E</b>N quel temps un enfant doit être mis à<br/>l'étude de la Rhétorique.</i> | 214 |
| II.      | <i>Des mœurs &amp; du devoir des Professeurs.</i>                                   | 219 |
| III.     | <i>S'il faut doner d'abord d'excellents Maîtres<br/>aux enfants.</i>                | 223 |
| IV.      | <i>Par quels exercices doit comencer le Maître<br/>de Rhétorique.</i>               | 228 |

## DES CHAPITRES.

- V. *De la lecture des Orateurs & des Historiens  
chez le Maître de Rhétorique.* 243
- VI. *Des matieres de composition , & de la ma-  
niere de les donner.* 252
- VII. *De ce qu'il faut apprendre par cœur.* 254
- VIII. *S'il faut enseigner chaque enfant selon son  
génie.* 256
- IX. *Du devoir des enfants envers leurs Maîtres.* 261
- X. *Des Déclamations & de leur utilité.* 262
- XI. *Si c'est une connoissance nécessaire que celle  
de l'Art oratoire.* 268
- XII. *Pourquoi ceux qui ont le moins étudié sem-  
blent avoir plus d'esprit que les autres.* 271
- XIII. *Quel tempérament il faut garder dans l'ob-  
servation des préceptes.* 276
- XIV. *Du mot de Rhétorique. Division de l'ouvra-  
ge ,* 282
- XV. *Ce que c'est que la Rhétorique , & quelle est  
sa fin.* 284
- XVI. *Si la Rhétorique est utile.* 297
- XVII. *Si la Rhétorique est un art.* 303
- XVIII. *Division générale des arts. En quel rang il  
faut mettre la Rhétorique.* 317
- XIX. *Lequel contribue le plus à l'éloquence , de  
l'art ou de la nature.* 319
- XX. *Si la Rhétorique est une vertu.* 321
- XXI. *De la matiere & de l'objet de la Rhétorique.*

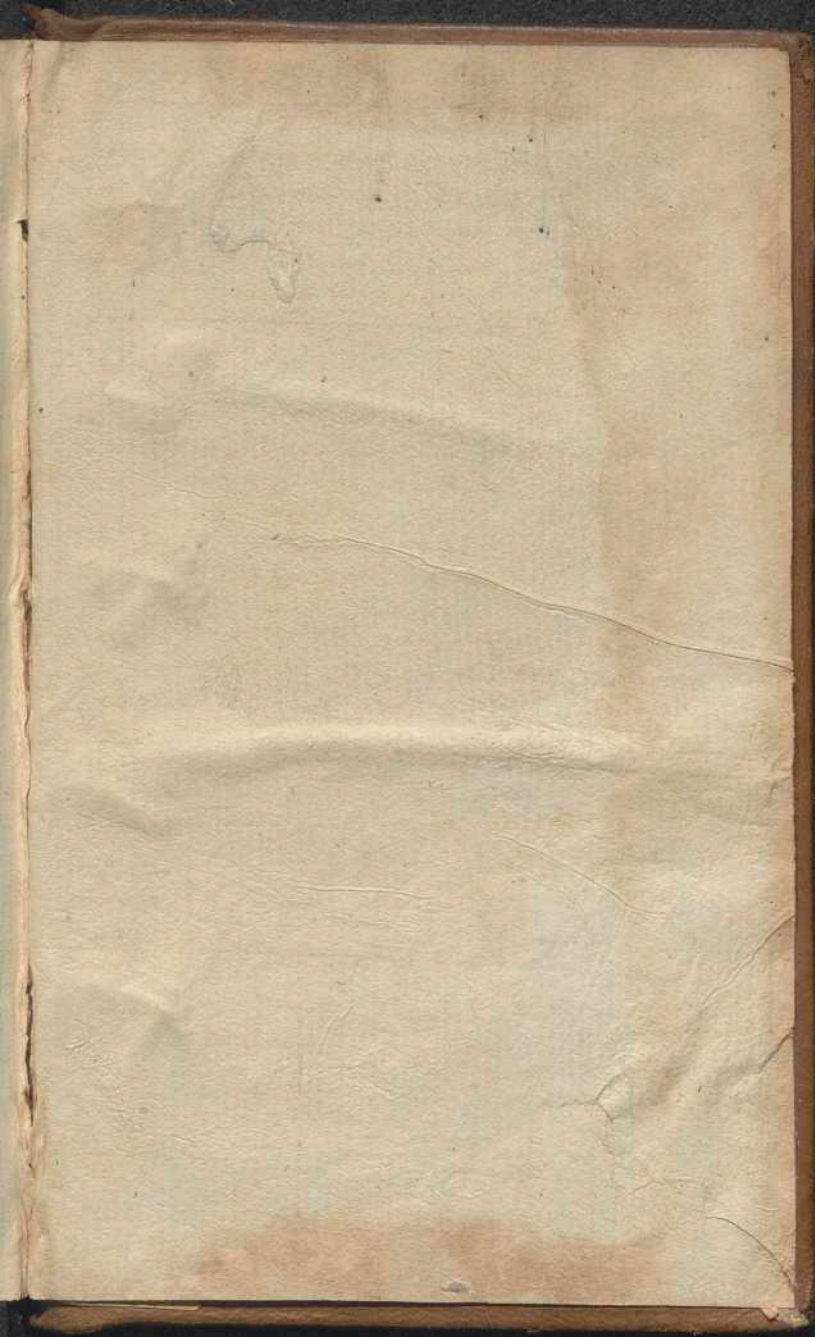


# TABLE DES CHAPITRES.

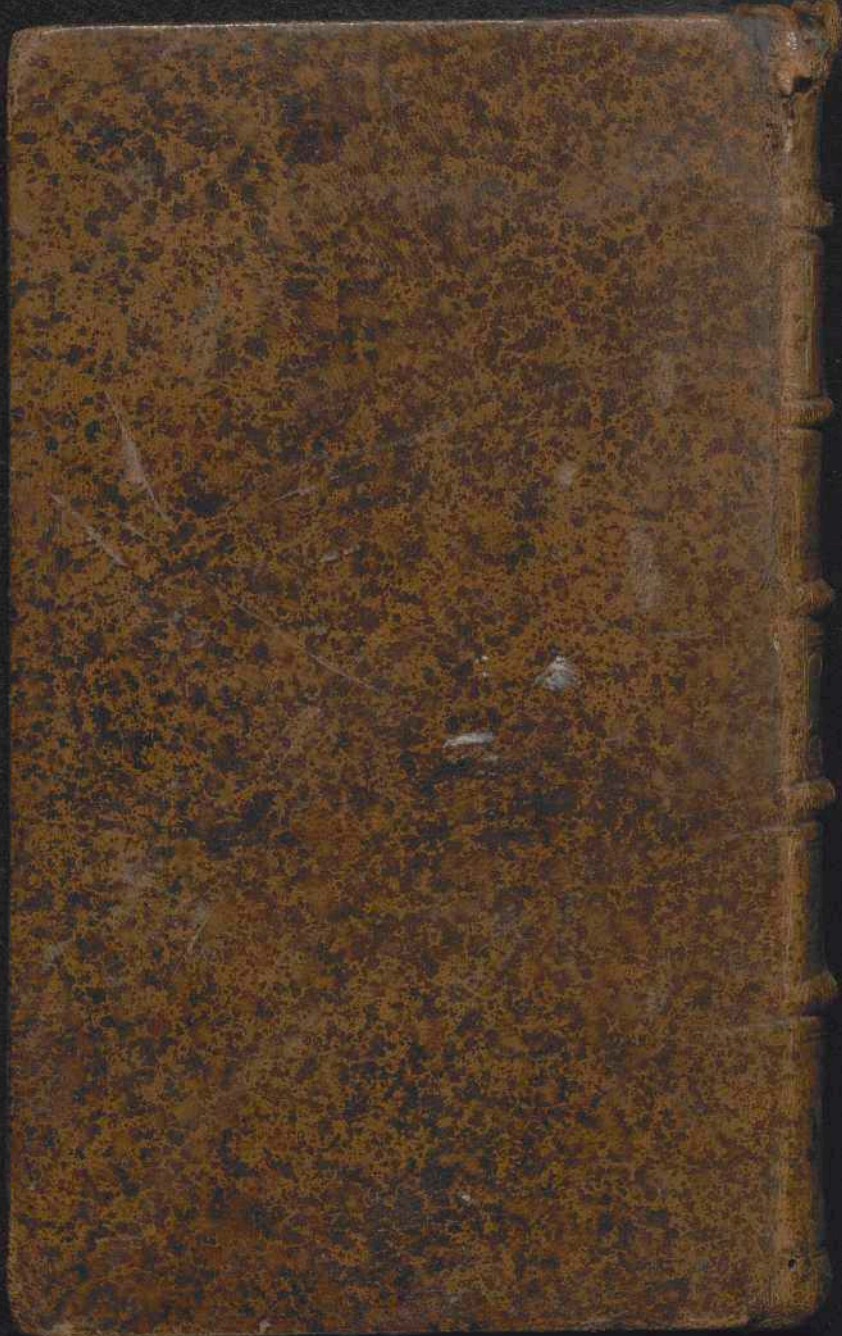
## LIVRE TROISIEME.

|          |                                                                                                                                                                    |     |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAP. I. | <i>DES différents auteurs qui ont traité de la Rhétorique.</i>                                                                                                     | 333 |
| II.      | <i>Quelle est l'origine de la Rhétorique.</i>                                                                                                                      | 341 |
| III.     | <i>Que la Rhétorique a cinq parties.</i>                                                                                                                           | 343 |
| IV.      | <i>Qu'il y a trois genres de causes.</i>                                                                                                                           | 349 |
| V.       | <i>Des parties qui composent un discours.</i>                                                                                                                      | 355 |
| VI.      | <i>Ce que c'est que l'état de la cause ; d'où il il se prend ; si c'est le demandeur ou le défendeur qui l'établit ; combien il y en a, &amp; quels ils sont ?</i> | 362 |
| VII.     | <i>Du genre démonstratif, qui comprend la louange &amp; le blâme.</i>                                                                                              | 403 |
| VIII.    | <i>Du genre délibératif.</i>                                                                                                                                       | 415 |
| IX.      | <i>Des parties d'une cause judiciaire, ou d'un plaidoyer.</i>                                                                                                      | 441 |
| X.       | <i>Des différentes sortes de causes.</i>                                                                                                                           | 445 |
| XI.      | <i>Ce que c'est que question, que moyen de défense, que point à juger, que point fondamental d'une cause, &amp; s'il est nécessaire de les distinguer.</i>         | 448 |

Fin de la Table des Chapitres.









QUINTILLI

